

Alex Giraud

BIOGRAPHIE

DES

PRÊTRES DU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

BIOGRAPHIE

PRÉFÈRES DU DIOCÈSE DE GENEVA.

7E53

BIOGRAPHIE

des

PRÊTRES DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

MORTS DEPUIS 1800

ET QUI SE SONT LE PLUS DISTINGUÉS PAR LEURS VERTUS,
LEURS TALENTS ET LEUR ZÈLE.

Ouvrage publié sous les auspices de Mgr l'Archevêque de
Cambrai.

Mementote prepositorum vestrorum, qui
vobis locuti sunt verbum Dei; quorum in-
tuentes exitum conversationis, imitamini
fidem.

S. Paul, aux Hébreux. XIII. 7.



CAMBRAI,

IMPRIMERIE DE C.-J.-A. CARPENTIER, GRAND'PLACE, 76.

1847.

BIOGRAPHIE

PRÊTRES DU DIOCÈSE DE CAMBRAI

MORTS DEPUIS 1800

ET QUI SE SONT LEURS DISTINGUÉS PAR LEURS VERTUS
LEURS TALENTS ET LEUR XIEN.

Quatre publiés sous les auspices de M. l'archevêque de
Cambrai.

Le premier volume est consacré à
ceux qui ont vécu dans le diocèse de
Cambrai depuis l'an 1800 jusqu'à
l'an 1825. Le second volume est
consacré à ceux qui ont vécu
depuis l'an 1825 jusqu'à l'an 1850.



CAMBRAI.

IMPRIMERIE DE C. A. A. CARPENTIER, GRAND'PLACE, 10.

1857.

APPROBATION

DE

Monseigneur l'Archevêque de Cambrai.



PIERRE GIRAUD, *par la Miséricorde Divine et la Grace du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Cambrai,*

Consulté sur l'utilité de la publication d'un ouvrage intitulé : Biographie des Membres du Clergé du Diocèse de Cambrai, morts depuis 1800 et qui se sont le plus distingués par leurs vertus, leurs talents et leur zèle, nous avons approuvé ce projet comme étant de nature à honorer le caractère ecclésiastique en général et en particulier le clergé de notre diocèse. Puis, ayant lu et examiné les manuscrits qui doivent servir à la composition de l'ouvrage, nous y avons trouvé des leçons et des exemples également propres à instruire et à édifier les prêtres et les fidèles.

Nous en avons, en conséquence, autorisé

L'impression, comme nous en recommandons la lecture à tous nos chers diocésains.

Donné à Cambrai, le 10 juillet 1846.

† PIERRE,

Archevêque de Cambrai.

PIERRE GIRAUD, par la Miséricorde Divine
et la Grâce du Saint-Siège Apostolique, Arche-
vêque de Cambrai.
Consulté sur l'utilité de la publication d'un
ouvrage intitulé : Biographie des Membres du
Clergé du Diocèse de Cambrai, morts depuis
1800 et qui se sont par leurs distinctions par leurs
vertus, leurs talents et leur zèle, vus avec
approbation ce projet comme étant de nature à
honorer le caractère ecclésiastique en général et
en particulier le clergé de notre diocèse. Puis,
ayant lu et examiné les manuscrits qui doivent
servir à la composition de l'ouvrage, nous y
avons trouvé des leçons et des exemples éga-
ment propres à instruire et à édifier les pasteurs
et les fidèles.
Nous en avons, en conséquence, autorisé

INTRODUCTION.

A peine la persécution avait-elle commencé à déchirer l'Eglise naissante, qu'un successeur de saint Pierre instituait, à Rome, des *notaires* chargés de recueillir les noms et les actes des glorieux confesseurs de la foi qui avaient cimenté de leur sang les premières pierres de l'édifice fondé par le fils de Dieu (1). Graces au pape saint Clément, cette préface sanglante de l'histoire du Christianisme est aussi précieuse par l'exactitude des faits contemporains qu'elle raconte, qu'imposante par les saints personnages qui en ont été les héros.

(1) Hic (S. Clemens) septem urbis regiones divisit septem notariis, singulas singulis attribuens, qui passiones martyrum, et res ab eis gestas diligentissime conquisitas litteris commendarent. *Bréviaire Romain, office de saint Clément, 23 nov.*

L'Eglise, dont la destinée sur la terre est de souffrir et de combattre, n'a pas cessé, depuis dix-huit siècles d'avoir ses combats et ses souffrances. Ses ennemis l'ont persécutée, les uns à force ouverte, les autres par la ruse ; ceux-ci ont eu recours au schisme, ceux-là à l'hérésie : toujours, comme aux premiers siècles, le glaive des tyrans a trouvé des témoins qui ont intrépidement présenté leurs têtes ; les supôts de l'erreur ont rencontré d'inébranlables défenseurs de la vérité ; et, à chaque époque, l'Eglise eut à ajouter à ses dyptiques et à son martyrologe les noms de ses héros, comme elle eut à ajouter au traité de Lactance ceux de ses persécuteurs (1). Dans toutes les contrées le front des martyrs et des confesseurs a reçu de l'histoire une auréole brillante, reflet terrestre de celle dont le divin rémunérateur les couronne dans les cieux.

Une persécution qui ne le céda point en fureurs à celles des Néron et des Domitien, a

(1) Lucius Cælius Lactance, surnommé le Cicéron chrétien, qui vivait au III^e siècle, composa un *Traité de la Mort des Persécuteurs*, dans lequel il montre que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens ont tous péri misérablement.

enfanté, à la fin du siècle dernier, les plus magnifiques témoignages de foi comme les plus généreux dévouements; pendant que nos armées promenant par toute l'Europe leurs étendards victorieux, voilaient à la patrie les crimes de ses farouches tribuns, armés du signe du salut, les soldats de Jésus-Christ consolaient la religion des outrages dont l'abreuvait l'impiété triomphante, et de la mort de ses fidèles qui lui rendaient témoignage du haut de l'échafaud ou du fond des déserts dévorants de l'exil.

La phalange des athlètes de la foi a compté dans ses rangs des hommes qui ont été nos concitoyens, nos pères, nos amis, nos maîtres; plus d'une fois, jaloux de leurs glorieux stygmates, nous avons écouté le récit naïf de leurs combats et de leurs victoires; martyrs, ils nous ont appris par leurs exemples bien plus encore que par leurs paroles à marcher sur leurs traces; et lorsque la Providence nous a appelés dans l'arène pour prendre leur place au moment où ils tombaient les armes à la main, nous avons recueilli leur dernier souffle tout brûlant encore de foi et de charité:

pouvions-nous laisser tomber leurs noms dans l'oubli des hommes?

Dieu veut que la mémoire du juste soit éternelle : nous avons cherché à servir ses dessein. Nous avons arraché au temps ces précieux souvenirs qu'il allait bientôt effacer ; et comme les *notaires* des premiers siècles qui écrivaient les actes des martyrs sous les auspices des pontifes romains, nous avons été heureux de recueillir les actes des confesseurs de nos jours et de notre pays, sous les auspices d'un successeur de Fénelon qui met sa gloire à élever celle de son diocèse, en travaillant à la sanctification de ses ouailles.

Offrir à nos confrères dans le sacerdoce la vie de ceux qui les ont glorieusement précédés dans la sainte carrière et qui leur ont laissé l'exemple des vertus apostoliques ; présenter aux fidèles un souvenir durable des guides qui ont été placés à leur tête et qui leur ont annoncé la parole de Dieu ; opposer aux préjugés du monde le véritable portrait du prêtre catholique ; retracer sommairement les faits qui résument toute l'histoire du diocèse à la fin du siècle dernier et au commencement de

celui-ci : tel est le but que nous nous sommes proposé.

Notre galerie se compose de tableaux qui portent tous un caractère particulier : chacun de nos dignes prêtres brille d'une vertu spéciale, selon le caractère que le Ciel lui a départi et le poste qu'il lui a confié, soit dans le gouvernement pacifique d'une paroisse, soit dans les épreuves rigoureuses de l'exil ; le zèle ardent se trouve à côté de la plus calme mansuétude ; la simplicité du bon pasteur qui ne sait que souffrir pour ses brebis se montre après l'inflexibilité de l'âme magnanime qui tient tête à l'orage ; l'aimable principal de collège qui forme les jeunes gens à toutes les vertus est uni à l'aumônier des prisons qui fait descendre le repentir dans l'âme du meurtrier ; le missionnaire, dans la patrie, se rit des dangers et de la mort en fortifiant les fidèles ; l'exilé, sur la plage lointaine, attend avec confiance dans la prière la fin des mauvais jours et revient continuer avec le même courage son ministère de miséricorde : l'humilité, la grandeur d'âme, la douceur, la force, la foi, l'espérance, la charité ont tour-à-tour leurs héros dans notre livre.

C'est l'image de l'Eglise de Jésus-Christ, selon l'expression de saint Paul : *Les uns sont apôtres, les autres évangélistes, d'autres sont docteurs ou pasteurs, et tous concourent à nous réunir dans une même foi et une même connaissance du fils de Dieu* ; c'est la robe de la sainte épouse de l'esprit divin : *Toutes les nuances des couleurs la font briller chacune de son éclat* ; c'est un musée où chaque maître a exposé son chef-d'œuvre à l'admiration et à l'étude des jeunes artistes qui viennent y former leur goût et y choisir leur modèle.

Autant que nous l'a permis la forme de cet ouvrage, nous nous sommes efforcé d'y rassembler tout ce qui a rapport à l'histoire générale du diocèse durant ces derniers temps. La vie de chacun de nos prêtres renferme des particularités qui, rapprochées et mises en ordre, peuvent former les éléments d'un corps d'histoire. Indiquons ici, dans une rapide esquisse, la marche des faits principaux. La persécution s'ouvre dans la biographie de M. Férez ; le clergé de la ville métropolitaine fait une protestation que nous avons été heureux de pouvoir textuellement reproduire ; la vie de M. Lemaire nous retrace

la scène déchirante de la sortie des élèves du séminaire ; une dernière ordination a lieu à Cambrai ; le prince-archevêque se réfugie dans les Pays-Bas sans quitter son diocèse ; l'intrus arrive, nous assistons à son installation, tandis qu'à nos oreilles retentit la voix du curé de Sainte-Croix annonçant aux fidèles consternés que le loup est entré dans la bergerie. MM. Lemaire et Lescut, ordonnés prêtres à l'abbaye de Saint-Ghislain, nous montrent que le courage n'a point abandonné les jeunes lévites qui se lèvent en face de l'erreur menaçante pour la combattre à côté des vétérans du sanctuaire ; et M. Dhaussy, que son archevêque envoie au sein d'un collège à Mons, nous révèle la pensée prévoyante du prélat qui veut conserver le séminaire des ouvriers évangéliques. Une lettre de M. Delcroix relate le nombre des prêtres du clergé séculier qui apostasient, en même temps qu'elle stygmatisait le bouc-feu du schisme dans le Hainaut. Cependant les Autrichiens s'emparèrent des villes principales que la valeur française les force bientôt à abandonner, le sang des prêtres rougit les places de Cambrai et de Valenciennes, et les mémoires de M. Lemaire nous

présentent le tableau du départ pour l'émigration. La vie de M. Delcroix contient un aperçu de l'administration diocésaine durant l'absence de l'archevêque ; à cet effet , une notice particulière est consacrée à M. Defresne, doyen d'Ath. Les missions s'établissent et le nom des principaux recteurs est mentionné. MM. Delcroix , Delannoy, Lemaire, Destrez, Rousseau, Ganil, Lescut, nous initient aux travaux des courageux apôtres que la divine Providence a suscités dans chaque partie du diocèse. MM. Lemaire, Porreye, Dhaussy nous racontent les épreuves et la résignation de l'exil ; M. Jonghes nous en montre les études ; et M. Flotteu, en proie au-delà des mers à des infortunes presque incroyables, nous arrache des larmes au récit des souffrances des prêtres déportés. Le calme renaît : avec M. Dhaussy, nous assistons, dans l'église de Saint-Géry, à la réunion générale du clergé sous la houlette d'un nouveau pasteur ; le séminaire s'ouvre, nous suivons le cours des études renaissantes dirigées avec l'habileté que donne une foi vive par M. Goguillon ; et en lisant la vie de M. Bauduin, qui rappelle les hommes évangéliques des premiers siècles, nous

bénéissons la Providence qui se prépare après la tempête un nouveau clergé digne de succéder à celui qui a lutté contre ses efforts.

Maintenant que nous avons essayé de faire bien connaître le but et le plan de l'ouvrage, qu'il nous soit permis, à nous qui en avons pris l'initiative comme la responsabilité, de témoigner notre reconnaissance à nos collaborateurs de leur généreux concours. En les remerciant d'avoir compris notre pensée, nous nous plaisons à leur payer ici un juste tribut d'éloges qui sera sans doute ratifié par le public, s'il découvre quelque mérite dans ce livre.

Nous sommes loin de prétendre d'avoir fait une œuvre complète; le clergé de Cambrai a la gloire de pouvoir fournir une liste de prêtres distingués par leurs vertus, leurs épreuves et leurs travaux, bien plus longue que celle qu'il nous a été donné d'offrir aux lecteurs. Dans l'impossibilité d'écrire la vie de tous ceux qui ont composé cette sainte phalange, nous avons dû choisir d'abord les types les plus propres, suivant nous, à en donner une juste idée, et à la fin du volume, nous avons cité un grand nombre de noms qui pourraient fournir matière

à des récits non moins édifiants. D'autres sans doute auraient pu mieux faire, d'autres un jour feront sans doute mieux. Pour nous, nous n'avons eu qu'un but; et nous nous estimerons trop heureux si le succès de ce livre nous apprend que Dieu a daigné le bénir : l'honneur du clergé du diocèse demandait qu'un monument fût élevé à la mémoire des prêtres qui ont fait sa gloire dans ces derniers temps; nous avons voulu apporter du moins notre pierre à cet édifice qui aurait besoin du concours de tous et de talents moins insuffisants que les nôtres pour être digne de ceux à qui il doit être élevé.

CAPELLE,

Missionnaire Diocésain.

ANTOINE-JOSEPH FÉREZ,

CURÉ DE LA PAROISSE SAINTE-CROIX,
A CAMBRAI.

Quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem?

Ps. XCIII. 16.

Nous n'avons pu nous défendre d'un certain sentiment d'effroi en prenant la plume pour esquisser le portrait d'un homme dont le nom seul est un éloge que toutes les voix répètent encore à l'envi depuis 50 ans; d'un prêtre qui fut le modèle constant du clergé de Cambrai dans les jours les plus mauvais; d'un apôtre intrépide qui défendit la vérité en face de la mort et de l'enfer; d'un patriarche qui, comme Moïse, ne cessa jusqu'à son dernier soupir de tenir les mains élevées vers le ciel, pour le salut de tout un peuple; d'un saint vieillard que l'on voyait passant par nos rues, la tête découverte et la prière toujours sur les lèvres; d'un pasteur enfin qui emporta dans sa tombe l'amour de toute une cité chrétienne, et dont le souvenir vit impérissable dans les cœurs de tous ceux qui furent ses enfants.

C'est dans la richesse de cette tradition que nous trouvons de quoi diminuer notre appréhension à la vue de la tâche qui nous est imposée; c'est dans ces mémoires inédits, mais encore si vivaces, si constants,

si uniformes, qu'à défaut de monuments écrits nous allons puiser les documents qui nous sont nécessaires. Nous laisserons parler les faits, et c'est abrité derrière leur éloquence que notre faiblesse abordera avec moins de crainte un si beau sujet.

Ce fut au commencement de ce XVIII^e siècle, qui portait dans son sein tant de calamités pour l'Eglise, que parut cet homme à l'âme fortement trempée et tel que la Providence sait en préparer de loin, afin qu'ils deviennent, à l'approche des tempêtes, les conducteurs et les soutiens de leurs frères. Il naquit en 1724, à Cambrai, d'une famille plus recommandable par ses vertus que par les dons de la fortune. Fils d'un honnête employé de l'octroi, il eut un frère qui entra chez les Récollets, une sœur qui se fit religieuse Augustine à Saint-Julien, et deux autres qui demeurèrent avec lui et moururent avant la révolution.

Dès ses premières années, le jeune Antoine se distingua dans notre cité, alors si féconde en exemples édifiants, par les sentiments d'une piété si tendre, par une pénétration d'esprit si précoce, que Mgr de Saint-Albin voulut le voir et l'entendre. Heureux d'avoir à compter un protégé de plus, l'archevêque s'engagea aussitôt à subvenir à tous les frais de son éducation. C'est ainsi que les sommités ecclésiastiques, malgré les calomnies dont l'impiété se plaît à les poursuivre, ont aimé dans tous les temps à descendre jusqu'aux enfants du peuple, à les seconder dans leurs vocations et à leur faciliter les moyens d'entrer non-seulement

dans le sacerdoce , mais encore dans toute autre carrière honorable de la société. Quoique la renommée ne se charge pas ordinairement de publier à son de trompe ces sortes de bienfaits, Cambrai cependant pourrait en citer une multitude d'exemples.

Un sujet si distingué surpassa bientôt toutes les espérances de son auguste protecteur ; ses progrès dans les études furent si rapides et ses succès si brillants, qu'il fut jugé digne d'exercer le saint ministère dans la ville Métropolitaine au sortir de son ordination. Vicaire de Sainte-Croix pendant quelque temps, il est nommé en 1756, après la mort de M. Roseleur, curé de la citadelle qui formait la paroisse dite de Saint-Louis. Jusqu'ici nous n'avons pu recueillir que des dates, mais ce que nous allons dire laissera aisément deviner ce que le temps dérobe à notre pieuse curiosité. M. Bonaventure Deveaux meurt le 5 septembre 1760, et laisse vacante la cure de Sainte-Croix, que M. Férez est appelé à desservir en juin 1761. C'est sur ce nouveau théâtre que nous allons voir se développer, pendant 20 ans, le zèle toujours plus ardent qui dévore le pasteur selon le cœur de Dieu.

Parlons d'abord de sa charité envers le pauvre : mais qui pourrait compter les aumônes qu'il distribuait pendant le cours d'une année ? Chaque dimanche, après la grand'messe, tous les pauvres qui y avaient assisté recevaient du pain ou de l'argent ; c'était à chacun une pièce de 12 ou 24 sous, selon l'importance de ses besoins. Dans la visite des malades, si le bon curé

trouvait un lit en désordre, des haillons, une malpropreté qui n'accusait que trop la misère, bientôt l'appartement changeait de face par ses soins; ses propres vêtements, son linge même n'étaient point épargnés pour couvrir et réchauffer les membres souffrants de Jésus-Christ.

Aux distributions régulières, il en ajoutait de plus abondantes à l'approche des grandes solennités; et quand l'hiver commençait à sévir, sa sollicitude ne connaissait plus de repos. Alors, indépendamment des secours en pain et en argent, c'était du charbon, des literies, des habillements complets pour les pères, les mères et les enfants.

Toujours il voulait s'assurer par ses propres yeux de l'état de chaque malheureux, et les réduits les plus obscurs, les plus infects, les caves et les greniers, tout ce qui recélait quelque misère, était soigneusement visité. On le voyait aller de quartier en quartier, de maison en maison, distribuant partout les bienfaits, entrant quelquefois chez le commerçant le plus voisin pour emprunter quand sa bourse était vide, et ne rentrant au presbytère qu'après s'être bien convaincu qu'il n'avait laissé derrière lui aucune souffrance sans allègement.

Notre Vincent de Paul savait encore trouver des ressources en faveur des jeunes personnes que la détresse exposait aux dangers de la séduction, souvent même jusqu'à des dots pour les placer avantageusement; et des bourses enfin pour les étudiants sans fortune.

Ses pauvres de prédilection étaient les ouvriers chargés d'une nombreuse famille ; ils étaient toujours les premiers secourus. A certains jours du Carême, il avait coutume d'en inviter douze à dîner chez lui ; et sans prendre place au milieu d'eux, il leur servait de ses mains le meilleur poisson du marché, et se retirait ensuite devant une table à part pour y faire un véritable repas de trappiste.

On disait alors proverbialement : « la paroisse de Sainte-Croix est la plus pauvre, et cependant la plus riche en bonnes œuvres. » L'ingénieuse charité du pasteur avait su en rendre la source intarissable ; les expédients ne lui manquaient pas pour tenir toujours le budget des malheureux à la hauteur de leurs besoins. Il excellait en adresse dans ses fréquents appels à la bourse des chanoines et des bénéficiers ; *il en tenait les cordons*, c'était chose convenue entre eux. Le but de ses visites régulières était connu d'avance dans les abbayes de Saint-Aubert, de Saint-Sépulcre, de Cantimpré, de Prémy ; dans les couvents de Saint-Lazare, des Anglaises, etc. La cote personnelle de chaque membre était toujours prête, et le collecteur ne se faisait jamais attendre.

Que d'abondantes aumônes sortaient tous les ans de ces monastères contre lesquels on a tant crié ! L'enfant du peuple, égaré par les calomnies, se rua, un jour de délire, sur ces refuges de la charité, et quand il les eut pillés et saccagés, il s'aperçut bientôt qu'il avait fait tarir les mamelles qui le nourrissaient ; car la disette avec son affreux cortège ne tarda pas à

venir lui rappeler, trop tard, hélas! et comme par dérision, son aveuglement et sa folie. Mais reprenons.

M. Férez apprenait-il qu'un festin se donnait dans une famille riche, il s'y rendait sur la fin du repas (les mœurs d'alors le permettaient), et après avoir témoigné aux convives sa satisfaction de les voir se récréer, il abordait son plaidoyer ordinaire : « Mais, ajoutait-il, « l'hiver est bien rigoureux; les indigents » ont tant de privations, leurs besoins sont si pressants! une bonne action en leur faveur rendra » votre joie plus pure, etc.... » Puis il commençait sa ronde, et chacun s'empressait de déposer son offrande dans la bourse du bon père quêteur.

Loin de circonscrire sa charité dans les limites de sa paroisse, toujours il s'empressait de partager le produit de ses quêtes avec ses confrères qui tous ensemble ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme. On voyait régner la même harmonie dans les rapports et les affections du pasteur avec ses vicaires, ses véritables enfants, ses commensaux les plus habituels, et sans lesquels il n'acceptait presque jamais d'invitation. En les mettant à même de répandre des bienfaits autour d'eux, il savait tout le fruit que devait en retirer leur saint ministère. Quant à lui, son humilité le portait à rappeler sans cesse qu'il était sans patrimoine, et qu'il n'avait aucun mérite à distribuer des aumônes que les âmes charitables déposaient entre ses mains.

Sous les auspices d'un tel apôtre de la charité, combien de dames de la plus haute noblesse rivalisaient

de zèle pour venir au secours de l'indigence ! combien qui , non contentes de confectionner elles-mêmes les vêtements du pauvre , se faisaient encore un devoir d'aller le visiter , le secourir et le consoler dans la maladie !

Parmi toutes ces bienfaitrices, se signalait la sœur du saint évêque d'Amycles , de M. d'Aigneville de Millancourt , suffragant de la Métropole ; la vénérable M^{me} de Monaldy , qui professait une telle estime pour M. le curé de Sainte-Croix qu'elle fit placer son portrait en cire dans la riche galerie de ce genre qu'elle possédait. Accompagnée d'une servante chargée de linges et de médicaments , elle allait tous les jours , malgré son grand âge , jusque dans les caves et les chaumières les plus malsaines prodiguer ses soins aux pauvres malades , et s'agenouiller quelquefois à leurs pieds pour nettoyer leurs plaies de ses propres mains. Plus tard , la bonne marquise , surprise par *nos amis du peuple* en flagrant délit auprès de la couche des moribonds , *payera la peine due à ses crimes !* C'est l'expression du féroce Lebon parlant , en 1794 , de M^{me} de Monaldy dans une de ses lettres que nous conservons. La chrétienne nonagénaire entendra sans la moindre émotion ses bourreaux décider de son sort : *Ils nous condamnent à mort* , dit-elle à l'une de ses co-accusées , *mais ne nous faut-il pas tous mourir ?* A ce mot sublime , le tribunal de sang frémit ; sa sentence n'a servi qu'à faire naître un sourire céleste sur les lèvres de sa victime ; les loups , vaincus par la douceur de l'agneau , se hâtent de l'envoyer au supplice.

Elle demandera comme une faveur d'être exécutée la dernière; et debout sur l'échafaud, avec l'intrépidité et les paroles de la mère des Machabées, elle soutiendra jusque sous le tranchant fatal le courage de son intendant, Antoine Gille, d'Arras, de M. Viennet et de M^{me} Dechy, de Cambrai. Car c'est par ces quatre assassinats que doit commencer, le samedi 10 mai 1794, ce drame sanglant qui va se dérouler sans interruption dans notre ville, en ajoutant les horreurs aux horreurs qui se commettent de jour en jour, et pour ainsi dire d'heure en heure, jusqu'aux événements du 9 thermidor (27 juillet 1794), chute de Robespierre et de ses complices.

Mais revenons à celui dont les leçons et les exemples, après avoir inspiré de si beaux dévouements, savaient encore si bien préparer les cœurs pour les jours d'épreuves et de calamités.

Son zèle pour l'instruction du peuple égalait sa charité. Il était obligé de louer son église pour réunir ses paroissiens, qui étaient ceux de Saint-Eloi, dont la chapelle, par trop étroite, ne pouvait les contenir; le chapitre habitué à commencer primes à l'heure fixe surprenait souvent en chaire M. Férez qui concluait à la hâte et allait terminer la messe paroissiale à voix basse.

Sans avoir la réputation d'un grand théologien, il était cependant signalé comme un prédicateur distingué. Il avait le talent de captiver constamment son auditoire par l'à-propos et le charme, la lucidité et l'énergie de ses discours. La liberté évangélique ne

se trouvait point enchaînée sur ses lèvres, et rien ne l'arrêtait pour dire la vérité toute entière sans aucune acception de personne. On l'écoutait toujours avec un nouvel intérêt. D'une taille élevée et imposante, servi par une voix pleine et sonore, il avait dans son allure et son éloquence quelque chose du tribun avec la piété et la conviction de l'apôtre. La vivacité de son regard et la gravité de sa figure se trouvaient heureusement tempérées par les traits d'une douceur et d'une bonté patriarcales qui prévenaient en sa faveur.

On parle encore tous les jours de ses catéchismes qui attiraient une foule de grandes personnes. Il n'y paraissait jamais sans avoir les mains pleines de récompenses afin d'exciter et d'entretenir l'émulation. Quand un enfant du peuple l'emportait par la science, la place d'honneur lui revenait de droit, et les éloges qu'il recevait étaient encore relevés par le blâme public que s'attirait un concurrent qui, d'une condition supérieure, s'était montré plus paresseux avec plus de temps et quelquefois plus de moyens pour apprendre. On connaissait l'inflexibilité et la rigoureuse justice de M. le curé sur ce point, et personne ne songeait à s'en plaindre.

L'intérêt toujours croissant qu'il savait donner à ses leçons, tenait sans cesse en haleine son jeune auditoire malgré la pétulance si naturelle à cet âge; et toutes les saintes inventions du zèle étaient employées pour se mettre à la portée de ces intelligences naissantes. Aussi, au sortir des mains d'un tel maître, les

élèves conservaient-ils pour toujours les vérités de la foi profondément gravées dans leur mémoire. Résultat inappréciable qui, après 60 ans, se constate encore fréquemment parmi nous. En effet, quand nous entendons un vieillard, que nous interrogeons sur sa croyance, nous répondre avec une sorte de fierté : *J'ai fait ma première communion sous M. le curé de Sainte-Croix* : cela nous suffit ; inutile de continuer nos interrogations ; nous n'avons jamais trouvé d'exception à cette règle.

Les brebis, environnées de tant de sollicitude, connaissent leur pasteur et l'aimaient comme un père ; aucune d'elles n'aurait voulu manquer à l'appel lorsqu'il faisait sa tournée pour recueillir de famille en famille les billets de Pâques. Le pasteur, de son côté, appelait toutes ses brebis par leur nom ; il les portait toutes dans son cœur ; son affection allait même jusqu'à un excès de sensibilité qui l'empêchait souvent de présider lui-même aux funérailles de ses paroissiens.

La foi du saint prêtre, soutenue par l'exercice d'un zèle infatigable, alimentée par les œuvres d'une charité qui veillait avec une égale inquiétude pour soulager toutes les misères de l'âme et du corps, une telle foi devait être inébranlable comme un rocher. L'épreuve où elle sera bientôt soumise nous le démontrera.

Le bruit sourd d'impiété, précurseur d'une horrible tempête, selon la prévision de Bossuet, grandissait et commençait à porter partout l'épouvante ; tous les esprits inquiets étaient dans l'attente de quelque grande catastrophe. M. Férez, doué d'une pénétration

d'esprit peu commune, mesure d'un coup-d'œil toute l'imminence du danger et en devine de bonne heure toutes les horribles conséquences. Dès lors, plus de repos pour le bon pasteur : c'est le moment de donner son âme pour ses brebis. Afin de les prémunir contre la séduction et l'erreur, il se multiplie, pour ainsi dire; il redouble ses instructions, il presse, il exhorte, il conjure; la persécution qui approche ne sert qu'à ranimer toute l'énergie, tout le feu de la jeunesse dans l'âme du sexagénaire; le sort de Jérusalem qui tue les prophètes est sans cesse présent à ses yeux. « Les autels vont être renversés, s'écrie-t-il, les » oints du Seigneur seront mis à mort ou poursuivis » jusque dans l'exil.... Il y aura des scandales.... De » grands scandales.... Des prêtres prévaricateurs.... » Le sang coulera sur le seuil de vos maisons.... Mais » soyez fermes dans la foi. Ces jours passeront, les » autels se relèveront, vos prêtres reparaitront.... » Oui, nous reviendrons.... » Ce sont ses propres paroles que nous ont rapportées bien des témoins qui vivent encore. Sa perspicacité ne lui avait que trop bien dévoilé l'avenir, et le peuple commençait à le regarder comme un homme inspiré d'en haut; les habitants des campagnes accouraient en demandant avec empressement où il fallait aller pour entendre le prophète.

Convaincu que l'hésitation pour savoir quel parti prendre dans les temps extraordinaires expose souvent la foi des chrétiens à de grands périls, il s'étudia avec soin à leur tracer un plan de conduite pendant les jours mauvais qui allaient commencer.

La voix du pasteur semblait grandir avec l'orage qui s'avançait toujours plus menaçant; son zèle ne connaissait plus de bornes, dans l'espoir, non de conjurer la tempête, mais de ranimer les courages et de faire éviter le naufrage. L'église de Sainte-Croix était devenue trop étroite pour contenir la foule; on arrivait bien avant l'heure pour pouvoir se procurer des chaises qui se payèrent jusqu'à 60 centimes.

Parmi les auditeurs les plus assidus on remarquait plusieurs militaires du régiment de Courtes, alors en garnison à Cambrai. C'était surtout des officiers issus de familles distinguées et animés des meilleurs sentiments. Les sermons de M. Férez leur plaisaient beaucoup; ils y restaient des heures entières; le courage et la franchise du défenseur de la foi à l'approche du danger, étaient compris de ces braves. L'orateur de son côté connaissait le chemin de leurs cœurs; après les éloges venaient les conseils: « Aux armes, » leur criait-il, aux armes, guerriers intrépides dans » les combats!..... Mais, ministre de paix, ce sont » les armes de la prière que je vous recommande à » vous aussi dans ces circonstances fâcheuses.... La » piété s'allie très bien avec la bravoure, etc. » Ce qui les électrisait surtout, c'était de l'entendre dire quelquefois avec une sainte liberté et l'accent de la plus profonde conviction: « On me fait un crime » d'aimer mon roi! Mais sans roi et sans religion que » deviendra la France? Vous la verrez en proie aux » fureurs de la plus affreuse anarchie, ses entrailles » déchirées par ses propres enfants, et plongée bientôt

» dans les ténèbres de la plus horrible barbarie. Et
» je n'aimerais pas mon Dieu? je n'aimerais pas mon
» roi? Oui, je les aime, et, s'il le faut, je mourrai
» pour leur cause. »

Ce langage, sans doute, n'était point du goût de certaines personnes déjà dominées par la crainte et qui, avec de bons sentiments, mais sans énergie de caractère, étaient sur le point de fléchir le genou devant Baal. Les autorités civiles, de leur côté, ne pensaient pas mal; mais frappées de vertiges et d'une pusillanimité trop évidente, elles ne voyaient point sans inquiétude ce qui se passait à Sainte-Croix. Le dévouement des militaires pour le curé fit hésiter quelque temps sur les mesures à prendre à son égard; la terreur alors n'était point encore organisée, elle n'avait point encore pris, s'il est permis de parler ainsi, les formes régulières d'un règne.

Cependant les horreurs commises à Paris indiquaient la marche à suivre et commençaient à donner l'impulsion aux provinces. Dès le 27 octobre 1790, déjà deux cents patriotes avaient été envoyés dans les départements pour engager le peuple à se défaire de leurs curés, et une liste de nobles et de prêtres à égorger avait été trouvée entre les mains de l'un de ces émissaires. Ici plusieurs défenses sont intimées coup sur coup à M. le curé de Sainte-Croix. Au moment où il monte en chaire, il reçoit l'ordre de ne plus prêcher; il le communique à son auditoire en ajoutant: « Je ne prêche pas, j'explique l'Évangile: » l'Évangile où nous trouvons toute vérité et que le

» Souverain Maître veut que nous annonçons jusque
» sur les toits. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux
» hommes. » Et toutes les prohibitions qui lui arri-
vent, comme celle de faire cesser le son des cloches, de
brûler de l'encens, etc., sont lues par lui en public avec
des commentaires propres à en faciliter l'intelligence
et à en faire comprendre l'esprit. Mais la lenteur et les
formalités du corps municipal impatientent quelques
révolutionnaires plus avancés et plus ardents. Ils
expédient en secret des émissaires qui se mêlent parmi
les fidèles, et pour les effrayer, des coups de pistolets
sont tirés dans l'église.

A cette nouvelle, les officiers indignés viennent
offrir à M. Férez un piquet de 24 hommes pour le
protéger pendant tout le temps de ses offices. Le bon
curé, attendri jusqu'aux larmes, les remercie et leur
fait observer qu'il ne peut accepter; qu'une telle
mesure lui fait craindre des conséquences malheu-
reuses; qu'il ne faut point s'exposer à faire couler le
sang jusque dans le sanctuaire; que, du reste, il
est prêt à tout; et il les engage à partager sa tran-
quillité. Pour la première fois peut-être, il ne sera
point obéi par trois jeunes frères dont le dévouement
et l'affection, envers lui, sont connus de toute la
ville. Ce sont les nommés Franz, Jean-Baptiste et
Louis, tous trois musiciens dans ce même régiment
de Courtes, et fils de Félice, vieux soldat originaire
de la Suisse. Leur cœur vient de leur assigner un
poste, ils y seront fidèles. Ils sont là toutes les fois
que le curé se dispose à prêcher. Afin de ne point

alarmer sa tendresse et d'éviter une nouvelle défense, ils se glissent furtivement derrière la chaire et viennent s'y poster en sentinelles dès qu'il a commencé son discours. Debout et la main sur la garde de leur épée, leurs yeux se promènent sans cesse d'une extrémité de l'Eglise à l'autre, pour y voler au premier mouvement d'agitation.

Le 27 décembre 1790, Louis XVI s'était cru forcé de sanctionner le décret qui ordonnait le serment à la constitution civile du clergé et qui avait été rendu trois mois auparavant, malgré les réclamations de l'abbé Maury, sur la motion d'un calviniste et sous la présidence d'un juif.

On était à la veille de l'exiger à Cambrai. Dès les premiers jours de janvier 1791, les curés de la ville se réunissent la nuit dans l'Eglise de Saint-Sépulcre; le Saint-Sacrement est exposé, et après avoir imploré les lumières de l'Esprit-Saint, il est décidé que le serment sera refusé. M. Férez rédige, à ce sujet, une profession de foi qui fut imprimée et revêtue des signatures de 29 prêtres, tous curés ou vicaires des différentes paroisses. Ce monument, digne des apôtres de la primitive Eglise, doit être lu dans son entier. Heureux d'en avoir rencontré un exemplaire, nous le reproduirons à la fin de cette biographie. On y remarquera avec quelle lucidité l'auteur rappelle les principes constitutifs, les bases immuables sans lesquelles il n'y a point d'Eglise possible; avec quelle conviction il s'appuie sur les antiques fondements de la foi, pour dire quelle sera toujours la doctrine

qu'ils enseigneront aux fidèles ; avec quelle adresse , quelle fermeté et en même temps quelle prudence il soulève le voile , assez transparent du reste , sous lequel l'hérésie cherche à se déguiser ; avec quel talent il fait entrevoir , sans le dire , le poison qu'une impiété astucieuse a enveloppé dans les termes généraux qui composent la formule du serment. On sera surtout frappé de la conclusion de cet écrit par la manière claire et précise avec laquelle il condamne dès lors une doctrine que l'on cherche à ressusciter de nos jours et qui vient de faire quelque bruit parmi nous. En effet , après avoir démontré ce qu'il faut entendre par l'autorité sans laquelle il n'y a plus ni ordre ni sûreté , il dit en propres termes que nos évêques unis au Pape seront toujours regardés comme supérieurs à nous de droit divin dans la hiérarchie et *indépendants de nous dans le gouvernement de leurs diocèses.*

Le parti d'un tel homme était pris depuis longtemps ; la force brutale pouvait seule lui faire abandonner un poste où Dieu l'avait placé : il le disputera pied à pied à l'ennemi qu'il attendra face à face , non-seulement sans faiblir , mais encore avec un courage qui s'accroît à la vue des obstacles qu'il rencontre. Sa conduite à l'arrivée de l'évêque constitutionnel , son sang-froid au milieu d'une émeute organisée contre lui , prouveront notre assertion. Mais afin de faire mieux ressortir l'héroïsme de cette grande âme , il sera bon d'entrer dans le détail des circonstances qui l'enflammèrent.

Primat, prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Jacques, à Douai, venait de faillir, comme il l'avait prévu lui-même, en répondant quelque temps auparavant à une personne qui lui manifestait ses craintes pour l'avenir : *Je suis peut-être à la veille d'une chute terrible.* Cet homme, d'un extérieur avantageux, avec des manières polies et affables, d'un esprit brillant mais quelque peu entaché de jansénisme, avait fixé l'attention des meneurs qui, après s'être assurés de ses dispositions, le désignèrent aux districts du département comme celui qu'il fallait choisir pour évêque. Les électeurs, comme autant de souverains pontifes, se rendirent à Douai, et jetèrent dans l'urne le nom indiqué sans trop se douter du rôle qu'on leur faisait jouer ; c'est ce que plusieurs d'entre eux ont avoué depuis. Après le sacrilège d'une consécration qu'il alla chercher à Paris, Primat arriva à Cambrai vers minuit, la veille du dimanche des Rameaux, qui tombait cette année (1791) le 17 avril. Les autorités, prévenues à temps, étaient sur pieds ; elles allèrent à la rencontre du schismatique, et après lui avoir offert le vin d'honneur, le cortège nocturne se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville ; le président du district et un arpenteur remplissaient les fonctions d'archidiaques.

Le lendemain, dès l'aube du jour, toutes les cloches de la Métropole sont mises en branle et annoncent à grandes volées l'installation du nouvel évêque. L'orgueilleux intrus, en révolte ouverte contre l'Eglise, monte résolument dans la même chaire où Fénelon lui avait laissé un si bel exemple d'humilité

et de soumission au Saint-Siège. Il y prononce un discours artistement composé dans le sens constitutionnel ; il est applaudi avec une espèce de frénésie par un ramas de gens sans aveu , le digne et l'unique auditoire que l'on a pu réunir pour honorer de sa présence une telle parodie des solennités de la religion ; car l'immense majorité de nos concitoyens , loin d'y prendre part , gémit dans le secret à la pensée de tant de profanations.

La cérémonie terminée , et avant de congédier l'assemblée , on songe à lui donner la bénédiction ; mais les prêtres fidèles ont eu soin de consommer toutes les hosties consacrées. Alors le nommé de Croisilles , prêtre du diocèse de Bayeux , ancien chanoine de Saint-Géry , devenu fonctionnaire public et de plus vicaire épiscopal de Primat , propose d'aller chercher le Saint-Sacrement à l'église de Saint-Aubert , où l'on se rend processionnellement , à cet effet , avec des flambeaux et une escorte de la garde nationale.

Mais pendant tout ce scandale , que ce passe-t-il à Sainte-Croix , située à quelques pas de la Métropole , et d'où l'on entend retentir les échos de ces saturnales de l'impiété triomphante ? Le pasteur vigilant a tout prévu ; déjà il se trouve au milieu de son troupeau fidèle. Semblable au guerrier indomptable qui , debout sur la brèche et les armes à la main , se défend encore lors même que les assaillants ont franchi les remparts et pénètrent de tous côtés dans la place , le soldat de Jésus-Christ , le défenseur intrépide de la vérité

va lutter, pour ainsi dire, corps à corps avec l'erreur au moment même où elle plante le drapeau de l'hérésie dans cette vieille et vénérable basilique du Christianisme. Les cris de victoire qui arrivent jusqu'à l'orateur, loin de couvrir sa parole, ne servent qu'à lui donner plus de feu et plus d'éclat. Il s'est élancé dans la chaire en s'emparant avec un admirable à-propos du x^me chapitre de l'Evangile selon saint Jean, où l'on trouve la distinction du véritable et du faux pasteur. Jamais peut-être ce passage ne reçut un commentaire plus sublime et une application plus juste que dans cette circonstance *Lupus rapit et dispergit oves*, tel est le texte du prédicateur, dont le début est resté gravé dans la mémoire de tous ses auditeurs : « C'est pendant cette nuit, leur dit-il, oui » pendant cette nuit même que le loup est entré dans » la bergerie : c'est à la faveur des ténèbres qu'il s'est » glissé parmi le troupeau pour y exercer ses ravages ; » déjà il est à l'œuvre, et ces hurlements qui viennent » frapper vos oreilles vous annoncent assez ce qui » se passe..... C'est à cette heure que commence le » scandale contre lequel j'ai cherché d'avance à vous » prémunir..... C'est maintenant que l'abomination » de la désolation est assise dans le lieu saint, etc. » Il continue sur ce ton et termine cette allocution plus chaleureuse encore que toutes les autres, en résumant les motifs les plus propres à préserver ses ouailles de la contagion.

Ses gardiens dévoués avaient cru devoir redoubler de précaution pour ce jour-là ; ils s'étaient assurés

des moyens à prendre pour se procurer deux pièces de canon en cas d'attaque ; mais ce fut inutilement. Les méchants étaient à l'apogée de leur exaltation ; ce n'était pas le moment de penser à autre chose , et rien ne devait les distraire au milieu d'une si belle fête. Après avoir reconduit avec pompe le pontife de leur façon , à l'archevêché , ils furent entièrement occupés du festin à lui offrir et des préparatifs d'un feu d'artifice en son honneur et auquel ils le firent assister le même soir. Du reste , un coup porté à l'improviste devait rencontrer moins d'obstacle ; la partie fut remise ; et on attendit pour user de représailles une circonstance plus opportune : elle ne tarda pas à se présenter.

Quinze jours après , on célèbre à Sainte-Croix une cérémonie toujours si touchante , celle des premières communions. C'est le moment que le prince des ténèbres a choisi pour essayer de frapper le pasteur et de disperser les brebis. Une émeute ourdie dans l'ombre sort tout-à-coup des carrefours : des femmes perdues , des bandits soudoyés composent cette espèce de meute en fureur que l'on déchaîne contre M. Férez. Un boucher de la rue des Carmes , qui a promis d'*avoir sa chair en pâté* , le nommé Fénaux , ayant les bras retroussés , conduit cette bande qu'il anime par les propos les plus atroces et les gestes les plus horribles. Ils arrivent à l'endroit vulgairement appelé *l'atre* (atrium) de Sainte-Croix (c'est le cimetière sur lequel se voit aujourd'hui une plantation d'arbres en face de Saint-Julien) ; les vociférations viennent retentir

jusqu'au pied du Sanctuaire et interrompre les cantiques d'actions de grâces. La pieuse assemblée est frappée d'épouvante. Cependant, les femmes ont mesuré d'un coup-d'œil toute l'imminence d'un tel danger, et conservent une présence d'esprit rare qui va leur dicter une résolution digne de tout éloge : elles conjurent leurs maris de se retirer par la porte principale donnant sur la rue de Vaucelette, et déclarent que seules elles sauront bien défendre leur curé. Celui-ci, que rien ne saurait ébranler, recommande à ses paroissiens de rester sans crainte à leurs places et de persévérer dans la prière, tandis qu'il ira seul au-devant du péril qui le menace. On le supplie d'abandonner un tel projet ; ses enfants eux-mêmes, ses chers enfants qu'il vient de nourrir pour la première fois du pain des forts, ce n'est point pour leur propre vie, mais pour celle de leur pasteur bien aimé qu'ils tremblent ; ils le conjurent de ne point sortir, et, fondant en larmes, ils se précipitent à ses genoux, saisissent ses vêtements, et leurs mains innocentes font tous leurs efforts pour arrêter ses pas. Cette lutte inattendue et les sanglots de ces anges déchirent le cœur du tendre père ; mais, nouveau Thomas de Cantorbery, il ne veut pas qu'aucun des siens soit exposé à périr pour lui, et déjà il s'est arraché à leur tendresse. Le voilà seul en face de ses ennemis dont les cris de rage redoublent à son aspect. Il s'arrête et les écoute avec le calme et la sérénité du juste sur le front ; ses yeux qui respirent la douceur et la majesté, promènent leurs regards paisibles sur

les flots mugissants de cette foule en courroux. Ce contraste commence par étonner les plus furibonds eux-mêmes qui l'environnent de plus près. A la vue de ce vénérable vieillard tranquille et immuable comme un rocher assailli par les tempêtes, les huées se ralentissent graduellement, toutes les voix se sentent enchaînées comme par enchantement, et toutes les mains tombent en se cachant pour abandonner les projectiles dont elles étaient armées. Que l'empire de la vertu est grand ! Il va dominer cette populace en délire. D'un signe de la main M. Férez apaise les derniers murmures, et de sa voix puissante il commence par demander ce qu'on lui veut ; il offre hardiment sa tête à qui est disposé à se faire son bourreau. On ne lui répond que par le plus morne silence. Il profite de ce moment favorable pour démontrer les funestes conséquences de l'aveuglement où l'on se laisse entraîner ; et la multitude, tout-à-l'heure encore si tumultueuse et si acharnée, s'étonne elle-même de se voir transformée en auditoire recueilli. Alors le pasteur s'avance pour se diriger vers sa demeure, les rangs s'ouvrent devant lui, ses fidèles paroissiens l'entourent de toute part et le reconduisent en triomphe, tandis que la troupe séditieuse quitte le cimetière et se disperse dans toutes les directions avec autant de tranquillité que si elle revenait d'un convoi funèbre.

Lorsque tout le monde s'est retiré, une jeune personne postée sur le seuil du presbytère est accostée par un conseiller municipal qui, du reste, pense

assez bien : — « Que fais-tu là , citoyenne , lui dit-il ? — » Je veille , » lui répond avec fermeté l'enfant de quatorze ans , « je veille pour défendre mon curé. » Après lui avoir fait observer que rien n'est à craindre , il envoie cependant ensuite deux sentinelles pour la relever au poste que son dévouement vient de lui assigner.

Cette scène se passait le 1^{er} mai 1791. Les événements les plus sinistres se succédaient avec une effrayante rapidité sur tous les points de la France à la fois. Les prêtres insermentés étaient obligés de se cacher , et dès le 8 , les scellés avaient été apposés sur presque toutes les églises de la ville. Les chefs du complot , furieux d'avoir vu la proie qu'ils convoitaient avant tout , leur échapper , cherchaient alors le curé de Sainte-Croix à fronts découverts , et manifestaient hautement leur projet de le massacrer.

L'envoyé du Seigneur , forcé de se souvenir de la parole de l'Évangile , *si l'on vous persécute dans une ville fuyez dans une autre* , consent enfin à une séparation que lui conseillent ses amis même les plus dévoués , et dont la nécessité , du reste , lui est assez démontrée par l'évidence des faits. Le départ fatal est donc fixé pour le 22 du même mois.

La veille au soir , accompagné de ses deux vicaires MM. Bury et Senéz , cet ami constant des pauvres alla furtivement leur faire ses adieux , et verser dans leur sein tout ce que sa charité avait pu recueillir encore en leur faveur. Oh ! que cette intime et dernière entrevue du père et des enfants fut déchirante ! Plu-

sieurs d'entre eux refusaient cette fois d'accepter l'offrande de leur bienfaiteur et le suppliaient de songer aux nécessités de l'exil. « Vous avez donc » oublié mes instructions, leur disait-il ? Ne vous » ai-je pas toujours enseigné que la Providence est » partout ? Acceptez ce dernier souvenir de votre curé » et priez pour lui. » Une pauvre veuve lui protesta qu'elle se priverait plutôt de pain que de se désaisir jamais de la pièce de monnaie qu'elle recevait, ajoutant qu'elle espérait bien la lui représenter un jour ; sa prévision et sa promesse eurent leur accomplissement dix ans plus tard. M. Férez, habillé en gentilhomme, prit d'abord la route de Beauval, où il s'arrêta quelque temps dans le château de M. Liévro, échevin de la ville. Il ne pouvait se faire à l'idée d'abandonner sa paroisse, il s'en éloignait le moins possible. Loïn d'être en sûreté dans cette première retraite, il dut chercher un refuge à Chapelle-à-Wastines, situé dans le Brabant, qui faisait alors partie de notre diocèse. Caché chez une veuve de condition ordinaire, il y reçut pendant long-temps des secours que lui portait d'ici sa vieille servante. La guerre l'aura forcé sans doute de quitter un lieu où, du moins, il avait encore de fréquentes nouvelles de ses chers paroissiens. Mais, malgré nos recherches, nous sommes ici condamné au silence ; les documents nous manquent pour suivre notre curé de Sainte-Croix dans toutes les péripéties et les épreuves d'une émigration. Du reste, cette lacune, quelque regrettable qu'elle soit, paraîtra moins dans une histoire où tant

de faits édifiants surabondent, que nous avons dû en supprimer plusieurs, nonobstant l'étendue du cadre que nous nous sommes tracé.

On s'aperçut bientôt du vide immense qu'avait laissé dans notre ville le départ d'un tel ministre de Dieu. Mais son ombre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, parlait encore et ne cessait d'opérer des merveilles. La plupart de ses paroissiens, formés par un maître aussi habile, se signalèrent par leur fermeté au milieu d'une horrible persécution qui livra notre malheureuse cité à tous les scandales de l'impiété et répandit sur l'échafaud le sang de tant de victimes innocentes.

Les principes de la doctrine sacrée s'étaient si profondément enracinés dans l'esprit de ces fervents chrétiens, que rien ne fut capable de les faire chanceler dans la foi. Leur pasteur leur avait dépeint avec des couleurs si sombres et en même temps si vraies la dégradation où devaient descendre les intrus, qu'on ne pouvait ni les voir ni les rencontrer sans frémir. Pour donner une idée de cette aversion, qu'il nous soit permis de rapporter l'anecdote suivante : Une de ses paroissiennes, que nous pourrions citer, est conduite un jour par son frère dans la Métropole, alors souillée par le schisme. A peine a-t-elle mis le pied sur le seuil, que toutes les instructions qu'elle a entendues se représentent à son imagination ; elle avance quelques pas : aussitôt un tremblement universel la saisit, ses genoux s'entrechoquent et vont lui manquer, sa vue se trouble ; elle croit voir le pavé du

Temple se soulever, les colonnes s'agiter sur leurs bases, les voûtes prêtes à l'écraser..... Sur le point de tomber en défaillance, elle n'a que le temps de s'écrier dans son effroi : Sortons d'ici ! Sortons d'ici !

Lorsque les arrêts de mort parurent suspendus et avant même le rétablissement de l'ordre, M. le curé de Sainte-Croix se hâta de rentrer un des premiers à Cambrai. Mais ce ne fut plus, hélas ! que pour pleurer avec Jérémie et Ezéchiel, à la vue des pierres du Sanctuaire dispersées sur nos places publiques, de l'affreuse solitude qui avait remplacé nos saintes solennités, et des calamités qu'un culte impie avait attirées sur le peuple ; ce ne fut plus que pour achever, au milieu de ses enfants, son long sacrifice dans les souffrances d'une bien lente agonie qui avait commencé avec les malheurs de la religion.

Tous les jours il assistait dans sa chambre à la sainte Messe qu'y célébrait en cachette un prêtre originaire de sa paroisse, M. Jean-Baptiste Delcroix, qui mourut doyen de Solesmes en 1836. Du fond de cette retraite, les regards attristés du pasteur infirme se tournaient souvent vers l'emplacement où fut Sainte-Croix.

Son église était tombée la première sous le marteau révolutionnaire ; un cordonnier s'en était rendu adjudicataire ; mais incapable de payer son acquisition sacrilège, il fut contraint de laisser les matériaux sur place, et mourut misérablement l'année suivante. Saint-Martin, Saint-Georges, Saint-Nicolas, Saint-Vaast, Saint-Géry, la Métropole, et tant d'autres monuments religieux avaient tour-à-tour subi le

même sort. Que de décombres amoncelés dans un moment de vertige ! Que de sujets de lamentation pour le cœur d'un prêtre que dévore le zèle de la Maison du Seigneur !

Au sein de l'affliction et en proie à la douleur, notre bon curé cependant comptait encore quelques intervalles de bonheur : c'était de recevoir la visite de ses paroissiens fidèles et de leur prodiguer les marques de sa tendresse en les revoyant tels qu'ils les avait laissés ; c'était de trouver encore, dans son ingénieuse charité, les moyens de faire l'aumône de l'aumône même qu'il était obligé de recevoir pour subsister dans l'état complet de dénuement où il était réduit. Une mère de famille venait-elle avec joie lui présenter ses enfants et le prier de les bénir : aussitôt il se mettait à les interroger sur le catéchisme, afin de s'assurer, disait-il, si l'on avait soin de les élever comme on avait été élevé soi-même, puis, après quelques questions sur la position des parents, sous prétexte de vouloir préparer lui-même les récompenses méritées par les enfants, il composait ses cornets de dragées en y glissant inaperçues quelques pièces d'argent.

Enfin, le 22 mai 1802, le même jour où onze ans auparavant il avait dû prendre le chemin de l'exil, il entra dans celui de l'éternité, à l'âge de 78 ans. Ainsi s'endormit dans le Seigneur ce saint vieillard, après avoir travaillé avec une ardeur toujours nouvelle à l'œuvre de Dieu, l'espace d'un demi-siècle ; après avoir recueilli, dans les épreuves et les combats, tous

les mérites d'un confesseur de la foi et presque la gloire d'un martyr.

Disons un mot de son enterrement pour donner une idée de ce qui se passait alors à Cambrai. Son corps, accompagné de deux agents de police, signataires de son acte de décès, fut inhumé sans pompe au cimetière de la porte Notre-Dame. Son service cependant fut chanté dans la chapelle de Saint-Jean, qui sert aujourd'hui de Bibliothèque Communale; car depuis quelque temps certains prêtres missionnaires étaient parvenus à obtenir des autorités civiles la permission d'y célébrer les saints mystères, mais sans pouvoir encore paraître à l'extérieur. En l'absence de M. Desruennes, préfet de mission, l'abbé Lambiez fit les obsèques, assisté de Dom Constant (M. Rousseau) et de Père Laurent. Après les absoutes, le célébrant bénit une poignée de terre qu'il répandit ensuite dans le cercueil dont le couvercle n'était refermé, à cet effet, que par quelques chevilles.

4 Février 1846.

THÉNARD,

Chanoine-Honoraire, Aumônier.

NOTES

DE L'AUTEUR DE LA BIOGRAPHIE.

I.

Citons d'abord textuellement la pièce historique, si importante, dont nous parlons à la page 15 :

PROFESSION DE FOI DES CURÉS DE LA VILLE DE CAMBRAI, AU Sujet du Serment Civique qu'on doit demander d'eux.

A la veille de dire *oui* ou *non*, au sujet d'un Serment qu'on se dispose à demander de nous et qui inquiète notre conscience, que nous serions au désespoir de blesser, et avec laquelle nous ne pouvons composer, Nous, Curés de la ville de Cambrai, soussignés, croyons qu'il est de notre devoir, pour la décharge de nos âmes et pour l'instruction des peuples confiés à nos soins, de développer ici nos sentimens sur chaque partie du serment qui doit être conçu en ces termes :

« Je jure de veiller avec soin, sur les Fidèles de la Paroisse qui m'est confiée; d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir, de tout mon pouvoir, la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi. »

Or, dans ce serment nous distinguons cinq objets différens, sur lesquels nous devons jurer : le soin de nos Paroisses, la Nation, la Loi, le Roi et la Constitution ; et c'est sur ces cinq objets que nous allons nous expliquer et faire notre profession de foi.

On exige que les Curés fassent le *Serment solennel*, de veiller avec soin sur les *Fidèles des Paroisses qui leur sont confiées*.

En cela, il n'y a rien de difficile ni d'embarrassant; nous n'y voyons qu'une obligation essentiellement, inviolablement attachée à notre état, une obligation à nous imposée par les autorités les plus respectables, celles de Dieu et de l'Église, et qui résulte de la nature de notre état même.

Les Curés, en qualité de pasteurs, sont chargés de paître leurs ouailles, de les conduire dans des pâturages salutaires, de les éloigner de ceux qui sont dangereux, empoisonnés et si souvent funestes.

En bons pasteurs, ils doivent être disposés à sacrifier leur propre vie, la vie de leurs corps, pour sauver la vie aux âmes qui sont commises à leurs soins et pour les conduire à une vie bien meilleure que celle-ci, la vie de l'éternité: *ut vitam habeant et abundantius habeant*.

D'après quoi, nous jurons volontiers, qu'avec le secours de la grace de Dieu, avec qui nous pouvons tout, nous veillerons, quoi qu'il puisse nous en coûter, avec soin sur les *Fidèles*, que J.-C., par la voie de l'Église, a confiés à notre sollicitude.

Nous jurons de leur rappeler souvent les principes antiques, toujours respectables, toujours inviolables, tels que celui de la Loi naturelle que le Créateur a gravé lui-même dans le cœur de l'homme et que la malheureuse philosophie de nos jours, le funeste égoïsme s'efforcent d'y effacer, ce principe si généralement connu et tout à l'heure si généralement méprisé: *ne faites pas à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit*.

Tant que nous pourrons, nous leur inspirerons l'horreur dont une âme honnête ne peut manquer, celle de tout ce qui peut blesser la liberté, la propriété, la sureté, la tranquillité de leurs frères.

Nous jurons d'employer tous nos efforts, pour faire de nos Paroissiens de bons Citoyens et de bons Chrétiens.

Nous ne cesserons de leur dire, après notre divin Maître: *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu*; honorez le Roi, *Regem honorificate*; mais aussi craignez Dieu, *Deum timete*; payez le tribut, ne fraudez point dans le

payement de l'impôt : *cui tributum, tributum; cui vectigal, vectigal.*

Dans l'ordre des choses temporelles, les Puissances séculières méritent vos hommages, mes frères, leur dirons-nous, elles méritent votre respect. C'est moi, dit Dieu, qui met le sceptre dans la main des Rois et qui affermis leur trône; et quand il se fait des lois justes, c'est à moi, c'est à mes lumières que les Législateurs et les Peuples les doivent : *Per me Reges regnant et Legum conditores justa decernunt.*

D'après cela, continuerons-nous, il est évident, mes frères, que tout Citoyen, de quelque condition qu'il soit, le Prêtre, comme le Laïc, les Pontifes eux-mêmes, comme les simples fidèles, doivent soumission et obéissance aux Loix, aux Législateurs, au Roi, tant que ceux-ci, pourtant, se renferment dans le cercle des choses temporelles, commises à leurs soins.

Car nous ne pouvons, en conscience, le dissimuler ici : il est sur la terre une Puissance spirituelle, chargée de diriger nos pas vers le Ciel, de faire les Loix qu'elle juge les plus propres à nous y conduire, et dont les Souverains doivent être les protecteurs et les appuis, de conserver le dépôt précieux de la foi, de maintenir ou de rétablir les bonnes mœurs parmi ceux qui lui sont soumis, de juger de ce qui peut être avantageux ou préjudiciable à leur salut, de prescrire ce qui a rapport à la célébration des Saints Mystères, à l'administration des Sacremens, de donner la mission à ses Ministres, de restreindre leur juridiction ou de l'étendre, selon qu'elle le juge plus avantageux au bien spirituel des Fidèles, en faveur de qui elle est tout entière; Puissance toute divine, qui émane de Jésus-Christ même, à qui *tout pouvoir a été donné dans le Ciel et sur la Terre*; Puissance de toute nécessité pour le gouvernement de l'Eglise, et qui a été confiée, non au Roi ni à aucune Puissance séculière, mais aux Pontifes de l'Eglise : *Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei.*

Principe, mes frères, continuerons-nous encore de leur dire, sans lequel votre foi, votre religion chancelle; disons : sans lequel elle n'est plus.

Cette Religion que vous professez, mes frères, cette Religion, sainte, sublime, véritable, ah! nous ne pouvons le cacher ici,

nous avons désiré bien sincèrement, ardemment de voir un Décret qui lui assurât la qualité et la dénomination de *Religion de l'Etat*, avec toutes les prérogatives, avec les privilèges et la protection qui lui sont si bien dus, et à quoi elle avoit un droit particulier dans le Royaume du fils aîné de l'Eglise, dans les Etats du Roi Très-Chrétien; et nos cœurs ont été, comme ils le sont encore, désolés du refus qui en a été fait.

Cette sainte Religion, la seule véritable, si sublime dans ses dogmes, si pure dans sa morale, qui est le plus solide appui des Trônes, est aussi la source de la vraie liberté, de la paix et de la tranquillité des Nations, la source de leur véritable félicité.

Oui, d'après les obligations que nous impose notre ministère aussi redoutable que saint, nous nous efforcerons d'inspirer ces sentimens aux peuples dont nous sommes chargés, nous mettrons tous nos soins à entretenir la pureté de leur foi, leur respect, leur obéissance pour l'Eglise, à en faire, en un mot, les meilleurs Chrétiens possibles; persuadés, oui intimement persuadés que les meilleurs Chrétiens sont essentiellement les meilleurs Citoyens.

Les lumières seules de la raison, ont fait regarder par les Payens, comme un bonheur et comme une gloire, de mourir pour la Patrie: *dulce et decorum est pro patria mori*: la Religion sainte, dont nous prêchons l'amour, et qui est tout amour, toute charité dans son principe et dans sa fin, loin d'infirmier ce sentiment, ne fait que le consolider en le perfectionnant; et nous estimons que quiconque exposerait sa vie pour le maintien de la Religion catholique, apostolique et romaine dans sa patrie, en méritant aux yeux de Dieu une couronne immortelle, serait, en même temps, très digne de la plus belle couronne civique aux yeux des bons Citoyens: par la raison qu'il auroit voulu leur conserver, au prix de sa vie, le plus précieux des biens, un bien sans lequel tous les autres ne sont rien.

Or, pour conserver ce bien si précieux, mes frères, leur dira chaque Curé, d'après *le soin* avec lequel nous devons tous *veiller* sur nos paroissiens; pour continuer d'être les enfans de cette Eglise, hors du sein de laquelle il n'y a point de salut à espérer, il est essentiel, indispensable d'être soumis à un Pasteur, établi par l'Eglise et qui le soit lui-même à un Evêque qui tienne sa mission

de l'Eglise et qui, de son côté, entretienne une parfaite communion avec le Pape, le souverain Pontife, le successeur de Pierre et, en cette qualité, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le chef des Evêques, le Père commun des Fidèles, le centre de l'unité, en qui nous faisons profession de reconnoître et de croire fermement une prééminence, une primauté non seulement de rang et de dignité, mais aussi de juridiction et d'autorité.

En conséquence, pour ne point exposer les âmes dont nous devons répondre devant Dieu, à se perdre, et ne pas nous perdre nous mêmes; pour éviter la honte de ressembler au malheureux mercenaire qui selon Jésus-Christ, ne mérite pas le nom de pasteur, parce que voyant le loup venir, il abandonne ses ouailles et s'enfuit, tandis que cette bête cruelle enlève, dévore les unes et disperse les autres; pour ne point abandonner nos chers troupeaux à des hommes qui n'entreroient point dans le bercail par la porte qui est Jésus-Christ, mais qui y monteroient par d'autres voies et ne seroient alors que des intrus, des voleurs et des larrons, qui ne pourroient, selon les expressions de notre divin Maître, que voler, tuer et perdre (*), nous déclarons ici *solemnellement*:

1° Qu'en même temps que nous protestons de notre respect, et de notre pleine et entière obéissance pour les puissances temporelles, en matière temporelle, nous avons, comme nous le devons, et comme nous l'avons voué et le vouons, le même respect et la même obéissance pour la puissance spirituelle de l'Eglise, en matière spirituelle;

2° Qu'ayant été établis, institués dans nos cures par l'Eglise, ayant reçu de l'Eglise notre mission, notre juridiction, notre pouvoir, qu'elle seule pouvait nous donner, nous croyons fermement que c'est elle seule qui peut le restreindre, l'étendre ou nous l'ôter;

3° Qu'en cas que la puissance temporelle tentât, ou de la circonscrire cette juridiction, ou de nous l'enlever sans le concours de l'Eglise, nous regarderions comme inopérant et nul tout ce qu'elle ferait à ce sujet;

(*) Voyez le Chap. 10 de l'Evangile selon S. Jean.

4° Qu'en ce cas, l'attachement et l'amour que nous avons pour les fidèles commis à notre garde et sur lesquels l'Assemblée Nationale exige que nous *veillions avec soin*, nous obligeroient de ne point les abandonner, parce que nous serions toujours leurs Pasteurs et les seuls légitimes; ceux qu'on tenteroit de nous substituer sans mission de l'Eglise, ne pouvant jamais être que des intrus, des simulacres de Pasteurs, manquant du pouvoir nécessaire au salut des âmes, qui seroient inutiles à tous, et ne pourroient que tromper et perdre ceux qui leur donneroient leur confiance.

Voilà ce que nous jugeons que demande de nous la *surveillance* que nous devons aux fidèles de nos Paroisses respectives. Venons à la fidélité qu'on veut que nous jurions à la Nation, à la Loi et au Roi; après quoi il ne nous restera que deux mots à dire sur la Constitution, qu'on exige que nous jurions de maintenir.

La Nation dont nous sommes les membres, est pour nous un objet de piété; prise dans son ensemble, elle est notre mère; les individus qui la composent sont nos frères: notre bonheur tient au sien; nous attachons le plus vif intérêt à sa félicité; nous lui jurons de tout notre cœur une éternelle fidélité.

La Loi est essentiellement juste et pour l'avantage de ceux qu'elle oblige. A ces titres elle appelle la soumission et le respect des âmes honnêtes et raisonnables. Sans la Loi, sans la soumission à la Loi et à l'autorité chargée de la faire exécuter, il n'y a plus ni ordre ni sûreté. L'expérience de nos malheureux jours en est une preuve bien déplorable. Aussi nous faisons-nous un devoir de prêcher l'obligation de respecter toute puissance légitime, suprême et subalterne, parce qu'elles sont des émanations de la puissance de Dieu même; et d'après ces principes on ne peut douter de notre respect pour la Loi, et combien volontiers nous lui jurons fidélité.

En bons françois, nous protestons de notre attachement sincère, tendre et respectueux pour notre bon Roi. Nous faisons des vœux pour sa longue conservation, pour la splendeur de sa couronne, jusqu'ici la plus belle du monde, et pour qu'elle passe dans son auguste famille, de père en fils jusqu'à nos derniers neveux, avec les droits sacrés qui doivent lui être inviolablement attachés.

Avec ces sentimens dont nos cœurs sont pénétrés, on peut juger

de notre disposition à jurer à notre auguste Monarque une égale fidélité.

Il ne nous reste plus que deux mots à dire sur le serment à prêter, de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi.

Après ce que nous avons dit ci-dessus et dans le sens que nous l'avons dit, notre serment est tout prêté. Et c'est dans ce seul sens que nous l'avons pu prêter, et que nous l'avons prêté en effet jusqu'ici. Oui, nous jurons de maintenir autant que nous le pourrons, tout ce qui est constitutionnellement décrété par l'Assemblée Nationale et accepté par le Roi, autant que ces objets sont du ressort de la puissance du Roi et de l'Assemblée. Nous sommes et serons toujours tout au Roi et à la Nation, en matière temporelle, tout à l'Eglise et à sa puissance en matière spirituelle. *Diximus.*

Ajoutons cependant que, dans tout ce que nous avons dit sur la puissance de l'Eglise, nous soumettons notre jugement à ce que pourroient décider de contraire les Evêques unis au Pape, ou le chef de l'Eglise uni aux Evêques, que nous regarderons toujours comme supérieurs à nous de droit divin dans la hiérarchie, comme nos maîtres en matière de doctrine et indépendans de nous dans le gouvernement de leurs diocèses. Sentimens dont nous ne nous écarterons jamais, quelque danger que nous puissions courir; ayant appris à l'école de Jésus-Christ, notre divin Maître, à craindre moins ceux qui peuvent perdre nos corps que celui qui peut précipiter les corps et les âmes dans les enfers.

ÉTOIENT SIGNÉS :

- A. J. Fèrez, Curé de Sainte-Croix.
- J. Monte, Curé de la Magdeleine.
- Quarré, Curé de Saint-Gengulphe.
- J. B. Wiars, Curé de Saint-Vaast.
- Q. J. Balligand, Curé de Saint-George.
- J. B. Canquelain, Curé de Saint-Aubert.
- Déproux, Curé de Saint-Martin.
- Druet, Curé de Saint-Nicolas.
- J. F. Grébert, desservant la Cure de Saint-Sauveur.
- L. J. Lefebvre, desserviteur de Sainte-Elisabeth.
- D. A. Carion, Chap. Curé de la Citadelle.

Noms de MM. les Vicaires de Cambrai qui, ayant eu connaissance de la déclaration des Curés ci-dessus, ont demandé à la voir et à l'examiner et se sont empressés d'y adhérer.

Le 6 de l'an 1791, Frémaux, *Vic. de la Magdeleine.*

Item. J. B. Colmont, *Vic. de Saint-Martin.*

Item. C. Rudens, *Prêtre de l'Ecole Dominicale.*

Le 7 de l'an 1791, Tilmant, *Vic. de Saint-George.*

Item. F. Arduint, *Vic. de la Magdeleine.*

Item. J. B. Tilmant, *Vic. de Saint-George.*

Le 8 de l'an 1791, J. A. Bury, *Prêtre de l'Ecole Dominicale.*

Le même jour, Carion, *Vic. de Saint-Nicolas.*

Le même jour, J. Joseph Callory, *Vic. de Saint-Martin.*

Le même jour 8, Délaistre, *Prêtre grand clerc de Saint-Martin.*

Le 9, Bury, *Vic. de Sainte-Croix.*

Le 9, Limelette, *Vic. de Saint-Vaast.*

Le 9, Sénéz, *Vic. de Sainte-Croix.*

Item. Le 9, Degorge, *Prêtre habitué de Sainte-Croix.*

Le 10, le Couvez, *Vic. de Saint-Nicolas.*

Le 10, F. J. Primault, *Vic. du Faux-bourg Saint-Druon.*

Le 13, A. J. Dumont, *Vic. du Faux-bourg de Saint-Roch.*

Le 13, Noblecourt, *Vic. de Saint-Vaast.*

Nous devons à la vérité d'observer ici que les nommés Rudens et Grébert, après avoir signé ce manifeste, se laissèrent entraîner néanmoins à prêter le serment. Le premier mourut curé de Fontaine-Notre-Dame, en 1824. Le second abandonna les fonctions du saint ministère pour contracter une alliance qui le marqua dès lors du sceau de la malédiction. En effet, nous l'avons vu traîner ses jours dans l'opprobre, l'abjection et la misère, non loin de Cantimpré, dont il avait été chanoine-régulier, et où se trouvait la paroisse de Saint-Sauveur, nous avons vu ce malheureux se résignant aux fonctions les plus avilissantes sous les ordres

impitoyables d'une compagne ou plutôt d'une furie qui semblait ne s'être attachée à son sort que pour servir d'instrument à la vengeance divine ; nous l'avons vu , enfin , plus d'une fois honni et bafoué en public par des êtres qui ne considéraient en lui que l'auteur de l'ignominie dont était marquée leur origine.

II.

Un extrait de nos mémoires inédits sur l'histoire de la révolution à Cambrai , va expliquer pourquoi la signature du douzième curé de la ville ne figure pas avec celle de ses confrères au bas de leur profession de foi.

M. Herlem , curé de Saint-Géry depuis 28 ans , avait été circonvenu par quelques révolutionnaires , et le bruit courait qu'il consentirait à prêter le serment. Pressé , du reste , par les importunités , il avait fini par faire des promesses , en réclamant toutefois quelques jours encore pour réfléchir. Comme rien ne pressait alors , la latitude qu'il demandait lui fut accordée. D'un autre côté , il fallait prendre garde de froisser un vieillard sur lequel on comptait beaucoup , afin d'avoir au moins un curé constitutionnel qui fût connu et respecté de toute la ville. Dans cet intervalle , ses confrères se prononcèrent sans son concours. Mais lorsque les patriotes revinrent à la charge , M. Herlem , qui avait médité devant Dieu toutes les conséquences de la démarche que l'on attendait de lui , s'y refusa nettement , et toutes les sollicitations les plus pressantes , toutes les promesses comme les menaces les plus propres à faire impression sur un homme de son âge , le trouvèrent inébranlable dans sa dernière résolution. Il déplora comme une faiblesse le moment d'hésitation qui n'avait été que le résultat d'une surprise ou plutôt d'une obsession , et

il ne crut pouvoir mieux prouver son repentir qu'en prenant résolument le chemin de l'exil. Réfugié dans les environs de Tournai, il dut fuir précipitamment à l'approche de l'armée révolutionnaire. L'asthme dont il était attaqué, joint à une marche, forcée le mit bientôt hors d'haleine et dans l'impuissance de continuer sa route; il entra dans une maison pour demander un verre d'eau et tomba mort en le buvant.

III.

Notre travail terminé, nous recevons enfin une lettre de Chapelle-à-Wastines; elle nous est adressée par un vieillard nommé Delhaye, fils de cette veuve dont nous avons parlé et chez laquelle demeura M. Férez. A l'aide des détails qui nous arrivent, voici ce que nous pouvons ajouter :

Pendant la nuit qui suivit l'évasion de M. le curé de Sainte-Croix, les révolutionnaires de Cambrai allèrent retourner sa maison de fond en comble, le cherchant jusque dans les cheminées et prétendant qu'il venait de quitter son lit à leur arrivée. Le lendemain ils revinrent saccager et piller tout son mobilier et chasser sa servante et sa filleule de la demeure qui était sa propriété.

M. Férez reçut d'abord l'hospitalité chez M. Delburie, son cousin, propriétaire à Tournai. Après la bataille de Jemmapes en novembre 1792, il fut adressé au vicaire de Chapelle-à-Wastines, qui lui procura d'abord un asile au hameau de Damerie, où il put dire la messe tous les jours. La défection de Dumouriez ayant amené l'évacuation de la Belgique par les troupes Françaises, en mars 1793, notre émigré revint à Tournai, et y demeura jusqu'au mois de juillet 1794, époque où l'armée révolutionnaire envahit de nouveau ce pays. Ce fut alors que M. Férez se réfugia chez la veuve Delhaye.

Cette femme et son fils âgé de 15 ans, soutenaient le vénérable vieillard allant à l'Eglise au milieu de la nuit pour y offrir le saint sacrifice ; « et cela , » observe notre correspondant, » depuis la fin de juillet 1794 jusqu'à la mi-février 1795 , » pendant cet hiver qui fut si rigoureux que les Français » s'emparèrent de la Hollande au moyen des glaces.

Il fallut ensuite redoubler de précautions afin de ne point éveiller les soupçons et surtout les susceptibilités du curé même de la paroisse qui avait prêté le serment. Dès lors , M. Férez célébra la messe dans l'intérieur de ses appartements jusqu'à son retour à Cambrai en 1801. Du reste, il conservait toujours le plus strict *incognito* et se faisait appeler Dupuis qui était le nom de sa mère.

Terminons cette note en laissant parler le bon villageois qui vécut plusieurs années avec notre saint pasteur. Dans la simplicité de son langage , il va confirmer en deux mots tout ce que nous avons dit :

« Enfin , M. Férez faisait à certains ménages de Chapelle- » à-Wastines une charité tous les mois ; s'il n'allait pas » lui-même distribuer ses aumônes , il faisait des paquets et » me chargeait de les porter chacun à son adresse. M. Férez » ne pouvait démontrer son zèle autrement à cause des » circonstances des temps malheureux où il était posé ; » mais par ses rares vertus il était bien édifiant pour tous » ceux avec lesquels il avait des fréquentations. »



Cette femme et ses fils âgés de 12 ans, soutenaient le régime
 vieillards allant à l'église, au milieu de la nuit pour y aller
 le saint régime : c'est à ce régime que correspondait
 « depuis le 10 de juillet 1792 jusqu'à mi-juillet 1793
 « pendant son séjour qui fut au moment que les Français
 « se préparèrent à la révolution par le moyen des clubs
 Il fallut ensuite rétablir les prévisions de la loi de ce point
 éveiller les soupçons et surtout les susceptibilités du côté
 même de la paroisse qui avait prêté le serment. Dès lors
 M. l'abbé de la paroisse se met à l'œuvre dans l'intérieur de ses paroissiens
 pendant son séjour à Cambrai en 1801. Il est le conservateur
 toujours le plus strict observateur et se tenait à l'écart de
 qui était le nom de sa paroisse.
 Témoigner cette note en laissant parler le bon villageois
 qui vient plusieurs années avec nous saint régime. Dans la
 simplicité de son langage, il va continuer en deux mots tout
 ce que nous avons dit : « alors en l'ant de nos jours et venant
 à l'ain, M. l'abbé avait à certains moments de Cambrai
 « à l'instinct une charité pour les moines : s'il n'était pas
 « lui-même distribuer ses aumônes, il les faisait passer à
 « me chargeait de les porter chez son directeur, M. l'abbé
 « ne pouvait démentir son zèle autrement à cause des
 « circonstances de temps malheureux où il était passé
 « mais par ses forces vertes il était bien éditant pour tous
 « ceux avec lesquels il avait des fréquentations. »
 D'ailleurs il ne put être le seul à tout les jours. La défection
 des troupes Françaises, en 1793, nous fait regretter
 l'année révolutionnaire avait été de plusieurs ce pays. Ce
 fut alors que M. l'abbé se réfugia chez la veuve Bellay

LALLEMANT

(**GUILLAUME-JEAN-BAPTISTE-JOSEPH**),

DOYEN DE NOTRE-DAME, A VALENCIENNES.

Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.

Jean X. v. 3.

Valenciennes daignera sans doute accueillir avec quelque bienveillance le résultat de nos recherches sur un sujet qui doit l'intéresser et dont le souvenir s'efface de jour en jour, avec la génération témoin autrefois de tout ce que nous allons consigner dans cet écrit.

Valenciennes est une de nos villes du Nord qui conserve encore dans son énergie primitive cet orgueil national, cet enthousiasme civique, ce culte de vénération profonde pour des concitoyens dont les talents ou les actions ont illustré le pays qui les a vus naître. Non, Valenciennes n'a point encore abjuré ce sentiment plein de noblesse qui éternise tout ce qui rappelle la gloire d'une cité, et qui s'éteint aujourd'hui graduellement dans tant d'autres provinces, grace à

ces milles causes incessantes qui provoquent les migrations perpétuelles de nos populations d'un lieu dans un autre, grace peut-être aussi à cette manie de la centralisation qui prétend administrer nos communes par des hommes qui leur sont étrangers, et qui, d'une capacité reconnue sans doute, mais absorbée par des intérêts différents, ne peuvent seconder que bien imparfaitement cet élan généreux qu'ils ne sauraient partager, cette émulation de patriotisme local, ce levier puissant qui de siècle en siècle fit surgir tant de prodiges dans nos contrées.

Quoiqu'il en soit, si nous savons rendre un légitime hommage à nos compatriotes, devenus célèbres dans les sciences, les lettres, les arts, la magistrature, les armes, etc., il faut l'avouer cependant, il n'arrive que trop souvent, chez nous comme ailleurs, qu'on laisse dans l'oubli l'héroïsme religieux, les vertus modestes, les bienfaits journaliers de ces amis constants du pauvre, de ces hommes de foi et de zèle dont la vie pleine de mérites a passé sans ce prestige, sans cet éclat qu'un certain monde exige avant d'accorder son admiration et ses éloges. Aussi, pour satisfaire ce goût du merveilleux, que d'essais, que d'esquisses, que de mémoires, que de romans où l'on refait, où l'on compose, disons le mot, où l'on *invente* l'histoire; où bien souvent enfin l'auteur ne craint pas de dénaturer les faits, de les plier à ses caprices, de les détacher de leurs causes, afin de les apprécier à son point de vue, soit politique, soit philosophique, quelquefois même fataliste ou sceptique!

Ce travers de notre époque n'est point à redouter dans le genre de travail qui nous occupe. Ici le sujet est empreint d'un cachet spécial qu'il n'est point possible de méconnaître ; les faits sont tellement liés aux circonstances qui les ont provoqués ou accompagnés qu'on ne saurait se méprendre sur leur véritable appréciation. D'un autre côté, cette portion de la société que l'on est convenu d'appeler peuple, que l'on vante beaucoup mais que l'on ne songe point à consulter dans les questions d'histoire locale, ces témoins cependant doués d'une mémoire si heureuse, parce qu'elle est la mémoire du cœur, d'un jugement que l'on ne décline souvent que parce qu'il est droit et inflexible, ces témoins en un mot nous transmettent les faits avec des aperçus si justes et des commentaires si uniformes que l'écrivain qui les recueille ne trouve aucun moyen de donner carrière à son imagination.

Le seul inconvénient que nous redoutions pour cette biographie, c'est de nous voir condamné sans doute à y laisser bien des lacunes, pour avoir mis trop tard peut-être la main à l'œuvre. Mais comment aurions-nous pu le faire plus tôt ? Depuis un demi-siècle passé la France s'agite dans des alternatives continuelles de guerres et de tourmentes, de bouleversements et de discordes intestines, auxquels succèdent parfois de bien rares intervalles d'un repos momentané. Ce n'est ni la veille ni le lendemain d'une catastrophe que l'on trouve assez de loisir pour se livrer à des recherches sérieuses. On n'écrit pas avec calme sur un volcan

dont les entrailles grondent sans cesse et dont les laves brûlantes vous environnent encore de toute part. Mais aujourd'hui que l'heure de parler est venue, commençons.

Parmi les membres du clergé qui donnèrent au monde l'exemple des plus hautes vertus, honorèrent à jamais le nom français et léguèrent d'immortelles pages à l'avenir, au milieu de tant de scandales, de hontes et d'infamies dont se souillaient leurs ennemis acharnés, il faut signaler un prêtre vénérable de Valenciennes; cette ville, qui l'a vu naître dans ses murs, qui l'a vu grandir en science et en sagesse, fut ensuite le théâtre où la foi, l'humilité, la charité et l'inaltérable patience du saint apôtre n'ont cessé de briller pendant de longues années. Le simple exposé de sa vie et de ses travaux évangéliques que nous révèle sa ville natale, sera son éloge et justifiera notre admiration.

Guillaume-Jean-Baptiste-Joseph Lallemant, naquit le 25 octobre 1756, dans cette première période du XVIII^e siècle, à laquelle la seconde devait si peu ressembler pour le malheur de la société. Privés des dons de la fortune, les parents du jeune Lallemant jouissaient d'un bonheur bien plus précieux sous l'influence salutaire de la religion et qu'ils voulurent léguer à leur enfant, en s'étudiant de bonne heure à semer les premiers germes de la foi dans son âme innocente.

Sa mère le tenant entre ses bras, allait souvent l'offrir au Seigneur et le mettre sous la protection de

Saint-Géry, patron de sa paroisse. Oh ! comme elle fut heureuse le jour où, contre son attente, elle eut la joie de le voir tout-à-coup essayer ses premiers pas, puis bientôt courir seul sur les dalles du Sanctuaire ! Dans sa tendresse alarmée elle avait tant de fois prolongé son ardente prière pour obtenir cette faveur à l'exemple de ces autres mères de Cambrai qui, pleines de confiance dans les mérites de l'un des premiers évêques de nos contrées, couraient en foule, dans l'espérance d'une même grace, déposer leurs enfants sur le tombeau de Saint-Géry.

Les bons vieillards de Valenciennes qui nous transmettent cette pieuse légende, ne manquent pas d'ajouter que cette première bénédiction fut regardée comme un heureux présage pour l'avenir de cet ange favori du ciel. Superstition ! va s'écrier ici l'incrédule : Mais qui donc est le plus superstitieux, ou de cette mère qui prie et soulage son cœur devant l'autel du vrai Dieu, qui vénère les reliques d'un apôtre civilisateur de nos pères ; ou de ces prétendus esprits forts qui ne s'aperçoivent même pas qu'on les appelle ainsi par dérision, dit Labruyère, et que l'on a vus brûler leur encens au nez d'une prostituée qu'eux-mêmes avaient divinisée, acheter au poids de l'or le poignard d'un assassin célèbre, s'agenouiller devant la défroque d'un philosophe cynique ?

A l'abri de cette impiété qui n'a point encore répandu sa contagion parmi le peuple, Guillaume, dès ses premières années, laisse apercevoir les plus heureuses inclinations. Déjà nos saintes solennités

parlent à son cœur, et sa joie est de rencontrer des compagnons qui partagent ses goûts et qui consentent à imiter avec lui les cérémonies de l'Eglise. Les autres jeux de l'enfance sont pour lui sans attrait. Déjà la maturité de l'âge s'annonce dans cet enfant de dix ans qui fait ses délices de l'étude et de la prière. Pour y vaquer plus souvent, il interrompt son sommeil, ou bien il s'échappe du milieu de ses amis et va se recueillir dans quelque lieu solitaire. Plus d'une fois sa mère, inquiète d'une absence prolongée, le retrouve priant depuis plusieurs heures et versant de pieuses larmes au pied du Calvaire. Les chanoines de la collégiale qui ont remarqué sa modestie et sa piété mettent le comble à ses désirs en l'admettant au nombre de leurs enfants de chœur. Notre jeune Samuel va croître à l'ombre du Sanctuaire qu'il ne doit plus quitter; et dès lors le Seigneur devient sa portion et son héritage pour toujours; car ses protecteurs, après l'avoir initié à la connaissance des lettres, se hâtent de l'envoyer au séminaire.

Au sortir de ce cénacle, où il vient de se former aux vertus de l'apostolat, il est nommé vicaire de Fémy, puis sous-principal au collège du Câteau. Ses succès ont surpassé l'attente de ses supérieurs; ils comprennent qu'il faut ouvrir une plus vaste carrière à l'ardeur de son zèle. Envoyé pour desservir la cure de Saint-Hilaire en 1770, il passe à celle d'Engle-Fontaine en 1776. Mais la Providence dispose tout avec une admirable sagesse et sait préparer de loin des secours proportionnés aux dangers qui

menacent ses enfants. Il faut à l'église de Valenciennes un pilote expérimenté pour la conduire à travers les écueils et l'horrible tempête qui va s'élever. Le gouvernail est mis entre les mains de M. Lallemand, qui arrive en qualité de doyen de Saint-Nicolas, l'année 1787, pour rendre au centuple à la ville qui fut sa nourricière les biens qu'il en a reçus. Tous les cœurs, entraînés par un vague pressentiment de l'avenir, volèrent au-devant de lui comme une famille au-devant de son libérateur. O profondeur insondable des desseins de la miséricorde divine ! Maintenant que l'équipage sait sur qui tourner ses regards à l'heure du péril, maintenant que l'affection mutuelle du conducteur et de son peuple est cimentée, voici tout-à-coup que les nuages s'amoncellent sur tous les points de l'horizon à la fois, et qu'un orage, inconnu jusqu'alors dans nos annales, menace la France entière d'un embrasement général. 1791 paraît : au nom d'une liberté dérisoire, tout prêtre est mis dans la cruelle alternative de choisir entre l'apostasie ou les fers, entre le schisme ou la mort.

Malgré les nobles exemples de fermeté que dès le 28 décembre 1790 avaient donné à Paris même trente évêques à la tête de cent curés, des scandales étaient à craindre... Ce que nous allons dire va le prouver, et nous donner en même temps une idée de la prévision et de la prudence de M. Lallemand. Le père gardien des Capucins de Valenciennes, connu parmi le peuple sous le sobriquet de *Roux-Roux*, que lui avait attiré la couleur de sa chevelure, mais digne de son nom

véritable par son éloquence, *Jean-Chrysostôme* joignait malheureusement à son talent d'orateur un grand fond d'ambition. Tremblant de le voir céder à une tentation si conforme à ses goûts, notre zélé pasteur le fit appeler et lui dit : « Mon père, vous » savez que la religion est outragée, et qu'on demande » à nous, prêtres de cette religion, de trahir sa cause » et la cause de notre honneur; j'espère que tous » nous resterons fidèles. » — « Oui, Monsieur, répond vivement le religieux, « mon devoir l'emportera sur » le reste, et dussé-je m'embarquer pour Babylone, » j'aime mieux l'exil et ses privations que les honneurs » apostats de mon ingrate patrie. » — « Le ciel nous » protège, » reprit l'homme de Dieu, « et l'ennemi » pourra bien atteindre notre corps, il ne pourra » effleurer notre âme. » Le lendemain de cette entrevue, des agents se présentent chez M. Lallemant au nom de l'assemblée constituante pour exiger le serment à la constitution civile du clergé, décrétée le 12 juillet 1790; cette loi draconienne dont le crime et la folie étaient de prétendre saper dans ses fondements cette antique et divine constitution de l'Eglise, établie par le législateur suprême, et contre laquelle tous les efforts réunis de la terre et de l'enfer viendront toujours se briser.

La réponse de M. Lallemant ne se fit pas attendre. Citoyen soumis aux lois du royaume dans les choses temporelles, il ne reconnaît dans l'ordre spirituelle que l'autorité de l'Eglise. Il est déclaré traître à la patrie, et au même instant la populace, si facile à se

laisser aveugler surtout lorsque ses corrupteurs présentent à son avidité l'appât du pillage, envahit le presbytère qu'elle bouleverse de fond en comble sans même s'inquiéter de la victime qui eut le temps de s'échapper.

Cependant dans l'intérêt non des âmes, mais de l'impiété triomphante, il faut sans tarder pourvoir au poste qu'une fureur fanatique vient de rendre vacant. Pour le remplir, un misérable entraîné par l'orgueil se présente : c'est Jean-Chrysostôme ! Il prête le serment et reçoit sa prétendue juridiction de ceux qui n'en ont aucune ? La punition suivit de près la trahison de Judas. Chassé bientôt par le pouvoir devant lequel il était venu se dégrader pour obtenir ses faveurs, l'indigne capucin alla cacher sa honte à quelques lieues de Valenciennes, et il mourut dans la misère, mais heureusement avec le repentir dans le cœur.

M. Lallemand aimait trop son troupeau fidèle, il en était trop aimé pour songer à le quitter sans s'y voir forcé par une absolue nécessité ; il continua donc à exercer son ministère en se cachant.

Mais la révolution n'est encore qu'à son début. La constituante disparaît pour faire place à l'assemblée législative, qui aggrave encore la position déjà si précaire des prêtres insermentés, en révoquant, par son décret du 29 novembre 1791, l'espèce de tolérance dont ils jouissaient encore. L'année suivante la persécution éclate dans toute son horreur : les massacres se multiplient ; l'émigration se joint à la déportation,

le clergé forme deux légions, dont l'une restera sur le théâtre de toutes les exécutions pour servir de victime expiatoire en montant sur l'échafaud, et l'autre prendra le chemin de l'exil comme un corps de réserve pour des temps moins malheureux.

M. Lallemant fut de ce nombre; il se retira, dit-on, en Belgique dans les environs de la petite ville d'Ath, où il s'occupait de bonnes œuvres au profit de ses paroissiens. Il n'y fut pas long-temps. En effet, bientôt se dressa l'échafaud du 21 janvier 1793. L'excès du mal qui avait conduit à ce monstrueux forfait, faillit en amener le terme; l'anarchie trembla devant l'Europe qui grondait. Toutes les puissances alliées contre la France s'ébranlèrent pour l'assaillir et venger le régicide. Elles parurent sous les murs de Valenciennes qui se rendit la même année. Sous leurs auspices, M. Lallemant s'empressa de revenir consoler son peuple, et son premier besoin en arrivant fut de distribuer aux pauvres ce qu'il avait su recueillir des mains de l'étranger. Mais que de désastres viennent affliger ses regards! Que de ruines amoncelées! Le Seigneur n'a plus de temple ni d'autel, et le pasteur est réduit à célébrer les saints mystères soit au milieu des décombres, soit dans des maisons particulières, où le suivront les brebis qui entendent encore sa voix, et où viendront l'espionner nos amants incorrigibles de la liberté, afin de surprendre Dieu lui-même en flagrant délit d'une miséricorde qu'ils ont mise à l'ordre du jour pour la décréter d'accusation.

La tempête néanmoins n'était pas encore au milieu de sa course, le règne de la terreur demandait encore bien des hécatombes humaines pour honorer la divinité sanguinaire qu'il avait élevée. Une armée de la république vint mettre le siège devant Valenciennes, et les alliés furent bientôt forcés de prendre la fuite. Dès lors un long cri de mort retentit de nouveau d'un bout de la France à l'autre ; nos prisons regorgèrent de victimes ; une nuée d'égorgeurs s'abattit sur le Nord, et la guillotine en permanence trôna jour et nuit sur nos places publiques pour donner à nos gouvernants sans-culottes le barbare plaisir, selon leur féroce expression, d'y *battre monnaie* tout à leur aise.

Le glaive suspendu sur sa tête, M. Lallemand, cette fois, renonce à la liberté de l'exil et prend la généreuse résolution de sacrifier, s'il le faut, sa vie pour ses brebis. Il se tint caché cependant pour deux motifs qu'il expliqua plus tard. Ce fut d'abord pour pouvoir rendre plus de services à la religion, proscrite alors comme dans les premiers siècles ; ce fut ensuite parce qu'il se défiait outre mesure de ses forces : le martyr qu'il ambitionnait dans son âme lui paraissait une gloire trop sublime pour son indignité.

Les conseils qu'il donnait alors à de bonnes religieuses sont empreints des mêmes sentiments : « Mes » filles, leur disait-il, pensez-vous avoir assez de » force pour ne pas faillir devant la mort ? Mieux » vaut fuir la persécution que de s'exposer à l'apostasie. Quand on vous poursuit dans un lieu, fuyez

» dans un autre, dit Dieu. Pour moi, je ne voudrais
 » pas tenter le Seigneur en allant m'offrir à mes
 » bourreaux. Je resterai, car je suis pasteur et mes
 » brebis sont à la gueule du loup; leurs âmes sont
 » à ma charge. Mais vous, fuyez, car vous n'avez
 » que votre seule âme à sauver (1). »

(1) Citons le testament qu'écrivait, avec le calme et la candeur d'un ange, une de ces bonnes religieuses la veille même du jour où elle allait monter à l'échafaud. Il est adressé à son beau-frère, M. Lefrancq, à Pantignies, hameau de Pont-sur-Sambre. L'autographe se trouve encore aujourd'hui entre les mains de cette filleule dont parle la lettre, M^{me} Baleu d'Esclabes, fille de ce M. Lefrancq :

« De Valenciennes, le 9 octobre 1794.

» Mon très cher Frère,

» Vous reprendrez ce que ces demoiselles Ruffin vous remettront
 » entre les mains. Si la sœur Marie-Philippe subsiste, je vous prie
 » de le lui remettre, parce que je me suis servie de plusieurs de ses
 » habillements qui seront perdus; elles pourra se servir de ce dont
 » elle aura besoin; la bague c'est pour elle, le service d'argent
 » c'est pour ma filleule; le reste, qu'elle en fasse le plus grand
 » profit de son âme et des nôtres. On vous remettra aussi les
 » 50 francs que vous avez eu la bonté de me prêter.

» Si cette sœur et ses deux autres compagnes ont le même bonheur
 » que moi (*le bonheur d'avoir la tête tranchée!*), vous ferez la
 » même chose (*une bonne œuvre avec ces effets*), car vous savez
 » que ce qui vient de l'Eglise doit retourner aux pauvres de l'Eglise.
 » Si ces religieuses ne subsistent plus, la bague est pour ma
 » filleule avec le service d'argent et deux louis. Mon intention est

Cette profonde humilité le portait à demander chaque jour dans ses prières la grace de ne pas succomber à une faiblesse devant les épreuves auxquelles il pourrait être soumis. Si le Seigneur l'exauça, il permit cependant qu'il eût sa part au grand holocauste qu'offrait alors l'Eglise de France. Notre missionnaire ne fut pas long-temps en paix dans la cachette qu'il s'était procurée près du pont d'Elsaut. Il s'était dévoué au soulagement du malheur et de l'infortune ; son crime était prouvé ; un mandat d'arrêt est remis à quatre hommes d'armes qui ont découvert le lieu de sa retraite , où ils se rendent au milieu d'une nuit obscure , pour s'assurer mieux de leur victime et n'avoir rien à redouter des démonstrations que n'aurait pas manqué de manifester en sa faveur un peuple qui , plus éclairé dans ces moments , l'aimait avec délire. Les émissaires

» que si quelqu'un de la famille soit en besoin , qu'on lui fasse
» part du reste ; si non , que l'on donne tout aux pauvres.

» Qu'il est heureux pour moi , mes chers parents , de répandre
» mon sang pour la foi et pour mes péchés ! Je ne peux vous
» exprimer la paix et la joie de mon cœur : sortir d'une prison et
» d'un monde aussi corrompu pour aller dans le tabernacle éternel !
» Que le Dieu du ciel vous accorde à tous la persévérance jusqu'à
» mourir , s'il le faut , pour Jésus-Christ , et que vous n'ayez
» toujours qu'un cœur jusqu'à mes plus petits parents ; j'espère ,
» par la miséricorde de Dieu , de nous voir dans le ciel.

» Je suis , en vous souhaitant les bénédictions du ciel ,

» S^r A. M. J. ERRAUX ,

» R^g^e BRIGITTE. »

se présentent à l'entrée de la maison suspecte, et, le blasphème sur les lèvres : *il nous faut le calotin Lallemand*, hurle une voix formidable. Une femme de service ose seule aller au devant d'eux. La même voix reprend : *le calotin est-il ici?* Soit terreur, soit intention de voiler la vérité, la femme ne répond rien... A ce silence momentané succèdent les menaces terribles des gendarmes. M. Lallemand a tout entendu; dans la crainte d'exposer pour lui une famille généreuse, il s'arme du signe de la croix, et, se découvrant aux regards de ses ennemis, il cherche à calmer l'effroi de ses hôtes accourus à cette scène tragique qu'éclaire à peine la lueur pâle et vacillante d'une lampe que tient une main agitée par la frayeur. D'une voix douce et tranquille, mais pleine de cette dignité et de cette noblesse, de cette force et de cette autorité que lui donne son caractère et son innocence, il prononce cette parole que Jésus-Christ adressait aux soldats venus pour le saisir pendant la nuit : *Qui cherchez-vous?* — Un satellite répond : *Nous recherchons les traîtres et tu es un calotin.* — *Me voici*, dit le prêtre; *faites de moi ce que vous voudrez, mais ne faites aucun mal à ces honnêtes gens.*

On ne répond plus. La vertu captive commande à ses persécuteurs je ne sais quel respect involontaire accompagné d'un silence solennel que des sanglots viendront seuls interrompre par intervalle, tandis que l'on garrotera l'innocente victime qui va se voir écrouer dans la prison où déjà d'autres prêtres

« Si ces religions ne subsistent plus, la bagne est pour moi
« silencieux avec le service d'argent et deux louis. Mon intention est

sont entassés avec une foule de personnes honorables toutes coupables du même héroïsme.

Disons-le cependant à la gloire de Valenciennes : cette ville, en proportion des autres, ne renfermait dans son sein qu'un petit nombre de ces monstres à figure humaine qui ne respiraient que le sang. Là les méchants eux-mêmes n'étaient point inaccessibles à toute espèce de compassion, et parfois leur brutalité venait expirer devant l'irrésistible ascendant de cette grandeur d'âme qui distinguait M. Lallemand. Ils connaissaient d'ailleurs l'estime générale dont le saint prêtre jouissait, et dans l'espoir sans doute d'atténuer l'odieux attaché à leur ignoble mission, ils montraient à l'égard de ce criminel vénéré des procédés et une bienveillance dont nous devons leur tenir compte.

En effet, sous l'empire illimité de la liberté, les prisons de Valenciennes devenues, comme tant d'autres, trop étroites pour contenir les innombrables citoyens prévenus du crime de lèse-liberté, on songea à déverser leur trop plein dans les prisons de Douai. Ce fut alors que le geôlier de M. Lallemand entreprit, à ses risques et périls, de le soustraire à des mesures plus acerbes en le dérochant aux regards inquisiteurs de nos cannibales autocrates. Ce généreux dévouement eut un succès complet.

Mais bientôt après, les privations inséparables d'une détention prolongée, et plus encore le triste tableau des calamités qui fondaient sur sa patrie, joint à l'anxiété qu'éprouvait l'homme de Dieu pour

l'avenir de la religion, firent sur lui une telle impression que sa santé en ressentit de graves atteintes. Ici encore il y eut une exception en sa faveur : des soins assidus lui furent prodigués nonobstant la règle ordinaire qui condamnait un prisonnier souffrant à se voir abandonné sans secours aux excès de sa douleur. O voies impénétrables de la Providence ! c'est ainsi qu'autrefois elle envoyait dans les fers et conservait parmi les forçats un Vincent-de-Paul sur les chiourmes de Tunis, pour former plus efficacement à cette école sévère le cœur de celui qui devait être plus tard l'AUMONIER GÉNÉRAL DES GALÈRES.

M. Lallemant, qui doit avoir plus d'un trait de ressemblance avec ce héros de la charité, M. Lallemant, que Dieu destine à de nouvelles épreuves et à la réparation de grands désastres, se relève de cette maladie et retrouve ses premières forces en peu de temps.

Mais à cette époque d'anarchie et de confusion générale, les choses changeaient souvent de face. Le séjour de Valenciennes devint plus dangereux pour les prisonniers que celui de Douai. Les gardiens de M. Lallemant, toujours dominés par le respect, l'affection même qu'imprimaient en eux ses hautes vertus et sa renommée, trouvèrent le moyen de le faire transférer dans cette seconde ville sous l'accoutrement d'un farinier et dans l'équipage adopté par le club des Jacobins. Durant le trajet, la populace qui ne le connaissait pas l'accablait d'insultes et

d'avaries de toute espèce, et parmi ses compagnons d'infortunes il s'en trouva même d'assez lâches pour l'outrager au nom de la république dont ils pensaient sans doute acheter l'indulgence au prix de cette bassesse.

Mais, malgré les précautions et les détours, le captif, en ces temps-là, ne laissait pas de se trouver dans une continuelle anxiété : tantôt la mort pour être éloignée ne lui paraissait pas moins assurée, car chaque jour un certain nombre de victimes arrachées à ses côtés par les agents du pouvoir, passaient en un instant des cachots au jugement et du jugement à l'exécution ; tantôt la pensée qu'il était rare de voir sans dénonciation préalable, les derniers venus appelés au tribunal révolutionnaire, laissait au malheureux quelque lueur d'espérance qu'il s'efforçait de ne point regarder comme un rêve.

Ce long martyre au milieu de si cruelles alternatives, M. Lallemand le supportait, non-seulement avec résignation, mais encore en s'étudiant à ressembler de plus en plus à son divin Maître qui n'avait point sur la terre où reposer la tête. Il aurait eu honte de ne pas souffrir pour la religion. Aussi, sans laisser paraître à l'extérieur cet esprit de mortification, avait-il soin de décliner avec adresse tous les moyens d'adoucir la rigueur de sa position. Content du peu de paille et de la nourriture grossière que la loi lui accordait, il faisait deux parts avec les secours considérables que lui adressait fréquemment une multitude d'âmes charitables et d'amis

dévoués; l'une était distribuée en secret aux infortunés compagnons de sa captivité; l'autre était envoyée aux pauvres de sa chère paroisse. Ainsi, semblable à la tendre mère qui se prive du nécessaire pour nourrir ses enfants, le bon pasteur, prisonnier et réduit à l'aumône, ne laisse pas, dans son ingénieuse charité, de nourrir encore ses brebis de sa propre substance.

On était alors sous le pouvoir le plus terrible qui pesât jamais sur la terre : des milliers de Tibère et de Néron pullulaient dans toute la France, et la faisaient trembler jusqu'en ses fondements au nom de cette convention dont les sanglantes archives nous révèlent les attentats et les forfaits sans nombre qui feront encore pâlir d'épouvante nos arrières-neveux. Cependant l'hydre révolutionnaire sembla fléchir un instant la tête sous celle de Robespierre qui tombait sur l'échafaud, le 28 juillet 1794. Pendant quelques jours on osa espérer de voir notre église renaître de ses cendres, lorsque cette assemblée qui avait couvert le sol de la patrie de sang, de tombeaux et de ruines, voulut, avant de céder la place au gouvernement directorial, signaler les derniers moments de son règne par ses décrets sur un nouveau serment, sur la réclusion ou la déportation des prêtres orthodoxes. (23 septembre et 25 octobre 1795.)

Ce fut probablement à cette époque que M. Lalle-
mant s'exila lui-même ou qu'il fut expatrié, nous
ne savons dans quel pays. Hâtons-nous de le

considérer déployant dans notre ville toute l'activité de son zèle et de sa charité, aussitôt son retour amené par la convention conclue le 15 juillet 1801, entre le Souverain Pontife et le premier Consul. Doyen de Saint-Géry pour un moment, il fut bientôt transféré à Notre-Dame, sur les instances de ses premiers paroissiens de Saint-Nicolas qui, d'après la nouvelle circonscription, se trouvaient en grande partie sur Notre-Dame.

Mais hélas! l'ancienne église, cette Notre-Dame la grande, la couronne et la gloire de notre cité, n'existait plus! Depuis lors, et aujourd'hui plus que jamais, Valenciennes semble humiliée, le front dans la poussière; Valenciennes, dont la majestueuse allure fixait autrefois les regards du voyageur étonné de loin à l'aspect de ces tours imposantes et de ces flèches aux formes aériennes qui s'élançaient vers le ciel. Oh! du moins de nos jours, si l'on daignait seconder le vœu de l'immense majorité de ses habitants, sous peu Valenciennes verrait s'élever dans ses murs un Sanctuaire plus conforme à son légitime orgueil; nos compatriotes de toutes les classes rivaliseraient de zèle pour la décoration d'un monument destiné à rappeler notre antique splendeur, et nos célébrités artistiques elles-mêmes, nos Abel de Pujol, nos Lemaire, nos Auvray, etc., ambitionneraient l'honneur de prêter leurs talents et d'enrichir leur ville natale en dotant de leurs chefs-d'œuvres un temple digne de les recevoir.

Que l'on nous pardonne cette digression inspirée

par le regret et l'espérance qu'éprouvait aussi notre saint prêtre valenciennois à la vue de cette pauvre salle d'hôpital que l'on appelle Notre-Dame.

Ce fut sur ce dernier théâtre de son zèle que M. Lallemant acheva de conquérir l'amour de ses concitoyens, et long-temps encore son nom sera en bénédiction parmi eux, car sa mémoire est celle du juste, et la mémoire du juste est éternelle.

Les premiers soins de M. Lallemant furent de travailler sans relâche à réparer les ravages qu'avait causés dans les âmes la dépravation la plus inouïe sous l'empire d'une licence effrénée et d'une monstrueuse impiété. Presque tous les cœurs fatigués des longs excès de l'anarchie ou dévorés par d'horribles remords se jetèrent entre les bras de la religion qu'ils avaient abandonnée et poursuivie.

Il s'en rencontrait cependant d'autres qui, enchaînés par le désespoir et plongés dans l'abîme de leurs passions, continuaient à vivre selon les abjects principes de l'athéisme. M. Lallemant ne voulut prendre aucun repos avant d'avoir extirpé jusque dans sa racine cet affreux cancer qui rongait encore une partie de son troupeau. L'infatigable apôtre opéra une multitude de conversions étonnantes parmi même ces êtres dégradés, qu'il avait la consolation de relever, alors que ces misérables paraissaient voués par leurs crimes à toutes les tortures de l'enfer. Ne citons qu'un seul exemple qui nous laissera deviner avec quelle sollicitude le bon pasteur cherchait partout ses brebis égarées, et avec quelle tendresse il savait les ramener au bercail :

Un jour il entend parler d'une malheureuse femme autrefois cloîtrée et qui, après la suppression des ordres religieux décrétée le 13 février 1790, avait violé ses vœux pour contracter avec un autre apostat une union doublement sacrilège. Elle est arrivée à ce moment solennel où la mort vient nous instruire sur la vie; elle approche du terme fatal, et cependant ses blasphèmes redoublent. M. Lallemand accourt: mais à sa vue une sorte de rage s'empare de l'infortunée; l'impie dérision agite avec fureur ses lèvres écumantes. « *Miséricorde et pardon à l'âme pénitente!* s'écrie l'envoyé du Seigneur. — Un horrible accès de frénésie répond à cette parole d'ammistie. Le prêtre se retire un instant pour prier, et après avoir promis un pèlerinage à Notre-Dame-de-Bon-Secours s'il parvient à convertir la révolutionnaire, il retourne avec confiance près de son lit. Presque moribonde et épuisée par les commotions précédentes la malade recueille ses forces et d'une voix sépulcrale elle vomit encore un torrent d'injures mêlées d'atroces malédictions. Tout-à-coup un morne silence succède à cette agitation satanique... Que s'est-il passé? la furie a-t-elle cessé de vivre? Les assistants l'ignorent, car M. Lallemand a demandé d'être seul. Peu de temps après il sort, et la joie rayonne sur son front; la malade vit encore et elle est tranquille au milieu des pleurs qui inondent son visage.

Le secret de l'entretien restera voilé jusqu'au dernier jour. Tout ce que l'on peut savoir par l'heureuse pénitente, c'est que M. Lallemand lui a paru comme un

ange, et qu'elle a entendu des choses admirables... Ce que l'on voit, c'est que l'infortunée a recouvré le calme avec l'innocence, c'est que cette âme, naguères si farouche et si impie, ne cesse de bénir et de remercier Dieu jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rend un peu plus tard.

A quelques jours de là, au coucher du soleil, on rencontrait un vieillard septuagénaire épuisé par la fatigue et les sueurs; il lavait dans un ruisseau ses pieds meurtris et ensanglantés. C'était M. Lallemant qui revenait d'accomplir son vœu dans le sanctuaire élevé à Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Le souvenir de cette touchante anecdote, qui en suppose bien d'autres, faisait encore verser des larmes au témoin oculaire qui nous la racontait.

Disons maintenant un mot des prédications du saint pasteur. Ses instructions, toujours remplies d'une douceur, d'une onction et d'une simplicité patriarcale, coulaient avec abondance de ses lèvres, gardiennes fidèles de la science des divines écritures. Dans ses visites décanales, qu'il faisait avec une scrupuleuse exactitude, il avait toutes les fois de nouvelles exhortations à adresser aux habitants de chaque paroisse. Le talent du prédicateur savait, dans l'occasion, s'élever jusqu'à l'éloquence. Rappelons-en un trait avec les circonstances qui l'excitèrent. A cette époque, tous les regards étaient tournés vers un jeune guerrier qui conduisait nos armées de victoires en victoires, et qui semblait tenir dans ses mains, non-seulement les destinées de la France et

de l'Europe entière, mais encore les destinées (humainement parlant) de l'Eglise elle-même. On aimait alors à regarder ce fameux conquérant comme un génie tutélaire suscité d'en haut, comme un libérateur au milieu des débris amoncelés autour d'un trône renversé et des autels à peine relevés.

Dans ces jours-là une cérémonie particulière amène à Notre-Dame les troupes de la garnison avec un brillant état-major à leur tête. M. Lallemand monte en chaire ; il a pris pour texte un passage de l'Ecriture auquel il va donner, selon l'exégèse catholique, un sens accommodative pour en faire une application du plus frappant à-propos. Tel est son début : *Vocavi filium meum ex Egypto*, j'ai rappelé mon fils de l'Egypte. Cette parole, comme une étincelle électrique, fait vibrer au même instant les fibres de tous les cœurs ; l'enthousiasme est à son comble parmi ces valeureux soldats, dont plusieurs ont gravé leur nom sur les pyramides de Memphis, en allant cueillir leurs lauriers jusque sur les bords du Nil et les rivages de la Mer Rouge, d'où naguères ils ont ramené triomphant ce grand Napoléon qu'ils appellent leur père et à qui la religion encore en deuil ouvre ses bras comme à son consolateur et à son fils. Mais il est temps de parler des autres qualités de notre vénéré pasteur.

Nous avons vu avec quelle générosité M. Lallemand dans les fers pensait à ses pauvres. Maintenant qu'il est libre, sa charité sera sans bornes, et Valenciennes aura aussi son Vincent-de-Paul. Sa

maxime était de ne refuser à personne. Aussi, dès qu'il paraissait dans nos rues ou qu'il sortait de l'église, était-il toujours suivi d'un nombreux cortège que l'on pourrait appeler sa garde d'honneur; c'était une troupe de mendiants qui se succédaient sans interruption et qui le tiraillaient dans tous les sens au point qu'à l'exemple des disciples de J.-C. les pieux fidèles s'indignaient contre la foule importune qui l'obsédait. Ses revenus se trouvaient bientôt épuisés. Mais confiant dans cette parole divine, *donnez et vous recevrez*, souvent il la voyait s'accomplir pour lui à la lettre. Un jour, en effet, soucieux et inquiet, car il vient de voir une grande misère, il court chez un de ses vicaires, le vénérable M. Dutemple : *Il me faut de suite 500 francs*, lui dit-il, *et je n'ai pas un denier*. Le vicaire, sans être plus riche que son curé, se charge néanmoins de lui procurer cette somme; il sort, et quelques heures après, 1,100 francs sont déposés entre les mains de M. Lallemant qui s'en saisit comme l'avare prend un trésor qu'il croyait perdu. Deux jours après toutes les ressources étaient épuisées et il fallait songer à de nouveaux expédients pour s'en procurer. Afin de pouvoir donner plus largement, il avait exclu de sa table tout ce qui excédait l'absolu nécessaire, n'y admettant jamais que ces mets les plus communs, dont les pauvres mêmes ne se contentent pas toujours. Sa garde-robe, sans cesse ouverte aux besoins des malades, manque souvent pour lui-même du linge le plus indispen-

sable. Elle est remontée à son insçu, pour la centième fois peut-être, par des personnes charitables qui se sont cotisées à cet effet. Il s'en est aperçu par hasard, et semblable au voleur qui épie l'absence du propriétaire pour faire son coup, il s'empare en secret de tout ce butin, et s'enfuit furtivement en baissant les yeux comme s'il craignait la rencontre de la police. On devine dans quels réduits il est allé cacher son pieux larcin. Bientôt on le voit rentrer chez lui les mains vides, mais le cœur rempli de joie et comblé des bénédictions du pauvre. Notre cadre nous oblige à passer sous silence mille traits de ce genre qui, dans ces temps où la misère était si grande, le faisaient regarder comme la Providence de tous les malheureux. Les autorités d'alors savaient reconnaître ses bonnes œuvres, et elles ne craignaient pas de rendre, dans l'occasion, un public hommage aux vertus de l'humble prêtre. Donnons-en une preuve mémorable : au passage de Napoléon à Valenciennes, les autorités civiles et religieuses se rendent ensemble auprès du héros couronné pour le complimenter. M. Lallemand, à la tête du clergé, fait sa modeste harangue. L'Empereur lui demande avec son ton de guerrier : Combien vaut Pétole à Valenciennes ? M. Lallemand ne donne point de réponse, mais une voix étrangère s'en charge pour lui : *Sire*, est-il dit, *elle vaut tant pour M. Lallemand.* — *On se trompe, Sire*, reprend un des magistrats présents : *rien pour M. Lallemand, mais tant pour les pauvres.*

Cependant l'élève de la Providence n'oublie aucune de ses leçons; elle lui a fait considérer autrefois de bien près un genre d'infortune plus digne de compassion que beaucoup d'autres, parce que ses victimes, vouées par leurs crimes ou leurs malheurs à des surcroits de privations et de souffrances, se voient encore chargées des anathèmes de la société qui les repousse de son sein avec horreur. M. Lallemand les regardera comme ses enfants de prédilection: ils seront ses *chers prisonniers*, comme il se plaisait à les appeler lui-même. Jeune encore, on l'avait vu parcourant les rues de Valenciennes à la tête d'enfants de son âge et recueillant déjà pour les détenus des aumônes que l'on n'osait pas refuser aux vives sollicitations de l'innocence. Il avait fait ainsi les premiers essais de son dévouement sous le patronage des confrères de la Miséricorde connus depuis plusieurs siècles sous le nom patois de *Beubeux*. Cette confrérie, que la révolution avait fait disparaître, fut bientôt réorganisée par M. Lallemand, dont le cœur était déchiré par les gémissements échappés du fond des cachots. On sait dans quel déplorable état se trouvaient alors les prisons, où l'insalubrité et la négligence le disputaient à toutes les horreurs inséparables de la détention. Mais la religion avec sa miséricorde sait franchir le seuil fatal où vient expirer l'impuissante compassion d'une froide philanthropie. Si elle ne put, sous le régime d'alors, alléger autant qu'elle l'aurait voulu, la pénible situation du corps, elle parvint du moins

à verser un baume salutaire sur les plaies bien plus cuisantes de l'âme, en calmant les remords, l'affreux désespoir et toutes les tortures morales. A sa voix, un rayon d'espérance pénétra dans ces sombres demeures, les courages abattus se relevèrent, et les malheureux apprirent à subir sans blasphème les rigueurs de la loi.

De son côté, l'infatigable pasteur visitait chaque jour la prison, dans l'espoir de ramener ces brebis égarées. Mais comment leurs cœurs auraient-ils pu résister à la tendresse d'un père qui s'abaissait jusqu'à les servir de ses propres mains? que dis-je? jusqu'à leur rendre les services les plus humiliants et les plus pénibles à la nature, tant la foi l'avait pénétré de ces paroles de son bon Maître : « *Je* » *regarderai comme fait à moi-même tout ce que* » *vous ferez au moindre des miens..... J'étais en* » *prison et vous m'avez visité.* » Le respect même de M. Lallemant pour ses chers prisonniers, pour les membres souffrants de Jésus-Christ et pour tous les malades en général, allait si loin, qu'il n'entendait l'aveu de leurs fautes et ne leur parlait qu'un genou en terre, malgré toutes les instances qui lui furent faites pour l'en détourner.

Cet homme qui ne voulait laisser aucune espèce de douleur sans consolation, et qui pourvoyait avec tant de sollicitude aux besoins des autres, se traitait lui-même comme on traite un ennemi; aussi sa devise n'était pas d'*aimer son prochain comme soi-même*, mais *plus que soi-même*. Il

portait d'ordinaire une chemise de crin ou cilice, et se regardant comme la victime qui devait expier les péchés de tout son peuple, il pratiquait encore mille austérités qui seraient incroyables si des témoins dignes de foi n'en étaient les garants irrécusables. Il s'abstenait de viande pendant le Carême, encore exigeait-il alors plus impérieusement que l'on n'achetât pour lui que les rebuts du marché.

Il n'accordait pas à son corps plus de repos que de nourriture. Le court sommeil qu'il se permettait à regret, était pris sur quelques planches avec un autre morceau de bois en travers pour oreiller. Cette circonstance de sa vie privée, après être restée long-temps secrète, fut découverte par hasard : il oubliait parfois de fouler le lit qui lui était préparé, et il fut bien forcé d'avouer un jour sa pieuse fraude.

Cependant l'heure approchait où le saint pénitent, le confesseur de la foi, le martyr de la religion, le pasteur dévoré du zèle de la Maison de Dieu et du salut des âmes, le héros enfin de la charité devait cueillir la palme immortelle méritée par la pratique constante de tant de vertus.

Une fièvre putride exerçait des ravages parmi ses chers prisonniers. Son zèle s'accrut avec le danger. Rien ne put l'arrêter, ni la défense des médecins, ni les prières de ses amis, ni les supplications de sa famille. On lui disait : Ayez pitié de votre vieillesse, conservez-vous pour le reste de votre troupeau. « Ce sont aussi mes enfants, » répondait-

il, « une mère n'abandonne pas ses enfants en » danger pour songer aux autres, et je ne veux » pas délaissier les miens; la mort ravage mes » prisonniers, la mort m'appelle à leurs côtés. » Il multiplia ses visites; mais au bout de quelques jours, il se vit atteint par la contagion. *Je me sens mal*, dit-il, en rentrant chez lui et se traînant à peine. Un frisson glacial circulait dans tous ses membres; il fut obligé de demander du feu. Mais le mal, joint aux fatigues et aux infirmités de l'âge, fit des progrès effrayants; il fallut prendre le lit. Le malade comprit toute la gravité de sa position, et il s'empressa de demander lui-même les derniers sacrements, qu'il reçut avec une ferveur angélique. Après trois jours d'horribles souffrances qu'il endura avec une résignation et une patience exemplaires, le bon pasteur, victime de son amour et de son dévouement pour ses brebis les plus malheureuses, expira le 17 septembre 1812. La charité inscrivait dans ses diptyques un héros de plus, et le ciel, espérons-le, s'ouvrait pour recevoir un nouveau saint.

Cette mort prompte et inattendue fut un coup de foudre suivi d'une consternation générale. On comprit alors plus que jamais de quels sentiments d'affection M. Lallemand était entouré. Le juste pleurait son guide, la veuve son appui, l'orphelin sa consolation, le prisonnier son unique ressource, la cité toute entière son palladium et sa gloire. Mais les pauvres!!! qui pourrait redire l'excès de leur désolation? *Notre père est mort*, s'écriaient-ils

au milieu de leurs sanglots, *il est mort, qui nous soutiendra*? Tels furent les gémissements de la France en deuil à la mort du bon roi Louis XII, telles furent les inconsolables douleurs de Valenciennes à la vue du vide immense que laissait dans son sein une perte semblable.

La vie de M. Lallemant et les regrets universels qu'il emporta dans sa tombe suffirent à son éloge. Nous n'ajouterons plus qu'un mot. Aussi pauvre à son lit de mort que pendant toute sa vie, il ne laissa pas même de quoi se faire enterrer. Ses funérailles, cependant, se célébrèrent avec beaucoup de pompe. Cet hommage funèbre lui fut rendu par la munificence d'un homme de bien connu dans le pays pour ses vertus et ses bonnes œuvres, et que Valenciennes vient de perdre (1).

Chacun, dit un témoin oculaire, s'empressa d'aller verser une larme sur le tombeau qui renfermait les restes du bon prêtre.

Son épitaphe, élevée par les soins de M. le maire de Valenciennes, interprète fidèle des sentiments unanimes, porte l'inscription suivante, composée par M. Hensy, doyen de Saint-Nicolas :

(1) M. Dubois-Fournier, décédé le 1^{er} juin 1844.

TUMULUS CORPORIS.

HIC
 REQUIESCIT MORTUUS,
 QUI,
 PRO SALUTE ANIMARUM
 VIVUS,
 NUNQUAM REQUIEVIT,
 DOMINUS GUILLELMUS LALLEMANT,
 VENERABILIS MAJOR DECANUS,
 BEATÆ MARIE VIRGINIS PASTOR,
 GREGIS EXEMPLAR,
 PASTORUM DECUS,
 PAUPERUM PATER.
 OBIT 17 SEPTEMBRIS 1812.
 REQUIESCÂT IN PACE.

INCARNARIUM RESURGENTIS. (ST.-AMBR.)

LE TOMBEAU DU CORPS

CI
 REPOSE APRÈS SA MORT,
 CELUI QUI,
 VIVANT,
 POUR LE SALUT DES AMES,
 NE SE REPOSA JAMAIS,
 MONSIEUR GUILLAUME LALLEMANT,
 VÉNÉRABLE GRAND DOYEN,
 CURÉ DE NOTRE-DAME,
 L'EXEMPLE DE SON TROUPEAU,
 LA GLOIRE DES PASTEURS,
 LE PÈRE DES PAUVRES,
 MORT LE 17 SEPTEMBRE 1812.
 QU'IL REPOSE EN PAIX.

EST LE BERCHEAU DE LA RÉSURRECTION. (ST.-AMBR.)

PLOUVIER,
vicaire de Notre-Dame à Valenciennes.

1812. Les deux premiers ont été
 élevés à la Cour de
 la ville de
 la Cour de

Les deux autres ont été
 élevés à la Cour de
 la ville de
 la Cour de

Les deux autres ont été
 élevés à la Cour de
 la ville de
 la Cour de

Les deux autres ont été
 élevés à la Cour de
 la ville de
 la Cour de

Les deux autres ont été
 élevés à la Cour de
 la ville de
 la Cour de

BLOUVER

Le sieur de Blouver, de la Cour de
 la ville de
 la Cour de

DEMI-LETTRE DE COURSE
 DE COURS DE COURS

LEMAIRE

(ALBERT),

DOYEN DE SOLESMES.

Illi viri misericordiam sunt quorum pietates non defuerunt.

Eccl. XLIV. v. 10.



L'orage de la révolution commençait à gronder, le trône et l'autel chancelaient. Entrer alors dans le saint ministère, c'était mettre à la voile sur une mer pleine d'écueils et grosse de menaces à l'horizon. Cependant, malgré cette perspective si peu flatteuse selon le monde, bien des jeunes gens encore se préparaient à entrer dans la carrière sacerdotale.

Parmi eux se distinguait Albert Lemaire, né le 28 mai 1765, à Fontaine-au-Pire, village qui se dessine sur une petite éminence à droite de la route de Cambrai au Câteau.

Deux frères l'avaient précédé dans le ministère ecclésiastique : c'étaient Jean-Baptiste, né le 19 décembre 1752, et Tranquille, né le 5 septembre 1761.

Ils étudièrent tous les trois au collège de Cambrai.

Un quatrième, appelé Nicolas, avait commencé ses études; mais voyant l'état de gêne dans lequel se mettait son père pour subvenir aux frais de l'éducation qu'il voulait donner à ses enfants, il abandonna le collège pour revenir travailler chez ses parents et les aider à soutenir ses trois frères. Bon jeune homme! La charité qui l'éloigna du sacerdoce ne le quitta jamais; il passa sa vie dans une sorte d'apostolat. Il adopta les trois enfants en bas-âge que sa sœur laissa en mourant, et sut leur inculquer des sentiments inaltérables de foi et de vertus qu'ils transmettent à leur tour à la génération qui devra leur succéder. Il mourut célibataire en 1828.

Avant d'entrer en matière et de montrer la vie d'abnégation et de dévouement de M. Albert Lemaire, faisons connaître ses deux dignes frères aînés, dont les vertus méritent aussi bien des éloges.

Jean-Baptiste éprouva d'abord de grandes difficultés pour apprendre; il fut plusieurs fois sur le point de désespérer de ses progrès et d'abandonner les études; mais un travail opiniâtre, et surtout la divine Providence qui avait ses vues, le changèrent complètement et lui firent toujours obtenir des bourses aux séminaires de Douai et de Cambrai. Tremblant devant le fardeau qu'impose le sacerdoce, il ne se le laissa imposer qu'après bien des hésitations qui le firent deux fois quitter le séminaire archiépiscopal.

Ordonné prêtre, il se retira dans sa famille, à Fontaine-au-Pire, d'où il allait, les dimanches et fêtes, offrir le Saint-Sacrifice au château de Béthien-

court. Il était enfin vicaire à la Longueville, lorsque Monseigneur l'Archevêque, connaissant son humilité et sa patience extraordinaire, lui offrit un poste tout de dévouement. Le curé de Frameries devait avoir un prêtre avec lui; mais ses infirmités étaient telles qu'aucun co-adjuteur ne voulait partager son habitation et sa table, ce que diverses circonstances rendaient néanmoins indispensable. D'un caractère aigri par les infirmités, il avait perdu l'usage des mains; sa langue purulente et d'une grosseur démesurée, lui pendait continuellement jusqu'au menton; il fallait manger à ses côtés, lui placer les morceaux dans la bouche qu'il ouvrait à peine et l'aider dans les fonctions les plus rebutantes. Arrivé près de ce malheureux infirme, M. Lemaire justifie et surpasse même l'idée qu'on avait conçue de sa patience et de son amour pour les mortifications; il se trouve heureux de partager l'office de tant de saints qui se sont consacrés au soulagement des misères humaines. Son plaisir est de rendre à son curé tous les services qu'exige son état; il se figure qu'il est admis à panser les plaies de N.-S.-J.-C. sur le Calvaire; il proteste qu'il jouit d'un grand bonheur et qu'il n'abandonnera ce malade qu'à sa mort. Quand elle fut arrivée, le jeune et charitable prêtre fut envoyé comme vicaire à Bavai. Sa piété, sa charité, la douceur de son caractère peinte sur sa figure lui valurent bientôt l'estime et l'affection générale. Il faisait le bien, il était chéri, lorsque la révolution éclata. Son curé fut assez malheureux

pour prêter le serment à la Constitution civile du clergé et solliciter son vicaire à le suivre dans ses écarts. Celui-ci fut invincible, il résista aux perfides insinuations et à la terreur. Un dimanche, pendant la messe paroissiale, il est sommé par l'indigne pasteur et trois cents hommes en armes d'adhérer à la schismatique Constitution; on dirige sur lui, en le menaçant, des armes meurtrières; il n'hésite pas à mettre sa fidélité à l'Eglise au-dessus de l'amour de la vie; il descend de la chaire dans laquelle on l'avait fait monter, et il s'esquive comme par miracle à travers les baïonnettes menaçantes.

Après cette tentative infructueuse, on crut faire assez pour la république en le tracassant sourdement. Son curé souffrait beaucoup de se voir abandonné de presque tous ses paroissiens, qui plaçaient leur confiance dans le prêtre fidèle; mais sa faiblesse et son indolence l'empêchèrent de persécuter ouvertement son vicaire, dont les vertus répandaient dans la paroisse un si pur et si vif éclat.

Une carrière également religieuse, mais bien différente de celle-ci sous divers rapports, s'était ouverte pour M. Tranquille Lemaire. Il fit ses études dans les mêmes maisons et avec les mêmes succès que son frère Jean-Baptiste; puis, il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Les épreuves du noviciat lui furent pénibles; mais soutenu par la pensée qu'il allait se consacrer à Dieu par les engagements les plus étroits, il sut se surmonter lui-même, et le jour de sa profession

fut, comme il le disait, le plus beau jour de sa vie. Cependant ses supérieurs, comprenant ses hautes capacités et sa grande aptitude au travail, le nommèrent professeur à l'école militaire d'Auxerre, fréquentée par la noblesse de France, par des étrangers et surtout par des Américains. Il avait successivement habité les maisons de Sens et de Moustiers-Saint-Jean.

Il se livrait ardemment à ses fonctions, quand elles furent arrêtées par les jours mauvais. Plein de défiance de lui-même et d'une complexion très délicate, il ne crut pas devoir se livrer au ministère apostolique pendant la tourmente révolutionnaire; il eût bientôt succombé aux indispensables fatigues supportées par ses frères beaucoup plus forts que lui. Il retourna chez ses parents pour les consoler de tout ce que leur faisaient souffrir l'absence et les dangers des deux prêtres missionnaires, aussi bien que la difformité de Nicolas, dont le corps avait été courbé par l'excès du travail. Afin de rester auprès d'eux sans être inquiété, il reprit l'habit laïque, se mit à tisser de la batiste et à travailler aux champs de son père. On ignorait d'ailleurs qu'il fût prêtre, et ce secret fut toujours soigneusement gardé, quoique chaque jour, dans la maison paternelle, il offrit le Saint-Sacrifice, demandant à Dieu la conservation de ses frères, que nous allons voir évangélisant le Cambresis et le Hainaut, ou édifiant l'Allemagne par une foi que rien ne peut ébranler.

Parlons maintenant de M. Albert, dont les travaux

nous sont révélés dans de précieux mémoires qu'il écrivit en Allemagne et que nous avons entre les mains.

Il était encore au séminaire quand le schisme fut décrété. Craignant de voir l'intrus envahir le siège épiscopal, de concert avec ses collègues, il sollicita le sous-diaconat auprès du légitime Archevêque, Monseigneur de Rohan ; et malgré la perspective des tribulations, malgré les sollicitations les plus vives de ses parents, il fut ordonné sous-diacre vers la fin de décembre 1790, par M. de Millancourt, évêque d'Amicles, vicaire-général du diocèse. Cette ordination fut la dernière qui se fit à Cambrai avant la révolution ; elle eut lieu dans la chapelle du palais archiépiscopal. Laissons parler le jeune lévite, il va nous dicter une page qui sera un jour consignée dans l'histoire ecclésiastique du diocèse : « Etonnés nous-mêmes de la constance et de l'intrépidité de chacun de nous à s'engager dans le ministère si redoutable alors, nous nous disposions en paix à la réception du diaconat, quand nous apprîmes l'arrivée prochaine de l'intrus. Semblables à un troupeau d'agneaux qui fuient aux approches du loup, nous sortîmes précipitamment du séminaire pour nous retirer chez nos parents. Les Jacobins, dès ce moment, nous regardèrent de mauvais œil : nous aurions dû, selon leur désir, former le cortège de leur évêque constitutionnel ; et nous avons fui à son approche, et nous l'abhorrions comme l'ennemi de Dieu et de l'Eglise. »

Monseigneur l'Archevêque de Cambrai s'était retiré

à l'abbaye de Saint-Ghislain, près de Mons; les lévites allèrent le trouver et reçurent de ses mains le diaconat, dans ce lieu tranquille encore. M. Lemaire revint chez ses parents, où, près de son digne pasteur que l'intrus n'avait point encore supplanté, il se prépara au sacerdoce. Au mois de juin 1791, il retourna à Saint-Ghislain pour recevoir le caractère de prêtre. Un de ses compagnons manqua au rendez-vous; le malheureux était allé se jeter dans les bras de l'intrus et en avait reçu l'imposition des mains. « Une joie mêlée de tremblement, écrit M. Lemaire, parut alors sur les jeunes prêtres, et je me rappellerai toujours avec satisfaction, ces adieux tendres que nous nous fîmes, sur le point de nous séparer. Victimes déjà marquées par les persécuteurs, nous savions la carrière de maux que nous avions à parcourir, mais nous n'en connaissions pas le terme; dispersés comme nous allions l'être, nous n'avions de point de réunion à espérer que dans la céleste patrie. »

L'abbé Lemaire ordonné prêtre, ne se contenta pas d'être revêtu du caractère sacré : la grace que le Seigneur lui a faite, il veut la rendre utile à sa patrie. L'exil ne lui convient point; il croit comme saint Paul qu'il est de son devoir de souffrir avec le peuple de Dieu dont il a embrassé les afflictions; en attendant que les événements lui déclarent de quel côté du diocèse il devra se porter, il va demeurer chez ses parents.

Depuis une semaine il disait tranquillement la messe à Fontaine-au-Pire, lorsque le jour de la

Saint-Pierre, au moment où dans la sacristie il s'habillait pour célébrer solennellement sa prémice, l'église fut envahie par des paysans armés. Un jeune homme de seize ans, suivi de tous les méchants que renfermait la paroisse, vint lui défendre de paraître à l'autel. Le prêtre voulut s'expliquer, mais des sabres nus se levèrent sur sa tête, il fut obligé de renoncer à la célébration du Saint-Sacrifice, et le lendemain, voyant le peu de sûreté qu'il y avait pour lui dans son village natal, il se retira chez un oncle à Hordain, près de Bouchain.

Graces à l'attachement des personnes notables de cette paroisse à la vraie religion, on jouissait encore à Hordain de quelque tranquillité, dont M. Lemaire profita pour prémunir le peuple contre le schisme. Cette église, qui n'avait pas encore d'intrus, et vers laquelle on accourait de tous les environs pour recevoir les sacrements, était comme la métropole du canton. Mais Primat avait visité Bouchain, il y avait allumé le feu de la persécution en y établissant un club affilié à celui de Paris. Un des premiers soins des clubistes fut de prouver leur reconnaissance, en persécutant un prêtre fidèle à ses devoirs. Un individu alla leur déclarer qu'on lui refusait l'absolution parce qu'il ne voulait pas cesser de suivre les prêtres constitutionnels. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper. Des clubistes viennent le jour de saint Etienne entendre le sermon de M. Lemaire, qu'ils décrètent de prise de corps. Le lendemain, un peloton de soldats qui avait ordre

d'appréhender le digne prêtre, envahit l'église d'Hordain, tandis que M. Lemaire distribuait la sainte communion : celui-ci continue, en faisant bonne contenance; les soldats forment une haie pour prendre leur victime; mais les paysans la défendent, et le peloton est forcé de se retirer sans exécuter son mandat. A midi, arrive un second peloton avec la même mission que le premier; il va s'emparer de M. Lemaire; tout-à-coup un officier accourt et défend toute voie de fait. Les pieuses demoiselles Duquenne, rentières à Bouchain, averties des périls du courageux ecclésiastique, avaient été trouver le commandant de la ville et en avaient obtenu contre-ordre. Quant au persécuté, il se tint caché tout le reste de la journée dans la maison de campagne de M^{me} Dumont de Beaufort. Ces crises, en se renouvelant à différentes reprises, ne firent que redoubler la ferveur des personnes d'Hordain, édifiées, en outre, par l'affluence des catholiques étrangers, qui se pressaient si nombreux dans leur église, qu'un jour, à l'occasion d'une confrérie du Saint-Sacrement, sept prêtres furent occupés à entendre les confessions depuis le matin jusqu'après midi. Ces dignes chrétiens avaient leur raison d'en agir ainsi; car un boucher de Douai, vieillard intrigant, perdu de dettes et père de six enfants, avait reçu de Primat tous les ordres en huit jours; les Jacobins le nommèrent à la cure d'Hordain, et Démory (c'était le nom de l'intrus) vint prendre possession de sa cure le 1^{er} janvier 1792.

Il n'entre pas dans notre sujet de dire la consternation des fidèles à la nouvelle de l'arrivée de l'intrus, et la réception de celui-ci, qui fut intronisé par quelques hommes du club de Bouchain, et reçut pour tout hommage un bouquet qu'une fille-mère lui présenta.

Dès ce moment, M. Lemaire, qui était revenu d'une course qu'il avait faite chez ses parents, et que dans ses mémoires il se reproche comme une lâcheté, quoiqu'elle fut conseillée par une sage prudence, dès ce moment, M. Lemaire fut en butte à toutes les tracasseries de la part du prêtre intrus : aujourd'hui celui-ci lui refusait les clefs de l'église, le lendemain il lui défendait absolument de dire la messe, une autre fois il célébrait son office à l'heure assignée pour celui du saint prêtre, ou, dans l'impossibilité de lui interdire toute fonction, il venait faire le catéchisme quand celui-ci allait monter à l'autel.

On sait que pendant ce temps d'affliction, les fidèles accourus en foule à l'église pour s'unir aux prières du prêtre catholique, en sortaient précipitamment quand ils étaient surpris de se trouver avec l'intrus, ce qui ne pouvait manquer d'indisposer ces prêtres nouveaux. Celui d'Hordain aurait bien voulu avoir un parti, se rallier des paroissiens ; mais c'était chose impossible. Il essayait néanmoins, employait mille stratagèmes ; mais ces stratagèmes, loin de lui réussir, tournaient à son désavantage et à sa honte. C'est ainsi qu'un jour il porta plainte

devant le tribunal de Bouchain, contre quelques catholiques qui lui avaient adressé des observations. Ceux-ci furent condamnés; mais ce triomphe, sur lequel il comptait, causa la désertion de quelques personnes faibles qu'il était parvenu à entraîner dans le schisme, et qui revinrent à M. Lemaire.

De son côté, notre bon prêtre commença ses courses apostoliques dans les paroisses voisines. Sous l'accoutrement d'un valet de charrue, accompagné de deux bonnes gens qui souvent avaient plus peur que lui, il allait à Iwuy administrer les malades, déjouant les ruses que les intrus employaient pour le discréditer et l'empêcher d'exercer son ministère de consolation.

Cependant l'impiété, fatiguée d'une persécution sourde et trop faible à son gré, fait éclater toute sa haine. Un arrêté du département du Nord, rendu dans les premiers jours de mai 1792, accuse les prêtres non assermentés de la déroute des armées, de l'anarchie et du schisme, comme les empereurs romains accusaient les premiers chrétiens de la défaite des légions, des tremblements de terre et des incendies par lesquels ces tyrans se plaisaient à ravager eux-mêmes leur propre capitale; cet arrêté prononce la réclusion de tous les prêtres non jureurs jadis en fonctions, et leur assigne Cambrai pour prison. « J'étais, dit M. Lemaire, depuis deux ou trois jours, chez mes parents, à Fontaine : cinquante paysans armés fondent dans la maison; j'avais eu le temps de me cacher; le respect

qu'ils avaient pour mon père les empêcha heureusement de faire des perquisitions; ils se contentèrent de lui prendre ses armes et de feindre que c'était là l'objet principal de leur visite.... Comme je voyais continuellement passer de pauvres prêtres qu'entouraient des nationaux armés, traînant au lieu de réclusion leurs pasteurs qu'ils avaient saisis, qu'ils insultaient et faisaient marcher devant eux, je pris le parti de fuir, malgré les larmes de mes parents; et, quittant pour la première fois (d'une manière habituelle) mes habits sacerdotaux, je revins de nouveau à Hordain..... J'allais rentrer dans le village, quand une femme, fondant en larmes, accourt me dire le danger dans lequel je me suis jeté. » Des nationaux venaient d'arrêter deux prêtres catholiques, ils les avaient conduits, couverts de blessures, à Bouchain, et les eussent même mis à la lanterne, si le commandant de la ville ne leur eût donné la prison pour asile. Ces mêmes soldats prenaient leur logement à Hordain. Pour entrer, le courageux apôtre dut escalader une muraille du jardin de ses parents et rester caché pendant huit jours, ne sortant jamais que la nuit; encore fallait-il qu'il prît les plus grandes précautions pour n'être pas arrêté par les rondes que chaque village envoyait afin d'arrêter les ecclésiastiques et d'empêcher ce qu'ils appelaient *leurs fonctions nocturnes*.

Cependant, au milieu du tumulte de cette tempête qui ne faisait que commencer, M. Lemaire crut trouver un moment de calme. Des juges de Valen-

ciennes qu'il avait consultés, lui promirent leur appui dans le cas où il serait arrêté. L'intrus d'Hordain abandonna son ingrate paroisse. L'intrus du Lieu-Saint-Amand, ajoutant la sottise au sacrilège, accusait M. Lemaire, devant le tribunal de Bouchain, de ne pas vouloir de son eau bénite ; mais cette affaire n'avait qu'excité l'hilarité des juges. Le bon prêtre pouvait, toujours néanmoins avec quelques précautions, exercer son ministère ; mais ce calme fut de courte durée : le 2 septembre 1792 arriva.

A cette époque de sauvagerie barbare, Cambrai, où dominait l'infâme Carra, avait mis en délibération si l'on mitraillerait les prêtres arrêtés ; l'humanité des Cambresiens l'avait emporté sur la férocité du proconsul qui avait donné ces ordres de mort ; les prêtres avaient été jetés dans la caserne appelée le Carré-de-Paille. Cette fureur de persécution rayonna de Cambrai dans les communes voisines. Une troupe de forcenés allait partout à la traque des prêtres. Averti qu'il devait être saisi la nuit suivante, M. Lemaire se cacha, confessa encore quelques personnes, et partit pour Bavai, où, grâce à l'insouciance de l'intrus, il n'y avait point de persécution ouverte.

Dans cette ville il retrouve son frère Jean-Baptiste, qui n'avait point abandonné son poste ; mais à peine fut-il arrivé et eût-il ouvert un livre de théologie, à laquelle il espérait donner ses loisirs, que parut le décret de déportation, d'après lequel tous les prêtres non assermentés, qui avaient été ou étaient

en fonctions, devaient quitter la France dans le délai de huit jours. Le vicaire de Bavai gagna la Belgique, laissant le soin de la paroisse à l'apôtre d'Hordain, qui n'était pas compris dans les termes du décret. Les fidèles s'adressèrent à celui-ci comme à leur ancien vicaire. « S'ils ne trouvaient plus, dit-il avec une candeur angélique, le même zèle et les mêmes avantages dans le ministre, ils avaient au moins la consolation de retrouver encore un prêtre catholique. » Il célébrait dans sa maison, et après la consécration, il glissait dans son sein une boîte renfermant les saintes espèces qu'il avait consacrées.

Nous passons sous silence les angoisses dans lesquelles il se trouva, lorsque sa maison fut désignée comme corps-de-garde aux troupes du général d'Arville, et lorsque pendant une procession schismatique, il s'attendait à être arraché de sa demeure. Accablé de douleur, il alla visiter ses parents, et dès lors il commença une série de courses apostoliques, où il serait trop long de le suivre. Fontaine-au-Pire, Hordain, Villers-en-Cauchies, Iwuy, Bavai, Le Quesnoy, Pont-sur-Sambre, Bantigny, sont les lieux qu'il parcourt incessamment. Partout, il a la consolation de voir les fidèles venir lui demander la grace du sacrement de la réconciliation, grace qu'il est heureux de leur communiquer, malgré les plus grands dangers qu'il court de la part des Jacobins et les obstacles que lui opposent les intrus qui s'avilissent de plus en plus aux yeux des fidèles, témoins de leurs débauches.

Mais avant de voir l'abbé Lemaire quitter Bavai, disons de son courage un trait qui ne doit point être oublié. Le curé de Louvignies, vieillard impotent, avait été entraîné dans le schisme par le curé de Bavai; il avait prêté le serment dont il ne connaissait pas la portée. M. Lemaire fit entendre au vieillard la faute que sans le savoir il avait commise, obtint de lui une rétractation et, à sa prière, donna dans l'église des instructions qui traitaient des affaires du temps. C'était beaucoup s'exposer; mais c'était aussi ce qu'il y avait de plus important, « et j'aurais préféré, dit-il, être interdit de cette fonction, plutôt que de taire ma foi, ou de scandaliser les fidèles par un criminel silence qui n'aurait été que le fruit d'une crainte déplacée. »

Maintenant, laissons-le nous raconter comment il échappait ordinairement aux dangers qu'il rencontrait sur les routes; ses paroles nous donneront en même temps une idée de sa piété :

« Mes soins étaient d'adorer le sacrement auguste que je portais sur moi, et de demander les grâces nécessaires pour les fonctions périlleuses auxquelles je m'étais dévoué. Aux approches des Jacobins (car il était aisé de les reconnaître), j'élevais mon cœur à Dieu d'une manière plus particulière; j'affectais alors l'air d'insouciance qui les caractérisait eux-mêmes : mon chapeau à *la luronne*, mes regards aussi insolents que ceux du plus grand patriote, mes bras pendants et ma lourde démarche n'avaient garde

de faire soupçonner à l'impie que je rencontrais, le dépôt sacré que je portais sur moi. J'en demande pardon à Dieu, si dans ces rencontres que je redoutais comme la mort, j'ai manqué au respect extérieur que je devais au corps précieux du Sauveur, devant lequel j'aurais dû être dans un tremblement continu. J'ai cru que la nécessité me dispensait de ces actes extérieurs d'adoration, qui m'eussent fait connaître et eussent mis obstacle à mes fonctions. »

Ces dangers étaient de toutes les heures, le jour et la nuit. Souvent il rencontrait des bandits avec lesquels il entrait en conversation, parlait de commerce, de guerres, ou de choses indifférentes, afin de n'exciter aucun soupçon. Quelquefois il était obligé de sauter par une fenêtre pour sortir d'une maison où l'on venait l'arrêter, et loin que ces périls pussent éteindre son zèle, ils le rendaient plus intrépide. Un jour on le pria d'aller au faubourg de Maubeuge administrer un malade appartenant à une famille où les idées révolutionnaires dominaient; il n'hésite pas à se rendre à l'invitation, et présenté par les voisins comme médecin étranger, il remplit son ministère, laissant le malade inondé de consolations. Pressé par M. Delcroix d'aller au Quesnoy fortifier les âmes fidèles, il fut obligé de prendre son logement chez un zélé schismatique qui n'épargna rien pour découvrir quel était l'étranger qui demeurait chez lui en qualité de parent d'anciennes religieuses auxquelles il était

venu rendre visite. De cette maison il passa dans une autre, où il fut réduit à s'entendre dire qu'on allait l'arrêter comme suspect, de sorte que personne ne voulait plus l'abriter. Il sortit de la ville comme il y était entré, c'est-à-dire, en plein midi, se faisant précéder par un laïque qui portait le Saint-Sacrement; ses supérieurs lui avaient donné le conseil d'en agir ainsi, afin de n'être pas reconnu, si on le fouillait. « Échappé au danger et sorti de la ville, après avoir embrassé le saint homme qui venait de me remettre le précieux dépôt dont je l'avais chargé, je me livrais, dit-il, avec joie à l'adoration de mon divin Maître, qui m'avait protégé si visiblement, et je l'en remerciai de toute l'effusion de mon cœur. Une forte pluie m'arrosait et semblait ajouter à mes consolations en me laissant l'espoir de voyager seul avec mon Dieu. »

Après quelques courses dans les environs d'Avesnes où les prêtres catholiques étaient fort rares et les intrus fort communs, l'abbé Lemaire commença, le 4 mars 1795, une expédition qui dura vingt-deux jours et qui lui aurait valu la perte de la vie s'il avait été arrêté. Des prêtres émigrés l'avaient prié d'aller consoler leurs paroisses abandonnées, et lui avaient remis des lettres qui devaient l'accréditer auprès des fidèles qu'ils encourageaient à la patience et à la confiance en Dieu. Comme Timothée qui portait aux chrétiens les épîtres de Saint-Paul, mais exposé à de plus grands dangers que le disciple du grand apôtre, il partit déguisé en

marchand jardinier ; visita Gommegnies, Poix, Neuville-Salesches, Haussy et Clary, où la persécution était flagrante, où la religion avait eu ses martyrs et où lui-même fut à deux doigts de sa perte.

Nous allons le laisser parler ; les détails que renferme ici son manuscrit que nous suivons, donnent une belle idée de la piété des fidèles dans ces mauvais jours. Après nous avoir appris les dangers qu'il courut dans une visite domiciliaire qui se fit chez les catholiques où il s'était adressé, il continue ainsi :

« Le soir arrivé, je changeai de demeure pour la troisième fois, et les fidèles, à la faveur de la nuit la plus obscure, me vinrent trouver, mais en tremblant, à cause du voisinage d'un cabaret où les bandits assemblés méditaient leurs projets de persécution.

» La terreur était si grande, que l'on me pria de descendre dans une cave profonde, où j'écoutai une foule considérable de monde depuis huit heures du soir jusqu'à une heure de nuit. La communion distribuée, je partis pour un autre quartier de la paroisse où les catholiques m'attendaient avec impatience ; mais j'étais tellement abattu de fatigue et de sommeil, que je demandai un repos de quelques heures. Je le pris chez une brave femme, la plus intrépide de la paroisse, mais qui logeait dans le même corps de bâtiment avec de furieux schismatiques. Je ne me souviens pas par quelle fatalité je m'adressai si mal ; la pauvre femme me

fit passer en tremblant par la fenêtre, et j'en sortis de même, après m'y être reposé une heure seulement, car quelques personnes vinrent me trouver pour se confesser, et la crainte d'un mauvais tour des Jacobins m'engagea à sortir sur-le-champ, pour me rendre auprès des fidèles qui m'attendaient depuis minuit dans le dernier lieu indiqué. Il était environ trois heures du matin. J'eus encore à travailler jusqu'à midi, et j'ai peine à comprendre comment je sus tenir à une si grande fatigue. Le zèle des fidèles me ranimait, et j'ai lieu de croire qu'en leur faveur, Dieu soutenait ma faiblesse et m'élevait au-dessus de la crainte. J'en éprouvai un effet particulier quand le jour parut. Je voyais, de la place où je confessais, l'intrus en fête avec son escorte de Jacobins. S'il se tournait de mon côté, ses regards de fureur et d'indignation étaient capables de me faire frissonner de crainte; je continuai cependant de tout le sang-froid possible; et les fidèles seuls tremblaient pour moi.

» Il me serait difficile d'exprimer la joie des catholiques, après le bonheur qu'ils avaient eu d'approcher de leur Dieu, et leur saint contentement d'avoir encore si bien dupé leurs persécuteurs, qui les surveillaient avec tant de soin. Ils me chargèrent de témoigner toute leur reconnaissance à leur brave curé, qui leur avait donné de nouvelles preuves de son souvenir. Quelques-uns d'entre eux voulurent me conduire hors de la paroisse, malgré ma résistance et le danger qu'ils pouvaient courir. Je leur fis mes

adieux, en leur promettant un retour dans quelques mois si les circonstances me le permettaient; mais malheureusement le terme de mes courses approchait et malgré toute l'envie que j'en eus, je ne pus revoir tant de braves personnes qui m'avaient si bien édifié.

» Je trouvai dans une maison de Clary où je confessais, deux catholiques de la paroisse d'Esnes qui profitèrent de l'occasion pour se disposer aux sacrements et approcher de la communion pascale. Charmés de l'avantage que le hasard leur avait fait trouver, ils en sollicitèrent autant pour leurs parents; ils me prièrent de retourner avec eux, et me dirent que plus de la moitié de leurs compatriotes étaient attachés à la religion et que je leur rendrais grand service à me prêter à les écouter et leur administrer le sacrement de l'Eucharistie. Je crus que la Providence, par leur bouche, m'en faisait un devoir; et quoique je dusse par là déranger le plan de mes opérations, je les suivis et me rendis à leur zèle. Nous arrivâmes dans un hameau nommé Grand-Pont, dépendant de la paroisse d'Esnes. Je priai alors de faire avertir les fidèles que l'on jugerait à propos pour m'occuper la nuit et la matinée suivante. Pour moi, je profitai du moment pour me coucher et me reposer. Vers dix heures on m'éveilla. Les catholiques commençaient à arriver, et j'en confessai, à la faveur des ténèbres, le plus qu'il me fut possible. Je les renvoyai alors avant le jour, selon ma coutume; et de grand

matin, je donnai mes soins aux personnes de la maison. Je passai le reste de la matinée à confesser et communier d'autres catholiques de la paroisse qu'on avait prévenus de se rendre à la ferme, sous différents prétextes. Rien de plus curieux que les petits stratagèmes dont ils se servaient pour ne donner aucun soupçon : tantôt c'était un maréchal qui venait chargé de son marteau ; tantôt c'était un cordonnier, une paire de souliers sous le bras ; c'était ensuite une femme qui sortait de la maison, chargée d'une botte de paille ; ou d'autres artisans arrivaient, feignant chacun les raisons de leur état. Il fallait ainsi prendre des précautions, non-seulement à cause des Jacobins du voisinage, mais aussi à cause de quelques domestiques de la ferme, qui auraient pu trahir et dénoncer leurs maîtres. Il eût fallu presque une semaine pour satisfaire aux besoins des fidèles que contenait cette paroisse ; je n'y demeurai que deux jours. »

M. Lemaire quitta donc la ferme de Grand-Pont, passa par chez ses parents, visita Iwuy et revint à Hordain ; mais la persécution sévit de plus en plus. Cette paroisse ne peut plus lui fournir un sûr abri. Sans cesse elle est visitée par des troupes qui y cherchent des prêtres réfractaires ; les maisons sont visitées de fond en comble ; il échappe à la mort d'une manière presque miraculeuse. Il faut qu'il s'éloigne. Il retourne à Bavai, mais il y trouve les mêmes dangers. L'ordre est donné par le département d'arrêter tous les prêtres insermentés.

Il va de cette ville à Gommegnies, à Pont-sur-Sambre, Bantigny, Esclaiibes, où les fidèles lui donnent des joies ineffables; il se trouve au milieu des soldats de l'armée de Dumouriez. Enfin, il se voit dans un état tel qu'il doit choisir entre la fuite et la mort. Il se travestit, quitte la terre de France, et à travers les sentinelles qui gardent la frontière, il arrive à la petite ville d'Athice, le lundi de Pâques.

L'intrépide missionnaire avait pris à peine quelques jours d'un repos indispensable, qu'il voulait déjà rentrer dans sa patrie; mais les prêtres dont il était venu partager l'exil le détournèrent de ce projet, ne voulant pas que les ecclésiastiques déjà tant calomniés s'exposassent à passer pour espions des ennemis de la France. Ils lui rappelèrent que Dieu s'y était réservé des prêtres fidèles, animés du plus grand courage; que pour lui, il avait besoin de prendre du repos et de rétablir ses forces déjà épuisées, en attendant que la Providence lui fit connaître ses ordres pour l'exercice du saint ministère.

M. Lemaire écouta ces sages avis; il attendait en paix les événements, lorsque tout-à-coup arriva la défection de Dumouriez. Bientôt les Autrichiens passent la frontière: Condé, Le Quesnoy, Valenciennes, tombent au pouvoir des alliés, qui permettent à l'administration diocésaine d'envoyer des prêtres dans les paroisses, et de voler au secours des fidèles. Les intrus furent suspendus de leurs fonctions. M. Jean-

Baptiste Lemaire, vicaire de Bavai, fut nommé titulaire de cette cure, où il eut à souffrir les sourdes menées du pasteur schismatique qui soulevait la paroisse contre lui. M. Albert, qui se croyait incapable d'exercer le saint ministère dans une ville, refusa le vicariat de Condé, que lui offrait le vénérable doyen M. Desruenne, pour accepter le vicariat de la Longueville, village situé à une lieue de Bavai.

Hélas ! ce n'était plus ces jours heureux, difficiles, il est vrai, mais si consolants, où il se rendait au péril de sa vie dans les familles persécutées, qui le dédommageaient amplement, par leur zèle et leurs bons exemples, des peines qu'il souffrait pour pénétrer jusqu'à elles, et du travail dont leur piété l'accablait. Le schisme avait fait à la Longueville des ravages effrayants. Sous la direction de l'ancien vicaire qui y avait été nommé desservant, l'abbé Lemaire fit sur les erreurs du temps un cours d'instructions, dont les paroissiens profitèrent très peu, parce que n'ayant vu aucun changement dans leur temple et dans les offices, ils croyaient que rien n'avait été changé dans la croyance. Là, comme partout ailleurs, le peuple n'ouvrit les yeux que quand les intrus furent obligés de choisir entre une femme et un mousquet, de déclarer par serment qu'ils avaient trompé le peuple, que leur religion n'était qu'une momerie pour amuser les simples, etc., et qu'ils furent remplacés par des prostituées sous le nom de *Déeses de la Raison*.

Les difficultés suscitées par les prêtres schismatiques et leurs adhérents étaient sans nombre pour les prêtres; mais elles n'étaient rien auprès des calamités qui survinrent. A la disette à laquelle ceux-ci étaient condamnés, vint se joindre une affreuse maladie qui ravagea la paroisse et les environs. Les travaux auxquels se livra l'abbé Lemaire dans cette critique circonstance, les privations qu'il s'imposa pour secourir les pauvres, ses efforts pour ramener les schismatiques et réhabiliter les mariages contractés devant des intrus, les catéchismes, et de plus, les soins qu'exigeait de lui une école qu'il avait fondée avec son curé pour empêcher le mal que faisait l'instituteur jacobin, le frappèrent de la maladie régnante: il passa dans son lit et à deux doigts de la mort, tout le carême de 1794. Attaqué par une fièvre putride et une hémorragie effrayante, il dut la vie et la guérison au docteur Helle, médecin de Bavai, zélé catholique au désintéressement et aux soins empressés duquel il se plaît, dans ses mémoires, à témoigner sa reconnaissance.

Cependant les alliés, sous la protection desquels les prêtres ont pu pénétrer dans leur patrie, éprouvent des pertes sérieuses. La valeur française les chasse de Maubeuge, d'où, par de fréquentes sorties, les soldats de la république cherchent à forcer les redoutes qui couvrent la Longueville que l'armée alliée, après sa déroute de Charleroi, est enfin obligée d'abandonner. Le 28 juin 1794, pendant

la nuit, on vient avertir M. Lemaire que les Français arrivent et qu'il doit fuir aussitôt. Prêtre toujours fidèle, il cherche avant tout à mettre les vases du sanctuaire à l'abri des mains sacrilèges. Il est sur le point d'être enveloppé par ses ennemis, mais il ne veut abandonner son poste qu'après avoir conféré les derniers sacrements à une mourante qui les sollicite. Cet acte d'intrépidité accompli, il s'occupe seulement alors de prendre à la hâte ce qui lui tombe sous la main, se dirige vers Bavai, où il espère joindre son frère et le prendre pour aller ensemble chercher un refuge dans Valenciennes.

Cette attente du saint prêtre devait être trompée : Valenciennes avait fermé ses portes ; il est impossible d'y pénétrer. Tout est consommé ! Il faut se décider à reprendre le chemin de l'exil ! Alors, sur des routes couvertes de familles infortunées, de vieillards, de femmes, d'enfants qui fuient les malheurs de leur patrie, MM. Jean-Baptiste et Albert Lemaire, dont plusieurs prêtres qu'ils ont rencontrés à Bétrechies se sont faits les compagnons, se dirigent sur Anvers, par des chaleurs extraordinaires, qui rendent leurs peines encore plus accablantes.

Dès la seconde journée de marche, entre Ath et Alost, notre exilé se blessa à la jambe. Dans la célérité de sa fuite, il négligea de panser sa plaie ; mais bientôt la douleur le força de s'arrêter et de chercher des remèdes. De charitables paysans furent les seuls chirurgiens qu'il rencontra ; on lui donna les remèdes que l'on croyait convenables ; mais sa

blesse s'aigrit, et pendant l'espace de soixante-dix lieues il fut obligé de traîner sa douleur.

Anvers, que les voyageurs regardaient comme devant être le lieu de leur repos, put à peine leur offrir l'abri pour une nuit, tellement était grande la foule des émigrés Français qui y affluaient. Presqu'aussitôt après être entrés dans cette ville, ils en sortent pour s'enfoncer dans les sables brûlants de la Campine. Voici comment notre vénérable prêtre raconte son passage dans cette contrée :

« Jamais nous n'éprouvâmes une chaleur plus étouffante, et à peine trouvions-nous un verre d'eau au milieu des bruyères de ces lieux déserts. Nous tâchâmes de gagner la petite ville d'Erhinstal, où nous arrivâmes vers le soir pour en repartir le lendemain de grand matin. Le canon que nous entendions ronfler derrière nous, ne nous permettait de prendre aucun repos : nous nous enfoncions dans le sable au point de nous y trouver arrêtés sans pouvoir presque en sortir. Enfin, nous rencontrâmes le bourg de Mol, où nous pûmes séjourner huit ou neuf jours. »

Ils trouvèrent dans ce lieu des âmes compatissantes qui prodiguaient des secours à deux cents prêtres exilés. MM. Lemaire y jouissaient d'un peu de tranquillité; ils avaient emprunté des livres pour se livrer à l'étude. Mais les Français arrivent; ils sont à Dixte, à cinq lieues de Mol. Il faut fuir encore, il faut aller plus loin! On part : les voyageurs, le sac sur le dos, traversent Pëer, où

ils trouvent à peine un lieu pour reposer la tête et un morceau de pain pour se rassasier. Ils gagnent Elécom, dont les habitants, en les voyant, ne peuvent retenir leurs larmes; après une nuit passée sur la paille (c'était leur lit ordinaire depuis leur sortie de France), ils traversent une longue bruyère. Enfin ils arrivent à Mazek et passent la Meuse pour se rendre à Sytar, qu'ils regardent depuis long-temps comme le terme de leur voyage.

Une grande consolation était réservée à MM. Lemaire dans cette dernière ville. Lorsqu'ils quittèrent la France, ce qui surtout aggravait leur peine, c'était la pensée qu'ils se séparaient de leur famille. Ils avaient appris que leur oncle d'Hordain, chez lequel nous avons vu l'apôtre de cette paroisse se réfugier, avait été obligé de s'expatrier afin d'échapper à mille maux. Leur exil eût été moins cruel, s'ils avaient pu avoir au milieu d'eux ce cher parent, s'ils avaient pu souffrir ensemble leurs tristes revers. La Providence leur fait découvrir que cet oncle bien-aimé et sa fille sont à trois lieues de là; ils courent dans ce village hospitalier, et ils les rencontrent chez un charitable fermier qui donnait le couvert à plus de vingt personnes fugitives.

Les exilés croient encore une fois avoir trouvé un lieu de repos. Hélas! il faut encore fuir, il faut aller plus loin! Namur et Liège sont au pouvoir des Français, qui ne tarderont pas à être maîtres de la rive droite de la Meuse. Des foules innombrables d'émigrés couvraient déjà les routes. MM. Lemaire

et leur famille d'Hordain suivirent à grandes journées les traces de leurs compagnons d'infortune ; car ils étaient les derniers et craignaient d'être coupés en route par la prise d'Aix-la-Chapelle. Ils arrivent le 25 juillet 1794 à Grimeleckausen, sur les bords du Rhin, à peu de distance de la ville de Neus. La rive est couverte de malheureux qui attendent le moment du passage pour sauver leur vie, et la foule est si considérable, qu'il faut attendre jusqu'au lendemain à dix heures pour passer. Les voilà sur l'autre rive, ne connaissant ni le pays, ni la langue, et ne sachant où porter leurs pas. Ils s'abandonnent à la divine Providence qui ne tarde pas à les secourir. Ils prenaient un peu de repos sur l'herbe, lorsqu'un jeune prêtre du pays, nommé M. Curlis, vint causer avec eux de leurs malheurs, et offrit de leur chercher un logis dans sa paroisse natale, au hameau de Flechk, paroisse de Belick, à cinq quarts de lieues de Dusseldorf, où ils purent, en effet, louer quelques chambres.

Ils avaient passé deux mois dans cet asile, ayant auprès d'eux une société de prêtres du diocèse de Cambrai ; tout-à-coup ils apprennent que Landrecies, Le Quesnoy, Condé et Valenciennes sont retombées au pouvoir des Français, et que Trèves est prise. L'armée des alliés est obligée de se retirer au delà du Rhin ; c'est le signal d'une fuite nouvelle. M. Albert Lemaire, accompagné de deux prêtres, part à la découverte. Après une route de neuf lieues qui le conduisit vers Munster, il demande l'hospitalité au

curé d'une petite paroisse, nommé Osterveld, diocèse de Cologne, qui lui offrit de leur procurer un logement chez quelqu'un de ses paroissiens; M. Albert Lemaire retourna avec un de ses confrères, chercher ses parents et d'autres personnes qui formèrent avec eux une société de douze membres, et l'on s'installa dans le logement que, grâces à la charité du bon pasteur, on avait pu louer.

Dans cette nouvelle demeure, M. Lemaire et ses compagnons d'infortune reçurent mille bienfaits de la charité du pasteur et de ses paroissiens; tous s'empressèrent de soulager la misère des exilés en leur procurant des nourritures et tout ce qui leur était nécessaire. Plusieurs ecclésiastiques de cette société eurent ensuite leur logement et leur table dans différentes maisons. M. Jean-Baptiste Lemaire fut le premier ainsi placé dans le village de Gladebeck, près d'Osterveld. Cet avantage fut aussi offert plusieurs fois à M. Albert; mais il refusa parce que les parents des enfants auxquels il enseignait le français, voulurent l'avoir chez eux et le nourrir chaque semaine alternativement. Ils vécurent ainsi en paix pendant plusieurs mois, sans autre soin que celui de bénir la divine Providence qui les protégeait si visiblement; mais c'était un repos dans l'exil, il ne pouvait être long.

Les armées françaises ne cessaient d'avancer; elles étaient à Nimègue et tentaient la conquête de la Hollande. MM. Lemaire et leurs associés tremblaient chaque jour d'être surpris; chaque coup de canon

mont éprouvé depuis ces temps malheureux.

qu'ils entendaient les glaçait d'effroi. D'un autre côté, l'électeur de Cologne avait donné ordre aux émigrés Français d'évacuer ses états. M. Albert Lemaire, dont le zèle ne pouvait rester inactif, avait sollicité peu de temps auparavant les pouvoirs d'exercer le saint ministère; mais il avait essuyé une sorte de refus, qui devait être suivi de cette disgrâce bien plus douloureuse. Le gouvernement n'admettait ni raisons, ni requêtes, alléguant pour prétexte de refus, que l'ennemi se portait particulièrement sur les contrées qui avaient favorisé les émigrés et leur avaient donné asile.

MM. Lemaire s'étaient munis de lettres d'admission dans les états de l'électeur et dans l'archevêché de Cologne; mais il fallait renouveler ces lettres dans la capitale de la Westphalie, et ils en étaient éloignés de plus de trente lieues; on les pressait de sortir, ils en avaient déjà reçu plusieurs sommations, quoiqu'il fit alors un temps affreux. Enfin le gouvernement se modéra, et donna un sursis qui permit d'envoyer à Arusberg faire viser les lettres, ce qui les débarrassa d'importunités nouvelles. Dans cet intervalle de temps, des troupes arrivèrent dans la paroisse; elles en eussent chassé MM. Lemaire, sans les recommandations et la générosité du bourguemestre, qui s'employa ouvertement pour eux et sut les maintenir dans leur logement.

Cependant les Français, favorisés contre les inondations par un hiver excessif, passent le Rhin,

les 12 et 15 janvier 1795. « Le parti le plus prudent à suivre, dit M. Lemaire, c'était de nous avancer et de nous abandonner à la Providence, qui nous avait si bien guidés jusqu'ici; mais le froid le plus intense nous exposait à périr en route, et notre résolution fut d'attendre les événements. C'est la position où nous nous trouvons au moment où je parle (27 et 29 janvier 1795). C'est entre les bras de Dieu seul que je me jette aujourd'hui; c'est l'accomplissement de sa volonté qui fait l'objet de mes vœux les plus ardents; s'il me prend dans cet exil dur et pénible au milieu des malheurs qui m'accablent, qu'il jette au moins des regards de clémence sur les milliers de victimes qui partagent mes revers, et surtout de braves catholiques luttant dans leurs foyers, abandonnés à leurs ennemis, privés de toute ressource et surtout des consolations de la religion. Quant à moi, si je meurs dans ces contrées lointaines, c'est en professant ma foi que je mourrai, espérant que mon divin Maître me pardonnera mes péchés, et me fera passer d'un lieu d'affliction et de douleur, dans un séjour de gloire et d'une joie pure et éternelle. Je lui demande pardon de toutes mes faiblesses, je souffre volontiers pour les expier; je veux être tout à lui, et aussi prêt à mourir ici, si mon heure y est marquée, que prêt à exercer de nouveau le saint ministère dans mon infortunée patrie, s'il plaît à Dieu de la regarder d'un œil de compassion et de m'y reconduire après les terribles revers qui m'ont éprouvé depuis ces temps malheureux. »

Cet acte de saint abandon à la volonté de Dieu que l'abbé Lemaire exprimait en terminant ses mémoires dans le lieu de son exil, devait être récompensé. La patrie devait être rendue à celui qui pour elle formait des vœux si ardents. En effet, après qu'il eût passé environ dix mois à Osterveld avec sa famille et quelques autres prêtres, il apprit que la persécution était un peu apaisée et qu'il aurait pu, quoiqu'avec des dangers encore, secourir les fidèles. Il reprit alors, avec ses parents, la route de France où il remit le pied à la faveur d'un déguisement et des ténèbres. L'ancien vicaire de Bavaï s'arrêta à Ath; il y reçut des pouvoirs très étendus et s'en servit pour opérer dans les environs tout le bien qu'il put. L'extrême faiblesse de sa vue ne lui permettait pas de voyager beaucoup. Il n'eût pas tardé à être reconnu; il se tint donc long-temps caché à Erquesne, dans une chaumière si mauvaise qu'elle paraissait inhabitable. Cette retraite n'était connue que d'un petit nombre d'amis discrets qui allaient avertir le digne ecclésiastique quand il avait des malades à administrer; elle était censée occupée par l'ancienne domestique de M. Lemaire, et comme cette personne était sur la liste des suspects, on y faisait de fréquentes visites domiciliaires, pendant lesquelles M. Jean-Baptiste Lemaire se retirait dans une cachette invisible. Il passa dix-huit mois dans cet état, rendant, au péril de sa vie, les plus importants services à la religion.

M. Albert Lemaire, de retour en France, reprit

le ministère tel qu'il l'exerçait avant son exil. Le sac de marchand de fil sur le dos, le bâton à la main, il parcourut le Cambresis et le Hainaut, déjouant les ruses des ennemis de la foi et échappant d'une manière providentielle aux recherches des gendarmes. Citons quelques traits de notre vénérable curé à *la valise*, selon le nom que l'on donnait aux bons prêtres d'alors. On ne pourra s'empêcher de reconnaître que la main de Dieu veillait sur lui.

Un jour il célébrait le Saint-Sacrifice de la messe dans une maison à Thun-Saint-Martin : un loup qui s'était glissé au milieu du troupeau de brebis fidèles rassemblées autour du bon pasteur, l'avait dénoncé; des gendarmes arrivent et se mettent en devoir d'arrêter l'intrépide missionnaire. Celui-ci, sans se déconcerter, leur adresse ces éloquents paroles : « Je porte sur moi le Dieu que vous avez reçu à votre première communion; au nom du respect que vous aviez alors pour votre curé, au nom du bonheur qu'il fit goûter alors à votre cœur innocent sur lequel mon Dieu se reposait, je vous défends de m'approcher!!! » Ces mots prononcés avec force et conviction ressemblent à un coup de foudre; ils frappent de stupeur les gendarmes, qui se regardent en silence. Cependant le brigadier insistait, quoique aussi troublé que les autres, pour que ses subalternes s'emparassent de M. Lemaire, qui ajouta : « Vous auriez jadis consenti à mourir plutôt que de trahir votre Dieu, et moi aujourd'hui je me défendrai contre vous jusqu'au dernier soupir,

plutôt que de vous le livrer! » C'en est fait : les bras tombent aux gendarmes, ils n'osent toucher à l'oint du Seigneur, et conviennent qu'il s'enfuira comme s'il eût été prévenu de leur arrivée.

Caché chez ses parents, à Hordain, avec deux autres prêtres, il apprend qu'un vieux militaire de Bouchain est à l'agonie et que, depuis trois jours, il demande un prêtre catholique. Se rendre à Bouchain où le jacobinisme a tant d'adhérents, est une tentative périlleuse; et puis ce militaire, dont on vante la piété, n'est-ce pas un guet-à-pens pour attirer un prêtre catholique au milieu de persécuteurs avides de prouver par une capture de ce genre leur zèle pour la nation? Aussi, les amis de M. Lemaire croient devoir refuser de sortir. Mais pour lui, il ne veut pas consentir à laisser mourir sans sacrements un pécheur repentant; il s'enveloppe d'un manteau blanc, trompe ainsi sur son identité toutes les personnes qu'il rencontre, arrive dans Bouchain auprès du malade et entend sa confession qui est faite avec les plus grands sentiments de piété. L'ancien militaire lui témoigne la plus vive reconnaissance. Mais, dans l'excès de sa joie, il laisse connaître, un jour après, le bonheur qu'il éprouve d'avoir pu recevoir les derniers sacrements des mains d'un prêtre catholique. A cette nouvelle, une partie de la garnison de Bouchain est lancée de nouveau sur Hordain, afin de trouver et de saisir M. Lemaire; ils arrivent en fureur chez ses parents, bouleversent tout dans les écuries, la grange et la maison,

percent à coups de sabres et de baïonnettes les matelas qu'ils aperçoivent, espérant immoler enfin la victime si désirée. Mais la Providence la couvrit, encore cette fois, de sa protection. Un meunier avait vu de son moulin les soldats qui se dirigeaient sur la commune : ne doutant pas de leur intention, il avait couru d'un bond jeter l'alarme dans Hordain. M. Lemaire, devancé par ses compagnons, s'était sauvé par le jardin; il avait gagné encore une fois le château de M^{me} Dumont de Beaufort, que les soldats ne pensèrent pas à aller visiter. Furieux d'avoir manqué l'occasion de le prendre, ils s'en retournèrent en jurant et en disant que ce prêtre était un sorcier, se rendant visible et invisible à volonté.

On comprend que notre vénérable prêtre ne pouvait manquer d'être recherché comme une belle proie par les gendarmes auxquels il avait maintes fois échappé; aussi, de son côté, prenait-il tous les soins nécessaires pour se cacher et éviter leur approche. Retiré à Hordain, il osait rarement coucher chez ses parents, et il passa bien des nuits couché au pied d'un arbre ou de quelques souches dans le bois ou le marais d'Iwuy.

Malgré ces précautions, un jour, cependant, il fut pris, et dans cette circonstance encore, Dieu veilla sur lui d'une manière particulière. Il disait la messe dans une maison aux environs de Landrecies : les gendarmes à qui il était dénoncé, arrivent; une sorte de respect les engage à attendre

qu'il ait fini ; puis ils le saisissent, l'emmenent, dans l'intention de le livrer à l'autorité qui l'eût probablement condamné à l'échafaud ou à la déportation. Chemin faisant, ils entrent dans un cabaret, à Poix, où, avec une foule de patriotes de l'endroit, ils se mettent à fêter par de copieuses libations la capture d'un prêtre. Sur le point de s'affaiblir au milieu des tourbillons de fumée de tabac et des cris de toutes ces voix avinées, M. Lemaire demande à partir ; mais les gendarmes, qui ne veulent point quitter si vite les paysans aux dépens desquels ils se gorgent de boisson, soit par un reste de pitié, soit pour se délivrer de ses demandes importunes, l'enferment dans une chambre voisine. Notre prisonnier s'aperçoit que les fenêtres sont dépourvues de barreaux ; de concert avec un compagnon de captivité, il songe à s'évader ; la fenêtre se hisse, M. Lemaire sort le premier ; mais le bruit que fait en tombant le panneau qui se détache, attire les gendarmes, la foule se précipite dans la chambre, et pendant que l'on maltraite celui que l'on regarde comme fauteur de l'évasion, le prêtre se dérobe à tous les regards à travers les houblonnières dans lesquelles il erre une partie de la nuit.

Le concordat vint enfin rendre la paix à l'Eglise et donner un peu de consolation au courageux missionnaire. Nommé d'abord curé d'Hem-Lenglet, il fut successivement vicaire de Saint-Géry à Cambrai, curé de Rieux et, en 1814, doyen de Solesmes.

Son humilité qui l'avait autrefois empêché d'accepter le vicariat de Condé, eut beaucoup à souffrir de ces élévations successives; il fallait tout l'empire qu'exerçait sur lui l'autorité de son évêque pour l'arracher à sa position inférieure. Arrivé à Solesmes, il redoubla de zèle, parce qu'il avait tout à faire. Il parvint, à force de peines, à ramener un grand nombre de personnes à la religion; il organisa une musique bourgeoise au moyen de laquelle il releva la pompe des cérémonies religieuses et s'attacha les jeunes gens, et par ses soins l'église fut ornée de peintures à fresques. Son zèle ne pouvait se borner à sa paroisse, il l'étendait comme jadis sur toutes celles où il pouvait opérer le bien, et ce fut ce qui abrégéa sa vie. Appelé à Saulzoir, dans l'hiver de 1820 à 1821, pour bénir une église nouvellement construite, il s'y rendit malgré la mauvaise saison et y prêcha; mais il avait plus calculé son ardeur que ses forces: après s'être échauffé pendant la route, il fut saisi par le froid pendant la cérémonie; rentré à Solesmes, il fut obligé de prendre le lit et bientôt il sentit que sa fin approchait. M. Delcroix, curé de Preux-aux-Bois, son ami et le compagnon de ses travaux, fut appelé pour recevoir sa confession générale. Quand cette grande action fut terminée, M. Lemaire en éprouva une joie ineffable que rien ne pouvait égaler; son bonheur se peignait sur sa figure, et son âme quitta cet état de jubilation pour une félicité plus grande encore et que rien ne devait plus troubler.

Voici son épitaphe qui se lit au mur de l'église de Solesmes, vis-à-vis de sa tombe :

A LA MÉMOIRE
 DE MAITRE ALBERT LEMAIRE,
 DOYEN-CURÉ DE CETTE PAROISSE,
 NATIF DE FONTAINE-AU-PIRE,
 DÉCÉDÉ LE 20 FÉVRIER 1821,
 DANS LA CINQUANTE-SIXIÈME ANNÉE DE SON AGE.
 COURAGEUX CONFESSEUR DE LA FOI,
 ARDENT MISSIONNAIRE,
 DANS LES TEMPS PÉRILLEUX.
 PASTEUR VIGILANT
 DES TROUPEAUX QU'IL EUT A SA CHARGE,
 HABILE DIRECTEUR DES CONSCIENCES.
 A SON ZÈLE
 GRAND NOMBRE DE PÉCHEURS DOIVENT LEUR CONVERSION,
 LES FIDÈLES
 PLUS DE DÉVOTION,
 L'ÉGLISE
 SA DÉCORATION.

Outre ce précieux manuscrit que nous nous sommes plu à citer, on a de M. Albert Lemaire deux écrits, qui sont : le premier, un résumé de ce que l'*Ami de la Religion* publia de plus intéressant de 1814 à 1820; le second, un journal des faits remarquables qui se sont passés dans le Cambresis à cette même époque. De plus, un petit traité en

forme de lettres qu'il composa pendant la révolution sur le serment de *Haine à la Royauté*.

En terminant cette notice, disons quelques mots des frères de M. Lemaire que nous avons vus le précéder dans la carrière du sacerdoce et dont l'un d'eux a partagé son exil. L'aîné, M. Tranquille, l'ancien professeur à l'école d'Auxerre, fut nommé, en 1806, curé de la petite paroisse d'Haucourt, qu'il quitta en 1809 pour aller en la même qualité à Villers-Outréaux, où le souvenir qu'on lui garde encore, témoigne de l'affection qu'il avait su s'y concilier, tout en remplissant rigoureusement chacun de ses devoirs. Lorsque son frère quitta Rieux pour aller à Solesmes, il fut nommé pour le remplacer dans cette dernière succursale. Aimé de tous pour l'aménité de son caractère et toutes les vertus du prêtre, il continuait le bien qu'avait fait son frère lorsque sa faible complexion, qui l'avait empêché de se livrer aux rudes travaux de l'apostolat pendant la révolution, le fit descendre avant l'âge au tombeau. Consolé dans ses derniers moments par son digne confesseur, M. d'Haussy, curé de Cagnoneles, et après de grandes souffrances supportées avec piété et résignation, il mourut entre les bras de ses confrères et de sa famille, le 27 septembre 1818.

Quant à M. Jean-Baptiste Lemaire, il fut nommé, en 1802, desservant provisoire de la paroisse d'Houdain, près Bavai, et transféré six mois après à la cure de Bétrechies où il resta jusqu'en 1820, en y déployant toute la patience et toute la fermeté que

donnent une foi vive et une ardente charité, souffrant patiemment les persécutions que quelques individus de bas étage lui suscitaient. Il était vénéré comme un saint prêtre; il semblait être le patriarche des environs, passait tout le temps pascal au tribunal de la pénitence, entendait les confessions de ses paroissiens et des habitants des communes voisines qu'une confiance illimitée lui amenait en foule; il eut même le bonheur de convertir plusieurs malades, et notamment des seigneurs voisins auprès desquels les propres pasteurs avaient échoué.

En 1820, il fut nommé à la cure de Saint-Pithon près de Solesmes, où son frère était doyen. Il eut la consolation d'y opérer beaucoup de bien et d'y être chéri comme un père. Qu'il nous soit permis de citer de lui un trait qui, échappé au secret dans lequel son auteur en enveloppa tant d'autres, nous peint tout entière cette charité pour les pauvres qui le priva souvent lui-même du nécessaire et le força de recourir à sa famille. Nous rapporterons ce trait dans toute sa simplicité.

Comme la cure de Saint-Pithon est attenante à celle de Solesmes, les deux frères avaient la consolation de se voir souvent.

Un jour que le desservant rendait visite au doyen, celui-ci s'aperçoit que son frère porte une chaussure trouée : Vos bas sont troués, lui dit-il; pourquoi n'en mettez-vous pas d'autres? — Je n'en ai pas. — Vous pourriez en acheter? — Je n'ai pas d'argent, j'attends mon trimestre. — Vous ne partirez

pas ainsi : tenez, voilà des bas neufs, mettez-les et portez vos vieux chez vous afin de les donner à vos pauvres en mon nom.

Le bon curé part; il rencontre un de ses paroissiens qui lui demande la charité; n'ayant point d'argent, il se retire à l'écart, ôte ses bas neufs et les apporte au pauvre. Il ne tarde pas à se rendre de nouveau à Solesmes. M. le doyen le voyant encore avec ses vieux bas hérissés, cette fois, de grossiers raccommodages : Mais, mon frère, lui dit-il, avez-vous donc fait vœu de porter toujours une chaussure usée; je vous donne des bas neufs pour que vous ne sortiez pas avec un tel air de misère.... Où sont les bas neufs que je vous ai donnés? — J'en ai fait la charité. — Pourquoi ne pas donner vos vieux? — J'y avais bien pensé; mais j'ai réfléchi que les pauvres n'avaient pas de quoi acheter de la laine pour faire disparaître les trous.

A ces mots, M. le doyen se jeta dans les bras de son frère, et les deux confesseurs de la foi se mouillèrent de leurs communes larmes. Ce fait, connu dans toute la contrée, n'a jamais été nié par M. le curé de Saint-Pithon; quand on lui en parlait, il souriait en rougissant, répondait de manière à faire changer la question, et sans la déposition de M. le doyen de Solesmes, il eût été ignoré comme tant d'autres.

Quand M. Jean-Baptiste Lemaire sentit ses forces diminuer, il demanda et obtint un vicaire entretenu

à sa charge. Il devint presque aveugle; l'apoplexie lui avait altéré la parole. Il ne voulut pas que sa paroisse souffrît de ses infirmités, et pour faire place à un autre curé, il se retira chez ses parents, à Fontaine-au-Pire, dans le courant de 1832. Mgr Belmas lui avait laissé les pouvoirs d'entendre les confessions même chez lui, où l'on vit affluer beaucoup de personnes des communes environnantes. La plupart des curés voisins le prirent pour leur directeur, vinrent lui faire part de leurs difficultés dans le saint ministère, implorer ses conseils; ils en recurent toujours de salutaires avis et se retirèrent chaque fois plus contents et plus éclairés.

Malgré ses souffrances, il n'avait pas cessé d'avoir une conversation très agréable, fort instructive et portant toujours l'empreinte de la religion; à voir l'adresse avec laquelle il l'amenait dans ses discours, on comprenait facilement que sa bouche parlait de l'abondance de son cœur. Quand on parvenait à lui faire raconter quelque chose de sa vie, il disait de préférence les conversions que Dieu avait bien voulu opérer par son ministère. Un jour, après une absence de quelque temps, ses neveux ou nièces qui l'avaient laissé seul, lui demandaient s'il ne s'était pas ennuyé; il répondit qu'il lui était impossible d'avoir de l'ennui, parce qu'il n'était jamais moins seul que quand il n'avait personne avec lui; qu'alors il se trouvait dans la société des saints, des anges, de la Sainte-Vierge et de Dieu.

Dans ces moments, il s'occupait à passer en revue les mystères de la religion; il aimait surtout à méditer la Passion de N.-S.-J.-C. Un jeune séminariste venait de traduire les réflexions affectueuses de saint Liguori sur les souffrances de Jésus-Christ, et le livre du même saint, intitulé *Le Chemin du Salut*. M. Lemaire se les faisait lire tour-à-tour, les repassait ensuite dans son esprit, et cette méditation des souffrances de son Dieu, l'aida singulièrement à supporter les douleurs qui accompagnèrent les derniers moments de sa vie précieuse.

Sa mémoire s'affaiblissait depuis une année; sa langue paralysée ne formait plus que des mots souvent inintelligibles. De fréquentes suffocations l'obligeaient à se tenir constamment assis ou couché dans le même sens; bientôt il se forma des plaies à différents endroits de son corps. La gangrène ne tarda pas à s'y déclarer; secondée par la chaleur de l'été de 1834, elle fit bientôt de grands ravages; il fallait, pour l'aborder et le soigner, un dévouement égal à celui qu'il avait montré au curé de Frameries. Ses souffrances étaient horribles, et cependant, jamais un mot, jamais une plainte ne sortit de sa bouche. Plein de dévotion envers la Sainte-Vierge et de confiance envers cette bonne mère, il fût mort volontiers à l'époque de l'une de ses fêtes; il expira la veille de la Présentation, 20 novembre 1834, après avoir reçu les sacrements quelques jours auparavant, et tenant en main son crucifix avec son chapelet. Son inhumation eut lieu le

lendemain au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques, de personnes de Saint-Pithon et de Fontaine-au-Pire, attirées par la vénération de ses vertus et sa réputation de sainteté. Sa louange était dans toutes les bouches, et l'on ne se lassait pas de l'entendre.

L'abbé **BONIFACE**,

Principal du Collège de Cassel.

DELANCEZ

(JEAN-BAPTISTE),

DOYEN D'HAZEBROUCK.

*Dispersit, dedit pauperibus; justitia ejus manet
in seculum seculi.*

Ps. CXI. 8.



M. Jean-Baptiste-François Delancez, naquit à Hazebrouck, le 8 février 1752, dans cette même ville que plus tard il devait édifier et consoler par d'aussi éclatants exemples de zèle et de charité. Valentin-Druon Delancez, son père, et Marie-Thérèse Debrocere, sa mère, exerçaient l'état d'orfèvre, et occupaient, autant par leur vertu que par leur fortune, un rang distingué parmi les familles les plus honorables de la ville. Comprenant combien une éducation molle est funeste aux enfants, ils élevèrent leur fils avec cette fermeté constante mêlée de douceur, seule capable de former l'homme et le chrétien, et surtout l'élève du sanctuaire. Cette jeune plante, ainsi arrosée, prenait de rapides accroissements ;

et dès lors on voyait se développer heureusement dans le jeune Delancez toutes les heureuses dispositions dont Dieu avait orné son âme : une gravité, une maturité de jugement et de raison au-dessus de son âge, un singulier amour du travail, une bonté de cœur touchante, une tendre et douce piété et surtout une vive compassion pour tout ce qui souffre. Plus d'une fois on le vit, encore enfant, partager son pain avec l'enfant indigent, sacrifier ses petites économies, se priver de certaines douceurs pour soulager quelque membre souffrant de Jésus-Christ.

Il entra fort jeune encore au collège d'Hazebrouck, alors dirigé par les religieux Augustins, et s'y distingua par son application, ses progrès et sa régularité. Jamais les pères, dans les visites qu'ils faisaient régulièrement à leurs élèves pendant les heures d'étude, ne trouvèrent le jeune étudiant en défaut.

Après son cours de rhétorique, ses parents l'envoyèrent à l'université de Douai, si justement célèbre, où il suivit le cours de philosophie au collège du Roi.

Depuis long-temps la grace le sollicitait intérieurement et le pressait de se consacrer à Dieu dans le ministère des autels. Cependant, soit qu'il redoutât la sublimité du sacerdoce, soit qu'il crût que le moment d'une résolution décisive n'était pas encore arrivé, ou qu'il voulût se préparer au ministère des âmes par des études fortes et étendues, il se détermina, après son cours de philosophie, à suivre celui de droit, et il se rendit à Paris.

La capitale, alors comme aujourd'hui, était un gouffre, auquel n'échappent que ces âmes de forte trempe, qui ne se laissent point prendre à ses tourbillons. Delancez vit la capitale et son éblouissante orgie, et n'en conçut qu'un sentiment de profonde pitié. Il entendit ces cris d'impiété, précurseurs de tant d'abominations; il vit bouillonner dans son lit ce torrent qui devait déborder en 93 et briser ses digues avec tant de fureur; et son courage s'en affermit, et sa foi en jeta de plus profondes racines : il ne trembla point devant les détracteurs de sa religion; il osa même les combattre, les attaquer jusque dans leurs retranchements.

Cette sainte et noble liberté, ce courage à défendre la foi et la vertu, lui méritèrent de nouvelles graces : Il se sent pressé de plus en plus d'embrasser la défense d'une religion si indignement méconnue, de travailler au salut de tant d'âmes égarées. Pourvu du grade de licencié en droit, il rentre dans la maison paternelle, et pour examiner mûrement sa vocation, il passe six semaines dans une retraite profonde, après lesquelles il déclare à ses parents que sa résolution est prise; qu'il a entendu la voix du Ciel; qu'il veut se consacrer tout entier au salut des âmes, dans les travaux du saint ministère. Il avait alors environ trente ans. Docile à l'impulsion de la grace, il se hâte de se présenter au séminaire d'Ypres, alors dirigé par M. Honelze, de Bailleul, ecclésiastique aussi distingué par son savoir que par sa piété. Il y étudia la théologie pendant quatre

ans, sous M. Gauwin, maître habile et prêtre plein de foi, mort plus tard curé de Stembecque, et se fit remarquer surtout par la pénétration de son esprit et la solidité de son jugement.

Enfin, le temps des épreuves est accompli, le sanctuaire doit s'ouvrir pour le jeune lévite. De mûres réflexions, un grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut du prochain, la pratique constante des vertus propres au sacerdoce, l'avaient préparé à l'exercice des fonctions sublimes de l'autel. Ce fut des mains de Mgr l'évêque de Tournay qu'il reçut l'onction sainte, Mgr de Wavrans, évêque d'Ypres, étant alors indisposé. Revêtu de la force d'en haut, il part pour la conquête des âmes, et la ville de Bailleul, où il fut envoyé en qualité de vicaire, recueille les premiers fruits de son ministère; mais il ne fit qu'y passer; car M. Hambecque, curé d'Hazebrouck, connaissant tout le mérite du jeune prêtre, s'empressa de le demander comme vicaire à Mgr d'Ypres, qui se rendit à ses instances.

M. Delancez entra donc dans ce champ qu'il arrosa plus tard de tant d'utiles sueurs. Cependant la révolution ne devait point lui permettre de se fixer déjà sur ce sol chéri. Impuissant à lutter contre l'orage, se sentant réservé par la Providence pour des temps meilleurs, après trois années de vicariat à Hazebrouck, qui furent trois années de dévouement, M. Delancez s'éloigne du sol de la France, et va continuer ses études théologiques à Louvain. Il y suivit pendant trois ans les cours du

collège du Pape, prit le grade de licencié en théologie, et choisit pour cure Polinchove, paroisse considérable de la Belgique; nommé curé de cette commune en 1795, il conserva ce titre jusqu'en 1803, et s'y fit vénérer comme un saint.

C'est là que le fléau révolutionnaire devait l'atteindre et l'arracher à son cher troupeau. Alors, comme tant d'autres prêtres, il prit le bâton le l'exil, et s'en alla, abandonnant ses pas à la direction de la Providence. Cependant, s'il cède au flot destructeur, ce n'est que pour n'en être point englouti; il lui dispute le terrain pied-à-pied, et ainsi, tantôt avançant, tantôt reculant, il arrive en Westphalie, limite la plus éloignée de sa course errante. Les privations qu'il souffrit pendant ces jours mauvais, les secours qu'il procura aux brebis dispersées, seraient longs à dire. Il passa plus d'une nuit pleine d'alarmes, couché sur la dure, au milieu des forêts, plus en sûreté que dans la société des hommes. Années de l'émigration, années de larmes et d'angoisses pour nos vénérables prêtres, mais aussi les plus nobles et les plus belles de leur vie! Le souvenir en sera immortel; et le Ciel en a compté tous les instants pour en former une couronne de pierres précieuses qui brillera éternellement sur le front de ces nouveaux confesseurs.

Enfin l'orage est passé: Delancez, du fond de la Westphalie, accourt vers son troupeau. Quel spectacle de désolation! Le sanctuaire du Dieu vivant profané et ravagé! Les brebis en proie aux loups, après

l'éloignement du pasteur ! Mais la charité fut encore plus prompte à réédifier que l'impiété et l'égoïsme ne l'avaient été à détruire. Le fervent ministre du Seigneur travaille de tous ses efforts à rendre au culte divin sa pompe accoutumée, et à la Maison de Dieu sa beauté première : il rappelle ceux qui s'égarèrent, raffermir ceux qui chancellent, console ceux qui pleurent ; et, en moins de quatre ans, il répare toutes les ruines matérielles, morales et intellectuelles que la révolution avait amassées sur le sol comme sur les intelligences, et fait de Polinchove une des paroisses les plus riches en piété, de tous les environs.

Mais une sphère plus étendue était réservée à l'activité de ce zèle brûlant. L'église d'Hazebrouck était veuve de son pasteur ; le pieux M. Hambecque venait de descendre dans la tombe ; aussitôt tous les yeux se tournent vers M. Delancez. On lui adresse une demande, il refuse ; on insiste avec force, il cède malgré lui, et le 20 janvier 1803, il est nommé curé de sa ville natale par Mgr Belmas.

C'est ici seulement, pour ainsi dire, que commence la vie du saint et charitable pasteur dont la mémoire est si chère à tous ceux qui l'ont connu. Jusqu'ici sa charité avait été à l'étroit ; maintenant elle pourra librement s'étendre et s'épancher, et une position plus fixe permettra de mieux saisir tous les traits du caractère de ce digne prêtre. Or, soit que l'on considère M. Delancez par rapport à lui-même, soit qu'on examine ce qu'il fut par rapport

aux autres, sa vie nous offre des exemples également touchants. Sa foi, sa mortification, son humilité, sa douceur, son amour pour la pauvreté, sont dignes d'être proposés pour modèle aux ecclésiastiques. Il avait pour le Saint-Siège un attachement tout spécial, qui, en différentes circonstances, fut soumis à des épreuves très délicates. L'écriture qui, avec les saints pères, faisait l'objet continuel et presque unique de ses études, était pour lui aussi sacrée qu'une portion du corps de Jésus-Christ, et il ne la lisait que découvert et à genoux. Sa foi se ranimait surtout en présence de l'auguste Sacrement de l'autel; et tous les jours, en entrant à l'église, au matin, le premier hommage qu'il avait coutume de rendre au Dieu caché dans l'Eucharistie, c'était de se mettre à deux genoux et de baiser le pavé du sanctuaire. Sa piété, si tendre, si solide, avait je ne sais quoi de simple et de confiant, qui lui communiquait un charme singulier. Dans les peines, les maladies, il était si résigné, si humble, que selon l'expression d'une personne simple et pieuse, qui avait eu l'occasion de l'admirer souvent dans ces différentes épreuves, il se serait soumis à un enfant de l'école des pauvres. Il ne prenait qu'un seul repas par jour, se contentant le soir d'une simple collation, qui, en carême, ne consistait qu'en un verre de bière et un morceau de pain, tout en ayant soin de faire couvrir sa table d'un dessert appétissant, auquel il ne touchait point. Toute sa vie, il ne voulut coucher que sur un lit de paille,

même pendant sa dernière maladie. Son ameublement était fort pauvre, et l'on rapporte qu'un jour, il servit à déjeuner à Mgr Belmas, sur une table dont la toile était usée et toute trouée. Le prélat dit, en la montrant : *A ces marques on reconnaît l'homme.*

Nous avons cueilli quelques fleurs de la vie du chrétien et du prêtre : hâtons-nous de montrer le pasteur des âmes.

Le zèle de M. Delancez pour la religion et le salut de ses brebis, a laissé à Hazebrouck des souvenirs et des monuments impérissables. Le passage de la révolution à travers notre belle et pieuse Flandre, y avait imprimé des traces d'autant plus profondes qu'elle y avait trouvé plus à détruire. Hazebrouck surtout avait été le théâtre des scènes les plus sacrilèges. Une bande de cannibales, conduite par le démon de la fureur, de la destruction et de l'impiété, s'était ruée sur la maison de Dieu. Les autels furent brisés, les statues des saints abattues furent traînées, la corde au col, sur la place publique, et brûlées au milieu des huées et des blasphèmes d'une tourbe insensée. Une idôle vivante et de chair avait été placée sur l'autel du vrai Dieu; et de toutes les richesses de l'église, il n'échappa à la destruction que trois objets : le dais, que l'œil scrutateur des impies n'aperçut point; la chaire et l'orgue, auxquels on voulut bien faire grace, sur l'observation faite par un spectateur, dans le dessein de sauver ces précieux objets, que la

chaire pourrait servir à annoncer les victoires de la république, et l'orgue à les célébrer. M. Delancez trouva donc l'église d'Hazebrouck à peu près dans le même état qu'il avait trouvé, quelques années auparavant, celle de Polinchove; c'est-à-dire entièrement dépouillée, conservant à peine ses quatre murs, où le torrent révolutionnaire avait laissé la profonde empreinte de son passage. M. Hambecque, malgré l'ardeur de son zèle, n'avait pu y faire que les réparations de dernière urgence, lorsque la mort l'enleva. Notre infatigable pasteur enrichit l'église d'Hazebrouck de cinq beaux autels, d'une boiserie et de confessionnaux magnifiques, et la fit, quant au fond, ce qu'elle est aujourd'hui, une des plus riches églises de la Flandre.

Dans l'espace de vingt-quatre ans, il visita, au moins huit fois, toutes les familles de sa paroisse. Il travailla avec une incroyable ardeur à corriger les abus, et il avait pour cela cette main ferme et douce en même temps, qui finit toujours par triompher des obstacles.

Souvent, le dimanche, il distribuait jusqu'à trois fois la parole de vie à son pieux troupeau, et ne laissait échapper aucune occasion de parler des vérités éternelles. C'est ainsi qu'il avait coutume de prêcher à chaque messe qu'il chantait, et à chaque enterrement qu'il faisait, disant que cette dernière occasion était surtout favorable, parce que souvent on y rencontre ceux qu'on ne voit point à l'église le dimanche, et que la parole céleste retentit alors

sur les cœurs, comme l'on entend résonner sur le cercueil, la terre que la main du prêtre y jette.

Aussi assidu au confessionnal qu'en chaire, il était toujours prêt pour le dernier comme pour le premier de ses paroissiens, et passait régulièrement la moitié de sa journée dans le pénible ministère de la conduite des âmes.

Mais venons-en à la vertu caractéristique de notre vénérable prêtre : je veux dire la charité, son tendre amour pour les pauvres pour tous les membres souffrants de J.-C. ! Quel est dans la Flandre le prêtre qui ne parle avec admiration de la charité de M. Delancez ; le laïque qui ne s'en étonne ou ne s'en édifie, le pauvre de la ville d'Hazebrouck qui ne se la rappelle avec larmes ? En effet, M. Delancez poussa cette vertu jusqu'à l'héroïsme. Plus courageux que le jeune homme de l'Évangile, il vendit tout et donna tout aux pauvres pour suivre son divin Maître : possesseur d'une fortune considérable par la mort de ses parents et celle d'une sœur unique qui ne laissa point d'enfants, il la distribua tout entière en aumônes. Non content de parcourir lui-même la ville et la campagne, à la recherche des malheureux, il avait sous ses ordres des personnes de confiance, à qui il remettait de fortes sommes pour être distribuées en pain, vêtements et en secours de tout genre ; leur disant, dans l'ardeur de sa charité et de son zèle, qu'elles en rendraient compte à Dieu, si quelque pauvre souffrait par leur faute. Vers la fin de sa vie,

lorsque la faiblesse de l'âge lui eut rendu ces courses impossibles, voyant sa porte assiégée de pauvres, comme il arrivait souvent à certaines heures du rendez-vous qu'il leur indiquait, il disait à ses amis avec une touchante effusion de charité : « Voyez comme je suis heureux ! Je ne puis plus aller chercher les pauvres, et les pauvres viennent me chercher eux-mêmes ! » On le vit vendre jusqu'à cinq fermes entières, dont une de vingt, une autre de trente-six, une troisième de soixante-six mesures du pays, et tout cela pour les pauvres !

S'il aimait les pauvres, il avait le talent d'inspirer les mêmes sentiments aux autres, et il puisait abondamment dans la bourse des personnes charitables de son temps, et il y en avait un grand nombre. Il ne cessait de recommander en chaire les bienfaits de l'aumône ; il établit une quête pour les pauvres que l'on faisait plusieurs fois par semaine aux messes chantées, prêchait en ces différentes messes en faveur des pauvres, et recueillait régulièrement par ce moyen plus de 3,000 fr. par an ; enfin, il était si charitable que le monde s'en scandalisa : on crut pouvoir lui reprocher de l'indifférence pour ses parents, de l'imprudence, de l'indiscrétion dans la distribution de ses aumônes ; mais le blâme apparent fait l'éloge de notre vénérable prêtre. Sa charité était trop grande pour ne point rencontrer des détracteurs ; qui ne sait, d'ailleurs, que M. Delancez ne devait laisser après lui que des héritiers déjà fortunés ; qu'il alla lui-

même, quelques années avant sa mort, porter leur part à ceux de ces parents qui paraissaient moins favorisés de la fortune? Il manquait de discrétion dans la distribution de ces aumônes? Mais ces informations sur l'état de chaque famille, de chaque individu qu'il prenait lui-même, qu'il faisait prendre, n'établissent-elles pas la preuve du contraire? Mais le mesquin calcul de la prudence humaine ne va-t-il pas droit à l'extinction de la charité? Celui qui prétend ne s'être jamais trompé dans la distribution de ses aumônes, prouve que jamais il n'en a fait. Ainsi donc, puisqu'on le veut, que M. Delancez ait trop aimé les pauvres, malgré tout ce que pense l'égoïsme, l'étroite prudence du siècle, il sera toujours vrai de dire que cette vie offre des traits frappants de ressemblance avec celle de ces grands serviteurs de Dieu, qui se firent pauvres pour enrichir leurs frères; qu'elle est pour ainsi dire, un reflet, une touchante image de la bonté de cet illustre ami des petits et des pauvres, qui, descendu du Ciel pour nous enrichir de tout lui-même, monta nu sur une croix et mourut en jetant aux hommes jusqu'au vêtement qui le couvrait.

Le moment de consommer le sacrifice arriva bientôt pour notre zélé pasteur. La charité avait épuisé les ressources de M. Delancez; les fatigues du ministère, ses forces physiques: N'ayant plus rien à donner à son troupeau, à ses pauvres, le saint prêtre touchait au terme de sa carrière; il n'eut point à souffrir une longue et cruelle maladie; il avait

acheté le Ciel au prix d'autres sacrifices; ainsi, quelques jours le mirent sur le seuil de l'éternité. Pendant les dernières heures de son agonie, lorsqu'il s'attendait, à chaque instant, à paraître devant son Dieu, le roi du Ciel, un roi terrestre voulut le visiter : c'était Charles X qui, dans sa marche triomphale à travers la Flandre, avait daigné se détourner de son chemin pour visiter Hazebrouck, comme le porte une médaille frappée en cette circonstance. Descendu à l'hôtel de la Sous-Préfecture, le monarque témoigna le désir de voir M. Delancez, dont la réputation était parvenue jusqu'à sa personne, et que, dans le cours de ses études, il avait distingué à Paris : mais sur l'observation que l'on fit au prince, que M. le doyen était à l'agonie, il renonça à son projet, pour ne point troubler le malade. Peu d'heures après, M. Delancez rendit paisiblement son âme à son Créateur, laissant après lui une réputation immense de zèle et de charité, et léguant à ses successeurs sa maison pour presbytère, et sa bibliothèque, consistant en une assez riche collection des Saints Pères. Ses obsèques se firent avec la pompe accoutumée; mais aucun éloge ne fut prononcé sur sa tombe, on ne publia aucune notice sur sa vie; aussi bien sa vertu n'en avait point besoin : tous les éloges du monde eussent été froids à côté des larmes et de la consternation des pauvres, à côté du deuil de la ville d'Hazebrouck tout entière.

L'abbé **DEHAENE**,

Principal du Collège d'Hazebrouck.

BOYX D'HAREBOUCK.
130

acheté le Ciel au prix d'autres sacrifices; ainsi, quelques jours le murait sur le seuil de l'éternité. Pendant les dernières heures de son agonie, lorsqu'il s'attendait, à chaque instant, à paraître devant son Dieu, le roi du Ciel, un roi terrestre voulut le visiter: c'était Charles X qui, dans sa marche triomphale à travers la Flandre, avait daigné se détourner de son chemin pour visiter Harebouck, comme la porte une médaille frappée en cette circonstance. Descendu à l'hôtel de la Sous-Préfecture, le mortuaire témoignait le désir de voir M. Delancez dont la réputation était parvenue jusqu'à sa personne et que, dans le cours de ses études, il avait distingué à Paris: mais sur l'observation que l'on fit au prince que M. le ducen était à l'agonie, il renonça à son projet, pour ne point troubler le malade. Peu d'heures après, M. Delancez rendit paisiblement son âme à son Créateur, laissant après lui une réputation immense de zèle et de charité, et héritant à ses succès sa maison pour presbytère, et sa bibliothèque consistant en une assez riche collection des Saints Pères. Ses ouvrages se firent avec la pompe accoutumée; mais aucun éloges ne fut prononcé sur sa tombe, on ne publia aucune notice sur sa vie; aussi bien sa vertu n'en avait point besoin: lors les éloges du monde eussent été froissés à côté des lauriers et de la consécration des payers, à côté du duc de la ville d'Harebouck tout entier.

L'abbé WILHELM.
Principal du Collège d'Harebouck.

GOQUILLON

(LOUIS-JOSEPH),

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE.

Sacerdotes ejus induam salutari et sancti ejus
exultatione exultabunt.

Ps. CXXXI. 17.



Parmi les prêtres dont la sainte vie, les lumières et les travaux ont honoré, consolé et édifié le diocèse de Cambrai depuis un demi-siècle, nous aimons à rappeler spécialement ceux qui, après avoir traversé honorablement les épreuves des mauvais jours, ont continué parmi nous les traditions de la science et de la piété ecclésiastique, ceux surtout qui ont été nos pères et qui nous ont formés à la carrière sacerdotale. Et puisque la sagesse des pères est la gloire des enfants, c'est avec bonheur, comme avec reconnaissance, que nous publions cette notice sur le vénérable prêtre, qui, le premier, après le rétablissement du culte en France, fut placé à la tête du séminaire de Cambrai.

Louis-Joseph Goguillon, naquit à Cantin, près de Douai, diocèse d'Arras, en 1752. Il commença ses humanités au collège des Jésuites à Douai. Toute sa vie, il conserva pour cet ordre religieux, la reconnaissance la mieux sentie, une estime et une vénération qu'il se plaisait à manifester en toute rencontre. Il entra comme élève au séminaire Moulart, et il suivit, avec application et succès, les cours publics de philosophie, de théologie et d'écriture sainte à la célèbre université de Douai, où il obtint le grade de bachelier en théologie. Ayant reçu les ordres sacrés jusqu'au diaconat, en 1774, des mains de Mgr de Conzié, évêque d'Arras, l'abbé Goguillon fut nommé grand chantre à Bapaume; en 1776, immédiatement après avoir reçu la prêtrise, il fut appelé à la charge de préfet d'études au séminaire dont il avait été élève. Quoique jeune encore, l'abbé Goguillon remplit ses fonctions avec une rare sagesse; la piété et la prudence lui tinrent lieu de la maturité de l'âge : car pendant les huit années qu'il exerça cette charge, on vit les études et les vertus cléricales fleurir dans cette maison. L'abbé Goguillon, tandis qu'il était préfet d'études, prit le degré de licence en théologie, afin de pouvoir au besoin suppléer les docteurs dans les leçons publiques.

Après avoir si bien médité et enseigné les règles de la vie de prêtre et de pasteur, l'abbé Goguillon fut appelé à en montrer lui-même la pratique et l'exemple. Nommé en 1784 à la cure de Notre-Dame

à Douai, il fut le modèle des curés par son zèle et son assiduité infatigables dans toutes les fonctions du saint ministère, par la douceur et la constante égalité de son caractère, par la pureté et la simplicité de ses mœurs vraiment patriarcales, par sa vigilance continuelle sur lui-même, sur sa maison, sur toutes les personnes attachées à son église et sur toutes les âmes confiées à ses soins.

Pénétré d'estime pour la modeste et très importante fonction de catéchiste, il s'en acquittait avec une ponctualité scrupuleuse, une méthode de lucidité qui aidait merveilleusement les plus simples à comprendre les leçons, une variété de comparaisons et d'exemples qui rendaient intéressantes les vérités les plus abstraites, enfin avec un esprit de discernement qui lui faisait saisir les dispositions de ses élèves. Il avait pour règle invariable de se rendre à l'église avant que les enfants n'y fussent arrivés, comme aussi de ne jamais les abandonner un instant à eux-mêmes dans le lieu saint. Ce fut lui qui introduisit à Douai, une coutume déjà en usage ailleurs et qui laisse dans le cœur des impressions si douces et si salutaires, celle de conduire processionnellement les jeunes communicants, chacun un cierge à la main, aux fonts baptismaux pour y faire la rénovation des vœux du baptême.

Sa sollicitude pour ses paroissiens malades était toute paternelle. A peine avait-il appris que l'un d'eux était indisposé, qu'aussitôt le charitable

pasteur s'empressait de le visiter; il lui témoignait l'affection dont était rempli son cœur, avec cette prudence qui l'a toujours distingué; il le portait à se tourner vers le Dieu sauveur, à recourir aux remèdes et aux secours spirituels que la divine Providence nous a préparés. Lorsqu'il avait administré les sacrements à un malade, il continuait de le visiter fréquemment, de lui parler avec onction et du fond du cœur, lui donnant les avis convenables, entretenant en lui les sentiments de confiance, de componction, de patience, de soumission et d'abandon à la volonté de Dieu.

Les visites aux pauvres étaient ses visites de prédilection; fidèle à la recommandation de Jésus-Christ et des apôtres, de se souvenir et de prendre soin des pauvres, il n'oubliait aucune des misères de ses ouailles. Les vieillards indigents n'ont pas encore oublié ses généreuses libéralités. — Oui, disait naguères l'un d'eux à qui l'on demandait s'il se souvenait du curé de Notre-Dame : « Oui, il me souvient de M. Goguillon, il envoyait les pauvres acheter du lait et du beurre, et c'était toujours lui qui payait. »

Inviolablement attaché aux enseignements de l'église, et humblement soumis aux décisions, aux ordres des évêques, et surtout du Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ et chef de tous les évêques, l'abbé Goguillon ne se contentait pas de fermer l'oreille à toutes les nouveautés profanes qui préparaient tant de maux à la religion, il prémunissait

avec prudence contre ces séductions qui devaient produire d'aussi funestes ravages.

La cure de Saint-Jacques, à Douai, était desservie par un prêtre de l'Oratoire; tandis que l'abbé Goguillon était curé de Notre-Dame, c'était l'oratorien Primat qui était curé de Saint-Jacques. Comme celui-ci était assez renommé pour ses prédications, l'abbé Goguillon le pria un jour de lui indiquer les sermonaires dont il se servait de préférence. — Je ne lis guères de sermonaires, lui répond Primat, je médite et je m'aide avantageusement du livre des *Réflexions Morales sur le Nouveau Testament* (1). — Mais vous n'ignorez pas, mon cher confrère, lui dit l'abbé Goguillon, que ce livre est condamné comme renfermant nombre d'erreurs contraires à la foi. — Je n'y prends, reprit Primat, que ce qu'il y a de bon. — *Ne désirez point*, lui dit alors l'abbé Goguillon, répliquant par un texte de l'écriture sainte, *ne désirez point les nourritures de cette table, où se trouve un pain de mensonge.*

Lorsque la persécution devint imminente, le pieux curé de Notre-Dame redoubla de zèle dans ses instructions et ses avertissements; il s'empressa de préparer le plus grand nombre possible de ses enfants à la première communion; il devança l'époque ordinaire de cette cérémonie, qu'il célébra, pour la dernière fois, le jour même où du haut de la chaire, avec toute la douleur d'un père forcé de

(1) Ouvrage du père Quesnel, coryphée du jansénisme.

quitter ses enfants, il annonça la fermeture presque immédiate de son église. Il eut même la précaution de distribuer, avant sa messe, la sainte communion aux enfants qu'il y avait préparés.

Par suite de son refus de serment à la Constitution prétendue civile du clergé, le curé de Notre-Dame ne fut point seulement contraint de cesser l'exercice public de ses fonctions; mais on le conduisit à Cambrai, où il fut enfermé au *Carré de Paille*, lieu devenu célèbre et vénérable par le séjour des généreux confesseurs de la foi qui y furent enfermés, et par les glorieux tourments qu'ils y endurèrent. L'abbé Goguillon, comme tous les pieux compagnons de sa captivité, n'échappa au massacre projeté et ne sortit du Carré-de-Paille que pour prendre la route de l'exil, auquel le pouvoir d'alors condamnait les fidèles disciples de Jésus-Christ.

L'abbé Goguillon se réfugia en Allemagne, où il trouva une généreuse hospitalité dans une famille catholique. Pour être moins à charge à ses hôtes, le courageux exilé s'employait, à l'exemple du grand apôtre, au travail des mains; il allait, chaque jour, partager les travaux des champs; ou bien, le plus souvent, il se mêlait aux labeurs des bûcherons dans une forêt dont ses hôtes avaient en partie la jouissance.

Dans les intervalles, il s'appliquait à la prière, à l'étude de la langue allemande, qu'il apprit et qu'il parla assez bien pour se rendre utile dans les

fonctions de la prédication, du catéchisme et de la confession. Fidèle au précepte de l'Évangile, l'abbé Goguillon demeura constamment dans cette maison des enfants de la paix dont parle le divin Maître, jusqu'à ce que, par suite du concordat passé entre le Saint-Siège et le premier consul Buonaparte, la liberté fût donnée aux prêtres exilés de rentrer en France.

A son retour dans sa patrie, l'abbé Goguillon prit logement chez celui de ses frères qui demeurait à Douai. Avec quel attendrissement tous les fidèles de la paroisse Notre-Dame revirent le pasteur chéri! Tous unanimement sollicitèrent avec instance que dans la nouvelle circonscription des paroisses, l'abbé Goguillon fût rendu pour pasteur à la nouvelle paroisse de Notre-Dame. Une pétition fut bientôt couverte de signatures et adressée, à cet effet, à l'évêché de Cambrai, dans le ressort duquel Douai venait d'être placé. Mais l'abbé Goguillon était destiné à la cure de Condé, et il y fut nommé en 1802. Il montra, dans l'administration de cette paroisse, ce zèle sage, intelligent, actif, vigilant et courageux, qu'on avait eu lieu d'admirer à Douai; s'il n'a point obtenu tout le succès que son cœur désirait, il a acquis, par les travaux de son zèle et par sa charité, la réputation de bon pasteur, et son souvenir, comme tel, se conserve précieusement dans cette importante paroisse.

En 1807, lorsqu'après avoir surmonté bien des obstacles, l'évêque de Cambrai put enfin ouvrir un

séminaire diocésain, M. Goguillon fut appelé à la direction de cette maison importante. Soit que le prélat eut déjà apprécié lui-même les talents et l'excellent esprit de ce savant et vertueux ecclésiastique, soit qu'il ait été guidé dans son choix par M. Chevalier, son premier vicaire-général, qui avait été président du séminaire Moulart pendant que l'abbé Goguillon y était préfet d'études, on ne peut s'empêcher de bénir la divine miséricorde de cette nomination qui intéressait au plus haut point tout un vaste et populeux diocèse, on ne peut s'empêcher de penser qu'elle fut le fruit de la prière et des aumônes des bons fidèles en faveur de cet établissement qui se fondait.

L'abbé Goguillon était un de ces heureux *enfants de la sagesse, qui ne sont qu'amour et obéissance*, un de ces vrais ministres de Jésus-Christ, qui ne voient que la volonté du Père céleste en toutes les manifestations de la volonté des supérieurs dans l'ordre hiérarchique. Aussi, malgré ses cinquante-cinq ans, et la difficulté de se plier de nouveau à cette vie sédentaire, à ces exercices réguliers, assidus d'un séminaire, il n'hésita pas un instant à se rendre à l'appel de son évêque. Dès son arrivée à Cambrai, il fut pourvu d'un canonicat titulaire à la cathédrale.

Il apporta au séminaire, avec la capacité et les vertus dont il était doué, le fruit de son expérience dans les fonctions du saint ministère; il semblait fait tout exprès, dit en son oraison funèbre de

Mgr Belmas, M. Wicart, aujourd'hui évêque de Fréjus, pour opérer sans bruit, dans des jours difficiles, un bien solide et durable.

Tous les prêtres élevés au séminaire, sous la direction de l'abbé Goguillon, n'oublieront jamais les exemples et les leçons de ce sage et excellent supérieur. Sa foi, fondement de toutes ses vertus, apparaissait dans toute sa conduite, comme dans ses paroles, soit en public, soit en particulier : toujours il réglait ses actions sur les exemples ou sur les maximes de Jésus-Christ, ou des apôtres, ou des saints; il ennoblissait les actions les plus ordinaires par des vues surnaturelles; son langage était un tissu de paroles de l'écriture, ou de l'église, ou des pères. Combien de fois il recommandait d'aller puiser aux mêmes sources les règles d'agir et de parler! Il ne négligeait aucune occasion pour inspirer l'éloignement et l'horreur de toute nouveauté profane, pour inculquer un attachement inébranlable aux enseignements de l'église, une soumission entière à l'autorité et aux jugements du Saint-Siège. Il ne cessait de rappeler cette belle comparaison de l'apôtre : que l'Eglise ne fait qu'un corps en Jésus-Christ; que comme dans un corps les membres n'ont pas tous le même usage, de même dans l'Eglise tous n'ont pas les mêmes dons, ni les mêmes fonctions; les uns sont chargés d'enseigner, les autres de prêter l'oreille aux vérités qu'on leur enseigne; que les uns doivent guider et paître, les autres se laisser conduire dans de bons pâtur-

rages; que Dieu a clairement distingué ces deux ordres; qu'aux apôtres seuls, et dans leur personne, au Pape et aux évêques, il a été dit : *Allez, enseignez, apprenez à garder toutes les choses que je vous ai commandées; et voilà que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles*; qu'à Pierre, en particulier, et aux souverains pontifes ses successeurs, il a été donné de paître non-seulement les agneaux, mais même les brebis, c'est-à-dire les apôtres, ses frères, de les confirmer dans la foi, d'être la pierre sur laquelle est fondé l'édifice inébranlable de l'Eglise; qu'ainsi l'*Eglise romaine*, où Pierre établit son siège, est, selon le langage constant de tous les siècles, *la mère et la maîtresse de toutes les autres églises; qu'elle a été choisie par le Sauveur pour être la tête de la religion, le centre de l'unité, la règle de la catholicité, la chaire d'où le divin Maître enseignera toujours, par le ministère de Pierre, l'Eglise toujours vierge, toujours indéfectible dans la foi, et qui ne connaît point d'hérésie.*

Ces fondamentales maximes, il les redisait en toute occasion, afin d'inspirer aux élèves un inviolable attachement au Saint-Siège Apostolique, ajoutant encore cette belle sentence de saint Ambroise : *Où est Pierre, là est l'Eglise.*

Lorsqu'en 1810, Napoléon passa à Cambrai, l'évêque venant, à la tête de son chapitre, offrir ses hommages à l'empereur, lui présenta en particulier le supérieur de son séminaire. — *Monsieur l'abbé*

lui dit Napoléon, *enseignez-vous les quatre articles de la déclaration du clergé de France de 1682 ?* Sire, répondit l'abbé Goguillon, *je suis de l'ancienne université de Douai, et j'enseigne, en ce qui concerne cette matière, ce que j'en ai appris dans cette célèbre université.*

Cette vénération et cette soumission de l'excellent supérieur s'étendait à toute la hiérarchie sacrée. Il honorait, avec affection, l'autorité épiscopale; jamais il ne parlait de son évêque que dans des termes qui exprimaient le respect profond, la soumission d'un enfant bien né pour son père. Toujours on l'a vu se conformer, promptement et avec joie, aux intentions de celui qu'il regardait comme établi de Dieu, pour gouverner le diocèse. On l'entendait rappeler fréquemment, avec l'accent d'une foi vive, ces paroles du divin Maître à ses apôtres et aux évêques, leurs légitimes successeurs : *Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise.* Messieurs, disait-il souvent, *c'est l'Esprit-Saint qui a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu. Obéissons à nos conducteurs, parce qu'ils veillent pour le bien de nos âmes, comme devant en rendre compte; soyons leur soumis afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant; ce qui ne nous serait point avantageux.*

« Cette dernière expression du grand apôtre, ajoutait-il, n'est qu'un adoucissement de langage, car les gémissements que notre indocilité causerait

à notre évêque, s'élèveraient vers Dieu, *le blesseraient à la prunelle de l'œil*, et nous attireraient une malédiction infiniment funeste. »

C'est à cette école de la foi que le digne supérieur avait puisé cette simplicité que l'on a constamment remarquée dans son langage et dans ses manières; simplicité qui s'unissait admirablement avec une rare prudence et avec les attentions d'une politesse exquise.

Possédant au plus haut point l'art si difficile et si précieux de discerner les esprits, il savait se faire tout à tous, parler ou avec force ou avec ménagement selon que chacun avait besoin d'être dirigé, soutenant les faibles, réprimant les audacieux, et toujours agissant d'après cette maxime de saint Paul, qu'il ne cessait de recommander : *Si quelqu'un est tombé par surprise dans une faute, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le relever avec douceur; chacun de vous réfléchissant sur soi-même et craignant d'être tenté comme lui.*

Dans son humilité, le digne supérieur se regardait comme l'égal, on oserait même dire, comme l'inférieur de ses élèves; rien de plus simple que ses meubles et ses habits, ils rappelaient la pauvreté apostolique; rien de plus commun que sa nourriture ordinaire, elle était semblable à celle des élèves; encore choisissait-il bien des fois ce qu'il y avait de moins délicat et de moins bien préparé. On le voyait, chaque année, assister à la procession de

la paroisse Notre-Dame, confondu au milieu des séminaristes, en simple rochet, sans aucune marque de distinction. Malgré son âge et ses infirmités, il était le premier à tous les exercices du séminaire, s'associait à tous les travaux, au silence profond des jeunes lévites, ne sortant de la maison que très rarement pour remplir des obligations indispensables. Forcé d'aller visiter sa famille à Cantin, qui est à vingt kilomètres de Cambrai, on l'a vu, à l'âge de soixante-quatre ans, partir du séminaire de grand matin, à pieds (c'est toujours ainsi qu'il voyageait), et rentrer vers onze heures pour donner la leçon d'écriture sainte avant le dîner.

Cette vie de retraite et d'ordre est seule capable d'expliquer comment il pouvait se livrer à des travaux si nombreux. Depuis 1807 jusqu'en 1820, il partagea avec un autre professeur l'enseignement de la théologie et de l'écriture sainte. A la mort de M. Chevalier, en 1818, il fut chargé de l'officialité diocésaine et de l'examen des vicaires; cette dernière fonction qu'il remplit pendant trois ans, l'obligeait à rédiger les questions de ces examens, à en lire les réponses, et à faire chaque année un rapport sur la science de tous les vicaires du diocèse. Malgré toutes ces charges, il trouvait encore le temps nécessaire pour vaquer à ses exercices de piété, diriger la maison et entretenir les relations journalières que cette direction exige. De plus, tous les ans, il relisait intégralement l'Écriture Sainte, les rubriques du Bréviaire et du Missel.

A l'âge de soixante ans, il entreprit d'étudier la langue grecque qu'il n'avait aucunement apprise auparavant, et il y fit assez de progrès pour entendre le texte des saints pères qui ont écrit dans cette langue.

Cependant, l'âge, le travail assidu et les mortifications incessantes faisaient pressentir au bon supérieur que le fardeau dont il était chargé, allait s'accroître au-dessus de ses forces; déjà, à l'imitation du vénérable instituteur des frères des écoles chrétiennes, aussi dur à lui-même qu'il était doux pour les autres, indigné de voir son corps devenir lent à correspondre à l'activité de son zèle, il le soumit à une cruelle urtication; mais cet énergique traitement n'empêcha point la vieillesse d'arriver avec son triste cortège.

Pendant les vacances de 1821, il écrivit à Mgr Belmas pour le prier de pourvoir à son remplacement. Dans sa lettre, il remercie d'abord le prélat de la confiance dont il a bien voulu l'honorer, il lui rend compte de sa gestion, et exposant les motifs qui l'engagent à se retirer, il énumère les défauts des vieillards. « Un vieillard, dit-il, est trop sensible, il a peine à supporter les défauts des jeunes gens, il ne peut plus inspirer que la crainte, et la crainte n'est aucunement propre à former le cœur. Un homme d'un âge mûr, qui ne s'éloignerait pas trop de l'âge des jeunes gens, et qui serait bien rempli de l'esprit de Jésus-Christ, serait écouté avec amour et sa parole ne manquerait

pas d'être fructueuse..... Ce n'est pas, ajoute-t-il, que je prétende donner des conseils à Votre Grandeur : par la grace de votre caractère, vous comprenez les besoins de votre diocèse; cependant, j'aime à vous exprimer mes pensées, persuadé que les vôtres sont les mêmes et que Dieu vous les inspire, par rapport au séminaire. » Le prélat répondit qu'il réfléchirait, et un an après il lui donna un successeur.

M. Goguillon sortit du séminaire comme un homme qui ne voit les choses de la terre qu'en passant, sans joie et sans douleur, et se retira dans un modeste quartier de maison. Il venait souvent revoir l'établissement qu'il avait dirigé pendant seize ans; mais il y venait seulement, comme il le disait, pour se distraire et s'édifier; jamais il ne chercha à vouloir donner un conseil, ou à louer les temps antérieurs; jamais il ne voulut s'immiscer, en quelque manière, à la direction qui ne lui appartenait plus.

Sa vie, après sa sortie du séminaire, ne fut pas longue, elle ne dura que deux ans; ses forces déjà affaiblies, diminuèrent encore sensiblement; sentant sa fin approcher, il demanda les sacrements. Un jeune ecclésiastique qu'il honorait d'une affection intime, étant allé le voir, lui fit comprendre que la mort était proche. — Je vous remercie, lui dit M. Goguillon : il répéta deux fois la même parole, et contrairement à ce que l'on remarque chez tous les mourants qui semblent vouloir se rattacher à

la vie en s'entourant d'amis fidèles, il ajouta : Laissez-moi seul..... L'ecclésiastique sortit et revint quelques heures après; M. Goguillon était calme..... Bientôt la respiration devint moins fréquente; le moribond conservait toute sa sérénité et son égalité d'âme; enfin il s'éteignit, doux envers la mort, comme, pendant sa vie, il avait été doux envers tout le monde.

B. BONCE.



ROUSSEAU

(JOSEPH-CONSTANT),

CURÉ DE GŒULZIN.

Leo et ovis simul morabuntur.

Isaïe. XI. 6.



Avant de commencer la biographie de M. Rousseau, nous avons à exprimer un regret, c'est de manquer de renseignements sur les premières années de ce digne prêtre. Ce n'est pas que nous soyons porté à trouver dans les naïvetés et les élans irréfléchis du jeune âge les présages certains des actions raisonnées de l'âge mûr. L'expérience que présente d'ailleurs notre sujet eut complètement déjoué tous nos efforts en ce genre. Qui aurait pu, en effet, dans le jeune Rousseau, si timide, d'un caractère si doux qu'il mérita, parmi ses frères, le nom de Dom Mouton, qui aurait pu deviner alors l'intrépide missionnaire qui, pendant douze ans, sembla braver en souriant le glaive de la mort, toujours suspendu

sur sa tête?... Mais quand on est forcé d'entourer d'admiration la vie d'un homme arrivé à l'âge où ses actes sont à lui, on voudrait ne rien perdre même des autres circonstances les plus ordinaires de tout une pareille carrière.

Ce que nous savons de M. Joseph-Constant Rousseau, né à Erchin, en 1755, c'est qu'il fit ses études à Douai, au séminaire Hattu, fondé par un de ses ancêtres. Le boursier de famille, se sentant appelé par une vocation particulière à la vie religieuse, entra à l'abbaye de Maroilles. Ce fut sans doute dans ce saint asile, au milieu des graves pensées qu'inspire la méditation des vérités éternelles, dans le silence si imposant de la solitude où l'âme se sent pénétrée le plus de la grandeur de Dieu et de ce que l'homme lui doit, qu'il puisa cette foi vive et ce dévouement qui ne se démentit jamais dans ses courses apostoliques et dans la direction des paroisses qui lui furent confiées. Il vit s'écouler dans son monastère quelques années de paix et de bonheur. Mais bientôt le bruit de la tempête vint troubler le calme dont jouissait la communauté de Maroilles. On avait oublié bien vite les bienfaits que les religieux répandaient avec tant d'abondance sur les populations qui les entouraient; des manifestations hostiles avaient préludé à des attaques sérieuses; quand enfin une horde révolutionnaire vint attaquer le monastère. Ce fut M. Rousseau que les assaillants trouvèrent à la porte pour faire face à l'orage. Animé alors par

une force qu'il ne se connaissait pas, il arrêta ces furieux : « J'en prenais un dans chaque main, disait-il lui-même à un habitant de la campagne, et je les secouais comme des gerbes dont vous voulez faire sortir le grain. » Cette énergique fermeté imposa pour cette fois à la troupe des dévastateurs ; mais il devait en être de Maroilles comme des autres maisons religieuses. L'impiété et la cupidité allaient bientôt mettre la main à l'exécution de leurs lois injustes et cruelles. Leurs adeptes s'étaient déjà familiarisés avec la brutalité et le crime ; les religieux de Maroilles l'éprouvèrent. Pour se soustraire à leur fureur, ils durent quitter l'asile de la prière, et l'on vit encore l'abbé Rousseau arrêter pendant quelques heures l'envahissement complet de son monastère. En fermant les portes, il forçait les spoliateurs à les enfoncer ; et par ces retards, il donnait aux autres religieux le temps de se dérober à la rage des cannibales, tandis que lui-même dérobait à une sacrilège profanation les vases sacrés confiés à sa garde. Enfin, pour ne point sacrifier inutilement une vie, qu'il n'avait déjà que trop exposée, il parvint par son sang-froid à s'échapper lui-même.

Ne croyez pas cependant qu'il laissera Maroilles privé des secours religieux que son zèle avait souvent dispensés à cette paroisse. C'est près de Maroilles même qu'il fixa d'abord sa résidence, et bientôt se montra l'occasion où l'intrépide missionnaire devait faire l'essai de son courage contre la mort. M. Rous-

seau apprend qu'un homme du village touche à ses derniers moments, et que le malade désire recevoir les sacrements. Son zèle s'anime alors, et malgré les représentations et les prières des bons chrétiens qui veulent conserver sa vie, il a résolu d'aller porter au moribond les secours de la religion. Il faut traverser tout le village; il y a, on le sait, vingt dénonciateurs qui font le guet autour de la maison pour le prendre : rien ne l'arrête. Mais quel moyen trouver pour n'être point reconnu? Heureusement, un jeune homme, en habit de garde national, revenait du Câteau où on l'avait forcé d'aller passer une revue; le moyen est trouvé : M. Rousseau revêt l'habit militaire, et va courageusement remplir sa pacifique mission. A ce trait d'admirable intrépidité, il faut en joindre un autre où le sang-froid du missionnaire vient nous faire sourire, malgré le péril qui le menaçait. Averti que les gendarmes sont sur ses traces et que bientôt sans doute il tombera entre leurs mains, il rencontre un de ces marchands qui vont vendre aux habitants des campagnes la vaisselle du pauvre; en un instant, voiture, cheval, marchandise, il a tout acheté à grand prix, mais à condition qu'il changerait d'habit avec le vendeur. Le nouveau marchand, sous l'accoutrement du pauvre brocanteur, fouette son cheval, et marche ainsi à la rencontre de ceux qui le poursuivent. Ils lui demandent s'il n'a pas vu passer un homme vêtu de telle et telle manière; Ils dépeignent l'habillement de M. Rousseau qu'avait

endossé le marchand. — Oui, dit-il, il est dans le même chemin que moi, mais nous nous tournons le dos. — Pendant que, sur cette assurance, ils vont sur les traces de celui qu'ils supposaient être M. Rousseau, lui-même abandonnait voiture et marchandise pour se dérober à leur recherche.

Les environs de Landrecies, du Câteau, de Valenciennes, du Quesnoy, furent parcourus dans tous les sens par M. Rousseau. On a trouvé dans ses papiers des actes de baptêmes et de mariages de Baudegnies, de Preux-au-Bois, Monchaux, Haspres, Thyant, Saint-Martin, Montrécourt, Villers-en-Cauchies. Il était souvent au Quesnoy, et ce fut dans cette ville qu'il courut un des plus grands dangers. On visitait la maison où il se retirait; les agents de la police révolutionnaire avaient eu des renseignements trop positifs sur le lieu de retraite du missionnaire, pour que la recherche ne fût pas exacte et minutieuse; cependant, tout est visité, interrogé, scruté, sondé, et l'on ne trouve pas M. Rousseau! Il nous échappe encore, dit un des agents de la police; à moins qu'il ne soit dans cette meule de fagots. Le limier devinait juste : au centre de cette meule on avait laissé un espace vide où il se cachait dans les moments de grand danger. Mais défaire pièce à pièce cet immense amas, était une besogne trop pénible et trop longue : — mettons-y le feu! — s'écrie une voix; et l'horrible autodafé eût été consommé, si quelques personnes bien intentionnées, mêlées à la foule des

spectateurs, n'eussent détourné de ce projet, par leurs piquantes railleries. Quoiqu'on sache bien que chaque jour ces hommes intrépides avaient fait le sacrifice de leur vie, on essaierait en vain de se figurer les terribles angoisses du missionnaire; car, comme le remarquait M. Rousseau, ce nouveau genre de tribunal dont les hésitations prolongeaient son agonie, et ce genre de mort, qui ressemblait à celle d'un homme enterré vivant, lui paraissaient plus terribles que la mort de l'échafaud.

Tout ce qui tenait à la république offrait trop de dangers aux prêtres fidèles pour que l'approche des armées françaises ne fût pas pour eux un puissant motif de fuite. En vain, la patrie s'était réfugiée dans les camps; des proconsuls au cœur froidement cruel, venaient comprimer ce que le soldat français ressent toujours de nobles et de généreux sentiments. Quand, en 94, la république reprit aux Autrichiens la ville du Quesnoy, conquise en 95, les missionnaires durent penser à quitter ces murs où la domination de la France était un danger pour des Français. M. Rousseau fut assez heureux pour en franchir les portes, caché dans une voiture de paille et de foin.

Il est encore des circonstances qui nous montrent M. Rousseau parcourant les environs du Quesnoy, malgré tous les périls qu'il y avait courus et qu'il y courait à chaque instant. Mais nous nous taisons avec respect devant la voix modeste d'un de ses héroïques collaborateurs. Voici ce que, dans ses

mémoires, M. Lemaire dit de notre saint prêtre :
« Dieu s'était réservé des ministres fidèles et d'un
» courage dont je n'étais pas capable; un brave
» religieux, entr'autres, de l'abbaye de Maroilles,
» avait exercé les fonctions de son ministère jusque-là
» et continua, malgré le péril, de les exercer avec
» une intrépidité au-dessus de tout éloge. Les
» Autrichiens seuls, par la conquête des paroisses
» où il volait au secours des malades, mirent fin
» à ses courses apostoliques; ils le trouvèrent caché
» dans une maison et couvert d'habits laïcs en
» haillons, le reconnurent et le conduisirent en
» triomphe dans leur camp. » — Toutefois, ce
triomphe était loin de plaire au zélé missionnaire,
puisqu'il venait entraver le bien auquel il se consacrait
avec tant de dévouement; et une circonstance qui
accompagna l'honneur qu'on lui rendait, vint nâvrer
son cœur en même temps qu'elle anima sa religion
d'une sainte hardiesse. Les soldats avaient dérobé
les vases sacrés qui servaient au missionnaire; il
n'hésite pas un instant à se faire conduire au général.
Là, il se plaint amèrement du vol sacrilège, dont
l'armée serait responsable devant Dieu, qui punit
tôt ou tard de pareilles profanations. Et comme s'il
eut été inspiré de Dieu dans ces avertissements que
lui suggérait sa foi, les Autrichiens eurent bientôt
à essayer des revers. — M. Lemaire continue : « C'est
Dom Constant Rousseau, » prêtre et religieux d'un
grand mérite, qui se » dévoua au soulagement des
malades et à la conso-

» lation des fidèles pendant la persécution. Il serait
 » à désirer, pour notre édification, que nous eussions
 » l'histoire des fatigues qu'il essuya, de ses travaux
 » apostoliques et des périls qu'il a courus. Mais son
 » humilité nous les cachera pour toujours. » —
 Admirable héroïsme du dévouement chrétien, *qui*
cache ses vertus comme il eut fait des crimes.
 Il paraît que les Autrichiens, avec tous leurs hon-
 neurs, ne purent le retenir : car on retrouve
 M. Rousseau baptisant au Quesnoy, en 1795.

Douai vit aussi deux fois M. Rousseau, dans des
 circonstances qui honorent autant son cœur qu'elles
 étonnent sur son courage. Il apprend qu'un des
 supérieurs de son monastère est enfermé dans la
 prison de Douai, menacé chaque jour du sort
 réservé à tous ceux qui avaient alors ou un nom
 ou une conscience. La condamnation est même déjà
 portée. M. Rousseau quitte Cambrai à l'instant,
 arrive à Douai, et sous l'habit d'un marchand de
 balais, la charge sur le dos, il se présente à la
 prison où il a le bonheur d'être admis; bientôt il est
 auprès de son digne prier. Mais il faut comprimer
 les émotions violentes qu'éprouvent ces deux cœurs,
 toute manifestation ferait deux victimes pour une!
 Sous la forme d'une conversation ordinaire et
 commune, l'enfant dévoué prépare son père spirituel
 à la mort, et le laisse plein de résignation, de
 courage et d'admiration. Le lendemain, le vieillard
 était passé par les armes!

La mère de M. Rousseau avait été aussi arrachée

de sa demeure, pour être entassée comme tant d'autres prévenus, dans les prisons, qu'on voyait se remplir tous les jours sous le règne de la liberté. Bientôt elle devait aller rendre compte, devant l'accusateur public Ranson, de n'avoir pas obéi à une loi atroce qui lui ordonnait de fouler aux pieds les lois les plus sacrées de la nature, de briser son cœur de mère, une loi enfin qui lui commandait l'impossible..... de dénoncer son fils! Hommes horribles, ils avaient donc sucé le lait d'une tigresse! M. Rousseau n'hésite pas un instant, et il va à Douai demander une audience particulière à l'accusateur public. Quel ne fut pas l'étonnement de celui-ci, lorsqu'il reconnut dans son cabinet le prêtre proscrit, et en même temps son condisciple!

« Quoi, lui dit-il, toi, Rousseau, ici? — Oui, lui » répond le fils héroïque, qui a foi dans le pro- » tecteur de la piété filiale, et qui a fait au salut » de sa mère le sacrifice d'une vie qu'elle lui a » donnée, oui, c'est moi, Ranson; je vois que tu » es étonné de ma hardiesse! Je t'ai mieux jugé » que tu ne l'eusses pensé. Si j'avais à craindre le » terrible exécuteur de lois plus terribles encore, » j'ai eu confiance dans le condisciple, dans cette » liaison de camarade, toujours si douce et toujours » sacrée; j'ai pensé encore qu'une âme républicaine » saurait apprécier et respecter la démarche d'un » fils qui vient sauver sa mère. Me serais-je trom- » pé?..... » Nous ignorons le reste de cette scène si pleine d'émotion et de grandeur; ce que nous

savons, c'est que le terrible accusateur public, dominé par les nobles sentiments de cette héroïque piété filiale, facilita le départ de M. Rousseau pour Cambrai, et bientôt rendit sa mère à la liberté.

On trouve déjà M. Rousseau à Cambrai, en 1793, et un acte de mariage de 1799 est signé Rousseau, recteur de Cambrai. En réunissant ce qu'en ont conservé de souvenirs plusieurs personnes encore existantes, il paraît certain qu'il fut long-temps dans cette ville, ou que, du moins, il y revint souvent, et que s'il dut la quitter pendant que Joseph Lebon l'inondait de sang, il se cachait alors souvent dans les environs. Il s'était fait garçon de ferme; et sous l'accoutrement qui convenait à cette position, il allait partout remplir sa mission. L'habit et la charge du marchand de balais semblaient lui plaire pardessus tout. Pliant sous le fardeau, on voyait le prétendu bûcheron entrer dans Cambrai, se reposer à chaque coin de rue désignée aux fidèles, qui venaient implorer les dons du ciel sous l'apparent achat d'un meuble de cuisine; c'était pour eux seulement que se faisait la vente; les autres chalands se retiraient, effrayés du prix que le marchand demandait, tout en disant encore que sa marchandise valait plus que cela.

« C'était à l'aide de semblables stratagèmes, et » souvent à la faveur des ténèbres que plusieurs » prêtres se glissaient furtivement dans l'intérieur » de nos murs, comme l'auraient fait des échappés » du bagne.

» Le costume si connu des paysans du Cambresis,
» leur servait merveilleusement : revêtus de la guêtre
» et de la blouse en toile bleue, le bonnet en
» coton de même couleur ou un large chapeau sur
» la tête, un long bâton à la main, une hotte sur
» le dos, ils s'annonçaient comme marchand de
» lin, de vaisselle en terre, etc..... Sans s'inquiéter
» des dangers auxquels pouvait les exposer une
» généreuse hospitalité, bon nombre de nos conci-
» toyens ambitionnaient comme un honneur d'offrir
» un refuge à ces vénérables proscrits..... Ne citons
» ici qu'un seul exemple de ce dévouement digne
» des premiers siècles de l'Eglise : Dans la vaste
» maison qui fait le coin des rues de *Vaucellette*
» et de *l'Épée*, M. Richez, maître menuisier,
» recueillait souvent jusqu'à 22 prêtres à la fois,
» et rien ne paraissait. Il avait lui-même pratiqué
» des placards dans l'épaisseur des murailles derrière
» les tapisseries de ses appartements, pour y mettre
» en sûreté cette singulière contrebande, et malgré
» les nombreuses visites domiciliaires qu'il eut à
» subir, jamais on ne put le prendre en flagrant
» délit. Pour l'honneur de notre cité, il faut encore
» remarquer à ce propos, que beaucoup de bour-
» geois, chargés, en qualité de gardes nationaux,
» d'assister à ces visites, faisaient les aveugles tout
» en paraissant pleins d'ardeur pour s'acquitter de
» leur mission. Eux-mêmes quelquefois avaient des
» prêtres cachés dans leurs maisons, et afin d'écarter
» toute apparence, tout soupçon de fraude, ils

» accompagnaient nos inquisiteurs républicains, les
» introduisaient chez eux en s'écriant : *Point de*
» *privilèges pour personne, commençons nos opéra-*
» *tions par nos propres demeures*, et ils ouvraient
» et refermaient avec grands fracas leurs meubles et
» leurs appartements qui pouvaient être explorés sans
» danger. Les réfugiés blottis dans un trou, dans
» une cheminée ou dans quelque buffet à *malices*,
» entendaient, en souriant, tout ce remue-ménage,
» prévenus à l'avance par ce même homme dont
» la voix paraissait si terrible pendant la perqui-
» sition.

» Comme les matelots dans la saison des tempêtes,
» nos missionnaires profitaient du moindre calme,
» de quelques jours, de quelques heures même que
» semblait parfois accorder la Terreur, afin de
» s'aventurer un peu plus à travers les écueils, de
» chercher à ravitailler l'équipage et à réparer les
» avaries que le vaisseau avait éprouvées au milieu
» de tant de tourmentes.

» C'est ainsi que, par intervalles, ils trouvaient
» les moyens de se rapprocher et de rassembler
» autour d'eux un plus grand nombre d'âmes fidèles
» dans les vastes greniers de l'hôtel du *Grand*
» *Canard* que le propriétaire, l'honorable M. Leloup,
» avait su convertir en une chapelle assez spacieuse
» et assez décente pour permettre d'y célébrer les
» saints mystères, à peu près comme dans une église
» paroissiale.

» Telles étaient les cryptes et les catacombes

» d'une nouvelle espèce que la religion se trouvait
» trop heureuse de rencontrer sous l'empire de nos
» payens du XVIII^e siècle (1). »

Mais revenons-en à M. Rousseau : Une fois dans l'intérieur de la ville, le prêtre courageux n'en sortait pas, tant qu'il y avait un devoir de son ministère spirituel à remplir. Il fallait alors que le zélé missionnaire se condamnât à une réclusion presque continuelle, ne prenant qu'une heure ou deux chaque nuit pour respirer l'air un peu librement; aussi son teint en était devenu jaune. Vers trois ou quatre heures du matin, il célébrait le Saint-Sacrifice, où étaient admises seulement quelques personnes sûres, et encore ce n'était pas sans éprouver de bien vives alarmes. On en était donc revenu à la messe dite sous la menace du martyre, à la nécessité de placer des sentinelles vigilantes pour échapper à l'infâme espionnage si richement soudoyé par les nouveaux Dioclétiens; encore n'échappait-on quelquefois à tous ces dangers que par un miracle de la protection divine. Un jour que M. Rousseau célébrait le Saint-Sacrifice dans une maison, un ardent révolutionnaire vient y sonner, pour parler, disait-il, au propriétaire. La servante, effrayée intérieurement, fait pourtant bonne contenance; elle dit que son maître va descendre; et comme la chambre où elle avait été obligée de recevoir,

(1) Extrait de notes inédites de M. Thénard, sur la révolution à Cambrai.

était attenante à celle où l'on disait la messe, dans la crainte que quelque bruit ne vint frapper les oreilles révolutionnaires, sous prétexte de continuer son ouvrage, elle remue avec fracas tous les meubles de l'appartement. Enfin, une heureuse idée lui vient : usant avec un admirable sans façon du laisser-aller de ces temps de progrès, elle offre un verre de bière, — « bien excellente, dit-elle, la meilleure du district. » La boisson populaire devait plaire à un ami du peuple : l'offre est acceptée. La chandelle d'une main, le pot de l'autre, la rusée servante descend avec empressement à la cave. A peine y est-elle d'un moment : vite, citoyen, crie-t-elle avec force, au secours ! — Celui-ci descend à tâtons dans les ténèbres. — Ma chandelle est tombée ; en voulant la retenir, j'ai laissé aussi tomber la broche du tonneau, mettez-y le doigt, citoyen, pendant que j'irai chercher une autre chandelle. — Le jacobin rend le service demandé ; mais cette fois la fille redescend moins rapidement à la cave : car il fallait faire sortir la pieuse assemblée et le missionnaire. Enfin, elle arrive avec son maître ; et tous deux se confondant en excuses et remerciements, reviennent dans la salle faire agréer à l'homme complaisant la boisson qu'on était si heureux alors de lui offrir.

C'était au milieu de pareils dangers, que M. Rousseau baptisait les enfants, leur faisait faire la première communion, unissait les époux par le sacrement de mariage, et donnait les derniers secours aux mourants. Ces baptêmes, donnés à des

enfants parfois assez âgés, nous amènent à citer encore une anecdote arrivée à M. Rousseau. Plusieurs de ces enfants, amenés chez M. Thénard, rue Cantimpré, avaient été baptisés; et un d'entr'eux l'avait été à l'insu de son père, dont on craignait les mauvaises dispositions. Pourtant, l'intelligence précoce du bambin laissait des inquiétudes; alors, comptant sur le sommeil pour effacer ses souvenirs, on parvint à l'endormir. Mais, vains efforts: le lendemain, il n'a rien de plus pressé que de raconter à son père une fort singulière chose qu'il a vue: un homme, dit-il en riant, s'est bien trompé hier; au lieu de mettre sa chemise sous ses habits, il l'a mise par-dessus; et il m'a joué une vilaine farce; car, au lieu de sucre, il m'a mis du sel dans la bouche. Le père comprit, mais n'en fit que rire: il était moins mauvais qu'on ne le pensait. L'intrépide missionnaire ne se contentait pas de sentir dans son cœur un courage qui grandissait avec les périls; il voyait avec peine bien des âmes abattues et découragées par la longue durée de la persécution. Ne pouvant les consoler toutes par ses paroles, il semait sur leur passage, jetait sous les portes ou dans les jardins des bandes de papier où étaient écrites des pensées qui inspiraient le courage et l'espérance.

Telle fut la vie de M. Rousseau pendant six ou sept ans qu'il passa à Cambrai. Il s'en éloignait quelquefois, retournait au Quesnoy et dans diverses autres paroisses, pour porter les secours spirituels.

Enfin il était dans la ville épiscopale à l'arrivée de Mgr Belmas, entre les mains duquel il dut remettre ainsi que M. Déruesne, les pouvoirs qu'ils tenaient de l'ancienne administration. Son confrère, ancien doyen de Condé, qui venait d'obtenir, à Cambrai, une église pour l'exercice du culte, fut nommé à une toute petite paroisse; mais il sortit du diocèse et fut accueilli à Tournai, où on lui donna bientôt la cure de Sainte-Waudru, à Mons. M. Rousseau, par une circonstance assez bizarre, pouvait choisir une cure importante. Nous laisserons parler une dame qui joua un grand rôle dans cette rencontre : « A la » suite d'un diner, dit-elle, qui avait eu lieu chez » ma mère, une partie de la société se rendit à un » bal donné à l'hôtel-de-ville de Cambrai. J'étais » restée avec ma mère; et un monsieur, conseiller » de sous-préfecture, assez original, m'engageait à » suivre les jeunes gens et à aller les rejoindre au » bal. Comme je persistais dans mon refus, il me » proposa, si je consentais à y aller, de faire » nommer M. Rousseau au poste qu'il choisirait à » la distance de cinq lieues de Cambrai. Ce monsieur » était particulièrement chargé par le gouvernement » d'organiser les nominations du diocèse, d'accord » avec la nouvelle administration diocésaine. Le » désir d'être utile à M. Rousseau, qui, au péril » de sa vie, m'avait fait faire ma première commu- » nion, l'emporta sur ma répugnance, et j'allai au » bal. Vous comprenez que le lendemain je courus » bien vite annoncer le fruit de ma condescendance

» à M. Rousseau. Mais le calme de l'homme de
» Dieu me décontenança : Non, dit-il, ma chère
» enfant, je ne désignerai rien ; je veux tout atten-
» dre de la volonté de Dieu pour m'y soumettre.
» Et il fut nommé à la petite cure de Férin. » —
Toutefois, il ne fit qu'y passer, car il fut presque
aussitôt transféré à Vendegies-au-Bois. Il y resta
jusqu'en 1811, où il alla remplacer son frère comme
curé de Gœulzin.

On devinera facilement avec quel zèle il administra
ces différentes paroisses. En vain des infirmités
cruelles, contractées dans les courses pénibles de son
apostolat, venaient raidir ses membres et le forcer à
ne marcher qu'à l'aide d'une béquille : il parcourait
sa paroisse, arrêtait les enfants pour les catéchiser
ou les faire prier, entrait dans les maisons pour
instruire les pères et mères et les porter à la vertu.
A défaut de maîtresse d'école, il avait pris la
charge, avec une sainte demoiselle qui demeurait
chez lui, d'instruire les enfants ; et le presbytère
était devenu une école gratuite. Mais c'était à
l'église qu'on ne pouvait voir le saint vieillard sans
être touché de son zèle infatigable. Il se faisait
traîner à l'autel ; et jamais il ne laissait passer une
messe paroissiale ni un office du soir, sans annoncer
la parole de Dieu. Il terminait toujours ses instruc-
tions par la prière ; sans doute parce qu'il en avait
reconnu la puissance miraculeuse, lui qui n'avait si
souvent dû sa conservation et le salut des âmes
qu'à une élévation ardente vers le Dieu qui seul

fortifie, console et sauve : c'était un père qui gratifiait ses enfants des fruits de son expérience. Il paraissait même lent, dans ses pieux exercices, aux bons habitants de Gœulzin : mais lui ne se lassait jamais de prier avec eux et pour eux. Lorsque plus tard ses facultés intellectuelles se perdaient un peu à la fois, il priait beaucoup, priait toujours : l'habitude lui en avait fait comme une respiration de son âme. Enfin, comme il ne pouvait plus remplir ses fonctions sacerdotales, on lui donna un vicaire. Et le saint vieillard, après quelques années passées dans la retraite que lui imposait une paralysie presque complète de ses membres, alla recevoir la récompense d'une vie si souvent exposée pour la foi et rendue si pénible par ses travaux apostoliques. Accablé sous le poids de ses infirmités, marques glorieuses de son zèle pour le salut de ses frères, il mourut à Gœulzin, le 30 mars 1851, âgé de 76 ans.

On a de M. Rousseau : un petit Manuel, abrégé du rituel de Cambrai, facile à porter. N'était-ce point le souvenir de la nécessité passée qui lui avait inspiré ce travail ? Un catéchisme imprimé à Cambrai, à l'époque du schisme, et dans lequel l'article qui concerne l'Eglise est traité avec beaucoup d'étendue. Enfin, deux pierres d'autel portatives, entourées d'un encadrement en bois, sont conservées à Gœulzin : pierres vénérables qui ont sans doute reçu le corps et le sang du Sauveur du monde dans les greniers, les bois, les chau-

mières, et que le missionnaire ne portait qu'au péril de les arroser lui-même de son sang.

LECOMTE,

Curé de Gœulzin.

(FRANÇOIS).

CURÉ DE GŒULZIN.



M. Delcroix ! le sentiment de respect et d'admiration que nous que le Hébreu redira long-temps encore avec amour, ce nom que l'on révère comme s'il était celui d'un apôtre, et qui, seul, suffirait pour faire la gloire d'un diocèse. Hésite en entreprenant de retracer la vie de ce saint prêtre; car, pour le bien faire connaître, il faudrait avoir un cœur semblable au sien; cependant, au risque de rester bien au-dessous du sujet, pour la plus grande gloire de Dieu qui est admirable dans ses saints, j'essaierai de dire ce que fut M. l'abbé Delcroix.

Il naquit à Bombines, petit village près de Valenciennes, le 18 août 1763, et reçut au baptême les

mières et que le missionnaire se portait d'un
 bout de la croix au bout de son sort.
 L'habit de son pays, ses exercices, aux bons
 d'habit de son pays : mais lui ne se lassait jamais
 de prier avec eux et pour eux. Longs plus tard
 ses facultés intellectuelles se perdirent un peu à la
 fois, il priait beaucoup, priait toujours : l'habitude
 lui en avait fait comme une respiration de son âme.
 Enfin, comme il ne pouvait plus remplir ses
 fonctions sacerdotales, on lui donna un vicaire. Et
 le saint vieillard, après quelques années passées
 dans la retraite que lui imposait une paralysie
 presque complète de ses membres, alla recevoir la
 récompense d'une vie si souvent exposée pour la
 foi et rendue si pénible par ses travaux apostoliques.
 Accablé sous le poids de ses années, marqué
 glorieuses de son âme, et de ses frères,
 il mourut à Goulis, le 9 mars 1851, âgé de
 76 ans.

On a de M. Roussen : un petit Manuel, abrégé
 du rituel de Cambrai, facile à porter. N'était-ce
 point le souvenir de la nécessité qui lui
 avait inspiré ce travail ? Un antichisme imprimé à
 Cambrai, à l'époque du schisme, et dans lequel
 l'article qui concerne l'Église est traité avec beau-
 coup d'étendue. Enfin, deux pierres d'autel portati-
 ves, entourées d'un encadrement en bois, sont
 conservées à Goulis : pierres vénérables qui ont
 sans doute reçu le sang et le lait du Seigneur
 du monde et dans les grands, les bois, les chaux

DELEROIX

(FRANÇOIS),

CURÉ DE RUESNES.

Assensus est meam doctrinam, institutionem,
propositum, fidem, longanimitatem, patientiam,
persecutiones, passiones.

2 *Timoth. III. 10.*



M. Delcroix!! c'est avec un sentiment de respect et d'admiration que j'écris ce nom que le Hainaut redira long-temps encore avec amour, ce nom que l'on révère comme s'il était celui d'un apôtre, et qui, seul, suffirait pour faire la gloire d'un diocèse. J'hésite en entreprenant de retracer la vie de ce saint prêtre; car, pour le bien faire connaître, il faudrait avoir un cœur semblable au sien: cependant, au risque de rester bien au-dessous du sujet, pour la plus grande gloire du Dieu qui est admirable dans ses saints, j'essaierai de dire ce que fut M. l'abbé Delcroix.

Il naquit à Rombies, petit village près de Valenciennes, le 18 août 1760, et reçut au baptême les

noms de François-Joseph. Son père, Pierre-François, avait épousé Agnès Soyez, née à Houdain, près de Bavai, et occupait une ferme du comte d'Erquelines, seigneur de Rombies. Six enfants composaient cette famille, où la vertu et la piété étaient héréditaires : l'aînée était une fille, qui passa sa vie à faire de bonnes œuvres et qui, chez ses parents, vivait comme une carmélite; le second embrassa l'état ecclésiastique et mourut curé de Bermerain; François-Joseph était le quatrième; deux autres furent agriculteurs; et le cadet, homme aussi vénérable par ses vertus que par ses talents, mourut bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour royale de Douai, et maire de cette ville.

Nous n'avons point à dire que, dès sa tendre enfance, l'abbé Delcroix montrait déjà des dispositions à l'état ecclésiastique; seulement un œil bien exercé aurait pu découvrir en lui, dès ses premières années, le fond du caractère qui devait le distinguer un jour. Dans l'espièglerie d'un enfant élevé par un père qui avec douceur et fermeté sait former sa famille à la vertu, on peut démêler quelque chose de résolu et de ferme pour l'avenir; et si ce jeune cœur se conserve bien pur, s'il aime Dieu d'un grand amour, il y a en lui un riche trésor de grandes vertus. Ainsi, dans ce petit François, qui, dès l'âge de sept ans, observe le jeûne du Carême en se livrant avec élan aux jeux bruyants de l'enfance, on peut voir l'homme à l'âme magnanime qui plus tard regardera les dangers en souriant, et

jouera, pour ainsi dire, avec les pièges que lui tendront les persécuteurs.

Il fut envoyé, vers l'âge de douze ans, au collège de Valenciennes, où il fit ses humanités, après lesquelles il alla étudier à Douai la philosophie et la théologie. Entré au séminaire de Cambrai et ayant pris les ordres jusqu'au diaconat, il en sortit pour retourner chez ses parents, indécis s'il devait se consacrer au ministère pastoral ou se tourner vers le cloître. Après un an d'hésitation, il s'était décidé pour ce dernier état; il était même parti avec son condisciple M. Lewille, dans l'intention d'entrer à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, près d'Arras; mais changeant brusquement de résolution, il quitta le monastère, revint à la ferme de Rombies, et quelques jours après, son père, qui n'avait jamais voulu influencer ses volontés, convoquait ses nombreux amis pour leur apprendre, dans un joyeux festin, la détermination de François, qui se disposait à rentrer au séminaire et à suivre la carrière que l'aîné de ses frères avait déjà embrassée.

Arth fut la paroisse où il commença ses travaux apostoliques en qualité de vicaire. De là, il passa avec le même titre à Marez, puis à Saint-Nicolas à Valenciennes; enfin au Quesnoy, où le trouva la révolution. Il serait trop long de dire ce qu'il fut dans ces premiers postes; nous mentionnerons seulement qu'à Marez, pendant un hiver rigoureux, il donna aux pauvres tout ce qu'il avait, et acheta un jour, au Câteau, des vêtements et des couver-

tures pour une somme de quatre cents francs qu'il avait reçue de personnes généreuses auprès desquelles il avait plaidé la cause des malheureux.

En 1790, il arriva au Quesnoy, où sa réputation ne tarda pas à s'établir. Plein de douceur et d'aménité avec les gens du monde, d'un air grave et imposant à l'église, c'était un ange à l'autel, un père au confessionnal, un apôtre dans la chaire. Sa parole n'avait rien d'extraordinaire; elle était même très simple, mais toujours dite avec un accent de conviction telle, qu'il suffisait de l'entendre pour se sentir porté à suivre la voie qu'il indiquait. On se rappelle encore dans cette ville, nous disait naguères un vieillard, le premier discours qu'il prononça : l'impression qu'il produisit fut si grande que l'on vit aussitôt diminuer un désordre contre lequel il avait parlé. Aussi, bientôt c'était à qui l'aurait eu pour directeur, et la communion fréquente établie au Quesnoy fut un des heureux résultats de son zèle.

Déjà sa charité était ingénieuse. Afin que la main gauche ignorât ce qu'avait donné la main droite, il avait coutume de glisser inaperçue son offrande sur la couche des pauvres malades qu'il allait consoler. Il ne quittait jamais le riche sans avoir parlé de ses malheureux et obtenu quelques secours en leur faveur. Un mendiant se présente un jour à la porte d'une maison où M. Delcroix vient d'entrer. L'infortuné récite sa prière et demande un morceau de pain. On n'a rien à vous donner, lui répond-on ;

il ne se lasse point, il supplie avec de nouvelles instances, et toujours il essuie le même refus. Le vicaire se lève comme pour aller lui-même congédier l'importun, et glissant un écu dans la main de celui-ci, il lui dit : « Mais, mon ami, allez-vous-en, on vous a dit qu'il n'y a rien à donner ! » Faisant ainsi deux actes de charité, en donnant au pauvre de quoi avoir du pain, et en dissimulant aux yeux du riche la dureté qu'il remarquait en lui.

Voici un autre genre de charité que nous ne devons point oublier : Quand un pauvre mourait, ses parents, suivant une coutume établie au Quesnoy, allaient quêter afin de trouver de quoi subvenir aux frais des funérailles. Le vicaire s'aperçut que ces sortes de collectes étaient de l'argent prélevé sur les pauvres, puisque c'était à eux seulement que l'on s'adressait pour en obtenir, et aussitôt il voulut faire cesser cette coutume; pour cela il se rendait chez les parents du défunt, et leur remettant la somme d'argent nécessaire aux frais des funérailles, il leur défendait d'en chercher ailleurs. Formée à son école, la personne attachée à son service marchait sur ses traces, remplissant dans la ville l'office d'une sœur de charité et consacrant tous ses moments libres à travailler pour les pauvres.

Mais, hâtons-nous, la révolution gronde menaçante; voici l'heure d'opter entre l'apostasie, l'exil, le martyre. L'apostasie pour l'abbé Delcroix, oh! mille fois non!! L'exil, on ne pourrait y travailler

assez efficacement au salut des âmes! Le martyr, oui!! Le martyr, non pas celui qui s'obtient en souffrant quelques jours dans une prison, quelques minutes sur un échafaud; mais le martyr dans de longues années de souffrances, de privations, de périls de toute espèce. « Personne, écrivait-il à son frère, avocat à Douai, personne ne s'est présenté ici pour faire le serment, pas même avec restriction; on n'en est que plus estimé! J'ai fait, il y a un mois, un discours à faire trembler les méchants. Dans les décanats de Cambrai et de Beaumetz, il n'y a pas cinq jureurs en tout; je n'en connais point à Valenciennes; quelques-uns dans les décanats du Câteau et d'Haspres, un seul vicaire à Landrecies. Le canton d'Avesnes est le seul mauvais; là il n'y a qu'un tiers d'ecclésiastiques fidèles à la religion. Le sieur Goube, vicaire à Etrœungt, a crié dans le canton jusqu'à un tel point, qu'il a le renom d'avoir voulu soulever les peuples contre les pasteurs, si ceux-ci s'étaient refusés au serment. »

Mais ce n'était pas assez pour l'abbé Delcroix d'abhorrer l'adhésion au schisme, il a dit : « Je ne sortirai pas de la France! » Doué de forces athlétiques, d'une âme ardente et réfléchie qui sait sentir ce dont elle est capable, d'un caractère ferme que rien ne peut détourner de la voie du devoir, d'une humeur qui trouve toujours dans un aimable enjouement le moyen de rire des obstacles et de passer sans s'effrayer à travers les plus grands périls; joignez à ces qualités une foi des plus vives,

une piété douce et affectueuse, une tendre commiseration pour les malheureux : tel est le prêtre que la Providence s'est réservé pour servir de contre-poids dans le Hainaut aux lâches apostats et aux méchants, et pour soutenir la foi, ranimer l'espérance, entretenir la charité au cœur des infortunés catholiques qui ne veulent pas faire cause commune avec l'impiété.

Il se retira dans sa famille à Rombies, disant la messe dans la petite église de cette commune, malgré l'intrus qui s'épuisait en moyens pour lui en interdire l'entrée. Son père avait la joie de voir en lui un prêtre digne de ce nom, les fidèles un ange consolateur, et les sans-culottes une victime qu'ils auraient immolée quand le moment serait venu. Bientôt l'abbé Delcroix comprend que son séjour dans la maison paternelle est devenu dangereux et qu'il doit chercher ailleurs un refuge; il ne sait de quel côté porter ses pas, lorsque, mandé pour porter les secours de la religion à une religieuse des sœurs grises de Maubeuge retirée à Esclaiques, il trouve dans ce hameau éloigné des routes, presque ignoré et habité seulement par de fervents chrétiens, une retraite que lui a ménagée la Providence (1). Esclaiques devient, dès lors, comme le berceau des missions; dans son sein comme dans une rade sûre se réunissent les intrépides pilotes qui, à travers mille

(1) Chez les dames Vandermarc, anciennes religieuses; elles existent encore aujourd'hui et habitent le Loquignol.

écueils, conduisent les fidèles au port du salut. C'est là, en effet, que plus tard, viendront se joindre à M. Delcroix, pour partager ses travaux ou se reposer avec lui, ceux à qui le zèle a fait préférer les périls de la patrie à la sûreté de l'exil : MM. Rousseau, Lescut, Carion, Lecomte, Gonnelleu, Loubert, Pitou, etc.

Il est presque le plus jeune d'entre eux ; mais ils le regardent tous comme leur père ; c'est lui qui les fortifie, les console, leur enseigne les ruses au moyen desquelles ils peuvent éviter la traque des gendarmes, et par sa gaieté qui ne l'abandonne jamais, leur fait oublier les dangers et les privations.

Avant de parler des travaux de M. Delcroix, il est bon que nous fassions connaître l'administration diocésaine pendant la révolution. Retiré à l'abbaye de Saint-Ghislain, Mgr le prince-archevêque avait continué de gouverner par lui-même son diocèse ; obligé de s'éloigner, à l'approche des armées françaises, l'archevêque de Cambrai remit tous les pouvoirs entre les mains de M. l'abbé Defrenne, doyen d'Ath, qui, en sa qualité d'étranger, paraissait ne devoir point être entravé par les Français dans l'exercice de ses fonctions. Ce digne ecclésiastique méritait, à tous les titres, d'être placé à la tête du clergé. Dans les premières années, ce petit nombre de prêtres qui étaient restés en France, parcouraient le pays, chacun de leur côté, sans être arrêtés par aucune circonscription. Mais au

commencement de 1796, lorsque plusieurs ecclésiastiques eurent quitté la terre d'exil, M. Defrenne organisa dans les différents cantons, des missions, à la tête de chacune desquelles était un recteur. Il ne paraît pas cependant que les recteurs et ceux qui travaillaient avec eux, fussent astreints à demeurer dans les limites de leur canton respectif; car nous voyons M. Delcroix, recteur des environs de Landrecies, voyager dans toute la contrée et y exercer toutes les fonctions du saint ministère (1).

(1) M. Philippe-Jacques Defrenne, naquit à Hannut, diocèse de Liège, d'une famille distinguée; il fit ses études à Louvain, où il obtint les plus brillants succès. Après avoir été curé à Irchonwelz, près d'Ath, il permuta, le 27 novembre 1779, avec M. Algrain, doyen de cette petite ville, qui était le chef-lieu ecclésiastique du canton de Chièvres. Habile administrateur, excellent théologien, M. Defrenne se distinguait surtout par une rare sagacité, un coup-d'œil juste, un courage inflexible. C'est à ces éminentes qualités qu'il a dû le périlleux honneur d'être choisi par Mgr pour administrer en son nom toute la partie française du diocèse de Cambrai. M. Devillers, archidiacre de Malines, lui remit des pouvoirs extraordinaires obtenus du Souverain Pontife, concernant les dispenses de mariage.

D'autres prêtres avaient aussi reçu des pouvoirs extraordinaires, mais plus restreints que ceux de M. Defrenne, et se bornant exclusivement aux cantons auxquels ces prêtres étaient attachés. Ces prêtres étaient M. Laveine, curé du béguinage de Mons, M. Parfait, doyen de Celles-Molembaix, M. Degai, doyen de Lessines, et M. Ducobu, dans le ressort du canton de Charleroi.

M. Defrenne envoyait des circulaires aux prêtres du diocèse, qui regardaient ses paroles comme des oracles et leur distribuait les saintes huiles qu'il recevait de Munster.

Réfugié à Esclaibes, M. Delcroix commença ses travaux par s'introduire, à l'aide de divers déguisements, dans la ville du Quesnoy qu'il affectionnait singulièrement et dont il avait dit en partant : *Elle renferme bien des justes*. Mais, autant il y était aimé des catholiques, qui, par leur attachement à la foi, lui faisaient oublier ses périls, autant il était haï des méchants, qui cherchaient sans cesse à le surprendre.

A l'exemple des premiers apôtres qui apportèrent

Il exerça ses pouvoirs extraordinaires jusqu'au concordat. A cette époque, il eut beaucoup à souffrir à l'occasion des *articles organiques* ; ayant refusé de lire en chaire une circulaire du ministre des cultes, qui traitait des formalités à observer dans la célébration des mariages religieux, et qui mentionnait ces nouvelles *lois* hautement désapprouvées par le Souverain Pontife, il fut arrêté, jeté en prison, et enfin conduit par la gendarmerie en Italie. Il vécut environ pendant onze ans exilé à Ferrare, à Florence, où ses paroissiens lui envoyèrent de l'argent pour vivre.

A la chute de Napoléon, il fut reçu du Saint Père dans une audience particulière et chargé par Sa Sainteté d'une mission près de Mgr l'évêque de Tournay. Son retour à Ath fut une fête pour la population entière ; tous allèrent à sa rencontre, et ceux même qui n'avaient point de sympathie pour la religion, voulurent concourir à donner de l'éclat à son entrée triomphale.

M. Defrenne, réintégré dans sa cure, continua d'y remplir ses fonctions avec zèle et fermeté. Son église ayant été incendiée par la foudre, il obtint, à force de démarches, du roi Guillaume, de grandes sommes pour sa reconstruction. Il mourut le 11 septembre 1819, aimé de tous ses paroissiens, vénéré de tous ses confrères, et regardé comme le père des pauvres pour le soulagement desquels il se condamnait aux plus dures privations. Il ne laissa pas assez d'argent pour payer les frais de ses funérailles.

à nos ancêtres le don de la foi, il commençait à pénétrer en secret dans la demeure des fidèles, lorsqu'il faillit payer de sa tête son dévouement à la religion. Il sortait du Quesnoy, deux gendarmes s'avancent à sa rencontre : « Dis donc, lui crie l'un d'eux, sais-tu si le calotin Delcroix est encore dans la ville? — Il y était il n'y a pas long-temps, répond le prêtre, mais il n'y est plus. — Saurais-tu nous dire où il est? — Vous dire où il est, serait chose un peu difficile; mais je sais bien que quand il est parti, il avait l'intention d'aller à Louvignies. » Les gendarmes rebroussent chemin; l'abbé Delcroix les accompagne, causant avec eux, excitant leur hilarité par le sel de ses bons mots, jusqu'à ce qu'arrivé à Louvignies, il prit un sentier détourné, laissant les gendarmes enchantés d'avoir rencontré un paysan qui les avait fait rire.

Ce danger, prélude de tant d'autres, lui avait été suscité par un moine qui avait échangé son froc contre une écharpe municipale; l'apostat n'a pu saisir sa victime dont la foi intrépide lui donnait de poignants remords; et cette victime, échappée de ses mains, va, comme par une sublime vengeance, chercher ses conquêtes dans les rangs de l'apostasie. Vicaire au Quesnoy, il avait vu avec douleur son confrère de Landrecies tomber dans le schisme. Égaré par l'ambition qui lui avait montré la perspective d'une belle cure, ce malheureux avait été choisi pour curé de Villereau; plusieurs fois l'abbé Delcroix l'avait rencontré, et versant des pleurs

sur ses égarements, il avait fait retentir au fond de son cœur le mot de conversion que lui-même avant sa chute prêchait avec force aux pécheurs. Berlaimont (c'était le nom de l'ancien vicaire), ouvrit son âme au repentir; l'innocent et le coupable confondirent leurs larmes, et bientôt, dans une maison de Preux-au-Bois, l'abbé Delcroix eut la consolation de recevoir la rétractation de son ancien confrère qui, devenu apôtre à son tour, voulait ramener ceux qui avaient suivi ses égarements. « Si tu te rétractes, lui dit l'intrus de Preux, ancien moine de Saint-Sépulcre à Cambrai, comment vivras-tu? — Et toi, lui répondit Berlaimont, si tu ne te convertis pas, comment mourras-tu? » Le vicaire pénitent se cacha dans le lieu témoin de son abjuration et alla, en 1795, recevoir la couronne promise au repentir aussi bien qu'à l'innocence. Pour l'intrus obstiné, qui mettait sa vie au-dessus de sa foi, il mourut à Liessies, dans la plus profonde misère, au milieu des biens qu'il avait amassés par l'avarice la plus basse et la plus avilissante.

Il eut été plus que téméraire à l'abbé Delcroix de reparaitre au Quesnoy, après le péril qu'il y avait couru; mais il avait soin d'y envoyer les prêtres qu'il rencontrait. Nous ne l'y voyons rentrer qu'après la prise de cette ville par les Autrichiens, le 15 septembre 1795. Alors les pasteurs de ces contrées revenant se placer à la tête du troupeau dont on les avait forcés de s'éloigner, notre saint

prêtre put, de concert avec M. Lebeau, le curé légitime, s'occuper à réparer les maux que les trois années antérieures avaient faits à la religion dans cette paroisse.

Onze mois se passent sous cette domination étrangère qui laissait au moins aux vaincus la liberté de conscience; mais les troupes de la république veulent reconquérir la ville qu'ils n'ont pu garder. Le 14 août 1794, à midi, le bruit du canon retentit et le bombardement commence. Dans cette triste journée du 15, qui voit les flammes consumer l'hôtel-de-ville, l'hôpital, l'église, nous trouvons encore M. Delcroix à son poste. Après avoir mis en sûreté les vases sacrés, sur un autel dressé à la hâte dans une cave du presbytère, entouré de fervents chrétiens, il célèbre le Saint-Sacrifice en l'honneur de la patronne de la France; il distribue le pain des forts aux trente personnes qui ont uni leurs prières aux siennes, et en face de la nécessité d'une nouvelle fuite, et des malheurs de la terrible réaction qui le menace, il fortifie les chrétiens par sa parole inspirée et fait ses adieux à cette assemblée qui fond en larmes. Tout n'est pas fini cependant: tandis que les bombes pleuvent, que l'incendie est partout, on lui apporte un cercueil; impassible, il s'avance en récitant les prières pour les morts; il arrive au cimetière, un obus tombe à côté de lui; il voit fuir ceux qui ont eu le courage de l'accompagner et de ce ton de voix qu'inspire la foi en celui qui a dit: « Si vous croyez en moi rien ne

pourra vous nuire, » il les rappelle en disant : « Ne craignez rien, Dieu est avec nous. » Enfin, tout est consommé, ceux qui applaudissent au 2 septembre et au 21 janvier, sont maîtres de la ville.

La première mesure réactionnaire des Français, en rentrant au Quesnoy, fut de rechercher les prêtres fidèles auxquels ils ne pouvaient pardonner d'avoir souffert la protection des ennemis de la France pour exercer leur ministère de consolation. Ceux-ci étaient dans la ville au nombre de quatorze; ils s'y étaient retirés à l'approche des Français, espérant que les remparts leur auraient offert un sûr abri; mais cette démarche devait leur être fatale : la plupart d'entr'eux, onze, dit-on, furent assassinés ou immolés, déclarés traîtres à la patrie, sur la guillotine à Valenciennes; et M. Delcroix ne dut son salut qu'à son audace. Comme on peut le penser, c'est lui que l'on rechercha avec le plus d'acharnement. Il s'était retiré chez un ami qui le gardait dans son grenier; mais l'activité des visites domiciliaires ne lui permettant pas de penser qu'il aurait pu échapper aux investigations de ses ennemis, il comprit la nécessité de sortir de la ville. Cependant, comment faire? Il ne peut traverser les rues sans être aussitôt reconnu, quel que soit son déguisement..... Ses amis étaient dans la dernière consternation... « Ne craignez rien, leur dit-il, priez! » Et plein de confiance en Dieu, il passe de maison en maison par les gouttières, descend dans un jardin, escalade des murailles, gagne le rem-

part, arrive à la porte de la ville, et sous l'accoutrement d'un garçon de ferme qui va travailler aux champs, il se présente devant la sentinelle avec laquelle il échange quelques mots, et le grenadier lui ouvre les portes fermées exprès pour qu'il ne pût échapper.

La même audace l'accompagna toujours. Elle le servit merveilleusement à Landrecies, puis à Mons. Activement recherché dans ces deux villes, il s'échappe de l'une sous le déguisement d'un compagnon batelier, et de l'autre, habillé en paysan, après avoir eu la précaution de passer sous l'arcade du corps-de-garde, en prenant le prétexte d'y allumer son tabac, afin d'éviter par ce détour la rencontre du factionnaire qu'il supposait avoir reçu son signalement.

Trois fois, il dina avec les gendarmes qui le cherchaient, et trois fois il demeura inconnu, quoique l'un d'eux lui dit, dans une de ces circonstances, que, comme un bon chien de chasse sent le lièvre, lui, il savait sentir le prêtre. Il est vrai qu'alors notre suspect rusé changeait ses manières, son ton de voix et jusqu'à son regard, au point d'être méconnaissable. On raconte qu'un jour, passant pour une espèce d'idiot, marchand de café, il divertit beaucoup ces citoyens chargés de l'ordre public; lorsque ceux-ci, remarquant qu'il épanchait son potage, parce qu'il se tenait à une distance trop respectueuse, lui disaient : « Approche donc de la table, lourdaud ! » il approcha la table, mais en

la tirant à lui... A Valenciennes, où il avait été demandé pour assister un mourant, il passait sur la Grand'Place lorsqu'on publiait le décret qui ordonnait la déportation des prêtres insermentés ; déguisé en garçon meunier, mangeant une brise de pain, il alla écouter la publication, faisant à haute voix des réflexions qui empêchaient de le regarder comme celui que l'on cherchait dans toute la contrée, et dont la tête avait été mise à prix.

L'abbé Delcroix, sorti du Quesnoy, gagna la ferme de Rombies, et, cédant à l'impulsion du moment, il partit avec son vieux père pour Anvers, où se dirigeait toute l'émigration ; mais après quelques semaines ce séjour lui devint insupportable. S'abandonnant entre les mains de celui qui l'avait jusque-là délivré de tout danger, il rentra en France, et chargeant ses épaules d'une valise garnie tantôt de lin, tantôt de café ou de toute autre marchandise qui recouvrait les objets nécessaires au ministère catholique, il recommença ces courses glorieuses qui rendront son nom immortel.

On le rencontrait et le jour et la nuit sur les chemins qui sillonnent le Hainaut ; sa figure était calme et douce, sa démarche vive et assurée ; ses lèvres murmuraient toujours une prière secrète, et ses yeux se levaient souvent vers le Ciel. Ceux qui ne le connaissaient pas passaient près de lui ou se faisaient ses compagnons de voyage comme on fait à l'égard d'un inconnu que l'on rencontre. Alors il prenait les allures d'un homme de métier ; les

chrétiens qui le connaissaient, s'inclinaient, lui souhaitaient le bon jour, et à ceux-là, il répondait par le nom du village où il se rendait. Quelques-uns, quand ils le voyaient seul, s'agenouillaient et recevaient sa bénédiction qu'il leur donnait en leur adressant une sainte parole qui était ordinairement : courage, confiance, prière. Dans les villages, il s'arrêtait à la porte d'une maison de pauvre apparence, habitée par des chrétiens fidèles; il annonçait son lin, son café, ou demandait s'il n'y avait pas de veau à vendre; une voix répondait : non ! et il s'éloignait aussitôt; on lui disait : entrez, M. Delcroix; et il entrait. Les réponses aux questions étaient des réponses convenues : le *non* signifiait le danger; le *oui*, la sécurité parfaite. Entré dans la maison, le missionnaire commençait par se débarrasser de sa valise, puis s'asseyant, il s'informait de l'état de la paroisse, des pauvres, des malades; préparait ses aumônes toujours abondantes qu'il allait puiser à la maison paternelle et qu'il remettait entre les mains de la personne chargée de les distribuer; puis il mangeait le potage, le morceau de pain noir qu'il payait toujours largement, et consolait ces braves gens en leur parlant du bon Dieu. On remarquait toujours que, quand on voulait l'entretenir de ses travaux, de ses périls, il détournait la conversation ou disait quelques mots empreints de douce gaité, comme pour persuader qu'il n'avait pas grand mérite à s'exposer continuellement. S'il arrivait qu'il n'eût pas besoin de prendre de nour-

riture ou qu'il dût attendre l'arrivée des fidèles, il se retirait dans une chambre voisine ou au grenier, et là il récitait son bréviaire ou lisait quelque méditation sur les souffrances du Sauveur, écrites dans un petit livre qu'il ne quittait jamais. Vers le soir, les fidèles étaient avertis, les étrangers arrivaient, et quand tout était disposé, toutes les précautions bien prises, le missionnaire revêtait ses habits sacerdotaux, adressait une exhortation à l'assistance, entendait les confessions; après minuit il disait la messe et communiait ces dignes serviteurs de Dieu, dont quelques-uns avaient souvent fait plusieurs lieues pour arriver au rendez-vous. Quelquefois, le dimanche et surtout les jours de fêtes, il choisissait de préférence une ferme dont la plus grande chambre se transformait en sanctuaire; l'armoire transportée contre la cheminée et recouverte de mouchoirs blancs, servait d'autel que l'on ornait de rosaires, de fleurs et de rubans; les pieuses images, retirées du fond de leur cachette, brillaient sur les murailles garnies de branches de verdure; s'il était jour, les jeunes gens montaient sur la cime des arbres; s'il était nuit, ils s'échelonnaient sur la route, et faisaient le guet dans la crainte d'une surprise; alors les jeunes filles entonnaient les refrains d'anciens cantiques, le prêtre célébrait solennellement le Saint-Sacrifice, donnait pour la première fois le pain des anges aux enfants; et prêtre et fidèles, au comble de la joie, oubliaient leurs peines et leurs travaux en priant pour leurs

persécuteurs. Dans quelques localités, comme à Esclaiques, l'abbé Delcroix avait un oratoire toujours permanent. J'ai vu à Preux-au-Bois un petit grenier où il aimait à venir se retirer; c'est dans cette retraite que, conversant avec son Dieu, il puisait la force dont il avait besoin pour exercer son ministère de vie, pendant ces temps où il était toujours à deux doigts de la mort.

Le Hainaut n'a pas été le seul théâtre de son zèle : souvent le Cambresis l'a vu venir prodiguer les consolations aux chrétiens; il alla même jusqu'à Arras confesser l'ancienne supérieure des sœurs de l'hôpital du Quesnoy, qui, sur le point de mourir, l'avait envoyé chercher.

Non content de penser à donner des secours aux simples fidèles, il s'occupait aussi des besoins de ses malheureux confrères qui gémissaient loin de la patrie; dans ses courses, il recueillait des aumônes qu'il allait de temps en temps porter à Mons, à une personne qui se chargeait de les faire parvenir à ses protégés de l'exil.

C'est ainsi qu'il passa les années de la révolution française, semblable au vertueux et vaillant Judas Machabée, qui réjouissait Jacob et était le bouclier d'Israël; souffrant comme le grand Paul, la faim, la soif, l'intempérie des saisons, les périls suscités par les étrangers, par ceux de sa nation et surtout par les faux frères, les intrus. Sa devise était celle de cet apôtre : « Qui est-ce qui pourra me séparer de la charité de Jésus-Christ? » Comme son illustre

modèle, il eut voulu être anathème pour ses frères, savait se faire tout à tous et ne craignait rien tant que d'être à charge à quelqu'un. Un soir que fuyant les gendarmes, il errait dans la petite forêt qui avoisine Vendegies-au-Bois, il heurta en passant un corps dur qui se trouvait à ses pieds; reconnaissant dans cet objet, qu'il prenait d'abord pour un tronçon d'arbre, un homme abattu par l'ivresse et qui déjà ressentait un froid dont l'influence devait bientôt lui ôter la vie, il parvint par tous les moyens que lui suggéra la nécessité à rendre un peu de chaleur à ses membres engourdis; il le couvrit de ses propres habits, et apprenant de lui qu'il habitait Forest, il le prit sur ses épaules et au risque d'être rencontré et reconnu par ses persécuteurs, il le porta dans son village, le faisant examiner de porte en porte, demandant où il demeurait; il ne le quitta que quand il l'eut déposé dans sa maison, se trouvant fort heureux, plus heureux encore que le samaritain de l'Évangile, puisqu'il avait exposé sa vie pour sauver celle d'un frère.

Une nuit qu'il sortait d'une assemblée de fidèles, ils voulurent l'accompagner pour l'aider à traverser un ravin grossi par les eaux pluviales. L'abbé Delcroix les pria de ne point se déranger; mais ils insistèrent. On se mit en route. Arrivé à l'endroit du passage, il s'aperçut qu'un de ces hommes devait, pour établir un pont, traverser le ravin, et sans rien dire, il se jeta à l'eau, gagna la rive et les remercia de leur intention charitable.

Nous supprimons une foule de traits du même genre. Ce que nous avons dit suffit pour faire apprécier notre saint missionnaire. Nous ne pouvons cependant résister au plaisir de rappeler encore une de ces aventures que lui-même s'égayait à raconter dans ses vieux jours, et qui montre, du reste, comment la Providence veillait toujours sur lui. Essayons de la redire dans le style simple et naïf du bon vieillard. Il est occupé un jour à entendre des confessions dans une ferme aux Etoquis, banlieue de Landrecies. Sa main est levée pour pardonner et bénir..... Tout-à-coup un cri d'alarme retentit au milieu du silence le plus profond : *Voici les gendarmes !* M. Delcroix se lève, regarde et se voit dans l'impossibilité de fuir sans être aperçu ; il attend sans s'émouvoir, se renferme dans son calme ordinaire et cherche dans son imagination le moyen le plus prompt de sortir d'embarras. La brigade met pied à terre ; mais tandis qu'elle entre par la porte, il se précipite par la fenêtre, traverse la cour en trois bonds et gagne une prairie attenante à la forêt de Mormal. Les chevaux repris à l'instant sont lancés à toutes brides sur les pas du fugitif. Cependant les pieux fidèles qu'il vient de quitter s'avancent avec anxiété pour voir l'issue de cette poursuite ; ils s'arrêtent contre une haie de charmille et prient le bon Dieu de sauver leur père. Dans leur piété alarmée, ils entremêlent leur prière de réflexions que leur suggèrent tour-à-tour et la crainte et l'espérance. Notre Père, disent-ils,

qui êtes dans les cieux; — *quel malheur!* — Que votre nom soit sanctifié; — *aura-t-il eu le temps de monter sur un arbre?* — Que votre règne arrive; — *faut espérer qu'ils ne l'attraperont pas, etc.* Mais qu'est devenu leur pasteur?... Leur pasteur! Il est près d'eux et ils ne le voient pas, ils ne se doutent pas que leurs naïves supplications viennent de frapper ses oreilles, de toucher son cœur et de faire couler ses larmes. Il est là, blotti, enseveli dans un berceau de verdure que la Providence lui a préparé sur le sommet et dans l'épaisseur de ce buisson aux branches touffues qu'il a fait semblant d'escalader et devant lequel nos bons villageois se sont arrêtés, tandis que la maréchaussée continue à battre inutilement la campagne. Il paraît du reste, que cette ruse lui était familière et que c'était celle qui lui réussissait le mieux. En effet, son corps long et maigre pouvait aisément serpenter à travers les rameaux de ces larges haies que l'on rencontre à chaque pas dans les environs d'Avesnes.

Il fut cependant pris un jour. En traversant le village d'Englefontaine, avec l'abbé Gonnelleu, il est rencontré par des gendarmes qui lui demandent ses papiers : « Des papiers, dit-il, résolument, pourquoi faire? Est-ce qu'il faut des papiers pour voyager dans les environs de son village? » Les gendarmes le laissent passer; ils font la même demande à M. Gonnelleu; mais celui-ci se trouble, pâlit, tremble, on le saisit : « Pourquoi me prenez-vous, dit-il, lorsque vous avez laissé passer mon

la rive et les remercia de leur attention charitable.

confrère? » Ce mot de confrère en dit assez aux gendarmes : « Ce sont des curés à la valise, » crie l'un d'eux, « et ce grand là-bas, c'est Delcroix ! » Vite, il court, et le saisit, et les deux prêtres, les mains garnies de menottes, sont conduits au Quesnoy. Heureusement, c'était la fin de la persécution ; arrivé à la prison, M. Delcroix n'eut besoin que d'écrire à un juge-de-paix son ami, qui vint le prendre sous sa protection, l'emmena chez lui avec son confrère, et tous les deux furent en sûreté.

La persécution se ralentit de plus en plus ; vers l'année 1800, un grand nombre de prêtres étaient rentrés de l'émigration et travaillaient avec ardeur à la sanctification des âmes. L'abbé Delcroix imagina un moyen qui, destiné à mettre plus d'uniformité dans les travaux apostoliques, à raviver encore la ferveur des confesseurs de la foi, devait faire porter au zèle des fruits plus abondants. Il proposa à ses confrères de se réunir dans une retraite pour méditer ensemble les vérités de la foi et les obligations du sacerdoce : ce projet fut adopté. Une première retraite eut lieu à Vieux-Rengt (Belgique), une seconde à Felleries ; elles furent données par le père Anna, ancien jésuite, et soixante apôtres recueillis dans ce nouveau cénacle, apprenaient au diocèse l'utilité de ces pieuses réunions qui devaient y être régulièrement établies quarante-deux ans plus tard.

Nous arrivons à l'époque du concordat, époque de régénération, de joie et de bonheur pour les catholiques ; mais en parlant de l'abbé Delcroix en

particulier, nous ne pouvons employer ces expressions, car s'il était près de nous, il arrêterait notre plume et nous rappellerait cette parole que bien des fois il adressa alors aux compagnons de ses travaux : « Le beau temps est passé ! » L'intrépide soldat de Jésus-Christ se rencontre ici avec ces vieux soldats français, qui, accoutumés à braver la mitraille, disaient, eux aussi, aux jours où l'on proclamait la paix : « le beau temps est passé ! » L'abbé Delcroix regrettait le temps où la religion marchait en France, revêtue d'un manteau empourpré du sang des martyrs, parce qu'il pouvait se rendre le témoignage d'avoir consolé cette fille du ciel dans sa douleur; mais ces regrets qui montrent tout ce qu'il y avait de dévouement dans son âme de feu, exprimaient aussi des inquiétudes pour l'avenir. Nous ne transcrivons pas les paroles de douleur et presque de découragement que, dans des lettres intimes qui sont entre nos mains, il adressait à son frère, secrétaire-général du ministre de la justice; alors il fut sur le point de quitter le diocèse et de suivre dans celui de Tournay quelques prêtres du clergé de Cambrai; mais l'affection qu'il avait vouée à son pays l'emporta, et il se décida à rester dans cette terre qu'il avait fécondée par ses travaux.

Rentré au Quesnoy, au mois d'août, en qualité de vicaire coadjuteur, sous MM. Delhaie, ancien abbé de Saint-André du Câteau, et Bévenot, qui, avant l'organisation définitive des paroisses, avaient

reçu, l'un le titre de président des assemblées religieuses de cette ville, et l'autre, celui de vice-président, il attend que la Providence veuille disposer de lui.

Son frère lui écrit pour lui demander s'il désire une place, il répond qu'il ne demande rien, qu'il préfère demeurer en paix. Une lettre signée au nom de la plus saine et de la plus nombreuse partie des habitans du Quesnoy, est adressée à Paris pour solliciter sa nomination à la cure de cette ville : « Si vous nous obtenez cette faveur, dit cette supplique au secrétaire-général, vous aurez la satisfaction d'avoir rendu un père à nos pauvres, un ami à tous les honnêtes gens, le seul homme que nous connaissions propre à rétablir l'ordre dans notre malheureuse ville. » L'abbé apprend cette nouvelle et aussitôt il écrit de nouveau à son frère pour lui dire encore qu'il ne demande rien ; qu'un poste considérable ne lui permettrait pas de réparer ses forces épuisées ; qu'il veut bien encore travailler mais dans un poste tranquille tel que Bousies ou Preux-au-Bois.

C'est cette dernière paroisse qui eut le bonheur de le posséder, à la prière de quelques pieux fidèles qui étaient allés supplier Mgr Belmas de l'accorder aux vœux de cette population dont l'état comme le père.

Il arriva dans sa cure vers la fin de janvier 1803. Aussitôt il se mit à l'œuvre pour y faire disparaître les traces de la révolution ; le peu

d'hommes qui avaient eu le malheur de céder au torrent, devenus les premiers objets de ses soins, devinrent ses premières conquêtes; leur vie toute chrétienne répara leurs erreurs; l'autel, riche morceau de sculpture, les confessionnaux furent replacés dans l'église, et sur la voie publique fut replantée la délicieuse charmille qui sert de chapelle au calvaire et qui, encore aujourd'hui, par sa verdoyante muraille, haute environ de dix mètres, fait l'admiration des voyageurs. Pour le pasteur, comme le presbytère avait été vendu et démoli, il se logea dans une mauvaise chaumière, reconstruisit la maison curiale sur l'ancien terrain qu'il acheta et la revendit pour une légère somme à la commune.

Il était dans sa paroisse depuis deux ans, lorsque l'on vint encore mettre son humilité à l'épreuve. Il était connu pour un prêtre si bon, si charitable, si saint, que partout on enviait le sort de Preux-au-Bois. Le doyen de Landrecies est vieux et infirme; les habitants de cette ville, dans la prévision qu'il ne doit plus vivre très long-temps, adressent au ministre une lettre collective afin de prévenir toute concurrence et d'assurer la nomination de M. Delcroix à Landrecies. Quelque temps après, le doyen meurt et la supplique nouvelle adressée au secrétaire-général du grand juge et à l'évêque du diocèse, nous révèle l'humilité du saint prêtre : « Nous n'avons pas cherché, disent les signataires délégués de cette pétition, à savoir ce que M. votre frère aura pu vous écrire sur l'objet de notre lettre (la

lettre écrite précédemment); nous connaissons trop bien ses principes pour penser qu'il fasse la moindre démarche afin d'obtenir un poste plus avantageux et plus agréable que celui qu'il occupe, etc. » Le secrétaire-général appréciait son frère, et il avait raison d'écrire à son collègue du ministère des cultes en lui transmettant cette pétition : « Mon frère n'a que des goûts paisibles. » La cure de Landrecies fut conférée à un compétiteur; Preux-au-Bois et Robersart eurent le bonheur de conserver leur curé, que nous allons maintenant voir dans ses travaux de pasteur.

La vie d'un saint curé de campagne a quelque chose de monotone qui déconcerte ordinairement celui qui veut en raconter les détails : ce sont des soins de chaque jour à tous les malheureux qu'il visite, aux petits enfants qu'il instruit, aux parents qu'il conseille, aux jeunes gens qu'il guide; c'est une vie de charité qui ne cesse pas, une vie de bienfaits continuels que ne savent pas redire ceux qui en ont été témoins, parce qu'accoutumés à voir les bienfaits de leur pasteur, ses bienfaits leur paraissent tout naturels; ses actions même les plus extraordinaires ne les frappent aucunement; et si nous-mêmes nous n'eussions eu l'honneur de conduire pendant vingt mois la paroisse que l'abbé Delcroix conduisit pendant vingt-trois ans, et où nous trouvions du bonheur à provoquer le récit de ces belles actions; si nous n'eussions pas eu entre les mains toute la correspondance qu'il entretenait avec

son frère le juriconsulte, et que celui-ci a précieusement conservée, nous ne pourrions dire de notre saint prédécesseur que ce que l'on peut dire de tout prêtre qui a compris et pratiqué les vertus de son état.

Les vertus de l'abbé Delcroix n'ont plus à s'exercer sur un si grand théâtre; mais elles n'opèrent pas moins de merveilles sous la houlette du pasteur que sous le bâton de l'apôtre; sa foi se nourrissant par la prière et la méditation des vérités éternelles, engendre toujours la même abnégation, le même dévouement, et sa charité embrassant le prochain, parce qu'aimer le prochain en vue de Dieu c'est aimer Dieu, brûle toujours, aussi tendre, aussi active: dire combien le curé de Preux aime Dieu, c'est dire combien il aime ses frères. Pour Dieu il se lève tous les jours de très grand matin, l'hiver comme l'été, afin de prier et de méditer plus paisiblement; il règle toutes les actions de sa journée afin de ne perdre aucun moment et de faire tout à propos; il a pris pour modèle un des saints évêques de France, Mgr de La Motte, le Fénelon d'Amiens, dont il relit sans cesse la vie et avec qui on se plaît à lui reconnaître tant de traits de ressemblance. Quand il se rend à une des nombreuses invitations qu'il reçoit de la part de personnes haut placées, qui se croient très honorées de l'avoir à leur table, suivant le conseil de l'Evangile, il s'empare de la dernière place, qu'il ne veut jamais céder, quelqu'instance que l'on fasse pour

qu'il prenne la place d'honneur; et cet acte d'humilité il l'accompagne de réflexions si cordiales, que toute instance doit nécessairement céder à l'admiration; cette humilité lui sert d'ailleurs à cacher sa grande tempérance : car, au coin d'une table, il peut plus facilement, sans choquer aucune convenance, ne point sortir des règles qu'il s'est prescrites dans son presbytère où sa table est toujours servie avec la plus grande frugalité.

On a remarqué que, pendant long-temps, il s'abstint de toute liqueur; on ne savait s'expliquer pourquoi il s'interdisait cette légère satisfaction que l'exacte sobriété ne se refuse même pas; le hasard apprit qu'il s'imposait cette mortification quotidienne en esprit de pénitence pour obtenir la conversion d'une personne qui lui était chère, mais que sa passion pour les boissons spiritueuses éloignait de Dieu. C'était pour lui une chose si pénible de voir Dieu peu servi, peu aimé! Il aurait voulu être en état de l'aimer pour tous, ou au moins de compenser par ses bonnes œuvres l'indifférence de tous. C'est dans ces sentiments qu'aux temps consacrés à la pénitence il se ceignait d'un cilice; il voulait ainsi satisfaire pour ses paroissiens auxquels un labeur trop pénible semblait interdire le jeûne. Ces pieuses intentions, cachées toujours avec soin, seraient restées inconnues sans un ami intime qui est parvenu à saisir plusieurs secrets de cette belle âme, secrets qu'il nous a révélés à son tour. Mais si l'abbé Delcroix aimait à n'être connu que de

Dieu dans ses actes particuliers de piété, il ne pouvait laisser ignorer l'esprit qui présidait à toutes ses actions et les pensées qui l'occupaient habituellement : voir Dieu en tout, agir en tout pour Dieu, était une de ses maximes chéries; il l'inculquait sans cesse à ses bons paroissiens, leur recommandant de s'habituer à élever leur cœur vers ce Père Céleste, en voyant les merveilles de sa création et en recevant les biens que la Providence envoie à toutes les créatures. Occupant ses loisirs à cultiver de ses mains le petit jardin du presbytère, il disait souvent les jouissances qu'il trouvait dans ce délassement : « C'est en travaillant à mes arbres et à mes fleurs que j'ai occasion d'admirer et de louer la Providence : comme Dieu se montre beau dans ces fleurs qu'il a faites si belles, et combien il est doux dans ces fruits délicieux qu'il nous donne ! » On le voit, l'âme du bon pasteur était tellement unie à Dieu, que tout lui rappelait les perfections de ce Souverain Etre, comme un ami à qui tout parle des qualités de celui qu'il aime.

Cet amour de Dieu lui faisait saisir toutes les occasions pour exciter dans les autres le même amour et les vertus chrétiennes qu'il produit; rien ne lui coûtait quand il pouvait se procurer une telle satisfaction. Les curés ses voisins, qui tous l'entouraient de vénération et qui savaient quelle confiance il inspirait aux fidèles, s'empressaient de l'inviter à leur prêter son concours pour entendre les confessions. Quand ils avaient dans leur paroisse

une fête extraordinaire, soit du patron, soit d'une confrérie, le curé de Preux se mettait en route, sans avoir égard au mauvais état des chemins, à l'intempérie de la saison, à la distance qu'il devait franchir; et au confessionnal on retrouvait l'apôtre qui aurait si volontiers donné sa vie pour Dieu et pour ses frères.

Un ecclésiastique qui eut le bonheur d'être honoré de son affection et qui put étudier sa manière d'agir nous racontait que rarement il refusa l'absolution aux pécheurs qui s'adressaient à lui; il leur parlait d'une manière très simple, mais avec tant d'à-propos de douceur et d'onction, que ses paroles allaient toujours au cœur; et les hommes les plus durs, en sortant de son tribunal, témoignaient par leurs larmes, de la puissance de sa parole. Lui-même, en donnant des conseils à un de ses confrères, rendait raison de sa conduite: « Quand un pécheur se présente à vous, disait-il, il ne demande pas mieux que d'être touché, il veut la réconciliation; profitez de ce moment qui est celui de la grâce, éclairez-le, aidez-le, parlez à son cœur avec une grande bonté, et vous trouverez la plus grande docilité là où vous auriez cru ne trouver que de la dureté ou tout au moins de l'insouciance; si vous lui parlez avec aigreur, son cœur se raidira, vous ne pourrez que trouver chez lui de mauvaises dispositions, vous le renverrez sèchement, et cette âme marchera de plus en plus à sa perte. »

Cette manière de reprendre au confessionnal

était encore celle qu'il employait dans les autres circonstances. Une personne avait-elle commis une faute grave, le curé de Preux, s'il ne la rencontrait pas, allait la trouver, et comme ému par la compassion, les yeux empreints d'un sentiment de douleur, il lui parlait de la dignité du chrétien, de la dégradation de celui qui fait le mal, et surtout de la bonté de Dieu qu'un péché outrage si indignement; des larmes annonçaient bientôt la conquête de la grâce divine, et le lendemain le pécheur repentant venait chercher le sacrement qui rend l'innocence au coupable. Un jour, il passait près de quelques ouvriers qui travaillaient dans les champs; un de ces grossiers personnages qui, comme beaucoup d'autres, voyait dans le curé le type de la félicité terrestre parce que le curé se promène quelquefois, se prit à crier d'un air ricaneur : « Oh! les curés l'ont belle! » M. Delcroix s'approcha doucement de l'ouvrier, et d'un ton tout paternel : « Oui, mon ami, reprend-il, les curés l'ont belle, car ils doivent consoler tous ceux qui sont dans la peine! Oui, les curés l'ont belle, car ils doivent toujours être prêts à secourir ceux qui s'adressent à eux dans leurs besoins! Oui, les curés l'ont belle, car ils doivent supporter patiemment toutes les injures que leur adressent les gens sans éducation qui, quand ils n'ont pas de pain, viennent en chercher chez lui!... » L'ouvrier essuya une grosse larme et implora son pardon.

Nous aurons une idée exacte de l'affectueuse

charité du curé de Preux en l'écoutant parler lui-même; citons une de ses lettres à son frère le jurisconsulte, celle qu'il lui écrivit à la mort du curé de Bermerain; M. Delcroix, en nous découvrant son âme, nous fera connaître celle de son frère, dont le nom mérite de trouver une place dans cette biographie :

« 5 février 1810. Notre frère n'est plus, il vient de mourir, aujourd'hui à neuf heures du matin; j'en ai fait le sacrifice, mais ce sacrifice est bien dur! Dans sa maladie, pendant laquelle je ne l'ai pas quitté, il a montré un courage et une résignation qui prouvent qu'il était un vrai serviteur de Dieu. Ses sentiments, dans ses derniers moments, ont été une école pour moi. La veille de sa mort, il fut en prière sans interruption; on avait beau lui recommander de mettre un peu d'intervalle dans son oraison, on ne pouvait l'empêcher; tout marquait une tranquillité d'âme, indice évident d'une conscience pure et sans tâche. Quand il reçut la sainte communion, deux jours avant de mourir, il fit à ses paroissiens qui étaient présents, un discours sur les instructions qu'il leur avait données et sur les motifs qui devaient les attacher à la foi catholique, et demanda pardon à tous ceux qu'il aurait pu avoir offensés. Il parla pendant un quart d'heure, et ses paroles étaient capables d'attendrir les cœurs les plus durs. C'est un grand sujet de peine pour moi, de perdre un frère à qui j'étais tant attaché; mais je m'édifie et m'encourage

en considérant une fin si belle, une mort si heureuse. »

On n'a pas lieu de demander, en voyant une charité si ardente et en même temps si douce, ce qu'était la paroisse de Preux-au-Bois; on comprend qu'elle ne devait compter que d'excellents chrétiens. Suivez M. Delcroix entrant dans une maison de pauvre ou de riche; les enfants, grands et petits, le père et la mère, toute la famille se met à genoux attendant la bénédiction du prêtre, si digne de bénir au nom de celui qu'il représente; alors il s'assied, s'informe de la conduite des enfants, adresse des conseils, des encouragements, des reproches, selon le besoin, et sa parole est écoutée comme un oracle. Un conflit s'élève-t-il entre des frères, des voisins, pour une question de propriété ou de succession, c'est le curé que l'on choisit pour arbitre, et sa décision est comme celle d'un tribunal qui juge en dernier ressort. Aucune famille n'est divisée, car il prévient le moindre trouble, ou il opère la réconciliation. Toutes les vertus chrétiennes règnent dans cette population de près de deux mille âmes. Les veillées sont inconnues; le dimanche, les enfants s'amuse sur la place et se disputent des prix proposés par le pasteur qui vient voir lui-même si tout se passe dans l'ordre; les jeunes gens ne connaissent que d'honnêtes divertissements où les sexes sont séparés, et si en de rares circonstances, ils se trouvent réunis, ces divertissements ont lieu en plein air, au milieu de

la prairie, et le soleil ne se couche jamais sans les avoir vu finir; le jour du Seigneur est exactement gardé; même pendant la cueillette du houblon, on ne travaille qu'avec la permission du pasteur. Heureux peuple, heureux troupeau qui suivait son guide dans la voie de toutes les vertus! Aujourd'hui, on ne manquerait pas d'appeler arriérée une commune qui aurait conservé cette belle simplicité dont brillait la paroisse de M. Delcroix. Mais, certes, au point de vue social et civilisateur, on aurait bien tort: car la simplicité bien entendue est une grande vertu du christianisme; c'est elle qui apprend à obéir à l'autorité paternelle, à respecter les vieillards, à savoir se contenter de peu, à trouver la paix du cœur qui est la véritable félicité ici-bas. Dans les campagnes, au contraire, d'où cette heureuse simplicité est bannie, on voit régner à sa place l'orgueil, l'ambition, l'égoïsme, l'esprit d'indépendance et tous les vices que ces passions mauvaises entraînent après elles.

Entrez à l'église, où tout brille d'une propreté exquise, vous verrez le confessionnal toujours garni de pénitents, parmi lesquels vous distinguerez beaucoup d'étrangers qui, de tous côtés, viennent chercher les conseils du révérent pasteur; chaque mois une multitude s'assied à la table sainte; à la fête de Saint-Joseph trois et quatre prêtres étrangers peuvent à peine suffire à entendre les confessions; cependant les jours de pénitence, hommes et femmes agenouillés sur les dalles, prient les bras élevés en

croix; personne ne manque au devoir pascal; chaque dimanche M. Delcroix fait une instruction à Preux, une autre à Robersart, et tous l'écoutent avec la plus religieuse attention; une heure avant le moment des vêpres, grands et petits, se rendent à l'église pour assister au catéchisme; la mère y conduit son jeune enfant, qui devra le fréquenter trois ans pour être admis à la première communion; après cette grande action, nos jeunes chrétiens continuent d'accourir au pieux rendez-vous avec une admirable assiduité; on en voit même qui s'y présentent pendant huit années consécutives, aspirant à l'honneur de recevoir, chaque année, un livre de la main de M. le curé, et de sa bouche, une louange publique sur leur assiduité.

Rien n'échappe à la sollicitude paternelle de M. Delcroix; rien ne lui coûte, quand il s'agit de rendre ses paroissiens plus saints, plus heureux. Tous les jours il visite les malades, et tout ce qui est au presbytère est en leur disposition. A ses frais, il a, en 1817, reconstruit presque entièrement le presbytère de Robersart et il y appelle trois anciennes religieuses pour donner l'instruction aux jeunes filles et des secours aux malades. Un malheureux se trouve-t-il dans l'impossibilité de payer son fermage, il vient trouver M. Delcroix, et M. Delcroix lui fournit l'argent dont il a besoin, n'exigeant de lui qu'une chose : le silence sur sa bonne action. En 1815, plusieurs de ses paroissiens ayant commis des délits dans la forêt de Mormal,

furent mis en prison; il paya toutes les amendes auxquelles ils étaient condamnés et obtint leur élargissement; pendant l'année de disette qui suivit il allait le soir chez les pauvres, s'enquérir si l'on avait du pain, et plusieurs fois sa fille de service fut étonnée de ne plus rien trouver des provisions de nourriture qu'elle avait faites. Un vieillard distingué nous disait dernièrement: « Je passais un jour à Preux; la conversation des habitans de l'auberge où je descendis roulait sur les vertus de leur curé; édifié de ce concert d'éloges, j'essayai quelques questions. Un interlocuteur voulant me faire d'un seul trait le panégyrique de son héros, me répond avec vivacité: « Tenez, Monsieur, ces jours passés il rencontre dans les bois un ouvrier presque nu, il l'accoste et l'interroge sur les causes d'un tel excès de misère; le malheureux fait observer qu'avec un salaire de quinze sols par jour, qui suffit à peine pour nourrir sa famille, il ne saurait trouver les moyens de se vêtir convenablement; aussitôt M. le curé l'emmène au presbytère, lui donne ses propres vêtements qu'il vient d'ôter, et l'argent nécessaire pour les faire confectionner à sa convenance. »

Du reste, pour constater en deux mots l'importance des aumônes de notre charitable pasteur, il suffit de rappeler qu'il jouissait d'une rente annuelle de cent louis provenant d'un bien de famille, et qu'il avait coutume de dire: « Je suis fort content lorsqu'à la fin de l'année je trouve que mes dépenses n'ont point dépassé mes recettes. »

Tous ces traits si touchants ne sont peut-être pas encore les plus beaux titres du vénérable curé de Preux à notre admiration. On ne peut, sans doute, refuser son admiration à un prêtre qui soulage les malheureux de la paroisse que Dieu lui a confiée, qui donne tout son bien, et qui vit pauvre pour aider les pauvres; mais il semble qu'on le trouve plus grand encore quand on le voit se faire le serviteur de tous, obliger avec un entier désintéressement ceux qui ont recours à lui, de quelque endroit qu'ils viennent, et quels que soient les services qu'ils lui demandent.

On se figurerait peut-être le presbytère de M. Delcroix comme un lieu solitaire dont le silence n'était troublé que par la voix d'un malheureux paroissien qui exposait sa peine et se confondait en actions de grâces; il n'en était pourtant pas ainsi, et nous aimons à redire les visites intéressées qui obsédaient le pasteur, les lettres nombreuses qui lui arrivaient de toutes parts; lettres et visites qui font bénir son nom et celui de son frère qui le secondait si bien. Il paraîtrait que notre charitable prêtre était comme le protecteur né de tous ceux qui avaient quelque faveur, quelque emploi à solliciter auprès du gouvernement; il écrivit à son frère, secrétaire-général du ministre de la justice, près de quatre cents lettres; nous les avons lues toutes, et toutes, même celles qui traitent des affaires de famille, contiennent des recommandations: ce sont d'abord des demandes de certificats d'amnistie pour des émigrés, des

paiements de pensions échues et non soldées, des conseils sur des questions de droit, des prières pour hâter les conclusions d'affaires pendantes au conseil d'état; ou oubliées dans les cartons d'un ministère; puis ce sont des recommandations en faveur d'hommes qui sollicitent des congés, des bureaux de poste, des greffes de tribunal, des notariats, des justices-de-paix, etc. Le bon curé s'intéressait à tous; quand il pouvait assurer à son frère que le solliciteur était digne de l'emploi qu'il recherchait, il écrivait, et le succès couronnait ses démarches. C'est à son crédit que la ville de Landrecies avait recours pour obtenir l'autorisation de reconstruire son église brûlée pendant le siège de 1794; et à ses soins, plus de cent familles doivent le bonheur de ne point avoir été réduites à la mendicité. Expliquons ce dernier trait, qui suffirait seul pour rendre son nom immortel dans les environs de Landrecies.

Sous le règne de Louis XIV, l'état avait aliéné 260 arpents dans le contour de la forêt de Mormal; ce terrain, dont la vente avait produit au trésor la somme de 22,405 francs, avait été divisé en petites portions et appartenait à de pauvres ménagers qui l'avaient défriché et y avaient construit des habitations ou planté des houblonnières. Un édit du 17 novembre 1780 vint révoquer l'aliénation et ordonner la réunion des portions aliénées au corps de la forêt. Les propriétaires réclamèrent; on ne les écouta pas, et, sans leur accorder aucune

indemnité, le 8 novembre 1781, on leur fit l'adjudication à titre de bail. Plutôt que de tout perdre, ces malheureux payèrent ce qu'on leur demandait, tout en continuant de réclamer contre l'injustice dont ils étaient victimes. Lors des assemblées générales, ils firent consigner leurs plaintes dans les cahiers de doléances, et en l'an 5, ils obtinrent de l'administration centrale du département du Nord un arrêté qui les maintenait provisoirement dans leur jouissance à titre de fermiers sans paiement de fermage. Ils vivaient tranquillement dans l'espérance de ne plus être inquiétés, lorsque Napoléon, par un décret, daté de Munich, le 17 janvier 1806, annula les actes de l'administration du département du Nord, ordonna à l'administration des domaines de poursuivre le recouvrement des fermages échus et de procéder à un nouveau bail, à charge de remettre le terrain en nature de bois. Cette nouvelle fut une calamité pour le pays : Maroilles, Preux-au-Bois, Hecq, Englefontaine, le Jolimetz, allaient avoir une multitude de familles dépouillées de tout et réduites à la dernière misère. Les pauvres habitants de Preux-au-Bois coururent pleurer chez leur pasteur, qui leur dit : « Prenez courage, j'espère que ce malheur sera réparable. » Le digne curé écrit immédiatement à son frère : « Vous avez assurément connaissance du malheur qui vient de tomber sur les acquéreurs des biens royaux voisins de la forêt de Mormal; si l'on suit le décret à la rigueur, tous les possesseurs sont

ruinés; car, outre qu'ils vont être privés de leurs biens, ils seront obligés de payer dix-huit ans de fermages. » Il développe les raisons qui lui semblent démontrer l'injustice de ce décret, et finit par dire à son frère qu'il compte sur toute son influence pour l'aider à empêcher que tant de malheureux soient dépouillés. Il nous est impossible de suivre cette longue correspondance, de dire la manière dont le curé presse sans cesse l'affaire, les conseils que donne le jurisconsulte, qui indique les avocats à employer; rédige, à la prière de son frère, le mémoire à présenter au conseil d'état. Deux ans se passent en des alternatives d'espérances et de craintes; enfin, le 25 janvier 1809, l'abbé Delcroix reçoit une lettre qui lui apprend que, le 22 décembre 1808, un décret de Napoléon, signé à Madrid, déclare « les réclamants propriétaires des terrains contestés, à la charge par eux de payer le quart de la valeur conformément à la loi du 14 ventôse an VII, et sauf la portion enclavée dans la forêt. » Cette lettre rend le bonheur aux paroissiens de Preux, et le charitable pasteur est entouré d'une foule qui vient de tous côtés le remercier du service immense qu'il a rendu à la contrée entière.

Cependant les années s'écoulaient rapides; bien des peines ont attristé le cœur du bon prêtre: son frère aîné a quitté la terre en 1810; le jurisconsulte a perdu sa place en 1814; les confrères qui l'entouraient et avec lesquels il se trouvait comme en famille, sont morts ou sont dans des postes éloignés;

lui-même commence à ressentir les infirmités d'une vieillesse anticipée, et, à son grand chagrin, il voit ses forces refuser de correspondre à l'ardeur de son zèle. Se croyant incapable d'étendre désormais sa sollicitude sur deux localités différentes, il demande un vicaire, mais la pénurie de prêtres empêche l'administration diocésaine de satisfaire à ses désirs; alors, préférant s'arracher à toutes ses affections, à ses vieilles habitudes, plutôt que de s'exposer à négliger ses devoirs de pasteur, il sollicite son changement, il demande une toute petite cure, et Mgr Belmas, à la fin de décembre 1825, le nomma curé de Ruesnes, près Le Quesnoy.

On devine aisément quelle fut la consternation et le deuil des habitants de Preux-au-Bois. Ceux de Ruesnes, au contraire, firent éclater des transports de joie, et dès les premiers jours ils prouvèrent à leur nouveau curé avec quelle ardeur ils allaient exécuter ses ordres, suivre ses conseils et l'environner de tous les témoignages de leur amour en rivalisant de zèle avec ses anciens paroissiens dont le souvenir lui était si cher.

Comme à Preux, M. Delcroix fut tout à son troupeau; son zèle, qui ne devait plus s'étendre si loin, paraissait avoir repris toute la vigueur de la jeunesse; et bientôt Ruesnes fut une paroisse modèle, aussi brillante que Preux-au-Bois l'était dans ses plus beaux jours: les abus furent réformés, la piété mise en grand honneur, et les sacrements assidûment fréquentés; ses anciens

paroissiens inconsolables venaient en foule pour le voir et l'entendre, soit qu'ils s'imaginassent lui faire plaisir, soit que réellement ils ne pussent s'accoutumer à des manières qui n'étaient pas les siennes, lui parlaient en pleurant de leur nouveau pasteur; mais lui, toujours plein de l'esprit de Dieu, les reprenait au milieu de leurs plaintes, exaltait les vertus de son successeur, pour lequel il demandait le respect et l'affection dont on l'avait entouré lui-même.

Hélas! M. Delcroix arrivera bientôt à la fin de sa carrière; mais avant de la terminer, il donnera à ses confrères un dernier exemple de dévouement qui couronnera dignement tous les autres. Un homme, d'un rang distingué dans le monde, se voyant sur le point de mourir, voulut trouver dans la religion les consolations qui paraissent encore plus grandes lorsqu'il faut tout quitter et que l'âme sent l'approche de son juge; il demanda à l'évêque du diocèse qu'il voulût bien lui désigner un prêtre de savoir et de piété auquel il pût ouvrir son cœur. Mgr Belmas, par un choix qui l'honore autant qu'il honore l'ancien missionnaire, puisqu'il indique l'oubli de tout ce qui s'était passé dans le diocèse en 1818, désigna le curé de Ruesnes. On vit alors le vieillard septuagénaire reprendre le bâton de l'apôtre et s'acheminer à pied vers Avesnes, où demeurait celui qui demandait la paix des enfants de Dieu. M. Delcroix se présenta; on lui dit : « Monsieur n'est pas visible aujourd'hui! » Le

prêtre reprit sans murmurer le chemin de sa cure et revint une seconde fois, toujours appuyé sur son bâton. Un ecclésiastique le rencontre et lui dit avec étonnement : « Vous prenez bien des peines, Monsieur le curé! — Monsieur, reprend celui-ci, il s'agit de sauver une âme!... » Cette fois il fut admis près du malade, et eut la joie de s'en retourner, oubliant ses fatigues, parce que Dieu comptait un vrai serviteur de plus.

A mesure que M. Delcroix vieillissait, le respect qu'on lui portait grandissait toujours; sa santé s'était affaiblie sensiblement, mais elle paraissait lui promettre encore quelques années d'existence. Il ne cessait de prêcher ses ouailles, de faire le catéchisme aux enfants, et cultivait encore son petit jardin, lorsque, vers la fin de juillet 1851, ses amis remarquèrent en lui quelque chose d'extraordinaire: ses prières étaient plus vives, ses méditations plus longues, ses instructions pastorales plus pressantes; il parlait de la mort, du bonheur du ciel, des combats de l'Eglise, d'une manière inaccoutumée; il défendit à sa fille de service de faire des provisions et lui ordonna de redoubler les aumônes; il annonça qu'il allait à Saint-Pithon trouver l'abbé Lemaire pour lui faire sa confession générale. Un ecclésiastique qu'il aimait beaucoup lui ayant fait une visite, le vieillard l'accompagna à son départ, et comme il le conduisait plus loin que de coutume, celui-ci le pria de ne pas prendre tant de fatigues et de s'en retourner : « Laissez, mon cher,

dit M. Delcroix, laissez-moi vous conduire pour la dernière fois! » A cette parole, l'étranger ne put retenir ses larmes : « Que dites-vous là, M. le curé, fit-il en sanglottant? » Et le saint, à qui Dieu avait révélé le jour de sa mort, consola son ami, l'exhorta à la pratique de toutes les vertus du prêtre, stimula son zèle en lui rappelant combien une âme est précieuse, lui recommanda de ne pas laisser défailir sa foi dans les jours mauvais, puis en ajoutant : « Dieu n'abandonne jamais ceux qui ont mis toute leur confiance en lui, » il l'embrassa et partit.

A quelques jours de là, le 20 août, il tomba en travaillant à son jardin; on le releva sans connaissance; le curé de Sepmeries lui administra le sacrement de l'extrême-onction; et deux jours après il expira doucement. Il était âgé de soixante-onze ans et quatre jours.

Malgré l'action délétère qu'exerce ordinairement la mort sur un cadavre, le teint du pieux vieillard s'anima d'une légère couleur rosée, ses traits s'empreignirent d'une douceur céleste; sa bouche, légèrement entr'ouverte, semblait adresser à ceux qui le regardaient les paroles les plus affectueuses.

A ses funérailles assistaient trente ecclésiastiques, et une foule immense de fidèles accourus, malgré un temps affreux, de tous les points de la contrée.

Son corps repose dans le cimetière de Ruesnes, près de la porte de l'église, à gauche. Nous ne transcrivons pas l'épithaphe gravée sur la pierre qui

le recouvre, elle ne fait pas assez connaître l'homme de Dieu; nous aimons mieux citer le mot d'un vieillard qui l'avait toujours connu : « J'espère qu'il ne restera pas toujours sous la pierre : Dieu fera connaître un jour sa sainteté; et il sera placé sous l'autel où reposent les reliques des apôtres de notre pays! »

CAPELLE,

Missionnaire Diocésain.



LES COMPAGNONS

DE

M. DELCROIX.

Non timebimus dum turbabitur terra.

Ps. 45. v. 5.



M. JEAN-BAPTISTE CARION, né à Taisnières-en-Thiérache, en 1762, fut d'abord coadjuteur de la paroisse de Saint-Aubin, dont le curé était député aux états-généraux, puis vicaire à Sepmeries, où il refusa de prêter le schismatique serment. Il émigra en Westphalie, et après dix-huit mois d'exil il revint en France. Il évangélisa le Hainaut pendant huit ans, au milieu de dangers incessants et dans une grande pauvreté. Au concordat il fut nommé curé de Forest et Croix, et transféré à Bousies, en 1814. Dans cette paroisse, son souvenir est conservé comme celui du meilleur des pères. Il était simple, bon, plein d'amour pour les pauvres, et son zèle ne put être ralenti par les infir-

mités d'une vieillesse prématurée. Dans les derniers temps de sa vie, il prêchait encore chaque dimanche et souvent trois fois. Le 5 juin 1832, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante en disant la messe. Il mourut en chantant ces paroles de la préface : *Gratias agamus Domino Deo nostro.*

M. LECOMTE, né à Baudegnies, près du Quesnoy, fut d'abord coadjuteur de Sepmeries, puis vicaire du faubourg de Cambrai. Horriblement mutilé par un accident qui l'obligea d'abandonner le ministère actif, il fut pourvu d'un léger bénéfice à Ovilé, près de Solesmes. Après le refus du serment, il resta un peu de temps en France, puis il prit la route de l'exil d'où il revint bientôt. Condamné à être pendu par les révolutionnaires du Quesnoy qui l'avaient saisi dans cette ville, il s'esquiva au moment où l'on allait le hisser à l'arbre fatal et trouva son salut au milieu d'un régiment français qui revenait de passer une revue. Conduit à Douai quelque temps après, et accusé de fanatisme et de révolte contre deux gendarmes qu'il avait terrassés aux Etoquies où il avait été pris, il fut condamné à être déporté au de-là du Rhin; mais il fut encore assez heureux pour se soustraire à ses persécuteurs et revint travailler dans le Hainaut. Nommé, en 1803, vicaire à Landrecies, il resta peu

de temps dans cette paroisse et se retira chez ses parents. Enfin, en 1814, il fut nommé curé de Saint-Benin, puis d'Hecq, où il mourut en 1857.



M. ADRIEN GONNELIEU, né à Serain, canton de Bohain, département de l'Aisne, en 1758, était à l'époque de la révolution professeur au collège du Quesnoy. Ses vertus et surtout sa douceur lui gagnèrent l'affection de ses élèves qui ne cessèrent jamais de l'estimer. Emigré en Allemagne, il rentra de bonne heure dans sa patrie, où, plus fort que lui-même, il brava, pendant six ans, tous les périls pour travailler au salut des âmes. En 1802, il fut nommé curé des paroisses d'Ellesmes et de Mairieux. Il était le père de ses paroissiens et le modèle de ses confrères; un zèle ardent toujours tempéré par la prudence, une douceur inaltérable, une charité sans bornes, faisaient de lui un pasteur accompli. Son grand âge lui rendant impossible le binage de Mairieux, il demanda la petite paroisse de Gognies-Chaussée qu'il obtint après avoir administré celle d'Ellesmes pendant près de trente ans. Son nouveau poste fut bientôt encore au-dessus de ses forces; il prit un coadjuteur et enfin résigna entièrement la charge pastorale. Retiré à Maubeuge, il charmait les douleurs de sa vieillesse par l'étude qu'il avait toujours beaucoup aimée. Il mourut

dans sa retraite en 1844, emportant dans sa tombe les bénédictions de tous ceux qui l'avaient connu et surtout de la paroisse d'Ellesmes à laquelle il légua ses épargnes pour l'agrandissement et la décoration de l'église.

M. LOUBERT, né à Valenciennes, fut d'abord vicaire à Saint-Souplet, puis curé à Pont-sur-Sambre. Il émigra un des premiers du diocèse et se rendit en Belgique où il loua à la frontière une maison, dans laquelle il donna l'hospitalité à beaucoup d'ecclésiastiques sortis comme lui de France. Après la déroute des Autrichiens, il partit pour l'Allemagne. Rentré dans sa patrie à la fin de 1795, il fut nommé recteur de la mission de Landrecies. Sans avoir ce zèle qui se rit de tous les obstacles et passe à travers tous les dangers, il était beaucoup aimé de ses confrères à cause de sa douceur et de sa tendre piété. Chargé, en 1803, de la cure de la Longueville, il se retira de ses fonctions en 1805, et alla offrir ses services à l'évêque de Tournai, qui l'accueillit favorablement. Enfin, il quitta entièrement le ministère et vint finir ses jours à Taisnières-sur-Hon. Accueilli par une généreuse hospitalité, le bon vieillard employait tout son temps à la prière; il passait des journées entières au pied de l'autel, et sa récréation, à

l'âge de près de quatre-vingts ans, était encore l'œuvre que Saint-Jérôme louait dans Népotien : il balayait le pavé de l'église.



M. PITOU, né à Berlaimont en 1744, fit ses études, avec distinction, à Douai. Curé successivement à Houdain et à Bousies, il avait pris la résolution de ne pas émigrer et de travailler à fortifier les fidèles dans la foi, lorsqu'atteint par la loi du 26 mai 1792, il fut condamné à la déportation. Son exil en Allemagne dura jusques vers 1797; alors il revint exercer son zèle dans les environs d'Avesnes avec le titre de recteur de Felleries. Au rétablissement du culte, il fut nommé doyen d'Arleux où il mourut en 1855. Des talents, une grande piété, une fermeté inflexible, une douceur inaltérable, lui permirent d'administrer en paix sa paroisse, et d'y faire fleurir la religion malgré les obstacles que quatre prêtres apostats opposaient à l'activité de son zèle. Savant dans l'art de manier les esprits, il parlait aux hommes irrégieux et impies; il leur disait parfois de dures vérités; mais la gravité de sa parole était tempérée par une bonté telle que si l'on persistait à ne point suivre ses avis, on ne pouvait s'empêcher de lui donner son estime. Conseiller de ses confrères, il entretint au milieu d'eux la plus parfaite harmonie, et sa

supériorité était plutôt celle de la vertu et du talent, que celle de l'autorité dont il était investi. Père des pauvres, plusieurs fois, dans la saison rigoureuse, il leur distribuait du pain, et chaque fois, c'était pour une somme de plus de cent francs. Il employait ses loisirs à instruire des jeunes gens qu'il formait pour l'état ecclésiastique, et ses économies de l'année étaient régulièrement envoyées au séminaire. Jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa d'annoncer la parole de Dieu à ses ouailles, et il mourut pour ainsi dire les armes à la main.

Sa mémoire est en bénédiction à Arleux; bien des générations passeront avant que son nom y soit oublié.

CAPELLE,

Missionnaire Diocésain.



LESCUT

(THÉODORE - JOSEPH),

CHANOINE DE LA CATHÉDRALE.

Zelo zelatus sum pro domino Deo exercituum.

S. Reg. XIX. v. 10.



M. Lescut, l'ami le plus intime de M. Delcroix et le compagnon le plus dévoué de ses travaux, naquit en 1766, à Taisnières-sur-Hon, près de Bavai, et fit ses études d'abord aux collèges de Bavai et du Quesnoy, ensuite à Douai au séminaire du Roi. Il était élève du séminaire archiépiscopal de Cambrai, quand l'intrus Primat vint s'emparer du siège de Fénelon; il abandonna avec ses disciples cette maison où le chisme allait entrer, et reçut les ordres à Saint-Ghislain, des mains du prince-archevêque, qui le nomma vicaire de Condé lorsque la prise de cette ville par les Autrichiens permit aux prêtres catholiques d'y exercer librement leur ministère.

Après la reprise de cette ville par les Français, plus heureux que son confrère l'abbé Danjou, qui fut arrêté et conduit à Valenciennes où il mourut sur la guillotine, il s'échappa, grâce à la sollicitude de son frère, qui accourut de la maison paternelle pour ménager son évasion. Pendant une nuit obscure, un batelier dont on avait acheté le dévouement, le reçut dans une barque, le couvrit de joncs et le conduisit à l'endroit où son frère l'attendait avec un cheval. L'abbé Lescut gagna rapidement son lieu natal qui, quoique placé à l'extrême frontière, ne put lui offrir un sûr abri. Bientôt il passa en Belgique, mais après quelques semaines d'exil il rentra en France, décidé à tout braver et à tout souffrir pour la gloire de son Dieu et le salut des âmes. M. Delcroix l'engagea alors à travailler avec lui, et l'abbé Lescut s'unit à ce digne missionnaire de cette amitié que cimente la coopération aux mêmes travaux, aux mêmes dangers, aux mêmes souffrances et aux mêmes consolations.

Nous n'écrivons pas en détail les sept années de guerre du soldat de Jésus-Christ. Comme son ami, qui était son modèle et son guide, il ne redoutait ni l'intempérie des saisons, ni la difficulté des chemins, ni la traque des gendarmes. Laissons-le nous raconter lui-même une de ses courses apostoliques : « Nous étions à Cartignies, M. Delcroix et moi, l'avant-veille de la Purification, occupés à confesser; on vint demander mon confrère pour

aller à Mons visiter un malade qui le désirait vivement. Il faisait un temps affreux, et c'eût été un véritable danger de s'exposer à faire seul, dans ces courtes journées et par des chemins de traverse, les neuf grandes lieues qui séparent Cartignies de Mons. M. Delcroix me pria de l'accompagner; j'y consentis volontiers; nous partîmes vers deux heures du soir, et nous arrivâmes à neuf, par un temps de malheur. Je confessai ailleurs pendant qu'il s'occupait de son malade, et nous repartîmes de Mons le lendemain vers le soir. A neuf heures, nous étions à Houdain où mon compagnon avait une tante, riche fermière, chez laquelle nous aurions pu nous rendre et qui nous eût reçus avec le plus grand plaisir. En approchant du village, mouillés jusqu'aux os autant par la sueur que par la neige fondante dont nous étions fouettés, je supposais qu'il me conduisait à la ferme tant désirée. « Y sommes-nous bientôt donc, lui demandai-je? — Oui, répondit-il, nous serons bien ici; » et il monta sur un hangard servant de remise à des instruments aratoires. Un peu de paille s'y trouvait, il s'y étend et m'engage à l'imiter. « Mais, lui dis-je, » je croyais, mon cher, que vous alliez loger chez » votre tante. — Bah! ici nous ne dérangerons per- » sonne, et lorsqu'il faudra partir, nous serons bien » plus vite prêts. » Après quelques heures d'un repos qui était lui-même un supplice dans l'état où nous étions et dans une pareille saison, nous nous remîmes en route pour Cartignies, nous confessâmes

tous ceux qui se présentèrent à notre arrivée, jusqu'à l'heure de la messe, et lorsque nous l'eûmes dite, nous eûmes pour notre repas un peu de pain noir et collant..... Ah! c'était le bon temps alors, et que l'on y éprouvait des consolations!!!... »

Le bon temps, les consolations pour ces hommes de zèle et de charité, c'étaient les travaux, les fatigues, les privations de toutes espèces, la prison et les fers! Saint Paul disait aussi qu'il surabondait de joie dans ses tribulations; l'Eglise n'a pas changé : les apôtres sont toujours les mêmes! Comme ce grand modèle des hommes que Dieu choisit pour travailler à son œuvre dans les mauvais jours, l'abbé Lescut fut aussi jeté dans une prison, et ses bras furent aussi chargés d'entraves. L'histoire des premiers siècles ne nous offre guère de traits plus touchants que l'histoire de sa prise et de son incarcération.

La veille de la Pentecôte, l'abbé Lescut, quoique malade, avait confessé pendant toute la journée et une partie de la nuit, pour procurer aux habitants d'Esclaibes et des lieux circonvoisins, le bonheur de recevoir leur Dieu au jour de cette grande fête. De grand matin, les fidèles s'assemblent peu à peu, et l'abbé Lescut, revêtu des ornements sacerdotaux, offre le Saint Sacrifice dans une chambre basse de la maison qui est la retraite ordinaire des missionnaires. Il était à l'offertoire, lorsqu'un bruit confus retentit tout-à-coup dans la foule : ce sont des gendarmes qui entrent; le prêtre

veut fuir et se dérober par une issue cachée, aux mains des hommes armés qui le cherchent; mais la porte est fermée; il est pris par les gendarmes qui l'entraînent dans un cabaret où ils vont célébrer leur facile victoire par d'abondantes libations. Cependant les fidèles s'apprêtent à le délivrer, des hommes courent aux armes, quelques-uns arrivent avec des fourches..... L'abbé Lescut ordonne, au nom du Dieu de la paix et de la douceur, qu'il ne soit fait aucun mal aux gendarmes : « Ils obéissent à leurs chefs, dit-il, ils m'ont pris, que la volonté de Dieu soit faite!!! » Bientôt, les mains liées derrière le dos, il dut s'acheminer vers Avesnes, essuyant pendant le trajet qui fut long, toutes sortes de malédictions et d'outrages dont l'accablaient ses conducteurs. On n'arriva qu'à la nuit tombante, et dès la porte de la ville, le prêtre de Jésus-Christ put faire savoir, par un passant, à une famille amie, qu'il était arrêté, et qu'il priait de lui apporter à la prison où il allait être déposé, un peu de nourriture dont il avait un extrême besoin. Une collation lui est presque aussitôt offerte; mais les gendarmes semblaient prendre plaisir à ne le délivrer que lentement de ses fers en continuant de l'outrager et de l'abreuver d'infâmes plaisanteries. Il lui est enfin possible de s'asseoir, et il engage les gendarmes à se mettre à table avec lui. Un refus grossier lui est d'abord exprimé durement; il insiste : « Allons, dit-il, j'ai bien faim, vous le savez, puisque vous m'avez arrêté pendant

que je disais la messe; mais, prouvez que vous ne gardez rien contre moi; je ne mangerai pas, si vous ne buvez au moins un verre de vin à ma santé. » L'un des gendarmes, ému presque jusqu'aux larmes de ce témoignage de mansuétude, décida ses camarades : « Allons, dit-il, il n'y a » pas moyen de lui résister. » Ils acceptèrent un morceau de gâteau, burent un verre de vin et se retirèrent remplis, comme ils le dirent ensuite, d'une véritable admiration.

L'abbé Lescut resta près de six mois dans les prisons d'Avesnes. Pendant sa détention, il s'occupait à travailler quelques écrits de spiritualité adressés à de pieux fidèles qu'il dirigeait. Enfin, à force de démarches, de supplications et d'argent que recueillit l'abbé Delcroix, il put recouvrer sa liberté. On était en 1798.

Sorti de prison, notre digne prêtre revint à Esclaiibes reprendre ses travaux avec le même zèle et le même dévouement. De là il parcourait les environs de Maubeuge dont il était spécialement chargé, mais la fonction la plus spéciale qu'il exerçait et à laquelle il se livrait avec le plus de plaisir, était le catéchisme. Plein d'affection pour les enfants, il aimait, comme le divin Maître, à se voir entouré de ces jeunes chrétiens, pour leur parler de Dieu, du ciel et de la vertu. En grand nombre, ils arrivaient de plusieurs lieues à Esclaiibes, le dimanche, avec leurs parents; et c'était un touchant tableau de voir le confesseur de la foi

faire redire et expliquer à ces néophytes qui ne connaissaient encore que les joies pures et innocentes, les vérités dont la croyance exposait à la proscription et même à la mort. Une vingtaine d'enfants, quelquefois trente, et plusieurs adultes, venaient souvent entourer le modeste autel et faire leur première communion ; alors c'était fête solennelle à Esclaibes, et si le prêtre ne pouvait célébrer le Saint Sacrifice avec grande pompe, au moins il le célébrait avec sécurité, grâces à la piété de l'agent national de la commune, qui, devenu le protecteur des missionnaires, veillait sur eux, les avertissait avant les visites domiciliaires et se trouvait heureux de les recevoir dans sa maison, de les y voir exercer leurs saintes fonctions, quand ils ne pouvaient les exercer en leur refuge ordinaire.

Lorsque les temps furent devenus plus calmes et que les prêtres purent circuler librement, l'abbé Lescut se retira à Trélon. Il s'occupait, dans cette paroisse, à fortifier les fidèles et à ramener à Dieu ceux que la révolution avait égarés, quand le concordat fut conclu. A cette époque, il fut nommé curé de Saint-Rémi-Mal-Bâti, près de Maubeuge. Il avait administré pendant onze ans cette petite paroisse, quand, en 1814, il trouva l'occasion de signaler son zèle d'une manière extraordinaire et de montrer encore le dévouement des premières années de son ministère. Les hôpitaux du Rhin avaient été évacués, et nos soldats qui s'y trouvaient avaient été jetés dans les hôpitaux de nos villes

frontières. Maubeuge avait reçu ceux dont les blessures étaient plus graves et la maladie plus sérieuse; un affreux typhus se déclara bientôt au milieu de ces malades et en enleva chaque jour un grand nombre dont les places étaient prises par de nouveaux arrivés qui ne tardaient pas à suivre les premiers au cimetière.

Toujours dignes de leur mission, les prêtres luttèrent dans ces hôpitaux avec la mort et pénétraient à travers tous les périls pour porter à ces infortunés les secours et les consolations de la religion. Hélas! moins forts que le fléau, ils furent bientôt renversés et mis hors de combat; un d'eux, M. Debrun, avait même succombé. Mais les phalanges du sacerdoce sont semblables aussi à des tours qui savent réparer leurs brèches, et comme le soldat qui, voyant tomber son camarade, prend la place de celui-ci pour serrer les rangs, l'abbé Lescut arrive de Saint-Rémi, et vient, pour consoler et bénir, s'asseoir au lit des malades, ce champ de bataille du prêtre. Seul, il ne se donne aucun repos; ni le jour, ni la nuit, il ne veut abandonner ces militaires, dont il est devenu le pasteur, le père, l'ami et l'infirmier. Le mal, secondé par les fatigues, l'atteint à son tour, et il contracte une maladie qui le met à deux doigts du tombeau.

Après sa guérison, il fut nommé curé de Forest et de Croix, douce récompense ménagée à ses travaux par la Providence, qui lui donnait la consolation de se voir dans une paroisse voisine de celle de son ancien ami M. Delcroix.

M. Lescut resta huit ans dans cette paroisse. L'évêque le força d'en sortir en 1822 en le nommant doyen de Trélon.

La vie de ce bon pasteur dans les différentes paroisses confiées à ses soins, fut une vie de bienfaits quotidiens, de piété et d'édification; à part sa maladie contractée à Maubeuge, on ne peut en raconter rien d'extraordinaire; ce que l'on peut dire avec vérité, c'est que dans toutes, on se souvient de lui avec amour, avec reconnaissance, avec vénération; dans toutes, les effets de son zèle y sont encore vivants, sa charité pour les pauvres y est encore rappelée, sa tendresse pour les petits enfants admirée, et son inimitable façon de les conduire enviée.

Ceux qui n'ont connu qu'imparfaitement l'abbé Lescut, s'étonneront en apprenant qu'il aimait beaucoup les petits enfants: sa haute taille, son air sévère, sa voix rude, son extérieur tout entier semblaient inconciliables avec de douces et tendres affections; mais il n'y a en cela rien qui doive étonner quand on connaît ce que peut la grace de Dieu. On rencontrait souvent le digne prêtre, même dans les dernières années de sa vie, au milieu de jeunes enfants pauvres, auxquels il apprenait la sainte formule dont se sert le chrétien pour parler à notre Père qui est dans les cieux, et saluer Marie pleine de graces; leur expliquant les vérités de la foi et les vertus du serviteur de Jésus-Christ. Entendait-il une mère dire à son enfant pour l'inti-

mider, que Dieu est méchant et qu'il le ferait mourir, il s'approchait et disait à cette mère : « Oh ! je vous en prie, ne parlez pas ainsi, ne donnez pas de si fausses idées à un enfant ; apprenez-lui que Dieu est bon, qu'il le chérit, et que l'on se punit soi-même quand on l'offense. »

Il entendit un jour parler d'un enfant sourd et muet de naissance dont l'intelligence paraissait susceptible de développement ; il le fit venir, le garda chez lui, et s'astreignant à étudier la méthode de l'abbé de l'Épée, il parvint à lui enseigner la religion et le rendit capable de recevoir les sacrements.

En 1829, Mgr Belmas vint enlever le bon pasteur à son cher troupeau, en nommant M. Lescut chanoine titulaire de la cathédrale. Stupéfait à la nouvelle de cette nomination, le doyen de Trélon écrivit au prélat qu'il s'était sans doute trompé : « Il y a, disait-il dans sa lettre, tant de prêtres dans le diocèse, remarquables par leur science, leurs vertus, leur piété, leurs services, et qui sont infiniment plus que moi dignes de ce titre, que je ne puis croire que vous ne vous soyez trompé d'adresse. Je ne me déciderais à vous envoyer ma démission de curé que si Votre Grandeur, après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu, ne m'en donnait l'ordre formel. »

L'ordre arriva par le retour du courrier, et l'abbé Lescut, le cœur déchiré à la pensée qu'il fallait quitter sa paroisse de Trélon, s'écria en pleurant de son ancien ami M. Deroix.

rant : « J'irai donc à Cambrai, mais je n'y vivrai pas trois ans ! Que la volonté de Dieu soit faite. »

Il avait dit vrai : le dimanche 17 juin 1832, après s'être levé à quatre heures du matin, selon la coutume qu'il avait conservée depuis sa sortie du séminaire, le vénérable prêtre avait fait sa prière et sa méditation ; il se disposait à aller dire la messe lorsqu'il tomba tout-à-coup, sans connaissance, sur le carreau ; les secours de l'art parvinrent à rappeler ses sens évanouis ; et à mesure que l'état de torpeur et de somnolence se dissipait, on entendait plus distinctement sortir de ses lèvres les expressions les plus brûlantes de l'amour et de la componction qui animèrent jadis le psalmiste inspiré. A l'issue des vêpres, le chapitre, suivi de tous les fidèles qui avaient assisté à l'office, vint processionnellement lui administrer les derniers sacrements. M. St-Léger, vicaire-général, qui portait le Saint-Sacrement, le pria d'adresser quelques mots d'édification à ses confrères désolés ; le malade se contenta de demander pardon des mauvais exemples qu'il avait pu leur donner. Ce n'est pas cela que nous demandons de vous, reprit l'officiant, parlez-nous de ce qu'à souffert l'Église de Jésus-Christ dans le temps de vos combats..... L'abbé Lescut fit un nouvel acte d'humilité, et il reçut le Viatique avec l'amour d'un séraphin, la figure rayonnante de bonheur ! Il passa le reste de la journée à redire les textes de l'Écriture analogues à son état ; au commencement de la nuit, se trouvant mieux, il pria ses amis qui

l'entouraient, d'aller se reposer, il annonça qu'il se sentait disposé à se reposer lui-même; on sortit, quelques instants après on entendit un léger bruit; on ouvrit la porte, l'abbé Lescut était au Ciel.

CAPELLE,

Missionnaire Diocésain.



DÉTREZ

(LOUIS-ADRIEN-JOSEPH),

AUMONIER A LOOS.

Omnibus omnia factus sum, ut omnes
facerem salvos.

1 Corinth. IX. 22.



Louis-Adrien-Joseph Détrez, naquit à Lille le 30 novembre 1769, au sein d'une famille dont la vertu héréditaire était la principale distinction. Son père exerçait le modeste emploi de maître d'écriture et trouvait dans un travail assidu de quoi élever honorablement les nombreux enfans que le ciel lui donnait. Louis, qui était l'aîné, semblait avoir reçu en partage les dons de sagesse et d'intelligence. A une douce inclination vers la piété, qu'il avait sucée avec le lait et qu'il conserva toute sa vie, il joignit les plus heureuses dispositions pour les sciences. Un caractère calme et réfléchi, un jugement droit, une mémoire facile, un goût naturel pour les choses sérieuses, lui

aplanissaient presque toutes les difficultés de l'étude. Dès l'âge de sept ans et demi, il commença à suivre les cours du collège de la ville, et, pour mettre sa jeunesse à l'abri du vice, son père le conduisait lui-même chaque jour à la porte de l'établissement. Le plus jeune de la classe, il en devint bientôt le premier, et ses études ne furent qu'une succession non interrompue de brillants succès. Ses progrès dans la vertu n'étaient pas moins remarquables, et l'on pouvait dire de lui qu'il croissait en sagesse et en grâces devant Dieu et devant les hommes. Ses humanités terminées au collège de Lille, il obtint sans peine une bourse qui le fit entrer au séminaire du Roi à Douai. Il n'avait pas encore seize ans qu'il achevait son cours de philosophie avec tous les honneurs du publicat, et l'étude de la théologie qu'il fit avec les mêmes succès, lui laissait assez de loisir pour orner son esprit d'une foule de connaissances qui firent de lui pour ainsi dire un homme universel. Il était en outre chargé de donner des répétitions de mathématiques aux élèves des classes inférieures; surcroît de travail qu'il chérissait parce qu'il lui permettait d'aider sa mère, restée veuve presque sans fortune, avec quatre enfants. Chaque mois il ne manquait jamais de lui envoyer le produit de ses leçons.

Pendant l'orage révolutionnaire commençait à gronder. Les studieux habitants des collèges et des séminaires de Douai apprirent bientôt à connaître

où tendaient les nouvelles doctrines préconisées en France. Un jour une troupe de carmagnoles vint arracher de leurs bancs les élèves de la classe où se trouvait M. Détrez, et cette paisible jeunesse fut forcée de marcher par les rues de la ville, en donnant le bras à ces ignobles conducteurs. Quelque temps après, le vertueux étudiant reçut le grade de bachelier en théologie, après avoir soutenu sa thèse avec honneur. Ce fut le dernier exercice de ce genre qui eût lieu à Douai. La révolution vint fermer collèges et séminaires, et supprimer les universités. On vit alors beaucoup d'élèves abandonner la carrière ecclésiastique. Pour M. Détrez, sa vocation avait toujours été marquée d'une manière trop certaine, l'attrait qui le poussait vers l'autel avait toujours été trop fort, pour qu'il ne restât pas inébranlable dans la voie que Dieu lui avait tracée; il pensait même se consacrer aux missions étrangères; mais un événement douloureux le fit changer de résolution sur ce point: sa pieuse mère mourut en 1790; il crut que la Providence le chargeait du soin de ses trois plus jeunes frères, et il se décida à rester dans sa patrie. Peut-être aussi entrevit-il dans les circonstances où se trouvait alors l'Église de France, un moyen de concilier son inclination personnelle avec ce qu'il croyait être son devoir. Cette patrie n'allait-elle pas, en effet, devenir pour lui comme un autre Japon? N'allait-elle pas lui présenter les mêmes dangers à courir, les mêmes palmes à cueillir que les régions

idolâtres? Le noir horizon qu'il avait en perspective ne fit donc qu'enflammer son courage, et il alla s'enfermer dans le séminaire épiscopal de Tournai, pour se préparer aux ordres majeurs.

Il reçut la prêtrise le 22 septembre 1792, après avoir obtenu de Rome la dispense d'âge, car il n'avait pas encore 23 ans. Cette initiation précoce au sacerdoce, est une preuve incontestable du mérite éminent et des vertus solides qu'on reconnaissait dans l'abbé Détrez; car, à cette époque où les rangs du clergé n'avaient pas encore été décimés par les fureurs révolutionnaires, et où il n'était pas, comme il le fut ensuite, nécessaire de se hâter pour diminuer les vides du sanctuaire, ce n'était qu'à des qualités supérieures que s'appliquait le privilège de la dispense.

Admis dans les rangs du sacerdoce, pour ainsi dire sur le champ de bataille, et en présence même du danger, il se prépara à combattre comme un bon soldat de Jésus-Christ. Il revint à Lille quelque temps après son ordination. Mais l'année suivante (23 nivôse an II), la convention fit exécuter dans toute sa rigueur le décret de déportation contre les prêtres qui refuseraient de prêter serment à la constitution civile du clergé; presque tous, persuadés que la crise n'était que passagère, se hâtaient d'émigrer. M. l'abbé Détrez, préférant, comme ses confrères, l'exil à l'apostasie, dut les suivre; mais il n'alla pas plus avant que Tournai, se réservant d'observer, dans cette ville, la marche des événe-

ments. Le pouvoir révolutionnaire, trop bien servi par la valeur française qui commençait dès lors la nombreuse série de ses conquêtes, vint bientôt s'y établir. Il n'y eut plus alors pour notre jeune ministre du Seigneur que deux partis à prendre : ou s'éloigner davantage de sa patrie, s'enfoncer dans la terre d'exil et sans doute pour de longues années; ou bien, rentrer dans cette même patrie en bravant le feu de la persécution. Le premier parti, plus conforme à la prudence et aux vues humaines, ne convenait pas à l'instinct secret qui l'avait toujours poussé vers les missions, et allait enchaîner le zèle ardent qu'il venait de puiser dans le sacrement de l'Ordre. Aussi, il n'hésita pas longtemps; le sacrifice qu'il avait fait à la prudence lui parut suffisant, et il résolut de consacrer ses talents, ses forces, sa vie s'il le fallait, au salut de ses compatriotes exposés au danger de perdre la foi.

Il fallut donc songer aux moyens de rentrer à Lille. L'entreprise n'était pas sans péril : les armées Françaises étaient cantonnées sur toute la frontière; tomber entre leurs mains, c'était la mort. Pour éloigner tout soupçon, il va trouver un de ses anciens compagnons de collège, cultivateur dans les environs; il échange ses habits contre ceux du valet de la ferme, prend une bêche sur l'épaule, et arrive ainsi, sans accident, au village d'Ellesmes, où il fit rencontre d'un autre de ses anciens condisciples. Celui-ci, lui ayant fait accepter des vêtements

un peu moins grossiers, l'accompagna jusques dans Lille, et ils entrèrent tous les deux dans la ville vers le soir, sans être inquiétés. Reçu chez des amis, et changeant de logement deux ou trois fois par semaine, l'abbé Détrez se mit en relation avec quelques personnes prudentes et discrètes, qui lui indiquaient les maisons où il pouvait célébrer la messe, et lui faisaient connaître les malades qui réclamaient le ministère d'un prêtre insermenté.

Un jour, on vient lui apprendre que M. Nys, moine de l'abbaye de Cysoing, est détenu dans les prisons de Lille, et qu'un jugement du tribunal révolutionnaire le condamne à la guillotine. Le cœur de l'homme de Dieu s'émeut à la pensée de laisser mourir un confrère sans les secours de la religion, et il résout de s'introduire, à tout prix, auprès du prisonnier. Un plan est concerté avec une personne charitable qui l'aidait ordinairement dans ses pieuses hardiesses; celle-ci obtient du directeur de la prison la permission de faire porter au prisonnier du bois de chauffage; c'était en hiver. Pendant qu'elle cause avec le geôlier, et caresse ses enfants, notre missionnaire, déguisé en portefaix, le dos chargé de lourdes bûches, arrive près du condamné, reçoit sa confession, et le nourrit du pain des forts. Quelques jours après, l'abbé Nys montait à l'échafaud avec une angélique résignation. C'est le seul prêtre que la ville de Lille ait vu mettre à mort par la hache révolutionnaire. M. Détrez hérita du bréviaire de ce martyr de la foi, et

il conservait ce livre comme une précieuse relique.

Telles furent les prémices du ministère apostolique de M. Détrez; mais cet état de choses ne dura pas long-temps. La terrible inquisition du pouvoir impie qui tyrannisait la France sous le nom de liberté, et qui poursuivait les ministres d'une religion de paix et de charité avec plus d'acharnement qu'elle n'en mettait à saisir les scélérats les plus nuisibles à la société, la police, disons-nous, mise en éveil par les mouvements empressés et irréflechis d'une personne connue par sa profession de piété, prit ses mesures pour s'emparer du prêtre réfractaire. M. Détrez en fut averti à temps, et, pour se soustraire aux poursuites, il sortit aussitôt de la ville.

M. L...., ancien négociant, consentit à le recevoir dans la petite maison de campagne qu'il habitait à Esquermes, et M. Détrez devint le commensal de cette famille, dans le sein de laquelle il passa plus de trente années de sa vie. Qualifié du seul nom de M. Louis, il était regardé comme le précepteur des enfants de son hôte, et un modeste autel, disposé dans une petite chambre, lui donnait la faculté de célébrer la messe au moins tous les dimanches. L'incognito qu'il gardait n'empêcha pas cependant les soupçons de se répandre, et de l'exposer, ainsi que la respectable famille qui l'avait reçu, à un danger imminent. Un jour, il allait commencer la messe, lorsque M. L.... aperçut des hommes se diriger vers sa demeure: c'étaient les

membres du club révolutionnaire de l'endroit qui venaient faire une visite domiciliaire. Vite, il charge sa femme d'aller donner le signal d'alarme à M. Détrez, pendant que lui-même se dispose à recevoir ces terribles visiteurs. M^{me} L.... se hâte, mais le prêtre monte à l'autel, et elle ne croit pas pouvoir interrompre le Saint Sacrifice; elle s'agenouille, remet l'issue de cette affaire entre les mains de Dieu, et se résigne à entendre la messe jusqu'au bout. Trois longs quarts d'heure d'inexprimables angoisses! Car, M. Détrez, toujours tout entier à l'action du moment, laissant surtout un libre cours à sa dévotion lorsqu'il s'occupait de choses saintes, ne mettant jamais la moindre précipitation, ni dans ses mouvements, ni dans ses paroles, ne consacrait jamais moins que ce temps-là à la célébration de la sainte messe. Dieu, sans doute, voulut récompenser la bonne foi de cette femme généreuse, en inspirant à son mari une fermeté de contenance et une adresse de langage qui donnèrent le change aux agents de la révolution. Il va lui-même les recevoir à la porte, leur fait l'accueil le plus ouvert, et de l'air le plus dégagé, échange avec eux le titre de citoyen. Après les premiers compliments d'usage, il avise au milieu d'eux son jardinier, et aussitôt, il met la conversation sur le chapitre des fleurs et des fruits. On passe au jardin, on visite chaque arbre en particulier, et l'on disserte longuement sur la façon de le traiter. Là, se borna la visite domici-

liaire. Ces gens, convaincus que le salut de la république ne courait aucun danger dans une maison où l'on avait à leur égard tant d'amabilité et de laisser-aller, se retirèrent sans en demander davantage. M. L.... s'empessa d'aller retirer M. Détrez du trou où il le croyait blotti. Mais, quelle fut sa frayeur en le voyant encore revêtu des ornements sacerdotaux et finissant à peine la messe ! Il allait lui reprocher vivement sa témérité, lorsque sa femme lui ayant expliqué comment les choses s'étaient passées, ils se mirent tous ensemble à remercier le Seigneur de cette marque visible de sa protection.

Cependant les besoins spirituels des pauvres ouailles privées de leur pasteur, réclamaient instamment la présence des missionnaires. Une dysenterie épidémique ravageait alors tout le pays et augmentait considérablement le nombre des malades. Dans ces circonstances, le zèle de M. Détrez ne pouvait rester inactif. Il commença donc à faire, la nuit, quelques sorties dans les environs ; peu à peu il se fit connaître des bons catholiques, et, pour satisfaire à leurs demandes, il se vit obligé d'étendre ses excursions plus au loin. Il avait en différents endroits des maisons sûres où il célébrait en secret les saints Mystères. La maison d'un boulanger, nommé Debuchy, située à Loos, près de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Grace, fut souvent le lieu qu'il choisit pour rassembler les fidèles des environs. Il affectionna toujours cette

demeure, et les personnes qui l'habitaient; dès 1796, par ses conseils, une personne charitable commença à y réunir quelques orphelines qu'elle plaçait sous les auspices de la mère de Dieu; et tels furent les commencements de la maison des orphelines de Loos, qui prit avec le temps un accroissement assez considérable (1).

Quoique ses absences dussent se prolonger de plus en plus, il revenait cependant chaque dimanche pour donner à la famille de M. L... la consolation d'entendre la messe; il rencontra ensuite plusieurs prêtres, qui, comme lui, faisaient la mission au péril de leur vie, et il se mit avec eux en rapport de travaux et d'amitié. Ces prêtres étaient, entr'autres, M. Probin, décédé depuis curé de Billy-Berclaux; M. Saint-Jean, aujourd'hui chanoine d'Arras; M. Legrand, décédé curé de Verlinghem. Ce dernier, remplaça plusieurs fois, pour la messe du dimanche, M. Détrez, qui déployait toute l'ardeur de son zèle et se multipliait en quelque sorte pour se porter partout où sa présence était réclamée.

(1) Ce modeste établissement où M. Détrez vint finir ses jours, a quelque fois compté plus de trente personnes, et n'a jamais eu pour se soutenir que le travail des élèves et les libéralités de quelques âmes charitables. Il est aujourd'hui sous la direction des dames du Bon-Pasteur, qui continuent l'œuvre du pieux fondateur et qui y ont établi une classe de préservation pour servir en quelque sorte de succursale à la maison des filles repenties fondée à Lille.

Il parcourut pendant quelques années plus de quarante communes des environs de Lille, des cantons d'Haubourdin, de La Bassée, et jusqu'aux portes de Béthune, au milieu de périls imminents, d'alarmes saisissantes, de privations multipliées, de travaux et de fatigues de toute espèce. Tantôt il passe dix à douze heures consécutives à entendre les confessions, et pour vaincre le sommeil qui l'opprime, il se jette dans les yeux de la poudre de tabac; tantôt, craignant de se servir de conducteur, il s'égare dans sa route, et il passe une nuit froide, une fois dans un champ de blé, une autre fois au milieu d'un marais fangeux. Ici, excédé de faim et de fatigues, il se réfugie dans la cabane d'un mendiant et implore l'aumône d'un morceau de pain noir et d'une place sur un lit de paille. Là, pendant qu'il célèbre en secret les funérailles d'une fermière, les révolutionnaires font tout-à-coup irruption dans la maison en vociférant des menaces de mort, et il a à peine le temps de se blottir au fond d'une garde-robe, où il échappe heureusement à toutes les recherches. La femme d'un maréchal, révolutionnaire exalté, et membre le plus ardent du club, se trouvant en danger de mort, demande, à l'insu de son mari, l'assistance d'un prêtre. M. Détrez, introduit par une fenêtre, parvient au lit de la malade. Sa confession entendue, il se disposait à lui donner le saint Viatique, lorsqu'un léger bruit, occasionné par les préparatifs de la cérémonie, arrive aux oreilles du mari, qui entre

tout-à-coup et regarde d'un air étonné tout cet appareil religieux. Le saint prêtre, sans se déconcerter, lui dit d'un ton ferme : « A genoux, mon ami; c'est votre Dieu que votre femme va recevoir! » Comme terrassé par une force surnaturelle, le jacobin se prosterne et adore son Dieu. L'impression que cette scène fit sur lui ne fut point passagère; il se convertit sincèrement et devint un des conducteurs de M. Détrez.

Comme tous les prêtres qui exerçaient alors le ministère, notre zélé missionnaire, pour éviter d'être pris, était bien souvent obligé d'avoir recours à d'innocentes ruses. En voici une qui le servit admirablement : Des gendarmes qui s'étaient mis à sa piste, entourent tout-à-coup la maison où il était occupé à confesser. Le prêtre les aperçoit, il échange son surplis contre la blouse du paysan qui est à ses genoux, et les rôles ainsi intervertis, il attend tranquillement ses traqueurs. Ceux-ci entrent, se saisissent du paysan qu'ils prennent pour le prêtre et l'emmènent tout revêtu de l'habit sacerdotal. Le village est en émoi, chacun est à sa porte, et les quolibets qui vont de bouche en bouche apprennent aux gendarmes qu'ils ont été mystifiés. Le prisonnier est abandonné, on court après le prêtre véritable; mais l'abbé Détrez était déjà loin.

Devant faire un jour une absence assez longue, il s'habille en merveilleux de l'époque, et se fait délivrer un passeport, sous le nom de M. Louis,

professeur de mathématiques. Il trouve en voyage des officiers du génie, et il cause avec eux géométrie, stratégie, politique, sciences, de manière à leur laisser croire qu'ils ont pour compagnon un membre distingué d'une société savante. Un de ces hommes ignorants et grossiers que le gouvernement d'alors affublait d'une portion de son autorité, l'examine des pieds à la tête, et lui demande : « Qui est-tu ? » Le missionnaire lui répond : « Je suis fournisseur du comité des subsistances. » Le citoyen en place se confondit en salutations, et ne poussa pas plus loin l'interrogatoire.

Cependant il eut manqué quelque chose à l'auréole de l'apostolat qui devait orner le front du missionnaire, s'il n'avait pu, comme saint Paul, s'appeler le prisonnier de Jésus-Christ. Dieu voulut lui ménager cette nouvelle occasion de mérite. Sorti vers le déclin du jour en compagnie de M. Legrand, ils aperçurent des gendarmes sur la route, entre Esquermes et Loos. A cette vue, M. Legrand prend aussitôt le large; cette fuite précipitée inspira des soupçons aux gendarmes, qui s'élançèrent à la poursuite des deux voyageurs. M. Legrand parvint à s'échapper; M. Détrez, moins alerte que son compagnon, fut bientôt saisi, et malheureusement dans sa course, il avait laissé tomber son bréviaire, pièce de conviction qui pouvait le conduire à la mort. Remis le même jour entre les mains du juge de paix du canton d'Haubourdin, il se déclare ouvertement prêtre missionnaire et attend avec

résignation le sort qui lui est réservé. Dieu se contenta de sa bonne volonté, et lui fournit un moyen de salut. Le greffier du juge de paix vient voir le prisonnier, et, à sa grande surprise, il reconnaît un ami, un compatriote, un compagnon d'études en théologie. Cet homme se sent ému à la vue des dangers que court son ami; il l'embrasse avec effusion, et lui promet de s'employer à le délivrer. A sa prière, le juge de paix, bon homme au demeurant, rédige le procès-verbal d'arrestation d'une manière favorable au prisonnier; il tait sa qualité de prêtre, le désigne comme vagabond, et l'expédie le lendemain à Lille, où il fut incarcéré au Petit-Hôtel. Aussitôt, les nombreux amis de M. Détrez se mettent en mouvement; ils intercedent auprès du procureur-général syndic, de l'administrateur du département et du médecin de la prison. Celui-ci déclara dans son rapport que l'air de la prison était nuisible au nouveau détenu, et l'on consentit enfin à l'élargir, moyennant une caution de 5,000 fr. M. F...., compagnon d'enfance, ami dévoué de M. Détrez, s'empressa de répondre pour cette somme, et le prisonnier fut rendu à la liberté.

Outre ses travaux apostoliques, M. Détrez avait encore à s'occuper d'une vaste correspondance. Sa réputation de science, de vertu et de prudence, lui attirait de toutes parts des consultations que les malheureux temps rendaient plus fréquentes et plus ardues. Déjà il avait été demandé pour être pro-

vicaire-général du diocèse d'Arras, conjointement avec M. Vasseur; mais ne voulant que la partie laborieuse de la carrière qu'il avait embrassée, et croyant d'ailleurs son ministère utile à ses concitoyens, il refusa ce poste honorable. C'était surtout le diocèse de Tournai qui réclamait le secours de ses lumières; les vicaires-généraux qui, en l'absence du premier pasteur, administraient ce diocèse, ne décidaient rien d'important sans l'avoir consulté et réglaient leur conduite d'après ses avis.

Le concordat vint enfin rendre la paix à l'Eglise de France. Mgr Belmas, nouvellement arrivé, faisait la visite des principales villes de son diocèse. A son passage à Lille, il eut occasion de voir M. Détrez et d'apprécier son mérite; il manifesta même en plusieurs rencontres toute l'estime qu'il lui portait, quoique celui-ci, dans le discours de réception qui était son ouvrage, et dans quelques entretiens qu'il eut avec Sa Grandeur, lui eût fait entendre un langage aussi ferme que respectueux. Les services signalés rendus par M. Détrez à la religion, et ses capacités bien connues, semblaient le destiner à un poste considérable dans la nouvelle hiérarchie qui s'organisait alors; il n'en fut rien. L'extrême modestie du saint prêtre qui répugnait à tout ce qui pouvait paraître le mettre en avant; l'inflexibilité de principes qu'il avait toujours hautement professée sur des questions alors fort délicates; l'éloignement qu'il avait montré en toute occasion pour tous ceux qui, sur ces mêmes

questions ne pensaient pas comme lui, ou plutôt comme l'Eglise; quelques critiques un peu vives qu'il se permit contre certains actes qui signalèrent le début de l'administration diocésaine; enfin, et surtout l'ombrage que le pouvoir civil, alors tout puissant dans la distribution des emplois ecclésiastiques, avait conçu de l'influence qu'il exerçait: tous ces motifs contribuèrent à le tenir à l'écart. Il fut néanmoins, quelque temps après, nommé à la cure d'Houplines, près d'Armentières. Mais il demanda à rester dans sa retraite et à n'occuper aucun poste; ce qui lui fut accordé. Quelques esprits ont regardé cette démarche comme dictée par le dépit secret d'une ambition déçue; mais toute la vie de notre vénérable prêtre le montre inaccessible à un sentiment si bas et dépose hautement contre une telle insinuation: ce refus n'eut d'autre principe que sa grande humilité et le goût particulier qui le portait vers une vie obscure et retirée, où il pût faire le bien sans éclat et d'une manière inconnue au monde. D'ailleurs, nous devons le dire, M. Détrez s'était fait un genre de vie qu'il eût pu difficilement concilier avec l'administration d'une paroisse: peu façonné au joug de la règle, il avait toujours éprouvé une peine extrême à mettre de l'ordre dans la distribution de son temps et de ses occupations; aussi passait-il souvent une grande partie de la journée sans prendre de nourriture, et les nuits entières à l'étude ou à la composition, obligé par conséquent, de faire du jour la nuit, et réci-

arment. Déjà il avait été demandé pour être pro-

proquement, selon que la circonstance l'exigeait. Sa méthode était qu'il fallait ne s'occuper que d'une chose à la fois et chercher à faire le bien, plutôt qu'à faire vite et beaucoup, selon cette maxime d'un ancien : *Sat citò, si sat benè*. Ainsi, l'esprit tout entier absorbé par l'affaire présente, il oubliait toutes les autres pour celle-là, il l'envisageait à son aise sous toutes les faces, et il ne la quittait qu'après y avoir mis tout le temps qu'il jugeait nécessaire : en toutes choses, il évitait l'empressement stérile qui touche à tout et ne finit rien, et il s'occupait avec cette lenteur active et soigneuse qui arrive à ses fins par des voies longues, mais sûres et exemptes de fautes et de repentirs.

Une existence plus calme, mais non moins dévouée, s'ouvre maintenant pour le vertueux prêtre. Retiré à Marcq-en-Barœul, où il avait suivi son hôte qui venait de vendre sa maison d'Esquermes, entouré de ses chers livres dont il augmentait le nombre de jour en jour, il s'adonna plus que jamais à l'étude.

Sa retraite ne tarda pas à devenir une espèce de sanctuaire où affluaient tous ceux qui cherchaient un guide sûr dans les voies du ciel, tous ceux qui sentaient s'allumer dans leur cœur la soif de la gloire de Dieu et du salut de leurs frères. Les trésors de sagesse et de science qu'il amassait chaque jour dans la prière et l'étude, il les dispensait généreusement à tous ceux qui avaient recours à lui. Riches et pauvres, savants et ignorants,

ecclésiastiques et laïques, tout le monde était accueilli avec une égale bonté; mais il fallait savoir attendre, car il y avait souvent foule de visiteurs. Quand enfin vous aviez le bonheur d'être admis près de lui, alors il était tout à vous, aucune autre affaire ne l'occupait, il vous rassurait avec bienveillance sur la crainte que vous manifestiez de lui prendre son temps; il écoutait non pas seulement avec patience, mais avec intérêt, l'exposition, si longue, si détaillée qu'elle fût, de vos doutes, de vos inquiétudes, de vos peines; et puis, sa parole grave et pénétrante descendait dans votre âme comme un vif rayon de lumière qui lui découvrait le but où elle devait teindre, ou comme un baume réparateur qui rafraîchissait et cicatrisait ses blessures. Le fragment d'une lettre adressée à une personne qui lui avait parlé des tribulations dont elle était accablée, nous apprendra comment il savait donner des conseils et des consolations.

« Ce n'est point ici qu'il faut chercher des » consolations humaines; elles distrairaient peut- » être un instant votre douleur; mais en diminuant » vos mérites, elles ne l'empêcheraient point de » vous suivre jusqu'au tombeau. C'est là, en effet, » le terme de toutes choses. C'est là aussi que » s'accomplira infailliblement la promesse de notre » divin Sauveur : *Heureux ceux qui pleurent, parce » qu'ils seront consolés!* Si un autre que Jésus- » Christ eut proclamé si hautement un bonheur à » trouver dans les larmes, notre faible raison

» aurait eu, ce semble, quelque droit de s'élever
» contre une maxime aussi extraordinaire. Mais, si
» l'on est sincèrement chrétien, il n'est plus permis
» d'hésiter ni de reculer. Heureuses donc, heu-
» reuses les personnes qui, comme vous, pleurent
» avec résignation ! Heureuses les personnes qui ont
» de tels sujets de douleur ! Dieu leur réserve, au
» moins pour la vie future, les consolations qu'il
» leur ôte ou qu'il refuse dans celle-ci. Elles échan-
» gent du naturel contre du surnaturel, du tem-
» porel contre de l'éternel. Tout n'est-il pas ici à
» l'avantage de la créature?..... »

L'abbé Détrez continua d'entretenir la correspon-
dance dont nous avons déjà parlé, et plus d'une
fois, dans les différentes crises que l'Eglise eut à
souffrir, il fut consulté par des personnages de
haute distinction sur des affaires de la plus grande
importance. On compte parmi les nombreux visi-
teurs qu'il reçut, plusieurs membres éminents du
clergé belge; et l'évêque de Gand, au milieu des
embarras que lui suscitait le gouvernement impérial,
vint passer avec lui plusieurs jours. Ce fut vers
cette époque qu'il fit un voyage à Paris, où il
eut plusieurs conférences avec le cardinal Caprara;
plus tard, vers 1811, il alla à Fontainebleau, où
il fut admis auprès de Pie VII captif, et eut
avec lui un long entretien. Sa Sainteté lui conféra
des pouvoirs dont il usa avec la plus grande ré-
serve, mais qui surpassaient ceux de la plupart des
évêques de l'époque, et en le quittant, elle lui

donna, comme témoignage d'estime et d'affection, son portrait gravé sur cuivre. (1) Quelques mots qui échappèrent un jour à son humilité, firent penser et donnèrent même la certitude que le Souverain Pontife l'avait prié d'entendre sa confession. Il fit ces deux voyages tout-à-fait incognito, et dans la suite, il en parla à fort peu de personnes; il est probable qu'ils eurent pour motif les affaires de la religion en Belgique, dont il continuait à s'occuper activement, et surtout celles du diocèse de Tournai, où le clergé était alors en proie à une déplorable division sur des questions de discipline ecclésiastique.

Nous avons déjà raconté comment s'était formée, sous la direction de M. Détrez, la maison des orphelines de Loos; cette bonne œuvre ne fut que le prélude de beaucoup d'autres, et l'on peut dire que notre digne prêtre fut, sinon le promoteur, du moins le directeur, l'âme ou le conseil de presque toutes les institutions dont la religion et l'humanité se sont enrichies dans la ville de Lille et ses environs.

Trois anciennes religieuses bernardines qui s'étaient réunies à Esquermes après leur retour de l'émigration, pour former une maison d'éducation, deviennent l'objet de son zèle : il les aide de ses conseils pleins

(1) Ce portrait est maintenant entre les mains de M. le curé de Loos.

de prudence, et il leur prête son ministère toujours si touchant et si fructueux. Sa charité douce et humble domine bientôt tous les cœurs; il devient le père vénéré et le guide indispensable des maîtresses et des élèves; il inspire par des soins qu'on n'oubliera jamais, l'amour et le goût du véritable esprit religieux; tout subit dans l'établissement l'ascendant de sa vertu angélique; il reprend et punit avec bonté et fermeté, il remplit toutes les volontés d'un énergique désir du bien, il est l'âme de la petite famille, et plus tard, il lève tous les obstacles avec une patience invincible et coopère d'une manière efficace à établir sur des bases solides le monastère de Notre-Dame-de-la-Plaine. C'est ainsi qu'il devient le principal fondateur de cet établissement modèle, si utile à la religion et si cher depuis long-temps aux familles chrétiennes.

Quelques années après il s'occupe de la fondation d'une maison de refuge à Lille, pour les filles de mauvaise vie que l'on retire du désordre, maison aujourd'hui érigée en communauté et dirigée par les dames du Bon-Pasteur.

Plus tard, la communauté naissante de l'Enfant Jésus réclame l'appui de son expérience et de ses lumières; sous ses yeux et par ses soins fut conçu et développé le germe de cette plante, d'abord si faible et si délicate, qui devait, comme le grain de sénevé produire des rameaux si forts et si nombreux.

Plusieurs autres maisons d'éducation, à Lille, à Loos, à Haubourdin, se trouvent également heu-

reuses de son concours, et proclament encore aujourd'hui son nom avec reconnaissance.

Toutes ces fonctions occupaient beaucoup M. Détrez et lui prenaient un temps considérable. Il en trouvait cependant encore pour l'étude de toutes les sciences qui étaient en rapport avec son état. C'est à un mémoire qu'il rédigea que la religion doit la conservation de l'église de Sainte-Catherine qu'un préfet voulait condamner à la démolition, afin de convertir en une place publique l'espace que couvre cet antique monument. M. Détrez était le collaborateur ordinaire de M. Cardon, de Montreuil, auteur de différents ouvrages estimés, entr'autres de celui intitulé : *Du Règne des Vrais Principes*. Il revit et corrigea bon nombre d'ouvrages qui traitent de religion et de piété, notamment les *Lectures Chrétiennes en forme d'instructions familières*, 3 volumes in-12. Sur la fin de sa vie, il fit paraître un opuscule sur la dévotion à Notre-Dame-de-Grace à Loos, lequel lui demanda beaucoup de recherches. C'est le seul auquel il ait mis son nom.

Qui eut cru qu'une vie aussi saintement et aussi utilement employée pût rencontrer des ennemis? Mais tel est le sort de la vertu : tout en répandant des bienfaits, elle provoque des jalousies et des haines : M. Détrez l'éprouva à l'époque des cent jours. Dénoncé comme un ennemi dangereux, il fut violemment arraché de son domicile, et conduit par trois gendarmes, d'abord à la prison de la tour

Saint-Pierre, ensuite à la citadelle où il demeura près d'un mois. Son meilleur ami, M. F.... qui lui avait déjà été si utile dans une circonstance semblable, fit aussitôt des démarches auprès du général Alix, président du comité de la haute police à Lille : celui-ci voyant qu'on ne pouvait articuler aucun grief contre le détenu, consentit enfin à ce que M. F.... le conduisît lui-même, sous la garantie de son honneur, au séminaire de Cambrai. Mgr Belmas, visiblement contrarié de ce qu'on faisait servir son séminaire de maison de détention, lui dit, lorsqu'il reçut sa première visite : « Eh ! que voulez-vous que je fasse de vous ? — Monseigneur, lui répondit humblement M. Détrez, vous pouvez faire de moi ce que vous voudrez ; mettez-moi à la cave ou au grenier ; il y a long-temps que j'ai dit mon *fiat*, et je l'ai dit dans toute son étendue. » (1)

Il resta dans ce saint asile jusqu'à la seconde rentrée des Bourbons, édifiant tous ceux qui l'y ont connu par sa résignation et sa modestie, et se conciliant de plus en plus l'estime de Mgr Belmas, qui lui fit offrir une chaire de théologie. M. Détrez, n'aspirant qu'à revoir sa solitude, refusa.

Il reprit aussitôt ses travaux ordinaires avec une nouvelle ardeur. Nommé pour faire partie d'une commission chargée d'organiser et de stimuler

(1) Trois prêtres furent enfermés alors dans cette maison : M. Détrez, M. Vanbavinchove, curé de Méteren, et M. Desurmont, vicaire de Roubaix.

l'instruction primaire dans les environs de Tourcoing, il en fut un des membres les plus actifs et les plus zélés, et il fit à ce sujet quelques rapports très remarquables. Le poste de principal du collège de la même ville étant venu à vaquer, on le lui proposa; mais cette charge ne convenait ni à ses goûts ni à ses habitudes, et il désigna pour la remplir M. Flajolet. Une autre dignité, bien plus éminente, lui fut offerte vers la même époque. Mgr de Croy, archevêque de Rouen, ayant eu l'occasion de connaître son grand mérite, fit de vives instances pour le déterminer à aller auprès de lui en qualité de vicaire-général. M. Détrez déclina humblement cet honneur comme trop au-dessus de ses forces, et fit agréer à sa place M. Libert, alors curé de Beuvry. Celui-ci, comme M. Saint-Léger, vicaire-général de Cambrai, recourait souvent dans ses doutes aux lumières de M. Détrez. Ainsi, au milieu de tant d'hommages rendus aux qualités de son cœur et de son esprit, notre saint prêtre conserva toujours une humilité profonde. C'était là, parmi tant de vertus qui brillaient en lui, sa vertu de prédilection. Content d'être admis au nombre des ministres de la maison de Dieu, il n'ambitionnait pas d'autre honneur; parmi ses confrères, la dernière place était toujours celle, non pas qu'il choisissait, mais qu'il prenait sans choisir; car sa modestie n'avait rien de contraint ni d'affecté: c'était comme un instinct auquel il obéissait tout naturellement et sans réflexion.

Il est cependant un titre qu'il accepta sans réclamation, disons mieux, avec empressement, titre purement onéreux et tout-à-fait conforme aux impulsions de son cœur qui le poussait toujours où il y avait des misères à soulager. L'ancienne abbaye des moines de l'ordre de Citeaux, érigée à Loos, l'an 1133, par saint Bernard, venait d'être convertie par le gouvernement en maison centrale de détention; nommé d'abord aumônier provisoire, M. Détrez joignit bientôt le titre aux fonctions, semblable en cela, comme en tant d'autres choses, à l'admirable saint Vincent de Paul qui, de toutes les dignités offertes à son zèle, ne voulut accepter que le titre et les fonctions d'aumônier-général des galères. Afin d'être plus à portée de prodiguer aux prisonniers les secours de son ministère, il quitta ses hôtes de Marcq-en-Barœul, dont il avait reçu tant de preuves d'attachement, et vint se fixer à Loos, dans cette petite maison d'orphelines, objet de ses plus tendres affections. Il trouvait dans ce changement de domicile un autre avantage : c'était de pouvoir plus aisément satisfaire sa dévotion envers la sainte Vierge, qui possède dans l'église de cette paroisse un pèlerinage très fréquenté. Chaque samedi, il se rendait à son autel vénéré pour y célébrer le Saint Sacrifice. Les pauvres, qui eurent bientôt appris à le connaître, se mettaient sur son passage pour participer à ses largesses. Mais c'était surtout à l'égard de son peuple choisi (c'est ainsi qu'il appelait ses prisonniers) qu'il épanchait la charité

chrétienne dont son âme surabondait : nul effort, nul sacrifice ne lui coûtait pour adoucir leur sort et pour les ramener à des sentiments de vertu ; oubliant au milieu d'eux le soin de sa santé, il passait souvent des journées entières, presque sans nourriture, soit à les instruire en public et en particulier, soit à les consoler dans leurs maladies et à les aider à mourir saintement. Sa charité s'étendait à tout dans cette maison qui renferma quelquefois près de 2,000 détenus : après leur mort, il pourvoyait de ses propres deniers à ce qu'on leur fournit un cercueil, l'administration refusant, dans les premières années, d'en faire les frais ; à leur sortie de prison, s'ils étaient sans ressource, il fournissait généreusement à leurs premiers besoins, se dépouillant quelquefois de ses propres habits pour les en revêtir. On le trouva un jour, l'aiguille à la main, ajustant lui-même, autour d'un vieillard récemment libéré, un vêtement qu'il lui donnait.

Cette vie, cachée au monde et si belle aux yeux de Dieu, arrivait à son terme, usée avant le temps par les travaux de la charité. Depuis quelques années, M. Détrez n'existait plus que par les forces de l'âme. Ses parents et ses amis le pressaient en vain de résigner ses pénibles fonctions et de prendre un repos nécessaire à sa santé. Il voulait mourir à son poste comme un fidèle soldat de Jésus-Christ. Le 16 juillet 1852, il avait présidé, au monastère d'Esquermes, une profession religieuse ; dans un discours où il s'était surpassé

lui-même, il avait vengé la vie du cloître contre tous les raisonnements du monde; le feu avec lequel il avait parlé avait fait croire à une santé redevenue florissante; mais le lendemain il tomba malade, et cette maladie devait être la dernière. Sentant sa fin approcher, il demanda à être transporté dans sa maison de Loos, où, après trois jours de souffrances aiguës, il s'endormit dans la paix du Seigneur, le 8 août de la même année. Sa bibliothèque fut tout le bien qu'il laissa. Son oraison funèbre fut prononcée par M. Wicart, doyen de Sainte-Catherine, aujourd'hui évêque de Fréjus, au milieu d'une assistance nombreuse et distinguée, que le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits avait attirée à ses funérailles. Son corps fut inhumé de manière à ce qu'il se trouvât au milieu de la nouvelle église dont le plan était alors tracé et en face de la statue de Notre-Dame-de-Grace.

Voici l'épithaphe gravée sur sa tombe : elle résume

d'une manière aussi complète que succincte toute
la vie du saint prêtre :

ICI REPOSE

LE CORPS DE M. LOUIS-ADRIEN-JOSEPH DÉTREZ, PRÊTRE,

NÉ LE 30 NOVEMBRE 1769, DÉCÉDÉ LE 8 AOUT 1832.

JUGÉ DIGNE DES EMPLOIS LES PLUS ÉMINENTS,

IL N'ACCEPTA D'AUTRE TITRE QUE CELUI D'AUMONIER

DE LA MAISON CENTRALE DE DÉTENTION DE LOOS.

A SA MORT

LES PRISONNIERS PERDIRENT UN APÔTRE,

LES PAUVRES UN CONSOLATEUR,

LES ORPHELINS UN PÈRE,

LES RICHES UN SAGE DIRECTEUR,

LES AMES PIEUSES UN GUIDE SUR,

LES PRÊTRES UN CONSEIL ET UN AMI,

SA FAMILLE ET TOUS LES CHRÉTIENS UN MODÈLE.

COMME SON DIVIN MAÎTRE, IL A PASSÉ

EN FAISANT LE BIEN.

ROGIE,

Curé de Roost-Warendin.



DELANNOY

(DAMASE-JOSEPH),

DOYEN DE NOTRE-DAME A VALENCIENNES.

Quia dilexit Dominus populum suum, idcirco
te regnare fecit super eum.

2 Paralip. 11.



Damase-Joseph Delannoy, naquit à Neuville-lez-Salesches, de parents vertueux, l'an 1745. Il eut pour parrain le curé de la paroisse voisine, prêtre fort pieux qui, outre les occupations si multipliées qu'entraîne avec lui le ministère évangélique, trouvait encore le temps chaque jour de réciter trois fois le rosaire en l'honneur de la sainte Vierge. Cet homme d'oraison cultiva l'éducation première de celui pour qui il avait pris des engagements sacrés sur les fonds baptismaux. Elle ne pouvait être confiée à de meilleures mains. Ce pieux Mentor, après avoir jeté les premières semences de vertu dans le cœur de son fils spirituel, s'attacha à les faire fructifier, écartant avec soin tout ce qui

aurait pu en empêcher le parfait développement. On peut donc dire de M. Delannoy qu'il fut lévite en naissant et que ses vertus grandirent à l'ombre du sanctuaire.

On ne tarda pas à remarquer en lui des moyens spirituels plus qu'ordinaires. C'est ce qui engagea ses parents, d'après les bons conseils du curé de Salesches, de le mettre au collège pour qu'il y fit ses études. Il alla d'abord au Quesnoy, où il eut des succès assez avantageux dans les classes élémentaires. Mais c'était aux Jésuites, ces habiles maîtres, qu'était réservé l'honneur de former cet élève.

Mons fut le théâtre de ses triomphes littéraires. Sa rhétorique surtout fut couronnée d'un plein succès : parmi les cinquante-quatre élèves qui composaient son cours, le jeune rhétoricien fut nommé onze fois premier et une fois second dans les douze compositions de l'année scolaire.

De si brillants succès étaient riches d'espérance et de nature à donner à un jeune homme l'idée souriante de pouvoir s'élever un jour aux charges les plus honorables de la société : mais ces pensées mondaines ne paraissent même pas avoir traversé l'esprit du modeste élève. Déjà plein d'un noble mépris pour tout ce que le monde appelle honneurs et l'homme chrétien vanités, il refusa toutes les fonctions honorifiques qui lui furent offertes et voulut embrasser l'état ecclésiastique pour lequel il avait eu dès son enfance une vocation bien caractérisée. Seulement il hésita un moment s'il devait

s'incorporer dans cette respectable compagnie de Jésus qu'il affectionnait beaucoup, ou s'il serait prêtre séculier. Très probablement il se serait associé à ces vertueux guides de la jeunesse s'ils n'eussent été alors et comme toujours, à l'exemple de leur divin Maître, l'objet de la persécution haineuse et jalouse de l'impïété. Ici, il faut l'observer, sa volonté n'eut aucune part dans le choix; elle fut tout-à-fait soumise à celle de directeurs sages et éclairés qui lui conseillèrent de remplir le ministère de prêtre séculier, afin d'être plus utile à l'Eglise.

Il alla, à cet effet, en 1766, étudier la théologie à Douai, au séminaire d'Hénin, où ses progrès furent proportionnés à l'amour passionné qu'il avait pour la science de Dieu.

Il obtint une bourse dès sa première année de théologie, et à la fin de ses études il reçut, au grand applaudissement de toute l'école réunie, l'honneur insigne du *publica*, titre honorifique accordé aux élèves qui s'étaient le plus éminemment distingués dans tous leurs cours par leurs talents. Ce jeune aspirant à l'état ecclésiastique, joignant la vertu à la science, fut reçu avec distinction dans le séminaire archiépiscopal de Cambrai, où il passa un an pour se former plus particulièrement aux vertus sacerdotales en même temps qu'il se préparait à recevoir les saints ordres. Ce fut à la fin de cette même année (1771) qu'il fut ordonné prêtre par Mgr le prince de Rohan, archevêque de Cambrai.

Avant de considérer le prêtre dans sa vie administrative, remarquons les sages résolutions qu'il prit avant de quitter les lieux où il avait été formé à la vertu et à la science divine.

Tout était prévu dans son règlement de vie; mais particulièrement tout ce qui pouvait porter atteinte à la délicate vertu de pureté. « Il s'était fait un devoir (nous copions textuellement son règlement) de faire une demi-heure d'oraison chaque jour; il ne devait fréquenter que les ecclésiastiques édifiants, rarement les laïques. L'heure de son lever était quatre heures du matin, et cinq heures l'hiver; il avait fixé celle de son repos à neuf heures du soir. Tous les samedis il honorait par le jeûne la Mère du Sauveur des hommes. »

Plein de l'esprit de Dieu et prudemment muni de toutes ces sages résolutions, le jeune prêtre entra dans la carrière du ministère. La commune de Bachant où il fut d'abord co-adjuteur, puis celle de Leval où il fut nommé desservant peu de temps après, furent les premières auxquelles il donna ses soins. Les efforts de son zèle y laissèrent un long souvenir, et la reconnaissance de ces peuples ne s'éteignit qu'avec les générations qui l'avaient connu.

La cure de Clary vint à être vacante. Le desservant de Leval se présenta au concours et l'obtint. C'est au milieu de cette nombreuse population que son zèle trouva l'occasion de s'exercer. A la fleur de l'âge, jouissant d'une santé forte, ennemi de l'oisiveté, l'abbé Delannoy administra sa cure avec

autant de prudence que d'ardeur, et procura la gloire de Dieu pendant les douze années qu'il travailla à la vigne du Seigneur dans cette paroisse, où l'on compte encore des familles qui bénissent sa mémoire.

Cependant l'orage des mauvais jours s'approchait, et la fermeté de la foi du pasteur eut un combat à soutenir. L'esprit révolutionnaire s'était emparé d'une partie de la paroisse, le mal faisait des progrès chaque jour; déjà les méchants par leur audace impunie étaient devenus les maîtres; l'arbre de la liberté mensongère était élevé; le courageux curé de Clary restait toujours fidèle à son poste, donnant tous ses soins à la partie saine de son troupeau, lorsqu'arriva une scène bien affligeante pour son cœur.

C'était le jour de l'octave du Saint Sacrement; le curé, comme de coutume, faisait la procession dans les rues principales du village. Ce jour-là les gardes civiques s'étaient réunies pour exécuter des exercices militaires. Ces esprits aveuglés et pleins des nouvelles idées de ces temps malheureux, vinrent entraver la cérémonie religieuse et voulurent forcer leur curé à diriger ses pas vers l'autel de la patrie avec la radieuse Eucharistie; l'un d'eux se porta à des actes de violence et frappa le crucifer. Le curé refusa, en démontrant l'inconvenance d'une pareille exigence. On entendit alors un tumulte de voix si confus et si fort que le pasteur crut sage et prudent de retourner à l'église pour renfermer les espèces

sacrées dans le tabernacle. Il voulut alors adresser quelques mots pour calmer l'effervescence du peuple, mais ce fut en vain : ses paroles furent étouffées au milieu du vacarme sacrilège dans lequel on distinguait les cris de : « mort ! mort au curé ! ! » Le pasteur, voyant sa parole méprisée et entendant ces cris du délire, descendit de l'autel ; il s'agenouilla devant son Dieu et demanda à celui qui tient les cœurs dans sa main la grace et la conversion de ses brebis égarées.

Cependant il fallait sortir de l'église. Ce moment était à craindre. Le curé de Clary, fort de l'esprit de Dieu, n'hésita pas à retourner au presbytère, et, sans froncer le sourcil, il passa au milieu de deux haies de gardes civiques qui, en tenant leurs baïonnettes hérissées sur sa tête, murmuraient sa mort avec la rage peinte dans les yeux.

Cependant cette scène n'était qu'un prélude. L'orage gros de crimes et d'attentats devenait de jour en jour plus menaçant, laissant apercevoir toutes les horreurs qu'il portait dans son sein ; bientôt il éclata. Le serment à la constitution civile du clergé fut décrété.

M. Delannoy, qui était attaché à l'Eglise par ses entrailles (selon l'expression de Bossuet), refusa de le prêter. Il fut forcé, à l'exemple de ses fidèles confrères, de quitter sa paroisse et de s'éloigner de la portion chérie de son troupeau ; mais, avant d'abandonner ses ouailles bien aimées, il leur traça une règle de conduite analogue aux tristes circons-

tances du temps, et, dans les derniers adieux qu'il leur fit, au milieu des larmes et des sanglots, il leur adressa ces paroles touchantes :

« Je vous quitte, mes chers paroissiens, à regret » et par force, vous le savez; mais mon cœur, en » quelque lieu que je sois, sera toujours avec » vous. Soyez surtout fidèles à Dieu, soyez bien » fermes dans votre foi; priez avec ferveur pour » apaiser la colère du Seigneur; et vos prières et » vos soupirs poussés vers le Ciel pour un avenir » meilleur et pour le salut de vos âmes, seront » communs avec les miens..... »

Le curé de Clary revint donc sous le toit paternel, attendant des moments plus calmes pour se rendre utile à la cause de Dieu.

Mais ces moments devaient tarder à venir, et les méchants, par leurs menaces incessantes, firent bientôt comprendre à l'abbé Delannoy la nécessité de fuir. Il se retira à Lestine, village de Belgique près de Bavai, où se trouvaient déjà plusieurs ecclésiastiques.

Dans sa retraite il apprit par M. l'abbé Lemaire, qui était allé visiter ses frères exilés, que la persécution sévissait avec fureur contre ses chers paroissiens. En haine de la religion deux personnes avaient été brûlées vives à Clary, le procureur de la commune avait porté un édit, au nom de la municipalité, par lequel il défendait sous peine de mort à tous les catholiques de se réunir, accordant l'exécrable droit à celui qui en aurait trouvé deux

ensemble, de les séparer d'un coup de fusil. M. Delannoy comprit combien les fidèles avaient besoin d'être fortifiés pour demeurer inébranlables; il serait allé lui-même bien volontiers les encourager par ses paroles; mais cette action était évidemment trop périlleuse : quelque déguisement qu'il eût pris, il eut infailliblement été reconnu au milieu d'un peuple qui avait été habitué à le voir pendant douze ans; il savait, en outre, qu'après son départ, ses ennemis avaient fait courir le bruit qu'il avait l'intention de revenir avec des secours étrangers afin de châtier tous ceux qui lui auraient résisté. Il pria l'abbé Lemaire d'aller lui-même visiter Clary et lui remit quatre lettres destinées aux fidèles de cette paroisse.

Il est impossible de dire l'impression que les exhortations du pasteur firent sur l'esprit des paroissiens. Laissons ici parler M. Lemaire : « A peine y eus-je montré les lettres du pasteur que tous fondirent en larmes et bénirent Dieu de la grace qu'il leur allait accorder de recevoir le pain de vie dont ils étaient affamés depuis si long-temps. On avertit aussitôt les catholiques, on prend les plus grandes précautions pour éviter les soupçons, et l'on convient de se rassembler dans une maison pendant la nuit et d'en sortir avant le jour. » Ce projet fut heureusement exécuté sans que rien ne transpirât.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir citer qu'un fragment des quatre lettres envoyées aux fidèles de Clary. M. Delannoy recommandait à ses anciens paroissiens d'être fermes et inébranlables dans leur foi.

« J'ai appris les combats que vous avez eu à
» soutenir pour Jésus-Christ. Je ne saurais vous
» rendre toutes les impressions qui se passèrent
» dans mon âme lorsque je connus la fermeté de
» votre foi. Courage donc, mes bons amis, ne
» rougissez jamais de votre Dieu. Vous avez déjà
» obtenu, pour votre noble résistance aux attaques
» de l'impiété, le mérite du martyre. Vos actions
» sont écrites dans le ciel en lettres d'or sur le livre
» de gloire. Je voudrais être au milieu de vous
» pour vous encourager par mes exemples. Mais,
» puisque la chose est impossible, je prie d'ici le
» Seigneur, le Dieu de toute bonté de vous accorder
» le don de la persévérance. De votre côté, priez
» avec ferveur, en commun, autant que vous le
» pourrez; mais soyez bien prudents, ne vous
» compromettez pas..... J'espère vous revoir.....
» Je vous porte tous dans mon cœur..... »

Cependant il fallait bientôt s'éloigner des frontières et s'enfoncer en Allemagne : l'abbé Delannoy se résigna à ce sacrifice; mais auparavant il voulut embrasser une dernière fois ses parents et leur donner les secours de la religion dans le cas où ils en auraient eu besoin. A travers l'obscurité de la route, il avait échappé à tous les dangers de la nuit, il allait mettre le pied sur l'héritage paternel, lorsque rencontré par une patrouille de patriotes, il eut payé de sa tête le saint désir que lui avait inspiré l'amour filial, s'il n'avait pu gagner le cours de la rivière qui sépare Neuville de Salesches; il

descendit dans l'eau et sous la voute protectrice d'un vieil aune qui avançait son feuillage touffu au-dessus du courant, il évita de tomber entre les mains des persécuteurs de tout ce qui s'appelait religion et vertu. Il entra bientôt silencieusement sous le toit où il avait reçu le jour, il distribua la sainte communion à ses parents et à quelques pieuses personnes, et après s'être prosterné pour recevoir la bénédiction de son vieux père désolé, il partit.

Son séjour en Allemagne fut d'environ quinze mois, après lesquels, n'écoulant que son zèle, il revint en France et fut nommé recteur de la mission du Câteau.

Aidé de quelques prêtres qui partageaient son dévouement, il parcourait les paroisses qui s'étendent depuis Neuville jusqu'à Iwuy. Quelquefois les missionnaires se réunissaient au Câteau afin d'entretenir parmi eux l'esprit de foi et de se concerter pour rendre leur zèle et leurs travaux plus profitables. Comme leurs confrères du Hainaut, les prêtres du Cambresis bravaient tous les périls, ayant tous cette admirable devise : « Ne jamais mentir pour défendre les intérêts de la religion et même pour éviter la mort. »

Telle fut pendant sept ans la vie de M. Delannoy, dont la foi grandissait avec les épreuves auxquelles Dieu mettait sa fidélité.

Ne craignons pas d'étendre notre récit en racontant quelques traits de notre ardent missionnaire;

ils sont honorables pour la religion, puisqu'ils disent comment le ciel veillait sur les hommes qui défendaient sa cause pendant ces malheureux temps.

Un jour que partant de Neuville il portait sur lui le pain des forts pour le distribuer à la piété de quelques personnes d'Iwuy, il fut rencontré près du village par deux gendarmes, dont l'un était le fameux Tourbe, qui faisait la terreur de tout le pays et qui avait juré une haine implacable aux ministres de la religion. D'abord, un premier sentiment de crainte s'empara de son âme : il redoutait une profanation sacrilège, comme cela était arrivé peu de temps auparavant par le même gendarme à M. Lecomte missionnaire; lorsqu'une pensée aussi forte que subite vint ranimer son courage et faire reprendre au chef de la mission tout son naturel, c'est-à-dire le calme uni à la fermeté. « Qu'ai-je à » craindre, s'est-il dit? Je porte avec moi celui » qui déjouera facilement tous leurs vains complots; » et s'il en décide autrement, que sa volonté soit » faite. »

Il se présente donc avec confiance aux deux émissaires de Marat. Tourbe, avec un ton de voix brusque, lui adresse la parole : « Citoyen, ta passe (ou passeport)? — Je n'en ai pas, répond le voyageur. — Qui es-tu? — Delannoy, de Neuville. — N'as-tu pas une tonsure sur la tête? — Il y a place pour en mettre une, répond le missionnaire.

Sur ces entrefaites, arriva un paysan qui confon-

dit très probablement le missionnaire avec le frère de celui-ci. Interrogé par Tourbe s'il connaissait ce citoyen : « Très bien, répondit-il sans hésiter : c'est Delannoy, de Neuville, le fermier. » Satisfait du témoignage rendu, le gendarme ne poussa pas plus avant son interrogatoire et laissa librement circuler le fermier supposé qui, chemin faisant, rendait grâces à Dieu qui l'avait délivré d'un danger imminent.

Cette protection visible du ciel enhardit le missionnaire pour l'avenir en affermissant sa confiance dans le Seigneur.

Une autre fois qu'il revenait de Solesmes où il avait été administrer les sacrements à quelques personnes malades, il rencontra de nouveau ces traqueurs de prêtres. Il s'offrait en sacrifice à son Dieu, lorsque Tourbe l'aborda et s'entretint avec lui sans pouvoir le reconnaître; car presque chaque jour, les missionnaires portaient différents habits. De suite la conversation tomba sur les prêtres. Tourbe lança contre eux ses déclamations furibondes : « Je voudrais, disait-il, pendre le dernier des prêtres. » Et se retournant sur son compagnon de voyage, il lui demanda : « Citoyen, n'en connais-tu pas qui soient cachés dans les environs? — J'en connais un, répondit le paysan. — Où? — A Neuville-les-Salesches. — Comment le nommes-tu? — Delannoy, fils du fermier près de l'église. — Ce Delannoy qui voyage avec le grand Delcroix? — Effectivement je l'ai déjà vu accompagné d'un homme

fort grand. — Sais-tu, citoyen, s'il est actuellement chez lui? — Oh! non, il n'y est certainement pas, car il voyage continuellement; je parierais bien qu'il est en route pour le moment. — Si je le rencontre avec le grand Delcroix, ils me le paieront cher; car ils m'ont déjà fait faire bien des pas perdus. — Oh! ils le méritent bien, dit le prêtre déguisé. Et après s'être salué réciproquement du nom voulu de citoyen, on se sépara.

Au concordat, l'abbé Delannoy échangea son titre de recteur de la maison du Câteau qu'il avait reçu de M. Defrenne, doyen d'Ath, contre celui de doyen de la même ville que lui conféra Mgr Belmas. Cette nomination fut accueillie avec grande joie dans cette importante paroisse où, pendant sept ans, on avait admiré le missionnaire. Celui-ci ne tarda pas à acquérir l'affection de toutes ses ouailles et de se trouver en état de faire parmi elles tout le bien que désirait son cœur.

M. Delannoy administra avec une rare sagesse la paroisse du Câteau jusqu'en 1815. Il pensait y finir ses jours; mais la Providence en décida autrement: l'évêque l'appela à la cure de Notre-Dame à Valenciennes, vacante par la mort du vénérable M. Lallemand. Avant d'accepter cette charge honorable, le vertueux prêtre alla humblement faire au prélat quelques observations; il lui exposa qu'il allait être septuagénaire, qu'il connaissait sa paroisse, où il jouissait, pour faire le bien, d'une estime nécessaire, mais qui demande beaucoup de temps à s'acquérir:

« Pour quelques années que j'ai encore à passer sur la terre, dit-il, mon ministère sera complètement inutile à Valenciennes. »

Monseigneur écouta les raisons du doyen du Câteau; mais il lui répliqua : « Il faut remplacer M. Lallemand et je n'ai pas pour cela deux choix à faire.... » M. Delannoy obéit à la volonté de son supérieur. On peut comprendre toute la grandeur du sacrifice qu'il fit, si l'on remarque combien il en coûte pour rompre à un âge déjà avancé des habitudes contractées depuis long-temps, et surtout pour quitter une paroisse où les liens d'attachement réciproque entre les ouailles et le pasteur sont d'autant plus étroits que celui-ci a conduit à Jésus-Christ presque toutes les âmes qui la composent. Mais l'homme qui veut sincèrement plaire à Dieu est supérieur à tous les sacrifices de la nature : il commande à la chair et au sang.

La ville du Câteau comprit toute la perte qu'elle éprouvait dans le départ de son doyen : toutes les classes de la société témoignèrent hautement leur douleur; le curé fut lui-même obligé de quitter ses paroissiens *incognito* pour cacher ses propres émotions. Il se rendit à Valenciennes, et le Seigneur lui réservant des jours plus longs, au de-là même de son espérance, il eut la consolation de pouvoir encore édifier sa nouvelle paroisse pendant l'espace de vingt-deux ans, par sa haute expérience pratique et par l'éclat de ses vertus exemplaires.

Toutes les actions de M. Delannoy étaient mar-

quées au coin de la gravité, de la modestie et de la piété; mais sa foi, son exactitude régulière dans le service de Dieu, sa grande charité brillaient au-dessus de ses autres vertus. On comprenait la vivacité de ses convictions religieuses en le voyant soit réciter le bréviaire, soit célébrer la messe, administrer les sacrements ou remplir quelque autre fonction du saint ministère. Cet esprit de foi lui avait acquis un esprit d'ordre et de régularité qu'on admirait dans toutes ses actions. Chaque chose avait son temps propre dont il ne voulait pas perdre une seule minute; il n'était content à la fin d'une journée que lorsqu'il pouvait se dire : « Si le démon avait voulu me tenter aujourd'hui il aurait perdu ses peines, car j'ai été continuellement occupé. »

Non seulement il était toujours occupé, mais le temps de chaque occupation était encore réglé d'avance, et son exactitude était si ponctuelle que nous paraîtrions exagéré si nous en donnions les détails. Cet esprit d'ordre lui laissait beaucoup de loisirs, qu'il aimait à employer à l'étude de la théologie et des Saints Pères, mais surtout de l'Écriture Sainte : « J'ai passé bien de charmantes heures avec ce beau livre, » répétait-il souvent dans sa vieillesse en montrant la Bible. Aussi connaissait-il par cœur presque tout le Nouveau Testament et une grande partie de l'Ancien; pouvant répondre à toutes les difficultés jusqu'alors soulevées contre les livres saints.

La crainte donc de perdre le temps, jointe à d'au-

tres motifs très louables, lui faisait accepter très rarement des repas chez les laïques, et lorsqu'il se rendait à une invitation, jamais il ne dépassait l'heure qu'il s'était prescrite pour la récitation de son bréviaire; et c'était toujours à la condition indispensable que le moindre exercice religieux prévu par le règlement de la paroisse n'en souffrît nullement; car il voulait être serviteur de Dieu avant tout et esclave de l'heure qui assemblait ses paroissiens à l'église. Deux fois il eut l'honneur d'être invité à la table des rois qui passaient par la ville de Valenciennes; deux fois il déclina cet honneur, parce que l'heure du repas coïncidait avec celle où l'on chantait chaque jour dans son église un office à la louange du Roi des rois.

Cette exactitude sévère n'empêchait pas M. Delanoy de goûter les douces joies que l'on trouve dans une innocente récréation : la culture des fleurs et des arbres de son jardin faisait diversion à ses graves occupations; il aimait à visiter quelquefois et à recevoir souvent ses confrères et ses amis, auxquels il était sincèrement attaché : alors le cœur du bon vieillard s'épanouissait dans une gaité pleine de modestie et une aimable naïveté.

Ennemi de la flatterie et des louanges, il savait prudemment imposer silence à l'adulateur, comme il supportait patiemment les discours de celui qui voulait le contrarier; charitable et discret dans ses paroles, jamais on ne l'entendait parler mal de ses frères, jamais même parler de sa personne, soit en

bonne ou mauvaise part. Aussi grande dans ses œuvres que dans ses paroles, sa charité n'était ni moins prudente ni moins discrète dans les unes que dans les autres : cette discrétion, en éloignant de ses libéralités la vaine gloire qui leur fait perdre tout mérite devant Dieu, les rendait peut-être plus profitables, parce qu'elles tombaient sur ceux qui, par leur caractère ou leur état, auraient pu rendre au centuple à la charité ce que la charité leur donnait à eux-mêmes. Sans négliger le pauvre qui lui demandait de quoi se nourrir, se vêtir, se chauffer, il aimait surtout à aider les jeunes lévites dans leur vocation au sacerdoce et à soutenir les maisons où les enfants du pauvre reçoivent l'éducation religieuse. Ces saints lieux qui sont comme les arsenaux de la charité, lui doivent, les uns leur création, les autres leur maintien. De pauvres communes bénissent son nom, parce qu'il restaura leur église ruinée; et Neuville, son village natal, n'oubliera jamais qu'il contribua en grande partie à l'acquisition de l'ancien presbytère vendu en des temps malheureux.

Sa charité, que l'humilité accompagnait toujours, imprimait sur toute sa personne et sur son habitation un reflet de modestie que l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer : couvert d'un vêtement qui tenait le milieu entre celui qui aurait paru trop recherché et celui qui aurait été trop commun, il ne voulait dans son presbytère que des meubles simples, et la propreté en faisait le principal orne-

ment; sa nourriture était aussi frugale que sa sobriété était grande, et son économie dans ses affaires domestiques aurait presque passé pour de l'avarice. C'est ainsi qu'il trouvait moyen de ne refuser à personne et de donner beaucoup; ses libéralités furent telles qu'il laissa à peine de quoi couvrir les frais de ses funérailles.

Le pieux et charitable curé de Notre-Dame avait déjà atteint l'âge où la vie n'est plus que labeur et douleur; et son zèle et sa sollicitude pastorale n'avaient encore rien perdu de leur activité primitive; l'apoplexie qui paralysa presque tous ses membres vint seule mettre fin à ses travaux. Souffrant avec patience et résignation les douleurs de la maladie, il voulait encore être utile à sa paroisse; impuissant à l'édifier par sa parole, il l'édifiait par ses exemples, et se faisait traîner chaque dimanche à la messe paroissiale, à laquelle il assistait avec une dévotion angélique.

Mgr Belmas, que sa visite diocésaine amenait à Valenciennes, vint voir le saint vieillard quelques jours avant sa mort; et lui adressa quelques paroles propres à le consoler et à le disposer à mourir saintement. Le moribond, touché jusqu'aux larmes de l'exhortation charitable de son évêque, lui répondit :

« Je quitte cette terre sans regret, j'ai pour moi
» le bon témoignage de ma conscience; ma vie n'a
» été qu'une continuelle préparation à la mort. Je
» crains les redoutables jugements de Dieu; mais

» en même temps j'espère en ses miséricordes
» infinies, et j'ai la ferme confiance de ne point
» être confondu. »

GARÇON,

Curé d'Hornaing.



Robert-Joseph Florentin Baillet, le 12 mars
1965, nous a dit ses plus tendres angoisses et ses plus
riches espérances. Largement favorisé de tous les
dons de la nature, d'un esprit vif et pénétrant,
il se leva sans relâche, durant sa jeunesse, à
l'étude des humanités, sous la conduite de maîtres
aussi vertueux qu'habiles qui, remarquant l'éton-
nante mémoire et l'aptitude de leur jeune élève,
engagèrent ses parents à le faire entrer dans l'un
des collèges de la célèbre université de Douai. Ils
y consentirent et se hâtèrent pas à recueillir le
prix de leur sacrifice. Encouragé par le succès
de ses humanités, le jeune Florentin désigna le
plaisir de son âge se consacra tout entier, pendant

« en même temps j'espère en ses miséricordes »
 « à l'heure, et j'ai la ferme confiance de le voir »
 « à cette condition. »
 « de tout ce que j'ai pu faire pour »
 « de ce moyen trouver un »
 « de donner beaucoup de »
 « furent telles qu'il lui »
 « de payer les frais de ses funérailles. »

Le pieux et charitable curé de Notre-Dame avait déjà atteint l'âge où la vie s'est plus que le bonheur et le bonheur; et son âge et sa sollicitude pastorale n'avaient encore rien perdu de leur activité primitive; l'apoplexie qui paralyse presque tous ses membres vint seule mettre fin à ses travaux. Souffrant avec patience et résignation les douleurs de la maladie, il se faisait entendre à sa famille et à sa paroisse; impuissant à parler, il se faisait entendre par ses exemples. Il se faisait traîner chaque dimanche à la messe paroissiale, à laquelle il assistait avec une dévotion angélique.

Mgr Belmas, que sa visite diocésaine amenait à Valenciennes, vint voir le saint vieillard quelques jours avant sa mort; et lui adressant quelques paroles propres à le consoler et à le disposer à mourir sagement. Le mourant, touché jusqu'aux larmes de l'exhortation charitable de son évêque, lui répondit :

« Je quitte cette terre sans regret, j'ai pour moi »
 « la bon témoignage de ma conscience; ma vie n'a »
 « été qu'une continuelle préparation à la mort. Je »
 « crains les redoutables jugements de Dieu; mais »

FLOTTEU

(HUBERT-JOSEPH),

CURÉ DE BORRE.

In laboribus plurimis, in carceribus abundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequenter.

1^o Corinth. XI. 23.



Hubert-Joseph Flotteu, né à Bailleul, le 12 mars 1765, montra dès ses plus tendres années les plus riches espérances. Largement favorisé de tous les dons de la nature, d'un esprit vif et pénétrant, il se livra sans relâche, durant sa jeunesse, à l'étude des humanités, sous la conduite de maîtres aussi vertueux qu'habiles qui, remarquant l'étonnante mémoire et l'aptitude de leur jeune élève, engagèrent ses parents à le faire entrer dans l'un des collèges de la célèbre université de Douai. Ils y consentirent et ne tardèrent pas à recueillir le prix de leurs sacrifices. Encouragé par le succès de ses humanités, le jeune Flotteu dédaignant les plaisirs de son âge se consacra tout entier, pendant

les deux ans qu'il passa au collège du Roi, aux diverses branches de la philosophie. Ses succès furent tels que, dès la première année, il obtint tous les premiers prix.

Son cours de philosophie étant terminé, il entra, en 1784, au séminaire d'Ypres, où une solitude plus profonde, un travail plus opiniâtre encore, la charité envers les pauvres qu'il fut chargé de catéchiser toutes les semaines, et la méditation des grandes vérités du salut, préparèrent son âme à recevoir, au jour de l'ordination sacerdotale, la plénitude des graces nécessaires à l'exercice du saint ministère. Il reçut la prêtrise le samedi des Quatre-Temps du Carême de 1789, des mains de Mgr l'évêque d'Ypres, prince d'Arberg et Valengen. Le reste de la vie de ce prêtre de Jésus-Christ montre combien il fut fidèle à la grace de son ordination.

Nommé vicaire de Beveren, paroisse de 1500 âmes dans le canton d'Haringhe, en Belgique, M. Flotteeu trouva le moyen de concilier l'étude avec l'action du zèle. En même temps qu'il se préparait à remplir, après quelques années de ministère, une chaire de théologie qui lui était destinée au séminaire d'Ypres, il prenait un soin tout particulier de l'enfance et s'adonnait à la prédication avec un talent et une onction que les vieillards de cette paroisse se rappellent encore avec bonheur. Mais bientôt la révolution française vint l'arrêter dans sa marche, ou plutôt cette époque désastreuse mit au grand jour la foi et les vertus du digne prêtre.

La fermeture des églises du diocèse d'Ypres, vers la fin de septembre 1797, par suite de l'irruption des Français en Belgique, fit entrevoir à M. Flotteu les maux qui devaient fondre sur sa patrie et qui le menaçaient de si près. Il demeura, comme il le dit dans le journal de sa déportation, triste, mais paisible spectateur de l'exécution de la volonté des conquérants et des tyrans de son pays. Cependant il ne perdit pas un instant de vue les grands intérêts du ministère. Dévoué au salut des âmes jusqu'à sacrifier sa vie pour elles, il continua de porter pendant la nuit les secours de la religion non seulement aux malades de la paroisse dont il était vicaire, mais encore à tous ceux des paroisses voisines, dans un rayon de deux et trois lieues, privées depuis long-temps de prêtres fidèles, et pour lesquelles il avait reçu des pouvoirs dès l'année 95.

Un redoublement de persécution l'arracha à ses saintes et courageuses fonctions. Voici quels en furent et l'occasion et les prétextes : Au commencement de l'année 1798, la question de la licéité du *serment de haine à la rogauté*, qu'on ne devait point tarder à demander à tous les ecclésiastiques, ayant été soulevée dans une réunion nombreuse de prêtres des environs de Beveren, M. Flotteu prit le premier la parole et employa tous ses efforts pour convaincre ses confrères de l'illicéité du serment et les exhorter à demeurer inébranlables dans leur foi. Il eut le bonheur de se voir

appuyé par le curé du lieu et de quelques autres ecclésiastiques. Mais il avait parlé devant un Judas. Le vicaire de Saint-Jean-ter-Biesen, qui ne tarda pas à ajouter à l'affliction de l'église par sa défection, sa trahison, son apostasie et la haine mortelle qu'il nourrit jusqu'au tombeau contre la religion et ses ministres, le dénonça au commissaire du district. Le temps des élections approchait; le Directoire, craignant l'influence de ceux qui n'avaient point fléchi le genou devant l'idole révolutionnaire, prit un parti conforme au plan général qu'il avait adopté, celui d'exterminer tous ceux qu'il craignait. Un commissaire parcourut le pays, avant que le serment ne fût demandé, pour engager tous les prêtres à le prêter. Sa démarche près de M. Flotteeu fut une défaite. Il en reçut d'abord cette réponse aussi sage que ferme : « Le serment, tel que nous le connaissons, est jugé. Nous le répudions de toute la force de notre âme, aucun catholique ne peut le prêter. » Etonné, mais peu satisfait, le commissaire fait de nouvelles instances, il s'appitoie sur les maux de la France et sur le sort auquel s'exposent les prêtres insermentés. La seconde réponse de M. Flotteeu fut celle d'un Chrysostôme : « Je ne crains, dit-il, ni la prison, ni l'exil. Partout je trouverai Dieu; partout je le pourrai servir. Au reste, ajouta-t-il en le congédiant, si ma tête doit rouler sur l'échafaud, aux yeux de mon père et de mon juge, le martyr sera mon mérite, il effacera mes péchés et fera ma gloire. »

Indigné de tant de foi et de grandeur d'âme, le commissaire dénonça le vicaire de Beveren comme coupable d'avoir contrevenu à la loi de la République sur la prestation du serment, et d'exercer sur le peuple une grande influence dont il se servait avec succès pour s'opposer aux vues du Directoire. Un mandat d'arrêt suivit de près la dénonciation. Le 28 pluviôse an VI de la république, 17 février 1798, Barras, l'infâme Barras qui ne trouvait d'honnêtes gens que parmi les galériens, lança contre M. Flotteu et trente-sept de ses confrères du département de la Lys, une sentence par laquelle les dénoncés sont condamnés à la déportation.

En vertu de cette sentence et pourvus d'un mandat d'arrêt, trois gendarmes et des soldats armés se présentent, le 11 mars 1798, à quatre heures du matin, au domicile du vicaire de Beveren, enfoncent la porte de son jardin, investissent sa maison, se précipitent dans la chambre du prêtre, lui déclarent qu'il est arrêté par ordre du Directoire, qu'il doit s'habiller sur le champ et qu'il n'a qu'à les suivre chez le commissaire, à Poperinghe. M. Flotteu s'habille à la hâte. Il veut donner quelques ordres à sa domestique pour le gouvernement de sa maison; mais les gendarmes lui coupent la parole et lui défendent d'emporter son bréviaire ou quelque effet que ce soit. La force armée le conduit à pied à Poperinghe, distant de Beveren de deux à trois lieues.

On lui donne, ainsi qu'à cinq autres prêtres

arrivés à peu près en même temps que lui, pour prison une auberge qu'on entoure d'une garde de cinquante hommes. Plusieurs de ses amis instruits de son arrestation, accourent à Poperinghe, et obtiennent la permission de lui parler en présence de ses gardes. L'un d'eux lui donna un peu de linge et quelque argent pour le voyage. Un autre, membre de l'administration du canton et maire de Westvleteren, eut le courage de réclamer les six détenus, disant « qu'aucune plainte n'avait été portée contre eux à l'administration dont il était membre, que tous étaient connus pour de paisibles citoyens; de plus, que la loi défendait à la force armée l'entrée de nuit dans les maisons et qu'aucune arrestation ne devait se faire à l'insu du maire. » Le commandant ne répondit à ces justes réclamations qu'en ordonnant à celui qui les lui adressait de sortir à l'instant même de la chambre des prisonniers.

Arrivé le lendemain à Bruges sous une forte escorte de soldats et de gendarmes, M. Flotteu reçut presque aussitôt la visite d'un ancien condisciple et confrère avec lequel il avait passé près de trois ans au séminaire d'Ypres et qui avait été trois ans vicaire dans les environs de Beveren. C'était.... un apostat!..... Jossaërt déclara à son ancien confrère qu'il avait ordre de le conduire, à l'instant même, à la maison de force et que, dès ce moment, il était sous sa responsabilité. Le prêtre fidèle demanda à l'ex-vicaire de Saint-Jean-ter-Biesen, maintenant secrétaire du commissaire du pouvoir exécutif,

quelle était la cause de son arrestation et en quel tribunal il serait entendu. Jossaërt répondit que le demandeur était déjà jugé et que lui, il avait entre ses mains sa sentence ainsi que celle de tous les prévenus. En même temps il leur lut lui-même les lettres de déportation, les distribua à chacun des prisonniers, alors au nombre de dix-huit, avec un air de satisfaction qui annonçait la haine mortelle qu'il nourrissait dans son cœur contre ceux qui n'avaient point voulu partager son apostasie, et il leur apprit qu'il y avait des ordres secrets de le envoyer à Cayenne.

Inquiet sur le sort de son beau frère, M. Vanlerberghe proposa à Jossaërt le rachat de M. Flotteu pour cent louis. Mais son offre fut rejetée sous prétexte que le Directoire avait prononcé lui-même la sentence. La vérité est cependant que toutes les lettres de déportation envoyées de Paris n'étaient que des blanc-seings. La faculté de condamner sans appel était laissée à l'arbitraire du commissaire du Directoire exécutif.

M. Flotteu fit de vives instances, ainsi que ses dix-sept compagnons, pour n'être point condamné avant d'avoir été entendu. Le commissaire du pouvoir exécutif crut ne pouvoir mieux faire que de cacher sa haine et son injustice sous le masque de l'hypocrisie. Il se contenta de leur répondre qu'on attendait de jour en jour du Directoire l'ordre de transporter les prisonniers, et son extrême rigueur lui fit exécuter sur-le-champ l'ordre qu'il reçut en

effet quelques jours après sa déclaration. Il dirigea les dix-huit prêtres, sous bonne escorte, sur Courtrai. Dès leur arrivée en cette ville ils insistèrent de nouveau pour être entendus, mais ils n'avaient rien à espérer; le Directoire avait foulé aux pieds toute loi et tout droit : il dédaigna de leur répondre. Cependant les confesseurs de la foi ayant appris, le 2 avril, que le lendemain on les transporterait à Lille, firent un dernier effort. Appuyés sur la justice et sur leur innocence, ils présentèrent une nouvelle requête à l'administration centrale du département de la Lys.

« Il faut donc, dirent-ils, ministres de la justice, protecteurs de vos administrés, amis de vos concitoyens et compatriotes, que dix-huit victimes innocentes soient écrasées sous les coups d'un arrêté que la calomnie de délateurs obscurs vient d'arracher à la religion du Directoire exécutif! Est-il possible que l'amour de l'ordre, de la justice et de la tranquillité publique frappe sans entendre, sans accorder aucun moyen de défense, des citoyens paisibles qui professent hautement des principes opposés à ceux qu'on leur impute, et qui osent, sans la moindre crainte, défier leurs accusateurs de vérifier les griefs qui font le sujet de leur condamnation?

» Citoyens administrateurs, le plus perfide, le plus cruel assassin, le scélérat le plus notoire a le droit d'être entendu, d'être convaincu avant d'être sentiencé; le crime le plus noir et le plus avéré

n'est en aucun endroit du monde policé, jugé sans que le criminel ait le droit de se défendre; la loi naturelle, les droits de l'homme, la constitution de la République, votre conscience, le cri de tous vos concitoyens réclament ce même droit pour nous..... Y a-t-il une puissance sur la terre qui puisse nous le refuser?

» Nous conjurons votre humanité de vous intéresser pour nous et de ne pas abandonner des concitoyens que votre justice peut sauver.

» Oui, citoyens administrateurs, nous ne supplions point pour obtenir votre grace, mais nous réclamons nos droits. Justice! Justice! Justice! voilà nos vœux, voilà le cri de malheureux opprimés par la calomnie et dont aucun ne connaît les faits qu'on lui impute à crime. Pourra-t-on nous livrer à une sentence tellement extorquée par la malignité de nos ennemis dont aucun n'oserait se manifester et dont les dépositions seraient et sont déjà contredites par un nombre infini d'hommes honnêtes, amis de l'ordre et de la justice!

» Qu'il nous soit au moins permis de rester dans le lieu de notre détention présente, jusqu'à ce que nos réclamations soient présentées au Directoire exécutif. Encore, faites-nous espérer d'obtenir justice et n'exécutez pas sur nous, avant d'y être forcés, un arrêté que la droiture de votre âme désire n'avoir jamais été donné. Veuillez appuyer de toutes vos forces ces mêmes réclamations. La bonté de votre cœur vous y porte, l'humanité l'exige, les habitans

du département le désirent, et nous l'espérons avec confiance. »

Cette supplique si pleine de franchise et de vérité fit une forte impression sur l'administration centrale. Elle la convainquit de l'innocence de M. Flotteeu et de ses compagnons; mais aucun de ses membres n'osa s'opposer à la volonté tyrannique du commissaire Barret. Elle fit répondre aux détenus, par son président Hennesy, que rien n'était plus juste que la demande qu'elle avait reçue, mais que les prisonniers devaient partir pour Paris; que là ou ailleurs, on ferait droit à leur requête, et qu'ils pouvaient emporter la certitude d'être entendus avant leur arrivée à Rochefort.

Le courageux confesseur de la foi adore les desseins de la Providence, et il se soumet avec confiance à la volonté divine. Sur l'ordre de Jossaërt, il part le 3 avril, à quatre heures du matin, avec quatorze de ses compagnons dans trois voitures qu'ils sont obligés de prendre à leurs frais, sous une forte escorte de gendarmes et de dragons.

Le trajet des confesseurs de la foi depuis Courtrai jusqu'à Rochefort, fut une suite non interrompue de scènes déchirantes et d'horreur. Courtrai, Roulers et Menin fondirent en larmes en se voyant enlever leurs pasteurs. Le peuple protestait en masse contre l'injustice et réclamait hautement les victimes de l'anarchie. Chacun s'empressait d'adoucir leurs souffrances par tous les moyens possibles. Bien des populations de la France, indignées de l'injustice des

persécuteurs, se firent une gloire et un bonheur, comme celles de la Belgique, de montrer leurs sympathies pour les vertueux prisonniers. Ainsi, à Roye, un grand nombre de personnes de toute condition, apportèrent du bois pour leur faire du feu et les sécher; les autres des matelas et des draps pour passer la nuit, et d'autres leur présentèrent de la viande et toutes sortes de potages et de boissons. « A en juger par la conduite de ces bons habitans, dit M. Flotteu, on nous eût plutôt pris pour des personnes qui avaient bien servi leur pays et à qui chacun voulait témoigner sa reconnaissance, que pour des proscrits qu'un gouvernement tyrannique envoyait dans un autre monde expier des crimes dont ils n'ont jamais été ni accusés ni convaincus et qu'ils n'ont jamais connus. »

La générosité des habitans de Chartres fut plus grande encore. Dans cette ville, deux anges de la terre se consacraient au soulagement des prisonniers avec la plus grande charité. M^{lle} Farche obtint par ses largesses qu'on ne traitât point les prêtres insermentés comme les criminels, et qu'au lieu d'un cachot, d'un peu de vieille paille, du pain et de l'eau, on leur donnât des nourritures, des literies et des chambres convenables à leurs positions. M. Remond, riche négociant de Chartres, leur fournit de son côté tous les adoucissements que son zèle pouvait leur procurer; il leur fit apporter à ses frais un fort bon repas, honora de sa présence les captifs et les consola en leur parlant

des secours que le Seigneur leur accorderait tant qu'ils auraient à souffrir pour la gloire de son nom. Quelle ne fut point l'admiration de M. Flotteeu et de ses compagnons, lorsqu'ils virent ce nouveau Raimond de Nonnotte, payer toutes les dépenses qu'ils avaient dû faire dans la prison, et leur donner en outre vingt-cinq louis pour le soulagement de tous les prisonniers qu'ils trouveraient à Rochefort. La piété de l'une de ces âmes d'élite prépara aux confesseurs de la foi une consolation qui leur fit oublier toutes les peines du passé et qui leur donna de nouvelles forces pour de nouveaux combats. Par ses soins, un vertueux ecclésiastique qui se dévouait en secret à toutes les sollicitudes du plus périlleux apostolat, eut le bonheur de s'introduire dans la prison de Chartres et de remettre à ses frères un vase contenant autant d'hosties consacrées qu'il y avait de prêtres incarcérés. Les prisonniers avertis, dès la veille, de la visite de leur divin Sauveur, étaient disposés à la réception de la Sainte Eucharistie, et aussitôt que l'étranger les eut quittés, ils furent communiés des mains de l'un de leurs compagnons.

Mais si la religion inspira des actes admirables de foi et de charité, la brutalité révolutionnaire inventa des tortures pour broyer ses victimes dès les premiers jours de leur supplice. Dans quatre villes frontières, tout prit un caractère d'impiété et de cruauté. La populace de Lille se porta audevant des proscrits et les salua par des rires frénétiques,

des outrages, des blasphèmes et des menaces. On l'entendit même demander à l'escorte : « Vivent-ils encore ? » L'administration de cette ville sévit contre eux avec une rigueur extrême. Elle les fit enfermer à la prison nommée la Tour-Saint-Pierre, dans une chambre où l'odeur des latrines leur laissait à peine la liberté de respirer ; un geôlier inhumain et d'un aspect effrayant, leur y fit souffrir, pendant quatre jours, par ses visites incessantes et une foule d'autres procédés iniques, toutes sortes de mauvais traitements. Le cinquième jour qui était la solennité même de Pâques, on les tira de leur cachot pour les abreuver d'humiliations et de douleurs. Non content de faire conduire leurs voitures à la suite d'une charrette remplie de malfaiteurs qu'on envoyait aux galères, on les jeta, à Douai, à la prison du parlement, dans des souterrains qui longent la Scarpe, où on les confondit avec des brigands et des scélérats déjà jugés, des voleurs et des assassins déjà condamnés. Arras et Bapaume, toutes rougies encore du sang de prêtres fidèles, virent leur populace se lancer contre les confesseurs, les accabler d'insultes, d'injures et de blasphèmes, et se disposer à en venir à des voies de fait.

Cependant quand la force armée n'eut plus rien à craindre des frontières, le sort des prisonniers s'adoucit. Les gendarmes devinrent humains, la municipalité fut moins ombrageuse, les peuples s'apitoyèrent publiquement sur les malheurs des proscrits ; et la police, loin de s'opposer à ces

marques de compassion, adoucissait autant qu'il était en elle, la condition déjà si dure des confesseurs de la foi, en leur donnant pour prison des auberges, des églises et d'anciens couvents.

L'insouciance des gendarmes ne tarda pas à laisser les prisonniers jouir d'une liberté complète. M. Flotteeu en profita. Il passa l'Oise avec M. Cop, curé du diocèse de Gand. Les deux fugitifs prirent une route entièrement opposée à celle que l'escorte leur avait fait suivre et cherchèrent leur sûreté dans un bois. Les gendarmes firent un instant trêve à leurs copieuses libations habituelles, et s'adjoignirent quelques gardes nationaux des environs pour poursuivre les deux prêtres brabançons. Leurs recherches ne furent couronnées de succès que le lendemain. Ce fut la trahison qui l'assura. Le fermier, dans le grenier duquel M. Flotteeu et M. Cop avaient passé une partie de la nuit, étant allé au cabaret, dit publiquement qu'il avait des prêtres logés chez lui; le rapport en fut fait aussitôt aux gendarmes; ceux-ci arrivèrent à l'insu de nos deux prêtres, arrêtèrent les fugitifs, les chargèrent de chaînes, leur mirent les menottes et les conduisirent dans la prison de Sainte-Maxence, d'où on les dirigea sur Saint-Denis.

Dès leur arrivée en cette ville, les quatorze condamnés apprirent qu'il y avait des ordres précis de ne laisser passer aucun déporté par Paris, et qu'aucun d'eux ne serait entendu avant sa déportation effective. Ils tentèrent un dernier effort pour

obtenir un jugement juridique, en priant les députés de la Lys, Marannes et Beyts, d'intercéder près du Directoire pour que justice fût rendue à des concitoyens : mais ils ne reçurent pour toute réponse que l'ordre formel de partir sans délai pour Versailles. On les traîna donc encore une fois de ville en ville, sur des charrettes ouvertes. Enfin, le 15 mai 1798, vers midi, ils arrivèrent à Rochefort après un voyage de cent quatre-vingts lieues faites en soixante-quatre jours, pendant lequel ils étaient restés, depuis Arras, constamment exposés au froid, à la pluie et à l'ardeur du soleil; et dont ils avaient dû couvrir tous les frais, faits par eux-mêmes et par leur escorte.

Jamais criminel ne fut traité avec plus d'inhumanité que M. Flotteu à Rochefort. Enfermé dans une chambre destinée d'abord à cent soixante prisonniers, mais dans laquelle on en entassa bientôt plus de deux cents, tant ecclésiastiques que laïques, il fut condamné à passer huit jours sans prendre l'air pendant un seul instant. L'inconcevable malpropreté que le Directoire voulait convertir en instrument de mort; l'air pestilentiel qu'elle produisit, et la mauvaise nourriture qui ne consistait que dans une petite ration de pain noir et corrompu furent pour lui des tourments cruels. Mais sa vertu ne fut point ébranlée : dans l'impossibilité de célébrer le Saint Sacrifice et de s'acquitter de quelques autres exercices de piété, il fortifiait son âme par la méditation quotidienne; la récitation des prières de la

Messe et du saint Rosaire faisait sa consolation, et tous les jours il s'unissait à ses compagnons d'infortune pour la prière du matin et du soir. La foi du généreux confesseur semblait s'accroître en raison même de la persécution. Déjà il avait rassuré son beau-frère et sa sœur sur sa constance, par une lettre pleine de piété, de courage et de résignation. « Nous nous portons tous assez bien, leur avait-il écrit des prisons de Chartres, et nous mettons notre confiance en Dieu, persuadés qu'il nous conservera et qu'après nos douleurs nous pourrions nous réjouir ici-bas ou dans l'éternité. Ne vous attristez pas en pensant à moi. Tout ce que nous avons à faire, c'est de prier les uns pour les autres afin que Dieu nous fortifie dans la foi. Il nous est pénible d'être condamnés à d'aussi affreux supplices sans que nous ayons le droit de nous défendre et de prouver notre innocence; mais convaincu que Dieu ne laisse aucun mérite sans récompense, j'espère satisfaire par mes souffrances à son infinie justice. J'aime à vous le répéter : je n'appelle point les vengeances de Dieu sur ceux qui m'ont calomnié; je forme des vœux ardents pour que mes persécuteurs changent de sentiment afin qu'aucun autre n'ait à supporter à l'avenir, ce que nous endurons. Je laisse tout entre les mains de Dieu et espère sa grace et son secours. Soyons donc toujours courageux dans le malheur comme dans la prospérité. » — « Notre embarquement est très prochain, leur manda-t-il le 9 juin, des prisons de Rochefort,

mais consolons-nous, Dieu est juste; s'il nous punit en ce monde, j'espère la récompense dans l'autre. Je suis innocent de tout ce que la République m'impute; mais les fautes de ma vie passée doivent être effacées avant que je n'entre dans le séjour des bienheureux qui ne tardera pas, je l'espère, à devenir mon partage: car il ne fera pas bon dans les pays que nous devons traverser et dans celui où nous devons rester, en plein été. Que Dieu dispose de moi comme bon lui semble. Tout ce que je désire, c'est d'arriver au vrai bonheur. Prenons patience: peut-être nous reverrons-nous encore, lorsque la paix sera rendue à l'Eglise de France; et ne déplorons pas le sort de ceux qui souffrent, car Dieu les dit bienheureux. Pour moi je me mets entièrement entre les bras de mon Sauveur. Surtout, dit-il, en finissant sa lettre, très chers parents, que mon sort malheureux ne vous attriste pas. Il sera entièrement heureux pour moi, ici ou ailleurs; lorsque Dieu visite ses enfants par la tribulation, semblable à un bon père, il ne les éprouve ou ne les châtie que pour les conserver à son amour. Ainsi, je vous en supplie encore une fois, ne vous affligez pas en pensant à moi. »

Ce prêtre magnanime passa près de deux mois dans l'horrible prison de Rochefort. Vainement il avait cherché plusieurs fois à s'évader; toujours son projet avait été découvert au moment où toutes les dispositions étaient prises. Le 31 juillet on le conduisit avec cent dix-huit de ses compagnons au

milieu d'une double haie de soldats rangés depuis la prison jusqu'à la rivière, à bord de la frégate la *Bayonnaise*. Le commissaire chargé de l'embarquement accabla les cent dix-neuf vertueux prêtres d'insultes et d'outrages; lorsque le capitaine de la frégate lui représenta le mauvais état et l'insalubrité des provisions qu'il avait à bord, Robert, c'était le nom du commissaire, ne rougit point de lui répondre qu'elles étaient assez bonnes pour des prêtres. « Tu es chargé de la malédiction du peuple, lui dit-il, ce que tu as à donner est plus que suffisant pour des calottins : et qu'importe, au reste, combien tu en débarques à Cayenne? N'y en eut-il plus que cinquante en vie, cela suffit. Ceux qui ne peuvent pas faire la traversée, mourront, et la République en sera débarrassée. »

Le discours de Robert était la révélation des intentions de la République et l'annonce de la conduite qu'elle voulait qu'on tint envers les pros-crits. A peine les confesseurs de la foi furent-ils arrivés à bord qu'on les fit descendre tous à fond de cale. Là, on indiqua à chacun d'eux le hamac qui lui était destiné pour lit : quatre pieds de longueur et deux de largeur. Les déportés furent consignés dans deux pièces; le capitaine ferma lui-même à double tour les portes des cachots et posa à leur entrée une garde chargée d'abattre, par un coup de sabre, la tête du premier prisonnier qui aurait osé tenter de sortir sous quelque prétexte et pour quelque nécessité que ce fût. La réclusion complète

dura jusqu'au 24 août. Les confesseurs de la foi furent donc condamnés à rester pendant vingt-quatre jours dans la même place, privés de la faculté de faire un pas, de se tenir debout et même de respirer l'air. Ils ne sortaient de leur cachot que pour prendre leur repas entre les batteries, et encore quelle nourriture leur donnait-on ! le matin un croûton de biscuit dont la dureté ne cédait qu'aux coups redoublés du marteau, rempli de vers et couvert de toiles d'araignées, et un verre d'eau corrompue avec un peu de tafia. Leur dîner, qu'ils devaient prendre à d'énormes gamelles dont la saleté et l'ordure excitaient des soulèvements de cœur, se composait de biscuit gâté et de deux onces de lard ou de bœuf salé, mais corrompu, ou bien d'un petit morceau de poison qui exhalait une odeur tellement fétide, que le capitaine, craignant pour la santé de son équipage, le fit jeter à la mer. On y ajoutait par dérision les os et tous les morceaux que les matelots rebutaient. Leur boisson ne consistait que dans un verre d'eau et un verre de vin. Ni leurs prières, ni leurs supplications ne purent jamais leur faire obtenir une goutte d'eau de plus pour apaiser un peu la soif qui les brûlait. A leur souper, on leur donnait des fèves mêlées de quelques pois cuits à l'eau, et durant toute la traversée qui fut de deux mois et demi, on ne leur accorda pas le moindre adoucissement soit pour la qualité, soit pour la quantité des nourritures. Dès que le repas était fini, un matelot donnait un coup de sifflet et criait :

Les déportés à fond de cale! Qu'on ajoute à ces mauvais traitements l'excessive chaleur produite par les haleines et les ordures des canards, des poules, des moutons, des chèvres et des cochons, au milieu desquels on forçait les cent dix-neuf déportés de prendre leur nourriture, et on aura une faible idée de leurs angoisses.

Aussi vit-on la nature des aliments, l'insalubrité de l'air qu'ils respiraient nuit et jour, l'excessive malpropreté et la chaleur des climats, occasionner une maladie fiévreuse et le scorbut, dont M. Flotteu et presque tous les déportés furent atteints. Plusieurs même en moururent. Le capitaine, prévoyant que la peste allait se déclarer à bord, leur permit enfin, le 24 août, de prendre l'air entre les batteries. Il accorda en même temps aux malades la faculté de passer la nuit dans la pièce qui servait d'étable aux cochons et aux autres animaux.

Les déportés, après avoir été tantôt égarés par l'ignorance des marins, tantôt prêts d'être brisés par les vents et les tempêtes ou d'être battus par les ennemis du pavillon français, arrivèrent le 29 septembre 1798, en vue de Cayenne. Ils croyaient que ce jour, le soixantième de leur traversée, était pour eux l'aurore de la délivrance; mais non : le commandant de la *Bayonnaise* n'ayant trouvé le supplice des martyrs ni assez cruel ni assez long; se complut à offrir, encore pendant dix jours, ses victimes à l'insolence de son équipage, sous un soleil brûlant qui ne disparaissait que pour faire

place à un brouillard lourd et pestifère, capable à lui seul de leur enlever le peu de forces que leur avaient laissé la vermine et les maladies.

Le 8 octobre, l'agent du Directoire, Jeannet, le commandant Duvieux et quelques officiers de l'état-major de Cayenne, dressèrent la liste des déportés et inscrivirent, immédiatement avant le débarquement, tous ceux qui devaient entrer à l'hôpital. Le nombre des malades fut si grand que l'agent ne voulut donner de permis qu'aux plus souffrants. M. Flotteu devait être de ce nombre, puisque depuis six semaines le chirurgien du bord lui avait déclaré qu'il n'y avait point d'autre remède à sa violente irritation dans le sang, que le débarquement; mais lorsque le chirurgien fit la liste de ceux qui devaient aller à l'hôpital, il feignit d'oublier son malade. Le commissaire de la *Bayonnaise* donna à entendre au déporté qu'il serait bien inscrit s'il donnait quelques louis au chirurgien. M. Flotteu rejeta l'offre, bénit le Seigneur dans cette nouvelle épreuve et mit toute sa confiance dans la protection du Père des opprimés. Toutefois, il ne négligea point les moyens humains. Il alla trouver le commandant et lui fit ses plaintes. Justice fut rendue au moribond. Il fut compté parmi les plus malades et entra avec dix-huit autres prêtres à l'hôpital de Cayenne, où il resta deux mois.

Par une de ces inconséquences qu'on trouve toujours à côté de la tyrannie ou de l'oppression, le Directoire avait confié le service de l'hôpital de

Cayenne à des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ces anges de la terre, formées par des prêtres fidèles, soignèrent leurs malades et en pansèrent les plaies avec la vénération que commandait le martyr souffert pour la plus sainte des causes. Leur charité et la compassion que témoignèrent, en différentes occasions, les habitants de l'île aux déportés retenus par leurs infirmités à trente lieues de soixante-six autres de leurs compagnons, ne contribuèrent pas peu au rétablissement de leur santé et de leurs forces usées par la privation des premières choses nécessaires à la vie.

Dès que leur état le permit, ils obtinrent de se promener dans la ville, et partout ils étaient accueillis avec cette compassion qu'inspirent des malheureux qu'on sait être victimes non de leurs folies, mais de la vengeance des tyrans. La conduite des habitants et principalement celle des planteurs qui s'étaient montrés les plus compatissants, déplut au nouvel agent directorial Brunel. Cet homme égalait en cruauté, en rage contre les confesseurs de la foi, tous les monstres de la République. La moindre infraction à ses ordres était suivie d'une menace de mort. Il ne rougit point d'employer l'imposture la plus révoltante : dans toutes les rues de Cayenne on lisait que les proscrits étaient et des ennemis de la paix, et des rebelles, et les plus grands des scélérats. Il animait et cherchait à soulever les nègres contre eux, en les présentant comme des ennemis de toute liberté, hostiles surtout à l'abolition de

l'esclavage. Ses calomnies n'eurent aucun succès ; mais les confesseurs de la foi n'en furent pas moins brutalisés. Brunel interdit aux prêtres toute communication avec les colons, priva de toute fonction municipale quiconque s'était montré sensible, pour le remplacer par des êtres inhumains ; et il condamna, malgré toutes les représentations du médecin de l'hôpital, tous les déportés, sans distinction de souffrances ou de maladies, à être transportés par mer à Sinnamari.

Ce nouveau trait de cruauté fut pour plusieurs d'entre eux une occasion et un moyen de salut. M. Flotteu partit de Cayenne le 11 janvier 1799 et arriva le même jour à Sinnamari avec tous ses compagnons de maladie. Logé d'abord dans une église et confondu de nouveau avec des malfaiteurs et des scélérats, il fut assez heureux pour trouver quelques temps après, à payer sa pension chez un habitant du lieu, nommé Bosquet, homme rempli de charité et de religion. Mais remarquant que ses ressources s'épuisaient peu à peu et désirant être réuni à ses confrères que le climat avait épargnés, il alla habiter une partie de l'une des cabanes que les déportés de Conamama avaient louées. Toutes ces cabanes, situées le long de la rivière, étaient séparées des habitations de Sinnamari par des plantations de maniocs et de bananiers. Chaque cabane, faite de terre et surmontée d'un petit toit en planches, avait deux places, dans chacune desquelles logeaient deux prêtres. La condition des confesseurs

de la foi y fut des plus malheureuses : le jour, ils étaient brûlés par le soleil des tropiques, et la nuit, couchés dans des hamacs, ils ne pouvaient fermer l'œil. Des cirons, des fourmis, des maringouins, des poux à goutte, qui pénétraient dans les chairs des jambes et des pieds, couvrirent une grande partie de leur corps de dangereux ulcères; leurs souffrances étaient excitées encore par la vue des serpents et d'une foule d'autres animaux nuisibles dont ils étaient entourés à chaque instant et par l'inhumanité de la République. Le Directoire n'allouait par jour à chaque déporté que douze onces d'un pain corrompu douze onces de cassave et une demi livre de bœuf crû et déjà gâté.

Tant de tourments réunis eussent été capables de jeter dans le désespoir le caractère le plus robuste; l'âme de notre intrépide confesseur conserva toute sa sérénité; la religion lui donna assez de force pour ne point s'attrister et pour exhorter son frère et sa sœur à ne point se laisser abattre par la douleur : il leur écrivit de Sinnamari, en date du 2 mars 1799, une lettre qu'il termine, après avoir dépeint ses souffrances, par ces mots : « Je vous prie de ne point vous contrister de mon sort : quant à moi, je ne me chagrine pas. Je mets tous mes soins à travailler au salut de mon âme et à conserver mon corps. Qu'aucun événement ne vous trouble. La volonté de Dieu doit s'accomplir et tout mon désir est qu'elle se fasse. Je me recommande à vos prières ainsi qu'à celles de mes amis et de tous mes anciens paroissiens. »

Mais le courage ne pouvait rien, dans ce séjour de désolation, contre les coups de la mort qui éclaircissait presque chaque matin, les rangs de la vaillante milice sacerdotale. M. Flotteu et tous les autres confesseurs de la foi, convaincus par la déclaration du médecin, par la perte d'un grand nombre de leurs compagnons et par leur propre expérience, qu'il leur serait impossible de supporter long-temps toutes les horreurs de la tyrannie, se concertent, se recommandent au Dieu pour lequel ils souffrent, et se déterminent à tout risquer pour sortir de cette terre qui dévore ses habitants.

L'entreprise était des plus difficiles. Le voisinage des nègres qui n'auraient pas manqué de trahir les fugitifs, les gardes de Sinnamari et d'un fort voisin placés le long de la rivière, la privation de barque, de boussole et de pilote, leur ignorance de la navigation, l'épuisement de leurs forces, le passage inévitable par la croisière de deux goëlettes placées à l'entrée de la rivière, semblaient même rendre le succès impossible. Mais, mort pour mort, douze confesseurs de la foi se recommandent de nouveau au Seigneur et se hasardent à sonder quelques-uns des habitans qu'ils avaient raison de croire bien disposés à leur égard. Ils s'informent donc s'ils ne pourraient pas se procurer une barque et un conducteur. Leurs premières tentatives furent sans résultat. Personne n'osa leur faire la moindre confiance, parce qu'on savait que cet acte de vertu eût été puni par la justice de Brunel, d'une mort certaine.

« Il y en eut un cependant, dit M. Flotteeu, que nous regardons après Dieu comme le premier auteur de notre délivrance, qui nous indiqua où il y avait un petit bateau à vendre et qui s'offrit à en faire l'acquisition, dans le cas où nous trouverions un habitant qui voulût s'enfuir avec nous. »

La Providence leur indiqua un ancien militaire auquel plusieurs d'entr'eux avaient donné des secours pendant une maladie dont il venait de relever à Sinnamari, et qui naviguait alors pour le compte d'un pêcheur de l'île. Le vieux troupier, content de quitter une terre homicide et de gagner 1,422 fr., acheta, pour ving-cinq louis, la pirogue qui était à vendre et donna à entendre au vendeur qu'il se proposait de pêcher à ses risques et périls. Le soldat-pêcheur amarra dans la rivière vis-à-vis des cabanes des déportés. Ceux-ci profitèrent des ténèbres de la nuit pour porter à bord les provisions de pain et d'eau qu'ils présumaient leur être nécessaires pour la traversée et donnèrent à une tierce personne 1,422 fr. pour que l'embarquement et ses préparatifs restassent à jamais ignorés. Tous les arrangements étant pris, ils s'embarquèrent, le 11 mai 1799, à onze heures et demie du soir, au nombre de quatorze, y compris le conducteur : à savoir neuf prêtres belges, trois français et un laïque, se recommandant à la divine Providence et mettant toute leur confiance dans celui qui dispose de tous les événements. Ils ordonnèrent à leur pilote de se diriger sur Surinam, Berbic, ou Demerary.

tous ces anciens paroissiens. »

La protection de Dieu les couvre et les dérobe aux premiers dangers. Le vent leur fut favorable le reste de la nuit et le surlendemain; mais il changea le troisième jour et poussa violemment la barque vers le port de Maroni, occupé par des Hollandais et distant de Sinnamari de trente-cinq lieues.

Toute la garnison de Maroni était accourue sous les armes, disposée à faire feu sur la frêle embarcation. Bège, commandant du fort, demande aux fugitifs qui ils sont. Ceux-ci se déclarent déportés de Sinnamari et prêtres belges. Aussitôt il les accueille avec toute la tendresse d'un père et toute la joie d'un compatriote heureux de voir des concitoyens qui parlent la même langue que lui; il congédie les soldats, envoie des nègres à bord pour transporter à dos tous les passagers jusque sur les côtes, fait décharger tout le bagage, reçoit les prisonniers avec honneur, les traite avec distinction et leur fournit tous les secours qu'il était en son pouvoir de leur donner. A leur départ, il mit à leur disposition quatre nègres pour lancer la pirogue de la rivière dans la mer, et les salua par quatre coups de canon. Afin que le pilote inexpérimenté ne se trompât point, il fit précéder le petit bâtiment par un autre qui allait au fort d'Orange chercher des provisions.

La garnison de ce fort se montra généreuse et grande dans sa compassion envers les quatorze fugitifs. Son colonel, Steelman, que des affaires avaient éloigné un instant de son poste, quitta

précipitamment Surinam pour venir engager les déportés à ne pas suivre le conseil qui leur avait été donné par les siens de se rendre dans cette ville, par la raison que Malenfant, le consul français, déjà informé de la fuite des prisonniers de Sinnamari, ne manquerait pas de les réclamer près de Frédéric, gouverneur de la ville, qui, malgré ses dispositions favorables, serait obligé de les livrer. La garnison leur procura un bateau couvert dont ils ne purent pas se servir, et le colonel leur donna toutes les provisions nécessaires à leur voyage d'Orange à Berbic.

Les déportés suivirent les conseils de leur bienfaiteur et descendirent le fleuve. Mathurin, leur pilote fidèle, mais toujours sans expérience, ne connaissait ni la rivière ni la mer sur laquelle il exposait sa vie et celle de ses compagnons. A peine eurent-ils filé quelques nœuds, qu'un corsaire français apparut dans le lointain et que la barque échoua sur la vase. Cependant ils furent assez heureux pour échapper à ce double danger : le corsaire prit une autre direction, et dix nègres envoyés par le colonel Steelman, mirent la pirogue à flots. Les voilà donc encore une fois exposés, dans un misérable bateau, à la pluie, à l'ardeur du soleil et à toute la fureur des tempêtes. Ils se recommandent de nouveau à la bonté divine qui les avait sauvés jusque-là de tant de dangers, entrent dans la mer et font voile vers Berbic.

Ils n'étaient pas encore au second jour de leur

traversée que le vent changea et que leur pirogue prit, sans qu'ils s'en aperçussent, une direction tout opposée à leur itinéraire. Une tempête affreuse s'éleva, la pluie tombe par torrents, les nuages leur dérobent la vue du soleil pendant plusieurs jours, la mer se gonfle, les flots s'amoncellent et menacent à chaque instant de les engloutir : on dirait que tous les éléments conjurés ont résolu la perte des confesseurs de la foi : leur barque fait eau de toutes parts et ce n'est qu'à force de bras qu'ils évitent de couler au fond de l'abîme ; toutes leurs provisions sont gâtées par l'eau salée, et l'eau douce commence à manquer ; sans compas et sans boussole, ils voguent à l'aventure, sans autre espoir, sans autre consolation que la vue des récompenses que Dieu leur décernera dans quelques moments. Cependant ils découvrent une corvette française qui court sur eux à pleines voiles. L'espérance de vivre encore renaît dans leurs âmes, et puisque mieux vaut tomber entre les mains de ses ennemis que de périr de faim et de soif ou d'être englouti par les vagues, ils se dirigent sur le bâtiment français ; mais ils n'eurent même pas la triste consolation d'être repris par leurs ennemis. Dieu le voulait ainsi pour la consommation du martyr de quelques-uns des confesseurs et pour la gloire de son Eglise que les autres devaient relever par leur constance, après leurs tourments dans de nouvelles épreuves. Le vaisseau changea sa route et disparut bientôt. Toutefois, son apparition ne

fut pas inutile pour ces hommes courageux. Ils dirigèrent leur barque vers le point d'où ils avaient vu sortir la corvette, supposant que cette manœuvre les rapprocherait des côtes. En effet, vers les deux heures de l'après-midi, ils découvrirent la terre et s'en approchèrent. La nuit tombe, ils jettent l'ancre, mais une nouvelle tempête brise le cable, les vagues les lancent sur les côtes, la pirogue se renverse, et tous tombent dans l'eau. Quoique fatigués de la lutte qu'ils avaient soutenue les jours précédents, ils tirent leur barque sur le rivage, espérant la remettre à flots le lendemain, et ils se préparent à passer la nuit à terre, à l'entrée d'une forêt immense de palétuviers (1).

Le lendemain, 25 mai, les quatorze naufragés s'efforcèrent de remettre la barque à flots, mais la lame était si forte qu'elle les renversa huit ou dix fois de suite. Voyant que tout espoir de continuer leur voyage sur mer est perdu, ils se défont de tout le bagage qui ne leur est pas strictement nécessaire et prennent le parti de s'avancer au Nord,

(1) Ces palétuviers sont des arbres extrêmement petits (ils n'ont que dix à douze pieds de hauteur) qui tombent en poussière aussitôt qu'on les touche. L'eau de la mer les arrose de temps en temps, et leurs branches qui tombent à terre prennent racine. La fange dans laquelle ils croissent est noire, et on ne saurait y faire un pas sans s'y enfoncer jusqu'aux genoux et quelquefois davantage. Ces forêts sont peuplées d'animaux nuisibles, tels que singes rouges, serpents et insectes de toute espèce.

le long du rivage jusqu'à ce qu'ils puissent rencontrer quelques habitants, à supposer toutefois qu'il y en eût dans ce pays qu'ils ne connaissaient point. Chacun prit un peu de pain déjà tout imbibé d'eau de mer, et tous semblaient courir au-devant de la mort pour se délivrer des tourments de la faim et de la soif. Tous se suivaient de près; les derniers marchaient sur les traces des premiers. M. Flotteu se joignit aux trois prêtres français et au laïque M. Meerinekse, et marcha à la tête de la colonne. Mais à peine eurent-ils fait trois quarts de lieue, qu'épuisés par leurs fatigues antérieures et tourmentés par la soif, ils se trouvèrent presque tous hors d'état de continuer leur route. Et pouvait-il en être autrement? Sans bas, sans souliers, ils étaient obligés de marcher dans la vase; leurs pieds ne rencontraient que des branches d'arbres aigües, et les insectes les tourmentaient si cruellement, que le sang leur sortait par tous les pores du corps. Trois prêtres belges, MM. Keukemans, Moons et Noodtne, ne purent supporter plus long-temps tous ces tourments réunis, ils dirent adieu à leurs compagnons et les abandonnèrent pour se reposer. Personne ne sait quel aura été le sort de ces malheureux; jamais on n'a pu découvrir, malgré toutes les recherches qui ont été faites, ce qu'ils sont devenus.

Les autres s'efforcent de se traîner jusque vers le soir, accablés par la chaleur et la soif et n'ayant pour toute nourriture que quelques petits crabes

qu'ils ramassent sur le rivage. Vers le soir ils cassent quelques branches d'arbres et cueillent des feuillages pour s'en former une espèce de lit, afin d'y reposer et de réparer un peu leurs forces; mais les insectes ne leur permettent pas de fermer l'œil. Le 25 mai, ils reprennent leur marche; une petite pluie les rafraîchit sans les désaltérer; un bras de mer leur barre la route, ils le remontent pendant une heure dans l'espérance qu'il les mènerait à une rivière; mais en vain, ils sont obligés de retourner au point de départ et de se décider à traverser à pied le bras de mer. Ils parvinrent heureusement à la rive opposée, mais n'y trouvèrent aucun adoucissement à leurs souffrances. La soif les pressait tellement que quelques-uns commencèrent ce jour-là à boire..... de leur urine. Quand vint le soir, ils s'arrêtèrent et se firent, comme la veille, quelques lits de feuillages, mais ils ne furent pas plus heureux. Les insectes semblaient avoir résolu leur mort; ils les piquèrent avec tant de violence, que leur corps, déjà couvert de blessures, s'enfla depuis les pieds jusqu'à la tête, à tel point qu'il ne se reconnaissaient plus les uns les autres. Le 26, M. Flotteeu se trouva si incapable de supporter plus long-temps la soif, qu'il but de l'eau de la mer. Cette résolution extrême lui causa une violente dysenterie et lui ôta le peu de forces qui lui restaient encore. Toujours pressé de plus en plus par la soif, il commença le même jour à boire de son urine, et il n'eut plus d'autre boisson pendant

les trente-six dernières heures de son égarement sur les côtes. Ce jour-là aussi, l'épuisement de ses forces l'obligea d'abandonner ses compagnons. Il s'arrête, leur fait ses adieux et se recommande à son divin Sauveur en attendant la mort; la faiblesse le fait tomber dans la fange, il s'évanouit et il s'endort pendant une heure. Ce peu de repos lui ayant rendu quelques forces, il fait un dernier effort pour suivre les traces de ses compagnons marquées dans la vase. Il est assez heureux pour entendre la voix de l'un d'eux qui l'appelle et qui lui annonce qu'ils avaient vu des êtres humains; c'étaient des pêcheurs indiens du fort Corantin, appartenant aux Hollandais.

Leur déliyrance tient du prodige. Tandis que les quatre prêtres français s'étaient assis pour se reposer un instant et récitaient leur chapelet que tous les déportés avaient conservé, ils découvrirent au loin une barque de pêcheurs et signalèrent leur détresse en agitant un mouchoir blanc attaché à une longue perche. Les Indiens, aussitôt qu'ils eurent remarqué le signal, s'approchèrent du rivage le plus près possible et jetèrent l'ancre, disposés à recevoir quiconque aurait réclamé du secours. Les cinq moribonds traversèrent, malgré leur faiblesse, plusieurs bras de mer et parvinrent, après avoir eu de l'eau quelquefois jusque pardessus la tête, à atteindre la barque des pêcheurs. L'accueil des indigènes fut des plus affectueux, mais ils ne purent se résoudre à prendre à bord les malheureux naufragés. Ils déci-

dèrent que, vu la privation de toute provision, ils iraient d'abord à Corantin avertir le commandant du fort, et leur promirent qu'ils ne tarderaient pas à retourner avec de l'eau fraîche et quelques barques pour les emmener à ce fort. En effet, trois heures après ils revinrent, sur l'ordre du commandant Dissel, chercher les cinq naufragés qui n'étaient plus que des cadavres ambulants. Leur état était tellement affreux, que non-seulement le commandant, mais les Indiens eux-mêmes, en furent émus jusqu'aux larmes. La compassion des naturels se trahit par une foule de démonstrations dont ils comblèrent, pendant leur séjour à Corantin, ceux qui leur devaient la vie, et le commandant n'épargna rien pour adoucir leurs souffrances. Il leur fournit des vêtements sans pouvoir toutefois leur procurer des bas ou des souliers, leur fit préparer des nourritures, appela un chirurgien pour retirer de leurs pieds et de leurs jambes les morceaux de bois et de coquillages qui y étaient entrés, et dès qu'il eut appris qu'ils avaient été obligés d'abandonner plusieurs de leurs compagnons dans les forêts, il donna ordre à quelques esclaves de les chercher partout sur la côte. Leurs recherches ne furent pas inutiles : ils trouvèrent le lendemain cinq prêtres et un laïque; mais ils ne surent point découvrir ce qu'étaient devenus les trois autres prêtres tombés de fatigues dès le premier jour.

Les naufragés, disons plutôt les onze lépreux, et surtout MM. Flotteu, Cop et de Nève, passèrent huit

jours à Corantin et y rétablirent un peu leurs forces, quoiqu'ils fussent privés de lits et de bien d'autres choses nécessaires. Dans les entretiens qu'ils eurent avec le commandant, ils virent que ce n'était que par un effet de la sagesse et de la bonté infinie de Dieu qu'ils avaient fait ce naufrage terrible. Dissel leur apprit que durant les quatre jours qu'ils avaient mis à faire huit lieues à l'entrée de la forêt des palétuviers, trois bâtiments français n'avaient cessé de croiser à l'entrée de la rivière.

Cependant au bout de huit jours, le commandant leur déclara que les vivres commençaient à manquer et qu'ils devaient se résigner à partir. Il leur procura, le 1^{er} juin 1799, une chaloupe moyennant 474 fr., leur fournit des provisions et mit à leur bord trois nègres pour les conduire à Berbic. La traversée, qui pouvait s'effectuer en peu d'heures, attendu qu'il n'y a que trente à quarante lieues de Corantin à Berbic, fut des plus pénibles, tant par les gros temps que par les douleurs inimaginables qu'ils ressentaient aux pieds et aux jambes, et par la disette occasionnée par le retard; ils n'arrivèrent à leur destination que le 3 juin, après avoir relâché à Saint-André.

Le commandant fut à leur égard d'une réserve extrême. Il ne les reçut qu'après avoir entendu les dépositions de tous les passagers et fait examiner soigneusement leurs papiers qui ne consistaient plus que dans leurs lettres de déportation. Il leur fournit des vivres et leur permit d'entrer à l'hôpital, mais

il les fit garder par une bonne escorte. Ils ne trouvèrent à Saint-André aucun adoucissement à leurs souffrances, ni lit pour se reposer, ni quoi que ce fût pour réparer leurs forces et panser leurs plaies. Cette privation de toutes choses causa même la mort de M. de Nève.

Leur anxiété ne fut pas longue : ils obtinrent du gouverneur de Berbic la permission d'aller à Demerary ; bien plus, ce digne officier se chargea de leur fournir tout ce dont ils auraient besoin pour la traversée ; ses bons procédés leur ouvrirent l'entrée d'un port commerçant avec l'Europe. Ils y arrivèrent le 6 juin et furent accueillis par les sympathies de tous les habitants.

Le commandant de Demerary était absent. Cependant, en attendant on leur procura dans le fort des vivres et une retraite capable de les contenir tous. Ils passèrent encore cette nuit-là couchés sur un plancher. Mais dès qu'il fut de retour, il donna ordre, après avoir pris sur les confesseurs de la foi toutes les informations nécessaires, de les transporter à l'hôpital. Sa bienveillance, ainsi que les égards de son état-major pour les déportés, ne se démentit pas un seul instant. On leur laissa pleine liberté d'aller où ils désiraient et de faire tout ce qu'ils voulaient. Le ministre anglais fut pour eux d'une charité admirable, à leur arrivée : sir Francis Mahon s'empressa de leur faire une visite, les félicita sur leur fuite, les consola par la vue des secours qu'on leur préparait, leur donna des bas,

des souliers, du linge et tous les vêtements nécessaires, et les exhorta à prendre courage en leur disant qu'un bon logement leur serait préparé sous peu. En effet, le lendemain 7 juin, ils purent se reposer sur un lit. C'était depuis le 1^{er} août 1798 qu'ils en étaient restés privés et il y avait soixante-dix jours que M. Flotteu ne s'était point déshabillé. Là ne se bornèrent point les bienfaits du ministre anglais. Son admiration la pour constance et le courage héroïque des confesseurs de la foi et leurs malheurs le portèrent à les visiter fréquemment. Il ouvrit une souscription en leur faveur et donna, en plusieurs fois, à chaque naufragé, à peu près 650 fr. qu'il échangea, dans leur intérêt, contre des billets de banque. Puissent sa charité et ses libéralités l'avoir ramené à la foi catholique !

Pendant leur séjour à l'hôpital de Demerary, ils reçurent aussi la visite du vicomte de la Grandière qui revenait d'un voyage qu'il avait fait vers les confins des possessions anglaises, à l'effet de chercher le moyen de procurer quelques secours aux déportés de Cayenne et de Sinnamari. Leurs souffrances et leur foi avaient tellement frappé les habitants de Londres, que ceux-ci leur avaient envoyé, par ce gentilhomme, 800 livres sterling ou 19,200 francs pour les besoins de la communauté. Le dévouement d'un Français banni de sa patrie à des hommes mille fois plus malheureux que lui, tira les neuf confesseurs de la foi d'une terre qui fût devenue infailliblement leur tombeau.

Par les soins du noble proscrit, ils obtinrent une licence de quitter Demerary et furent pourvus de tout ce qui était nécessaire à leur voyage. Après avoir reçu du commandant de la place des lettres de recommandation pour le maire de Liverpool, ils s'embarquèrent le 1^{er} juillet 1799 sur deux bâtiments marchands qui faisaient voile pour l'Europe.

Pendant la traversée, ils eurent la douleur de perdre encore un de leurs compagnons d'infortune, M. Cop, qui n'avait jamais pu se remettre des tourments qu'il avait endurés. Le voyage, quoique pénible, fut heureux sous tous les autres rapports. Ils arrivèrent à Liverpool le cinquante-deuxième jour après leur départ de Demerary (21 août 1799), mais non toutefois sans avoir couru les plus grands dangers. Tantôt ils avaient été sur le point d'être capturés par des corsaires français; tantôt battus par d'affreuses tempêtes, ils s'étaient crus condamnés à périr au milieu des flots, et presque aucun fugitif de Sinnamari n'avait conservé durant la traversée l'espoir de revoir la terre; tellement la crainte, les fatigues et les souffrances avaient miné leurs forces.

L'évêque de Saint-Pol-de-Léon, président du comité des émigrés à Londres, leur obtint, le 2 septembre, des passeports pour l'intérieur de l'Angleterre. Les magistrats de Liverpool leur laissèrent, le même jour, liberté pleine et entière; ils leur offrirent même de les conduire à Londres, dans des voitures particulières aux frais du gouvernement, et se chargèrent en outre de payer les frais de

leur voyage, tant ceux qu'ils avaient faits comme passagers de Demerary à Liverpool, que ceux qui leur restaient à faire jusqu'à Londres. « Enfin, graces, dit M. Flotteu, à la Providence qui dispose de tous les événements, aux généreux Hollandais qui les ont secourus dans leur détresse, à la nation bienfaisante et magnanime qui leur accorde aujourd'hui un asile, des secours et la protection, ils arrivèrent le 9 septembre 1799 dans la capitale de l'Angleterre. Et ainsi ils furent tout-à-fait, pour me servir des expressions par lesquelles le courageux confesseur termine son journal, à l'abri des persécutions d'un gouvernement tyrannique qui, sans les avoir ni entendus ni jugés, les a arrachés à leurs familles et à leurs amis, les a bannis de leur patrie, leur a fait souffrir toutes les horreurs de l'emprisonnement, de l'indigence et de la misère; et cela parce qu'ils étaient restés fidèles à la religion de leurs pères : religion qui ne faisait qu'ajouter un motif de plus et donner une nouvelle sanction à leurs obligations morales et civiles, et dont les avantages mêmes politiques sont attestés par dix-huit siècles d'expérience. » Le premier soin de M. Flotteu et de ses compagnons fut de demander à Mgr l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, la permission d'offrir le Saint Sacrifice; ce qui lui fut accordé, ainsi que le pouvoir d'administrer les Sacrements aux Français, et la participation aux secours destinés aux prêtres émigrés. Quoiqu'il n'eût débarqué en Angleterre que le 9 septembre, le gouvernement

lui accorda la pension de secours depuis le 1^{er} du même mois. Cette pension était de deux guinées anglaises ou 48 fr. 50 cent. par mois, mais il ne recevait en argent que 55 schellings, soit 42 fr. Les déportés laissaient comme les émigrés, chacun 6 fr. par mois pour défrayer les hospices, médecins et pharmaciens qui leur donnaient des secours en cas de maladie.

Rien ne saurait rendre l'accueil qui fut fait au naufragé de Sinnamari : M. Flotteeu fut recherché par les notabilités de l'émigration, et le prince d'Arberg, évêque d'Ypres, le combla d'éloges, sur le zèle et la prudence dont il avait fait preuve avant son arrestation, et sur sa foi et son courage pendant la déportation. Il lui manifesta même le dessein de lui confier, dès sa rentrée dans sa ville épiscopale, un des plus grands postes de son diocèse. Le confesseur de la foi employa les loisirs de son séjour à Londres à écrire le journal de sa déportation. Ce journal contient, outre la relation de ses souffrances, les noms de tous les prêtres déportés à Cayenne et classés par diocèses. Bien des personnes lui firent de vives instances pour qu'il le laissât imprimer, ils lui offrirent même, à cet effet, une somme très considérable, mais il ne voulut jamais y consentir, tant par humilité que par la crainte de compromettre quelque bienfaiteur.

De quelqu'attention que M. Flotteeu fût l'objet à Londres, il lui tardait de retourner au milieu des siens et de travailler au salut des âmes. Lorsqu'il

crut le calme assez bien rétabli en France pour n'avoir plus rien à craindre et que, sur la demande de M. de Barthélémy, il eut reçu de Fouchet, ministre de la police générale de la République, l'autorisation de rentrer dans sa patrie, il s'achemina vers Douvres et s'embarqua pour Calais. Mais le temps était redevenu orageux. A peine eût-il posé le pied sur le sol français que sa foi fut mise à une nouvelle épreuve : le commissaire de Calais, Magot, lui demanda brusquement, le 4 ventôse an IX, avant même qu'il fût débarqué, s'il avait prêté serment.... ou s'il allait le prêter. M. Flotteu prévoyait tous les résultats d'un refus; il connaissait les ténèbres des cachots, la longue agonie d'une déportation, les tortures de Sinnamari, les anxiétés du naufrage, les tourments de la faim et de la soif; il avait vu la mort frapper à ses côtés, en moins d'un an, cent trente-huit de ses confrères déportés comme lui à Cayenne : et cependant il répondit sans hésiter que le serment était contraire à sa conscience et qu'il ne pouvait point le prêter. Sur ce refus, le commissaire le déclara en arrestation, saisit tous ses papiers et son argent, et le fit conduire à la prison d'où on le dirigea sur Paris, sous la surveillance du conducteur de la diligence. Une âme moins forte eut senti faillir son courage : M. Flotteu le conserva dans toute sa vigueur : « Que mon sort ne vous contriste point, écrivit-il à son frère et à sa sœur, le troisième jour de sa seconde captivité. J'espère qu'après avoir déjà tant

souffert, je recevrai de Dieu toute la force nécessaire pour accomplir tout ce que son adorable volonté demande de moi, et pour souffrir le tout avec courage et résignation à cette volonté sainte. »

Il s'empressa, dès son arrivée à Paris, de s'adresser à Barthélémy et à Barbé-Marbois, son ancien compagnon d'infortune à Sinnamari, alors ministre des finances, à l'effet d'en obtenir un passeport pour l'intérieur. Le ministre accueillit avec bonté le déporté de Cayenne et lui donna une lettre de recommandation pour un chef de division, nommé Lombard, auquel il l'adressa. Celui-ci, non content de remplir sa mission, demanda au suppliant s'il avait prêté serment ou s'il était disposé à le prêter. La foi du confesseur ne se démentit pas; il répondit avec fermeté qu'il n'avait point prêté serment et que personne ne le déterminerait à le prêter avant que le Souverain Pontife ne l'y eût autorisé. Tant de fidélité et de courage furent punis par un refus de passeport. Cependant une nouvelle recommandation de Barbé-Marbois détermina un changement de conduite de la part du chef de division : en lisant la lettre du ministre, il reconnut son erreur et dit à M. Flotteeu : « Oui, il est vrai, le concordat est sur le point de se conclure avec le Souverain Pontife. » M. Flotteeu reçut ses lettres, mais non sans recevoir en même temps des humiliations que la religion traduit en éloges. Tandis qu'on était occupé à les lui délivrer, les secrétaires du bureau, au nombre de quarante au moins, se disaient tout

bas les uns aux autres : « Tiens, voilà ce prêtre insoumis. »

M. Flotteu quitta aussitôt Paris pour se rendre dans sa famille, où il exerça secrètement le ministère jusqu'à l'ouverture des églises.

En 1802, il fut nommé vicaire de la paroisse de Bailleul, où il se dévoua immédiatement à toutes les fonctions du ministère. On lui offrit, vers la même époque, la chaire d'Écriture Sainte au séminaire de Schurenberg, en Hollande, avec la présidence de la même maison. Mais son humilité lui fit refuser cet honneur. Il résista également aux vives sollicitations par lesquelles on le pressait d'accepter au moins l'enseignement de la philosophie. Il préféra continuer à travailler au salut de son pays et s'attacher plus fortement que jamais à la paroisse où il avait reçu le jour. Son renoncement lui attira la bénédiction du Ciel. La vivacité de sa foi et l'ardeur de sa charité lui firent gagner bien des cœurs à Dieu. Il eut entre autres, l'ineffable consolation de déterminer son curé, M. Marant, à rétracter publiquement en chaire le serment qu'il avait eu la faiblesse de prêter. Toute la ville de Bailleul se réjouit et du succès du vicaire et de la soumission du pasteur. Mais l'autorité supérieure, mal informée sans doute, disgracia l'un et l'autre et ne tarda pas à les séparer. M. Flotteu fut nommé, le 3 janvier 1810, vicaire de Saint-Eloi à Dunkerque. Tous les efforts que firent les habitants pour le conserver, ainsi que trois autres vicaires enve-

loppés dans sa disgrâce, furent vains. M. Flotteu dut se rendre à Dunkerque; il y travailla pendant sept ans et quelques mois avec beaucoup de succès au salut des âmes.

Sur ces entrefaites éclata l'orage des Cent-Jours. Le vicaire de Dunkerque était allé visiter sa famille. Un de ses amis lui écrivit que quarante gendarmes étaient arrivés à Dunkerque, que quelques prêtres étaient déjà arrêtés et que tout portait à croire que M. Flotteu était dénoncé. A cette nouvelle, le digne prêtre, se rappelant les jours mauvais, se retire à Gand. M. Ryckewart, président du séminaire de cette ville, frappé du savoir et de la vertu du confesseur de la foi, l'engagea à rester dans ce diocèse et lui offrit une des cures de Poperinghe vacante en ce moment, ou toute autre à son choix. Les dignités le trouvèrent encore une fois insensible. Il n'écouta que le conseil de Mgr l'archevêque de Paris et son amour de la patrie. Il rentra, après les Cent-Jours, dans sa famille et s'empressa de retourner à son poste de Dunkerque. Au mois d'août 1816, il fut nommé curé d'Oudezeele. De graves difficultés y étant survenues au sujet du presbytère, il passa, le 21 juillet 1823, à la cure de Borre. Mgr Belmas le transféra, le 25 juillet 1829, à celle de Nieppe. M. Flotteu sollicita et obtint de rester à la tête du vertueux peuple qui lui procura tant de consolations dans sa vieillesse.

Le bon prêtre continua d'édifier ses paroissiens par la piété la plus grande. Toute sa vie s'y passa

dans la pratique de la méditation, de l'étude et des devoirs du pasteur. Il ne consacrait jamais moins d'une heure à la méditation et à la préparation à la sainte Messe, et ne sortait de l'église, après le Saint Sacrifice, qu'après avoir fait son action de grâces et récité deux petites heures. Sa journée presque tout entière était consacrée à l'étude de la théologie et de la Sainte Ecriture. La préparation de ses instructions qu'il faisait tous les dimanches au moins à la première Messe, était aussi soignée que s'il n'avait eu aucune facilité pour la prédication. Jamais il ne monta en chaire sans s'être tracé un canevas complet qu'il développait avec une précision rare et une ferveur apostolique, puisées dans les longues méditations qui précédaient toutes ses instructions. La force des idées ne nuisit point en lui à la simplicité de la diction. Les trois cent soixante-sept sermons qu'il a laissés sont généralement assez courts et nourris de textes de la Sainte Ecriture. Aussi voyait-on les habitants des villages voisins accourir en foule, surtout aux méditations hebdomadaires du Carême, pour l'entendre et s'en retourner plus recueillis et plus pieux. L'instruction était à ses yeux un devoir si important, qu'à l'âge de soixante ans il composa encore plusieurs nouveaux sermons. Tout à tous, il distribuait l'instruction à la jeunesse avec la même libéralité qu'à ses autres ouailles. Outre les catéchismes du dimanche, il lui donnait des instructions tous les jeudis de l'année, pendant le Carême trois fois par

semaine, et tous les jours à l'approche de la première communion. Mais là ne se borna point le zèle du vertueux prêtre. En même temps qu'il élevait son âme par la méditation et la préparation à la mort qu'il avait toujours devant les yeux, il mâtaït son corps par la mortification; il jeûnait tous les vendredis et tous les samedis, et ne se chauffait, même dans les plus grands froids et à la fin de ses jours, qu'après ses repas.

La révolution de 1830 fut pour M. Flotteeu un coup mortel. L'exil lui apparut de nouveau avec toutes ses horreurs; sa mémoire en fut considérablement altérée, et les douleurs qu'il avait rapportées de Sinnamari redoublèrent. Mais sa foi parut assez forte pour vaincre un nouvel assaut. « Je n'ai jamais demandé qu'une chose, dit-il à une de ses nièces qui alla le visiter dans ce moment, c'est de ne point faillir dans la foi; » et il la conjura de chercher dans une autre paroisse une maison pour s'y cacher. Cette idée d'un troisième exil se modifia avec les événements, mais ne le quitta point. Ses souffrances et ses douleurs aux pieds et aux jambes devinrent de jour en jour plus vives.

Au mois de février 1837 il fut attaqué de la grippe. Son médecin étant allé le visiter selon son ordinaire, lui dit après quelques préliminaires : « M. le curé, je ne vous trouve pas en bon état; vous avez la grippe, et à votre âge cette maladie est dangereuse. Je ne dois pas craindre de dire toute la vérité à un prêtre; je vous engage beaucoup à

vous faire administrer et à ne pas différer longtemps. » Cette nouvelle inattendue, si triste, si frappante pour tant d'autres, ne fit sur lui presque aucune impression. Il jeta sur le médecin un regard plus sombre et se disposa immédiatement à la réception des sacrements. Les paroissiens, ayant appris qu'on allait administrer leur curé, s'empressèrent de lui donner une dernière marque d'affection, en accompagnant, en grand nombre, le Saint-Sacrement jusque dans la chambre du malade. La cérémonie de l'Extrême-Onction étant achevée, M. Flotteu se leva de son fauteuil, se mit à genoux pour recevoir le Saint Viatique, et après quelques instants d'actions de grâces, il se tourna vers ses paroissiens, les remercia de leur assistance à cette touchante cérémonie, leur fit une dernière instruction et leur promit de demander à Dieu qu'il leur accordât à tous, à leur dernière heure, la même consolation et les mêmes grâces qu'il venait de recevoir lui-même. Peu de jours après, le martyr de la foi quitta la terre pour aller recevoir de son souverain Maître la récompense de sa fidélité. Le 25 février 1857 fut pour la paroisse de Borre un jour de deuil et de consternation générale. Le 26, l'église fut trop petite pour contenir la foule. La douleur était peinte sur tous les visages. Chacun pleurait la perte d'un ami, d'un guide, d'un père, et ne quitta les dépouilles de son vénéré pasteur qu'après avoir promis de n'oublier jamais ni ses leçons ni ses exemples, et de le suivre dans sa foi, sa confiance en Dieu, sa charité, et

dans toutes les autres vertus dont il fut constamment le modèle.

LANSHEERE,

Curé de Rosendal.



FLAJOLET

(LOUIS-CONSTANTIN),

PRINCIPAL DU COLLÈGE DE TOURCOING.

Sapientiam sine fictione didici et sine invidia
communico et honestatem illius non abscondo.

Sap. VII. 15.



Le diocèse de Cambrai déplora long-temps les pertes nombreuses qu'il fit lors de l'époque du concordat et pendant les premières années qui la suivirent. Des prêtres éminents en science et en vertu, après avoir supporté les rigueurs de l'exil, refusèrent de revoir le sol natal, ou allèrent, pour des raisons que nous ne voulons pas apprécier ici, offrir leurs services à des évêques étrangers, qui s'empressèrent de les accueillir et leur confièrent les postes les plus distingués, où ils brillèrent du plus vif éclat. Cependant ces pertes furent un peu compensées par la possession d'un homme qui, en 1825, vint avec les plus belles vertus rendre au diocèse les plus grands services, par le dévouement

avec lequel il se livra à l'éducation des jeunes gens. Cet homme est M. Louis-Constantin Flajolet. A lui, beaucoup d'ecclésiastiques doivent les qualités qui font les excellents prêtres, et un plus grand nombre de chefs de famille, celles qui font les bons pères et les généreux citoyens.

Il naquit à Béthune, diocèse d'Arras, le 9 octobre 1764, d'honnêtes marchands qui l'élevèrent dans la crainte et l'amour de Dieu. D'un caractère doux et d'une piété affectueuse, il fut le modèle des jeunes gens. Entré au collège des Récollets, il fit de rapides progrès dans les sciences, qu'il sanctifiait par la prière et la fréquentation assidue des sacrements; chéri de ses condisciples, pour lesquels il était rempli d'une douce charité, il ne l'était pas moins de ses maîtres, à cause de son goût pour le travail, de sa docilité et de toutes les vertus que des maîtres vertueux aiment à trouver dans leurs élèves. On le voyait prier avec la ferveur d'un ange saint Joseph, son patron, orner de fleurs et de guirlandes les autels de la mère de Dieu, et trouver du bonheur à servir la Messe dans la collégiale de Saint-Barthélemi. Chargé par le doyen du chapitre de complimenter l'évêque d'Arras, Mgr de Conzié, quand il vint donner la confirmation à Béthune, il charma tellement le prélat par sa modestie et sa piété, que celui-ci lui donna la tonsure cléricale, quoiqu'il ne fût encore âgé que de seize ans.

Dès ce jour, se regardant comme consacré au Seigneur, le jeune lévite s'appliqua à croître en

ferveur et en vertus; il quitta le collège des Récollets de Béthune après avoir fait sa rhétorique et alla étudier à Douai la philosophie et la théologie au séminaire Moulart. Les bourses qu'il obtint par un travail soutenu, lui permirent de continuer ses études sans être à charge à sa famille, jusqu'à ce qu'après six ans, pourvu des diplômes de maître ès-arts et de bachelier en théologie, il entra au séminaire épiscopal d'Arras en octobre 1788, pour se préparer dans la retraite et le silence à la réception des saints ordres.

Admis aux ordres mineurs et au sous-diaconat aux Quatre-Temps du Carême de 1789 et du diaconat trois mois après, il fut envoyé par Mgr de Conzié au collège de Valenciennes en qualité de maître de quartier. Ce fut dans cet établissement que le jeune diacre commença l'apprentissage des éminentes qualités qu'il devait déployer plus tard et qui le firent regarder comme l'homme le plus capable de former au bien le cœur des jeunes gens. Il sut maintenir dans la maison la discipline la plus exacte, tout en se conciliant l'estime et l'affection des élèves; se couchant tard, se levant de grand matin, il faisait face à tout et trouvait moyen d'instruire les autres, sans cesser de s'instruire lui-même et sans rien omettre de ses exercices de piété.

Ordonné prêtre en juin 1790, il continua de remplir sa charge au collège de Valenciennes, lorsque l'altération de sa santé le fit rappeler à Douai par ses maîtres, qui le nommèrent préfet,

c'est-à-dire sous-président du séminaire provincial des évêques, dit vulgairement *Séminaire Brûlé*. Dans cette maison, où l'on remarqua que son premier soin avait été, en arrivant, de se rendre à la chapelle et de faire sa prière sur le tombeau de M. de Villers, qui y était mort en grande réputation de sainteté en 1746, il montra toutes les vertus de ce digne président qu'il avait pris pour modèle. Il animait les séminaristes à la piété et à l'étude, par son exemple encore plus que par ses paroles, et les conduisait avec tant de bonté, de charité et de douceur, qu'il gagna en peu de temps leur confiance. Il remplissait sa charge, qui consistait à faire l'instruction religieuse et à présider aux conférences scolastiques, lorsqu'au mois de septembre 1791, l'Assemblée Constituante fit fermer le séminaire de l'Université : car quoique la constitution civile du clergé eût été publiée l'année précédente, la prestation du serment n'avait pas été exigée des présidents et des préfets des établissements ecclésiastiques, parce qu'ils n'étaient pas considérés comme fonctionnaires publics; ce serment ne fut exigé de ceux-ci que par les décrets du 29 novembre 1791 et du 26 mai suivant : ils devaient le prêter d'abord sous peine de la privation de toute pension, et puis sous celle de la déportation. L'abbé Flajolet se retira dans son pays natal, où il se chargea, à la demande de M. le curé de Verquin, de la desserte d'une annexe dépendante de cette paroisse, nommée Verquigneul. Il s'attacha

surtout à prémunir les fidèles contre les innovations et le schisme qui commençait à déchirer l'Eglise de France; il y prêchait, instruisait les enfants, administrait les sacrements : en un mot, il faisait pour eux tout ce que le pasteur le plus tendre, le plus actif peut faire pour son troupeau; mais au Carême de 1792, ayant refusé de lire au prône le mandement de Porion, évêque intrus du Pas-de-Calais, le saint prêtre fut dénoncé aux autorités révolutionnaires qui lui intimèrent l'ordre de quitter sur-le-champ le territoire de Verquigneul.

Dans l'état d'effervescence toujours croissant où étaient les ennemis du clergé catholique, on conseilla à M. Flajolet de se retirer en Belgique. Mais bientôt ne s'y trouvant plus en sûreté devant les armées françaises qui menaçaient d'envahir ce pays, il se rendit à Maestricht. L'abbé de Feller, qui avait quitté les Etats Autrichiens, parce qu'il y croyait sa vie en danger, pour sa fermeté à défendre les intérêts de la religion contre les persécutions des puissances séculières, demeurait dans cette ville; il reçut avec bonté M. Flajolet, et, charmé de ses belles qualités, il le fit son commensal et son secrétaire. Cet emploi répondait parfaitement au goût prononcé et à l'attrait qu'avait toujours montré pour les sciences l'honorable exilé. Le célèbre jésuite travaillait, à cette époque, à la deuxième édition de ses dictionnaires des grands hommes et de géographie; M. Flajolet lui communiqua, sur ces matières, des notes précieuses qu'il avait recueil-

lies, soit dans les bibliothèques de l'université de Douai, soit dans le cours de ses voyages, et dont l'auteur a enrichi ses ouvrages.

Cependant les armées républicaines étant venues mettre le siège devant Maestricht, M. Flajolet fut obligé de se séparer de son bienfaiteur, et de se réfugier dans la Westphalie, où plusieurs années d'exil ne furent pas perdues pour son instruction. La divine Providence lui fit trouver dans ce pays quelques prêtres français des plus distingués par leur science et leur piété, auxquels il s'allia. Ils établirent ensemble des conférences réglées qui avaient lieu plusieurs fois la semaine. On s'occupait dans ces assemblées, d'écriture Sainte, de théologie, de la manière d'annoncer l'Évangile, de catéchiser les enfants, d'entendre les confessions, d'administrer avec fruit les autres sacrements. C'étaient là les vrais moyens de nourrir et de conserver l'esprit ecclésiastique. Aussi a-t-on vu ceux qui composaient la petite association se livrer, par la suite, avec un zèle infatigable, à la sanctification et au salut de leurs frères.

M. Flajolet s'appliquait en même temps à l'instruction de la jeunesse. On était si touché de l'amabilité de son caractère, de sa sagesse et de la pureté de ses mœurs, que plusieurs familles lui confièrent l'éducation de leurs enfants, qu'il forma à la science et à la piété. Ces modestes fonctions le mettaient en état de pourvoir non-seulement à ses propres besoins, mais à ceux encore de ses

compagnons d'exil qui se trouvaient dans la misère.

Aux peines et aux privations que l'abbé Flajolet souffrait en exil, vint se joindre une peine plus grande encore : la nouvelle de la mort de son père, qui périt sur la guillotine, à Arras, le 6 juillet 1794, victime des fureurs du proconsul Lebon, parce qu'en parlant de son fils, il avait dit « qu'il était malheureux qu'on gênât ainsi la conscience des prêtres. »

L'abbé Flajolet revint en France en 1800, où jusqu'à l'époque du concordat il s'adonna aux missions dans les villages des environs de Béthune, visitant les fidèles abandonnés, assistant les malades et portant les secours de la religion partout où l'on réclamait son assistance, tantôt dénoncé, tantôt poursuivi, mais échappant toujours par la protection du Ciel.

Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, il fut nommé curé-desservant de l'Atre-Saint-Quentin, diocèse d'Arras. Là, il s'appliqua à réparer l'église qui tombait en ruines et à la rendre digne de sa destination; il la fournit de meubles et d'ornements nécessaires pour que l'on pût y célébrer les offices avec cette décence qui contribue à la dignité du culte et à l'édification des peuples. Pour parvenir plus efficacement encore à cette dernière fin, il établit dans sa paroisse la confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice; persuadé que la dévotion à la Mère de Dieu est un puissant moyen pour revenir au Seigneur et se conserver dans son amitié, il voulait

que tout le monde y eût recours, et sa parole, en parlant de cette Reine du Ciel, était si onctueuse, si puissante, qu'il faisait passer dans le cœur de ceux auxquels il s'adressait les sentiments dont il était pénétré lui-même.

Le vigilant curé se livrait depuis quatre ans avec non moins de succès que d'assiduité et de prudence aux laborieuses fonctions du ministère pastoral, lorsque Mgr de Latour-d'Auvergne-Lauraguais, évêque d'Arras, l'appela dans son grand séminaire pour y professer la philosophie. M. Flajolet, que la Providence semblait avoir placé là pour perpétuer dans le jeune clergé les anciennes traditions, justifia ce choix par sa sagesse. Sa modestie, son caractère aimable, son zèle pour l'instruction de ses élèves lui attachèrent leurs cœurs. Une éloquence facile, un talent admirable pour traiter les questions abstraites se joignirent chez lui à la clarté et à la précision. Les prêtres formés à son école se rappellent avec reconnaissance les leçons et les exemples de vertus que leur donnait le pieux professeur. Ceux qui eurent le bonheur de lui confier la direction de leur conscience, se firent remarquer par la régularité de leur conduite, par une piété vraie, simple, aimable, et par une application constante à tous leurs devoirs.

Un trait de la vie de M. Flajolet que nous ne devons pas omettre, c'est qu'il ferma les yeux au pieux et savant abbé Proyart, arrêté par ordre du gouvernement et enfermé à Bicêtre à cause de la

publication de son ouvrage intitulé : *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*. Cet écrivain avait été conduit à Arras sous l'escorte d'un gendarme pour y être détenu ; arrivé presque mourant dans cette ville, il fut descendu chez sa sœur, où M. Flajolet s'empessa de lui prodiguer tous ses soins ; mais la mort vint bientôt rompre les rapports intimes qui s'étaient formés entre ces deux cœurs. L'abbé Proyard mourut le 22 mars 1808.

Cependant Mgr l'évêque d'Arras, ayant jugé à propos de faire suivre le cours de philosophie au collège de la ville par les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique, supprima cette faculté dans son séminaire et nomma M. Flajolet curé-desservant de Calonne-sur-Lys, le 10 février 1812.

Cette même année, M. Flajolet perdit son frère cadet, Louis-Etienne-Joseph, de la Compagnie de Jésus. Il étudiait en philosophie à Douai, lorsque le feu de la persécution s'alluma contre le clergé de France. La haine que les révolutionnaires portaient à sa famille, le força de s'expatrier. Ordonné prêtre dans le pays de Munster, il s'associa aux Pères de la foi à la Wolshau, près de Dillengen ; mais ne croyant pas y avoir trouvé l'esprit primitif de saint Ignace, il quitta bientôt cette société et entra chez les Jésuites de Polocz. Lors de l'expédition de l'empereur Napoléon contre la Russie, le père Flajolet était en mission à Opotchka, chef-lieu de district dans le gouvernement de Pskov. Il y

avait dans l'hôpital de cette ville beaucoup de soldats français, parmi lesquels se manifesta une épidémie très contagieuse. Le Père Flajolet ne doutait pas qu'en les soignant il ne s'exposât à périr. Cette considération ne l'arrêta pas; il vola auprès de ses compatriotes. Il faisait leurs lits, et leur donnait tous les secours et les consolations qui étaient en son pouvoir. La mort à laquelle il s'était préparé, fut bientôt la récompense de son dévouement. Il succomba au mal, victime de son zèle et martyr de sa charité, à l'âge de quarante-deux ans. Il avait eu le bonheur d'administrer les derniers sacrements à cinquante malades dont douze le précédèrent dans la tombe.

Quant au nouveau curé de Calonne, il ne put cacher entièrement l'émotion que lui causa sa retraite du séminaire qui avait toutes ses affections et où il aurait désiré pouvoir finir ses jours : la tristesse et la douleur se peignirent sur son visage; mais accoutumé à considérer les ordres de son évêque comme une signification de la volonté de Dieu, il n'hésita en aucune manière d'obéir au prélat. Il fut reçu dans sa paroisse comme un ange que le Ciel envoyait pour la conduire dans les voies du salut. Dès que le vertueux prêtre y fut arrivé, il s'appliqua soigneusement à connaître l'état de son troupeau, redoubla de zèle pour l'instruction du peuple et la conversion des pécheurs. Il parlait en chaire avec plus de force et d'onction que jamais, visitait assidûment ses ouailles et donnait

le reste du temps à la prière, à l'étude ou au confessionnal. Persuadé que l'instruction des enfants est le moyen le plus efficace de les former à la vertu et de renouveler une paroisse, en lui préparant de bons chefs de familles qui y perpétuent la piété, il s'appliquait avec non moins d'affection et de zèle aux catéchismes qu'à la prédication. Jamais il ne s'en déchargeait sur son vicaire que lorsque des occupations indispensables ne lui permettaient pas de s'en acquitter par lui-même. L'exercice de cette fonction importante du ministère pastoral lui avait donné une facilité étonnante de faire entrer sans efforts dans l'esprit des jeunes gens les vérités saintes et de les y graver. Il ôtait aux catéchismes leur sécheresse, en y mêlant agréablement des réflexions affectueuses, des traits d'histoire bien amenés, des comparaisons ou des paraboles. Pour rendre les mystères de la foi en quelque sorte palpables et sensibles, il se servait aussi avec succès d'images ou de tableaux, lesquels, en excitant la curiosité, font toujours une vive impression sur les enfants.

Il n'est aucun moyen de réformer les mœurs et de sanctifier les âmes que le vigilant et laborieux curé n'embrassât avec ardeur, et Dieu bénit tellement ses travaux, que les vices qui règnent le plus dans les paroisses, l'ivrognerie, les jurements, les blasphèmes, l'impureté, furent bannis de Calonne. Il établit la prière du matin et du soir dans chaque famille, le fréquent usage des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et il inspirait à tous la ferveur

et la fidélité pour les saintes pratiques, qui sont comme l'aliment nécessaire de la piété chrétienne. Il recommandait surtout la dévotion au Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ et à sa Mère Immaculée, à laquelle il avait consacré sa paroisse, et portait tous les fidèles à entrer dans les pieuses associations érigées en leur honneur. Pour exciter davantage l'amour du culte de la sainte Vierge, il fit reconstruire, sous son invocation, quatre chapelles dans le cimetière de Calonne, et plusieurs autres sur différents points du village. Il regardait ces chapelles comme autant de forteresses, pour protéger et défendre son troupeau contre les attaques des puissances de l'enfer.

Après la très sainte Vierge, sa principale dévotion était à saint Joseph, son chaste époux. Il lui recommandait toutes ses entreprises. Il en parlait toujours avec une douce émotion qui répandait la joie sur son visage. Il aurait voulu communiquer à tous les cœurs la vénération qu'il avait lui-même pour le père nourricier de l'Homme-Dieu. Dans cette vue, il solennisait sa fête avec la plus singulière piété. Il rétablit une ancienne confrérie, érigée autrefois en son honneur, à laquelle, à l'exemple du pasteur, les habitants de Calonne et les fidèles même des localités éloignées venaient en foule s'agréger avec un religieux empressement.

Tant de fatigues et de sueurs pour déraciner le vice et faire croître la vertu, ne pouvaient demeurer sans fruits au milieu du troupeau confié aux

le des PRINCIPAL DU Cst DE TOURCOING. soins de M. Flajolet; aussi le Seigneur versa-t-il de si abondantes bénédictions sur ses travaux, que le bien qu'il a opéré dans cette paroisse subsiste encore aujourd'hui.

Quelque multipliées que fussent déjà ses occupations, son ingénieuse charité lui faisait trouver encore assez de loisir pour former à la piété et à la science, des jeunes gens en qui il croyait remarquer les signes d'une vocation ecclésiastique. Soit à l'Atre-Saint-Quentin, soit à Calonne, il en avait constamment trois ou quatre chez lui, remplissant à leur égard tous les devoirs d'un père aussi tendre que désintéressé. Plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des places importantes dans les diocèses d'Arras et de Cambrai, et s'y distinguent par la sagesse de leur conduite et la fermeté de leurs principes.

Le recteur de l'académie universitaire de Douai, M. Taranget, qui, à différentes occasions, avait su apprécier le mérite de M. Flajolet et particulièrement son talent pour diriger les jeunes gens, le demanda à Mgr l'évêque d'Arras pour l'attacher au collège royal de Douai en qualité d'aumônier. La lettre qu'il écrivit à ce sujet au prélat, le 9 juillet 1819, n'était pas moins honorable pour l'auteur, par les sentiments de religion qu'il y exprimait, que flatteuse pour M. le curé de Calonne. Mais la modestie de celui-ci, autant que les difficultés et les dangers inséparables de cette charge, la lui firent refuser. Quelques années plus tard, au mois de novembre

1825, M. Flajolet fut appelé par l'administration du collège de Tourcoing au poste de principal. Attaché de cœur à son troupeau chéri, il ne put d'abord consentir à s'en séparer; cependant, sur de nouvelles instances plus vives et plus pressantes, le saint pasteur qui était accoutumé à n'agir que dans une totale dépendance de la volonté de Dieu, éleva son esprit au Seigneur et lui demanda sa grace et sa lumière pour connaître et pour suivre ce qui lui serait le plus agréable. Il prit aussi conseil de quelques prêtres sages, vertueux et désintéressés. Entre plusieurs raisons que ceux-ci lui proposèrent pour l'engager à se charger de ces nouvelles fonctions, ils lui représentèrent que les services qu'il rendrait dans un collège, seraient plus avantageux à la gloire de Dieu et plus utiles à l'Eglise, en y préparant des sujets pour le Sanctuaire. Ces motifs fléchirent le ministre fidèle, et persuadé que tel était le bon plaisir du Seigneur, il consentit enfin à accepter le principalat du collège de Tourcoing.

M. Flajolet partit de Calonne, laissant à ses chers paroissiens qu'il quittait, les plus justes regrets de se voir privés des bons offices que leur prodiguait son inépuisable charité. S'il est permis à un pasteur de goûter le plaisir d'être tendrement aimé de son peuple, le saint prêtre dut être bien touché des marques d'attachement qu'il en reçut dans cette pénible circonstance. Il n'eut pas plutôt annoncé son départ, que toute la paroisse fut plongée dans

le deuil : chacun s'imaginait avoir tout perdu, en perdant l'homme de Dieu et du prochain.

A son arrivée à Tourcoing, M. Flajolet s'occupa avec le plus grand zèle, de relever le collège qui n'existait plus que de nom. C'est dans ce poste important que se manifestèrent les rares qualités de cet homme précieux. Nul obstacle, nul embarras n'arrêtaient son activité. Il mit tout d'abord sa maison sous la protection spéciale de la sainte Vierge et de saint Joseph. Il dressa des règles pleines de sagesse pour établir le bon ordre. Les exercices de piété, le temps du travail, il régla tout, il pourvut à tout. Sa douceur, sa prudence et son dévouement lui concilièrent bientôt le respect et l'estime publics. En peu de temps le pensionnat fut au complet. Nul n'avait plus le talent de conquérir l'affection et la confiance de ses élèves. Une fermeté douce gouvernait tout, une aptitude peu commune au travail le rendait capable de tout voir par lui-même; et les études, et les affaires, et la correspondance, et la surveillance générale et la direction des enfants, rien n'était négligé.

Qu'il nous soit permis d'entrer dans des détails qui feront connaître le digne principal, au milieu des jeunes gens confiés à ses soins. Ces détails, nous les puiserons dans des notes qu'un de ses anciens élèves a bien voulu nous adresser, et nous leur laisserons toute la simplicité et la naïveté avec laquelle ils ont été écrits.

L'abbé Flajolet aimait les jeunes gens; être avec

eux, leur parler, les former au bien, c'était son bonheur, c'était sa vie; cette affection, il l'avait puisée dans l'Évangile, dans l'exemple de celui qui appelait les enfants près de sa personne; et comme il cherchait à se rendre en tout semblable à ce bon Maître, il parlait à ses élèves, les instruisait, les reprenait comme ce bon Maître parlait lui-même à ses disciples. « Chaque dimanche, après les vêpres, il nous adressait », dit son ancien élève, « une instruction *ex abundantia cordis*. Il fallait l'entendre, comme il savait nous remuer jusqu'au fond des entrailles; il nous entraînait, nous embrasait, nous ravissait..... Il s'emparait de nos jeunes âmes qu'il élevait avec amour jusqu'à Dieu; et là, il nous découvrait avec douceur et onction les aimables, les infinies perfections de notre bon Père Céleste. Ses traits s'enflammaient, ses yeux étincelaient, il ne tenait plus sur son siège, il avait l'âme d'un chérubin..... Quand, dans ces moments, il tombait sur un vice, il le dépeignait avec des couleurs si noires, si affreuses, que ce vice faisait horreur; impossible alors de ne pas le détester et de ne pas lui vouer une haine éternelle; s'il parlait d'une vertu, de quelles beautés, de quelles graces, de quelle amabilité il l'environnait!..... Le cœur soupirait après elle, on regrettait les jours où l'on n'avait pas eu le bonheur de la connaître et de l'aimer; on la demandait à Dieu par de ferventes prières. »

○ Ce qu'il disait à tous, il le disait à chacun en son départ, que toute la paroisse fut plongée dans

particulier; et dans ces conversations intimes, il savait donner une voix à tous les objets de la création, pour instruire, porter au bien et éloigner du mal : il avait pour cela un talent admirable, et sa manière était si naturelle, si divertissante, que c'était joie et bonheur de l'entendre. Ainsi il parlait du chant matinal du coq, de la caille, de l'alouette, et il y trouvait des leçons sur l'application, l'amour du travail; il ne tarissait pas quand il arrivait au castor, à la fourmi, au ver-à-soie, etc.; et ces sortes de conversations attiraient autour de lui, en récréation, à la promenade, un grand nombre d'élèves, qui préféraient quelques paroles de sa bouche à tous les jeux de l'enfance. Dans ses appartements, il leur montrait son cabinet d'histoire naturelle, où chaque objet avait sa légende, son texte d'écriture sainte; chaque plante de son herbier avait ses réflexions spirituelles; il en avait écrit sur des coquillages, sur des papillons, sur le pied des oiseaux empaillés, partout. Une autre fois, la leçon était moins sérieuse encore : elle était prise dans le bon La Fontaine. Le principal expliquait, commentait une fable, et les animaux apprenaient à chacun le ridicule du vice vers lequel il inclinait.

Ses réprimandes, tout aussi paternelles que ses instructions, étaient faites selon le caractère de l'élève auquel elles s'adressaient : jamais de punitions dures, matérielles, mais toujours des punitions qui parlaient au cœur et qui châtiaient le coupable par où il avait péché; des punitions originales et frappantes,

mais qui ne manquaient jamais de produire un excellent effet : ainsi un élève s'étant rendu coupable, en dérobant des fruits au jardin, était condamné à se voir apporter solennellement, au réfectoire, de ces mêmes fruits et à entendre raconter à ses condisciples l'histoire de son larcin ; un autre avait commis une grave désobéissance, il était exclu pendant plusieurs jours de la chapelle, et devait assister aux offices dans le vestibule, comme les pécheurs publics de la primitive Eglise que l'on chassait ignominieusement du lieu saint ; et le pardon, après la faute expiée, était si doux à recevoir, que le plus souvent le délinquant allait ingénument s'avouer coupable et raconter même une faute qui n'était connue que de Dieu seul. Mais ces fautes étaient bien rares ; la vigilance paternelle de M. Flajolet savait les prévenir : il était partout et voyait tout ; les élèves n'étaient jamais abandonnés à eux seuls ; non seulement ils étaient toujours sous l'œil des gardiens et des maîtres d'études, auxquels le principal recommandait la plus sévère exactitude, et que lui-même il surveillait ; mais souvent il allait au milieu de la nuit faire sa ronde dans les dortoirs pour s'assurer si tout était dans l'ordre ; un doute sur la moralité d'un élève suffisait pour l'empêcher de trouver le repos le jour et la nuit. « Avec quelle sollicitude il nous prémunissait, » dit son ancien élève, « contre les mauvaises sociétés. L'époque des vacances le rendait semblable à une poule à qui on arracherait ses

petits pour les exposer à la voracité d'un oiseau de proie; il ne pouvait se décider à nous quitter; il nous adressait mille observations, il nous faisait ses adieux et nous parlait encore, il nous rappelait pour nous donner des avis particuliers.... il aurait voulu se multiplier autant de fois qu'il avait d'élèves, nous accompagner, nous servir de mentor pendant le temps des vacances et le reste de notre vie. »

Ce n'était point l'amour d'un père qui brûlait dans le cœur de M. Flajolet, c'était l'amour d'une mère, c'était l'amour de Jésus-Christ pour ses disciples. Il ne pouvait vivre sans ses élèves, il lui en fallait dans ses courses pour l'accompagner, pendant les vacances pour lui faire conserver sa douce gaité; un dîner sans élèves était pour lui le plus triste repas; il voulait avoir toujours les plus petits autour de lui; il avait quelquefois deux ou trois lits dans sa chambre : de cette manière il était plus près d'eux pour leur prodiguer ses soins, et former leur jeune cœur à l'amour de Dieu et de la vertu.

Quand un élève était malade il semblait oublier tous les autres, pour ne s'occuper que de lui; il lui donnait sa première visite le matin, sa dernière le soir, et souvent il allait le voir pendant le jour; il goûtait les tisanes, examinait les remèdes pour s'assurer qu'ils étaient bien préparés..... C'était lui-même qui pansait les plaies; il n'aurait pas voulu confier cet office aux soins mercenaires d'un domes-

tique..... Je lui ai quelquefois vu panser, avec une espèce de délices, des plaies dégoûtantes, dont la vue seule faisait bondir le cœur.

Cette tendresse affectueuse de M. Flajolet pour ses élèves lui était si naturelle, qu'on disait de lui « que si on l'ouvrait après sa mort, on aurait trouvé un élève dans ses entrailles. » Un de ses amis lui conta un jour ce propos : « Ah! répondit le bon principal, je les porte tous dans mon cœur! » Et en disant ces mots, ses yeux pétillaient du plus vif éclat.

En racontant les vertus du digne principal, disons aussi que son affection était payée d'un juste retour.

On entendait bien quelquefois de petits murmures entre élèves qui avaient été contrariés dans leurs désirs, ou pendant le moment d'une pénitence : mais quand le temps avait fait place à la réflexion, surtout après la sortie du collège, les élèves l'aimaient comme ils en étaient aimés eux-mêmes. De tous ceux que j'ai connus pendant les cinq années que j'ai habité le collège de Tourcoing, je n'en ai vu qu'un seul qui n'ait pas chéri ce bon maître après sa sortie; infortuné sans âme et sans cœur, il a péri misérablement. J'en ai connu que M. Flajolet avait été obligé d'éliminer et qui l'aimaient encore, et qui plus tard venaient le visiter, l'embrasser comme un bon père. »

Nous regrettons que les bornes de cette biographie ne nous permettent pas de citer d'autres détails aussi intéressants que ceux que nous venons de

transcrire. Nous avons encore à dire quelques vertus du saint prêtre : son zèle ne se bornait pas aux soins de ses élèves, il lui faisait encore trouver du temps et des forces pour prêcher dans les deux paroisses de la ville et y entendre les confessions. Il était en outre directeur des Carmélites de Roubaix, des Religieuses Hospitalières de Tourcoing et des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il affectionnait singulièrement ces disciples de M. de Lasalle. Il prêcha avec un éclatant succès plusieurs retraites à leur noviciat de Saint-Omer; et cet institut lui doit plusieurs sujets distingués.

L'esprit de foi et d'amour de Dieu, qui faisait comme le fond de son être, avait formé en lui une douceur inaltérable qui ne l'abandonna jamais, et une humilité profonde qui lui fit refuser la place de proviseur du collège de Caen, à laquelle il fut désigné sous le ministère de Mgr d'Hermopolis.

D'une bienfaisance inépuisable, on ne réclamait jamais en vain son secours; un très grand nombre de jeunes gens lui doivent le bonheur d'une éducation gratuite. Jamais il ne blessa personne par ses paroles; sa franchise était entière, mais toujours pleine de charité et d'une honnêteté exquise.

On remarquait surtout en lui une tendre dévotion au sacrement de l'Eucharistie, à la Mère de Dieu, à saint Joseph et aux reliques des Saints; ces précieux restes des héros de la religion étaient pour lui comme autant de trésors; il les conservait avec une profonde vénération, et n'épargnait aucune dé-

la plus tendre et de la charité la plus attentive. La

pense pour les enchasser dans de riches reliquaires.

Telles étaient les vertus qu'il enseignait à ses élèves, et par ses paroles et par ses exemples, avec l'ascendant que lui donnait son âge, son expérience, son désintéressement et surtout son amour pour ceux dont il était chargé de former le cœur.

Après la révolution de juillet 1830, le vénérable principal de Tourcoing fut continué dans ses modestes fonctions. Il les exerçait avec toute la discrétion et la modération dignes de sa haute sagesse et de sa grande expérience; lorsque, au mois de juillet 1831, il fut brusquement destitué. Il se trouva, par une de ces vicissitudes si communes de nos jours, que la révocation de M. Flajolet fut signée par celui-là même, qui, quelques années auparavant, avait voulu l'élever au grade de proviseur dans le collège royal de Caen.

Le saint prêtre supporta ce coup inattendu avec une entière soumission à la volonté de Dieu. Il songea aussitôt à transporter son établissement en Belgique, et la divine Providence lui fit trouver au village de Mouscron, à peu de distance de la frontière, un bâtiment à louer qui pouvait être facilement approprié à l'usage de collège. Tous les jeunes gens du pensionnat de Tourcoing, moins un, suivirent sur cette terre hospitalière leur respectable père. Les cours s'ouvrirent au mois d'août. Le collège de Mouscron devint bientôt très prospère.

Le désir d'assurer l'existence de ce précieux établissement, détermina le vénérable chef à acheter

la maison, de concert avec un de ses principaux collaborateurs. L'acquisition s'en étant faite au mois de novembre 1838, M. Flajolet prit aussitôt toutes les dispositions nécessaires pour y faire au printemps les agrandissements que le nombre toujours croissant des élèves rendait urgents et indispensables; les travaux se poussaient avec activité, lorsque la mort est accourue. En mourant, le digne principal voulut comme imprimer le sceau de sa charité à cette belle œuvre : il fit les prêtres de son établissement héritiers, sauf quelques legs qu'il laissa à ses neveux.

Le dimanche, 18 du mois d'août, cinq jours après la distribution annuelle des prix de son collège, M. Flajolet, dont la santé s'affaiblissait depuis plusieurs mois, s'évanouit à l'autel et ne put achever la messe. Les secours de l'art lui firent reprendre l'usage de ses sens. Il se trouva assez bien le reste du jour et le lendemain. Dans la nuit du lundi au mardi, il eut une violente hémorragie qui inspira les plus vives alarmes à ses amis. Il demanda les sacrements de l'Eglise qu'il reçut avec la plus grande ferveur et une dévotion qui attendrit tous ceux qui étaient présents. Son visage fut toujours serein et on ne vit jamais plus de tranquillité dans un mourant. Ce n'était que prières ardentes et affectueuses, que tendres aspirations, que soupirs enflammés vers la céleste patrie. Toutes les nuits on lui portait la sainte communion. Il a trouvé constamment dans ceux qui l'entouraient les soins de l'amitié la plus tendre et de la charité la plus attentive. Le

mal ayant diminué, on eut quelque espérance qu'il guérirait. Le saint prêtre ne donna aucun signe de joie à cette nouvelle. *Je ne désire, disait-il, rien que l'accomplissement de la volonté de Dieu.* Il suffit de voir cette figure calme et vénérable pour juger que jamais aucune passion mauvaise n'avait eu d'empire sur son âme et qu'il était un de ces hommes privilégiés à *qui le Seigneur réserve une grande miséricorde, parce qu'ils marchent devant lui dans la vérité, dans la justice et avec un cœur droit.* Le 12 septembre une nouvelle hémorragie s'annonça par des symptômes si fâcheux que les médecins perdirent toute espérance. Il l'apprit avec une tranquillité surprenante et il vit approcher ses derniers moments avec la confiance du chrétien. Ses chers coopérateurs, MM. Tonnellier et Leclercq, ne l'ont pas quitté un instant; ils ont veillé auprès de son lit, et l'ont fortifié par des paroles pieuses et consolantes contre les angoisses de la mort, au moment de ce dernier passage qui effraie les âmes les plus pures. Il s'est endormi du sommeil des justes le lendemain, à quatre heures du matin. Après sa mort, le corps, revêtu des habits sacerdotaux, a été exposé sur son lit, et les personnes de la maison, ainsi que celles du dehors, sont venues successivement y prier. Le jour suivant, le corps a été transporté dans la chapelle du collège, où a été célébré un service. Le même jour, les obsèques ont eu lieu à l'église paroissiale de Mouscron avec un grand concours d'ecclésiastiques et de

fidèles. Après la cérémonie, le cercueil a été reporté au collège pour être conduit le lendemain à Calonne-sur-Lys. Etant resté toujours fort attaché à ses anciens paroissiens, il avait voulu encore leur être uni après sa mort : c'est pourquoi il demanda par testament d'être inhumé au milieu d'eux, auprès des restes de sa digne mère, décédée en odeur de vertu dans ce village, le 2 mars 1822.

La dépouille mortelle du saint Principal, arrivée de Mouscron à Roubaix dans la matinée du 15, fut déposée dans la chapelle des Frères des Ecoles Chrétiennes, où le clergé de la paroisse vint la prendre et la conduire processionnellement à l'église. Jamais on n'avait vu une si nombreuse assistance à des funérailles. Placé sur un char funèbre, le cercueil fut salué avec vénération sur tout son passage. A Estaires et à La Gorgue il fut introduit dans l'église, les fidèles vinrent se joindre à leur pasteur pour lui payer un tribut d'hommages et de prières. Le cortège arriva à Calonne pendant la nuit. Le lendemain, jour des obsèques, fut un jour de deuil pour le village. Tous les habitants, qui avaient suspendu leurs travaux, et une multitude des lieux d'alentour se rendirent à la cérémonie funèbre, qui fut célébrée par M. le curé de Calonne, assisté d'un grand nombre de prêtres des diocèses d'Arras et de Cambrai. Toutes les bouches bénissaient la mémoire du défunt, et des larmes coulaient de bien des yeux.

Quelques années après la mort de M. Flajolet,

un de ses anciens élèves, élève du séminaire de Cambrai, prêchant à la classe d'éloquence sacrée, avait pris pour sujet de son discours *la mort du juste*. Comme il avait été témoin des derniers moments du vertueux principal, il calqua son tableau sur celui que lui avait présenté le lit de mort de son maître vénéré; et lorsque sa bouche redisait cette scène si touchante, on entendit de plusieurs côtés de la salle des soupirs et des sanglots. C'étaient d'anciens élèves de M. Flajolet qui pleuraient, comme si la veille ils avaient perdu un père chéri.

Combien d'hommes illustres envieraient une telle oraison funèbre!!!



JONGHES

(FRANÇOIS-BÉNOÏ),

GRAND DOYEN DE SAINT-YAAST A BAILLEUL.

In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.

Eccli. VI. 4.



M. François-Bénoît Jonghes naquit à Saint-Sylvestre-Capel, près de Cassel, de parents profondément chrétiens qui cherchaient avant toutes choses à procurer à leur famille le bonheur d'une éducation dirigée selon l'esprit de Dieu. Une grande innocence de mœurs, un caractère doux, une angélique piété, un esprit pénétrant, une mémoire heureuse : tout en lui, dès ses plus jeunes années, présageait les vertus les plus belles et semblait avertir ses parents des desseins de Dieu sur leur jeune fils. Ils se déterminèrent à lui donner une éducation plus soignée et l'envoyèrent, pour commencer ses études, au collège de Cassel, dirigé par des religieux appelés Frères Mineurs.

Dans cette maison, le jeune élève s'attira l'admiration de ses maîtres, tant par ses talents précoces que par ses vertus; et l'affection de ses condisciples, par sa franche cordialité. De Cassel, il alla achever avec succès ses humanités à Saint-Omer, d'où il sortit, en 1791, pour entrer à la célèbre université de Louvain et y étudier la philosophie et la théologie.

Ses facultés intellectuelles, développées par un travail d'autant plus constant et assidu qu'il le regardait comme un devoir imposé par l'ordre de Dieu, s'agrandirent de plus en plus. Sa mémoire, toujours exercée, devint prodigieuse; et les premières nominations toujours obtenues dans les concours généraux de l'université, qui comptait près de trois mille élèves, furent les premières récompenses accordées à son infatigable application. Le suprême dispensateur des sciences, le Dieu des vertus, en ajouta d'autres : comme le jeune étudiant lovaniste alliait la piété à l'étude, et que chaque jour il savait trouver du temps pour se tenir en méditation devant Dieu, toute sa vie il conserva un goût particulier pour ce saint exercice et une connaissance détaillée, claire et précise de tout ce qu'il avait appris en théologie comme en histoire.

Après environ deux années d'études théologiques à Louvain, il était à peine entré au séminaire d'Ypres lorsque la révolution française, pénétrant en Belgique, supprima cet établissement. Alors deux perspectives bien différentes se présentèrent aux

regards de Jonghes : d'un côté il vit l'Eglise sous le poids de la plus violente persécution, le clergé méprisé, spolié, jeté dans les fers et forcé de chercher le salut sur une terre étrangère; de l'autre, le monde offrait à ses talents et à ses heureuses qualités physiques l'espoir fondé d'une position brillante; mais il avait entendu la voix de Dieu qui l'appelait au service des autels; et dès lors il n'y eut point de sacrifices qu'il ne fût prêt à faire, point d'obstacles qu'il ne s'efforçât de surmonter, pour correspondre à sa divine vocation. Il quitta sa patrie, et après bien des tribulations, il arriva au séminaire français établi à la Wolfsau, en Allemagne.

Ce séminaire avait été fondé en juillet 1796, par le pieux archevêque de Paris, Mgr de Juigné, qui, réfugié à Constance, avait obtenu, à cet effet, du prince régnant de Hohenlohe-Bartenstein, un de ses châteaux tout meublé; et de l'électeur de Trèves évêque d'Ausbourg, la promesse pour plusieurs années, d'une somme suffisante à l'entretien des élèves. La direction de cet établissement était confiée à quelques prêtres de Saint-Sulpice. Laissons ici parler un condisciple de M. Jonghes dans cette maison, M. Morel, aujourd'hui supérieur du séminaire de Nantes, qui a bien voulu nous envoyer les renseignements que nous lui avons demandés : « Le séminaire venait de s'ouvrir lorsqu'y arrivèrent de Westphalie deux jeunes gens de la partie française du diocèse d'Ypres. L'un d'eux était

M. Jonghes encore laïque. Le supérieur le reçut avec empressement et lui fit assigner une chambre. C'était un grand service qu'il allait se charger de rendre à l'Eglise; il ne le pouvait savoir dans le moment, la suite le lui fit connaître.

» Le premier soin du nouvel arrivé fut de choisir un directeur à qui il pût ouvrir entièrement son cœur; et ce choix une fois fait, il s'abandonna sans réserve entre ses mains, lui obéit en tout avec la docilité d'un enfant : tous les conseils qu'il en recevait étaient exactement suivis.

» Sa manière d'agir était la même à l'égard de tous ses maîtres : un mot de leur part, quel qu'en fût d'ailleurs le caractère, était toujours comme un ordre pour lui. Le respect qu'il leur portait, la reconnaissance qui était une des belles qualités de son cœur, le faisaient aller au-devant du moindre de leurs désirs; aussi, serait-il impossible de dire combien il en était aimé.

» Tout ce qui regardait la religion le touchait vivement; son grand, son unique désir était de pouvoir lui rendre quelque service; tout son temps était employé à s'en rendre capable : exercices de piété, étude, tout tendait là. Il n'était pas, d'ailleurs, ni de ces esprits superficiels qui croient avoir parfaitement saisi un objet parce qu'ils l'ont considéré un instant, ni de ces caractères légers qui n'ont rien de fixe dans leur conduite : la maturité de son jugement le mettait à l'abri de ces défauts, et son amour pour l'Eglise faisait grandir en lui les vertus nécessaires à ses ministres.

» Ses confrères ne tardèrent pas à l'apprécier : ils l'aimaient, ils le respectaient. En peu de temps, il devint pour plusieurs d'entre eux comme l'égal d'un directeur de la maison, par la confiance qu'ils lui témoignaient.

» La prudence ne permit pas à M. Jonghes de quitter la Wolfsau aussitôt après avoir terminé son cours d'études; mais différentes circonstances y rendirent sa présence vraiment providentielle. Il voulut bien se charger de l'économat et en même temps de la fonction de maître de conférences, puis de celle de professeur de dogme. Par là il servait l'Eglise, et cette considération avait sur lui une très grande puissance.

» Les exercices de cette maison ne cessèrent qu'à la Restauration, et à cette époque seulement, M. Jonghes se rendit aux vœux d'une famille dont il était tendrement aimé et qu'il aimait lui-même avec tendresse. Dieu seul connaît jusqu'où il avait dû porter l'esprit de détachement et de sacrifice pour comprimer si long-temps en lui-même les sentiments d'un cœur aussi bon que le sien. Il avait été ordonné prêtre en 1801. »

Arrivé dans le diocèse de Cambrai, M. Jonghes s'empressa de s'offrir à Mgr Belmas pour remplir les fonctions auxquelles il lui plairait de l'employer. Le prélat lui confia la petite paroisse de la Motte-au-Bois, hameau récemment érigé en succursale et dépendant de la commune de Morbecque. C'était bien peu pour le mérite de l'ancien professeur de théolo-

gie, mais c'était trop encore pour son humilité ; aussi malgré l'exiguïté et la pauvreté de l'église, le délabrement complet du presbytère, l'ignorance profonde d'une grande partie des habitants dispersés au loin, et l'état affreux des chemins, l'homme de Dieu planta sa tente au lieu désigné par son supérieur, décidé à travailler avec ardeur à défricher ce champ hérissé de ronces et d'épines. Il visita ses ouailles, prêcha les grands, catéchisa les petits, attirant tout le monde à Dieu par sa bonté paternelle, sa douceur et surtout par l'exemple. Trois ans s'étaient à peine écoulés que déjà la paroisse de la Motte-au-Bois était sortie de son état d'ignorance ; ce peuple était devenu le peuple de Dieu qu'auparavant il connaissait à peine. Mais suivant la prédiction des confrères de M. Jonghes qui étaient en rapport avec lui, la lumière ne pouvait rester long-temps sous le boisseau, l'humilité du digne desservant ne pouvait cacher ses belles qualités et surtout sa science éminente.

Les pauvres avec lesquels il avait partagé son morceau de pain, eurent la douleur de le perdre. En 1818, l'évêque le transféra à la paroisse d'Arnick, et il fallut toute la force de sa foi et de son obéissance pour l'arracher à son troupeau.

Précédé par une haute réputation, il fut reçu au milieu des démonstrations de la plus grande joie dans sa nouvelle paroisse, qui regardait cette nomination comme un bienfait du Ciel.

L'abbé Jonghes fut à Arnick tel qu'il s'était montré

son amour pour l'Eglise lui fit grandir en lui les vertus nécessaires à ses ministres.

à la Motte-au-Bois. Visites, prédications, catéchisme, assiduité au tribunal de la pénitence, offices célébrés avec dignité, dévotion popularisée par la récitation du Rosaire rendue générale, en un mot, tout ce qu'un zèle affectueux, charitable, industriel peut inspirer à un ouvrier évangélique fut mis en œuvre. La paroisse d'Arnîck, déjà remplie de foi, grandissait à vue d'œil; elle allait de vertus en vertus; et le pasteur, non content de sanctifier les ouailles dont Dieu lui avait donné la garde, voulut répandre la surabondance de son zèle sur les étrangers.

Depuis long-temps il se fait à l'église d'Arnîck un pèlerinage célèbre, dans la première quinzaine de mai, aux reliques de saint Gouwart (1). On y vient de tous les points de la Flandre et de la Belgique. Les pèlerins, au temps de notre bon curé, mettaient toute leur dévotion, ainsi qu'on le fait partout, dans la récitation de quelques prières et l'offrande d'un cierge; marins pour la plupart, et par cela même peu instruits des vérités de la foi, ils auraient trouvé plus d'utilité dans leur pèlerinage si une voix leur avait parlé des vertus à pratiquer et des devoirs à remplir. M. Jonghes entreprit de mettre cette bonne pensée à exécution. Montant en chaire, il expliquait les vérités de la foi, parlait contre les

(1) C'est sans doute saint Godoardus, évêque d'Hisdesheim en Allemagne.

vices qui dégradent le chrétien, poussait à la conversion sincère, et aidé de quelques zélés confrères, il s'installait au tribunal de la pénitence. Le pèlerinage d'Arnîck devint bientôt un pèlerinage modèle et l'époque à laquelle il a lieu, un temps de mission donnée aux étrangers, qui sanctifiaient leur voyage par la réception des sacrements et s'en retournaient toujours meilleurs qu'ils n'étaient venus. Les heureux fruits que produisit le zèle de M. Jonghes dans cette circonstance se conservent encore aujourd'hui : chaque année encore, la foule encombre l'église d'Arnîck, et en allant servir saint Gouwart, la plupart des pauvres marins et des bons fidèles se réconcilient avec Dieu.

Les soins à donner à ses paroissiens et aux étrangers ne suffisaient pas au saint prêtre, il songeait aussi aux besoins de l'église. Doué d'un jugement sûr, il cherchait à découvrir chez les jeunes gens des marques de vocation à l'état ecclésiastique, et encourageant leurs efforts, dirigeant leur piété, il préparait à la religion de dignes ministres qui aujourd'hui placés dans les postes les plus importants, font par leurs talents, leur zèle et leur vertu, le plus bel éloge du pasteur qui les a formés.

Cependant le zèle toujours actif, toujours infatigable du saint prêtre ne pouvait être au-dessus des forces de la nature; son élan fut un instant arrêté par une maladie qu'il avait osé affronter. C'était la veille d'une grande fête; le tribunal de la pénitence était comme assiégé par une foule de peuple;

M. Jonghes avait passé la plus grande partie de la journée à entendre les confessions, lorsqu'on vint lui crier : « Vite, un malade se meurt à un hameau éloigné. » Le prêtre court, administre le malade, revient fatigué, couvert de sueur, et tout hâletant reprend la besogne qu'il avait interrompue. Trois jours après, une maladie terrible se déclare, le mal fait d'effrayants progrès, et au milieu des pleurs de toute la paroisse, M. le doyen de Cassel confère les derniers sacrements au prêtre qui les reçoit avec une piété d'ange, en faisant à Dieu, sans aucune émotion, le sacrifice de sa vie. Le fil de cette précieuse existence ne fut cependant pas tranché. Après deux mois d'horribles souffrances supportées avec une sainte résignation, les sinistres symptômes disparurent, et bientôt il fut rendu à l'amour de ses paroissiens qui espérèrent le conserver encore pendant de longues années.

Mais Dieu voulait relever l'humilité de son serviteur et donner un plus vaste champ à son zèle. La paroisse d'Arnica, peu de temps après, pleura le départ de celui dont elle avait demandé avec larmes la conservation ; elle avait prié sans se douter que si le Ciel exauçait ses supplications, ce n'était point pour qu'elle en recueillît les fruits. En 1831, la cure de Saint-Vaast à Bailleul devint vacante par la mort du vénérable M. Revel, qui par ses vertus apostoliques avait opéré le plus grand bien dans cette ville, et Mgr Belmas, qui appréciait de plus en plus M. Jonghes, le nomma, avec le titre

de grand doyen, à ce poste éminent. Déjà quelques années auparavant il lui avait offert la belle paroisse de Nieppe; mais le bon pasteur, croyant avoir de graves raisons pour demeurer dans sa cure, soumit quelques observations respectueuses au prélat; parlant avec une grande ingénuité de son incapacité et de son indignité, il le pria de le laisser à Arnick, alléguant pour prétexte qu'il avait perdu l'usage de la langue française. Sa prière avait été exaucée. Noble délicatesse d'une âme vouée à toutes les vertus! il se reprocha, dans la suite, ces observations comme une faute, il conserva là-dessus des inquiétudes, et avoua à un de ses amis que, depuis cette espèce de refus, il n'avait plus éprouvé les mêmes consolations qu'auparavant.

Monseigneur, en le nommant à Bailleul, prévint toutes les réclamations qu'il aurait pu faire; il lui intima, en vertu de la sainte obéissance, l'ordre de se rendre à son nouveau poste, sans aucune observation. Cet ordre, pour le prêtre qui avait de lui-même des sentiments si bas, fut un coup de foudre; mais il était trop formel, il venait de celui qui tient la place de Dieu. M. Jonghes versa un torrent de larmes; mais encouragé par M. Parain, son digne ami, curé de Zuytpeene, il obéit; et toute la ville de Bailleul, qui depuis la mort de M. Revel n'avait cessé de demander au Ciel un saint pasteur, le reçut avec toutes les démonstrations que peuvent inspirer la foi, la vénération et l'amour.

Nous ne dirons plus le zèle du vénérable doyen, nous l'avons vu à l'œuvre à la Motte-au-Bois et à Arnick : on peut juger de ce qu'il fut à Bailleul. Semblables aux fruits qui deviennent de plus en plus exquis à mesure que davantage ils approchent de leur maturité ou que leur maturité se perfectionne, les talents de M. Jonghes avaient mûri davantage et les années d'expérience leur avaient donné plus de perfection. Nous passons sous silence tout ce que son zèle avait de force, de charité, de douceur, et dans le catéchisme aux enfants qu'il aimait avec tendresse, et dans les prédications réitérées dont le style toujours simple savait exposer avec solidité les principes de la foi et sans exagération les principes de la morale : nous ne voudrions plus que parler de ses vertus particulières; mais nous éprouvons un grand embarras. Quand une grande humilité vient se joindre à de beaux talents, à des qualités éminentes, l'homme se cache pour opérer le bien, comme le méchant se cache pour faire le mal; il ne veut avoir que le Ciel pour témoin de son héroïsme; il ne se doute même pas de ce qu'il est, et il paraît ne point valoir ce qu'il est réellement; s'il agit, ses actes sont marqués au coin d'une simplicité qu'on prendrait presque pour de la bonhomie; s'il parle, il semble se défier de lui-même; si l'on parle devant lui, il écoute, il laisse dire comme s'il était inférieur à tous, et ses actes sont extraordinaires précisément parce qu'ils ne paraissent jamais tels : il ne se montre véritablement lui que

jamais une parole tant soit peu orgueilleuse sortait de

dans de rares circonstances; pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut épier toutes ses démarches, sonder ses intentions; c'est tout au plus si, avec l'ascendant que donne la vertu, un ami intime peut recevoir de lui quelque confiance. Ce portrait, qui est celui de M. Jonghes, explique l'embarras que nous éprouvons en voulant exposer les hautes vertus de l'homme qui fut l'idole de sa paroisse, l'oracle de la Flandre, le prêtre que son évêque admirait, aux conseils duquel il souscrivait lors même qu'ils étaient contraires à ses vues et aux résolutions qu'il avait prises. Cependant si nous ne pouvons peindre ses vertus dans tous leurs détails, tâchons d'en donner une faible mais fidèle exquise.

On pourrait résumer la vie de M. Jonghes en deux mots : agir dans les vues de Dieu, et chercher toujours la volonté de ce Souverain Maître. La pratique soutenue de la présence de Dieu, une vigilance continuelle sur lui-même, voilà la source de toutes ses vertus. S'il célébrait le Saint Sacrifice, ou s'il se tenait seulement devant le Saint-Sacrement, ce n'était plus un homme, c'était un ange. Prier au nom de l'Eglise en qualité d'ambassadeur de l'épouse de Jésus-Christ, était pour lui, disait-il quelquefois, une des plus douces consolations. « Je remercie souvent Dieu, disait-il encore, d'avoir contracté l'obligation de réciter l'Office Divin. » Nous ne nous arrêterons pas à compter le temps que chaque matin il passait en oraison ou qu'il prenait dans la journée pour prier et prier encore en égrainant son rosaire;

un seul mot dira plus facilement toute sa piété : sa vie était une prière continuelle.

Consoler le malheureux, soulager la misère selon que les besoins et la prudence l'exigeaient, aller au devant de l'infortune qui se voile sous l'apparence d'une aisance trompeuse, n'étaient point assez pour son cœur : il honorait Jésus-Christ dans la personne du pauvre, et ce caractère sacré dont la foi investit les infortunés, inspirait pour eux au vénérable prêtre une sorte de respect et un zèle touchant pour leur parler de leurs misères spirituelles. Père des pauvres, comme on aimait à l'appeler, aucune infortune n'échappait à son ingénieuse et infatigable charité; il les allégeait toutes en vue de Dieu, et comme Dieu, il voulait donner à l'âme la paix en donnant au corps la nourriture et le soutien.

Cet esprit de foi qui animait toute sa conduite, avait mis dans son âme une qualité rare, la première que l'on remarquait en lui : c'était une égalité d'humeur qui ne se démentait jamais. Quelque affaire qu'il eût à traiter, quelque nombreuses que fussent ses occupations, quelque entrave qu'il vît aux bonnes œuvres qu'il voulait opérer, il était toujours le même : constant et énergique à suivre ses résolutions, mais toujours calme; les contradictions pouvaient le froisser, elles n'étaient rien à son aménité ordinaire. Comme saint François de Sales, son patron, il était un modèle de douceur : jamais une parole tant soit peu aigre ne sortait de

sa bouche, et ses manières toujours simples et gracieuses répandaient sur sa personne un charme auquel on ne pouvait résister; il attirait à lui les cœurs les plus pervers, et s'il ne réussissait pas à les remettre tous dans le sentier du devoir, au moins il rendait plus forte la voix de la conscience; en le quittant on se trouvait toujours meilleur que lorsqu'on l'avait abordé. Bon, extrêmement bon, sa bonté toutefois était sans faiblesse, et son indulgence conservait assez de vigueur pour ne point dégénérer en mollesse. Une de ses maximes favorites était qu'il fallait du courage et de la fermeté pour aller au but dans la pratique du bien, mais qu'il ne fallait jamais oublier que pour atteindre ce but il était de la dernière importance de disposer suavement les moyens.

La douceur est par elle-même une vertu qui plaît, qui captive, parce qu'elle est l'indice d'un cœur vraiment affectueux; mais elle devient une vertu sublime quand celui qui la possède l'a acquise au prix de ses efforts. Telle était la douceur de M. Jonghes; et quand on sait, d'une part, qu'il l'a possédée au suprême degré, et que, d'autre part, il était naturellement vif et irascible, on se perd en pensant aux combats qu'il a dû se livrer à lui-même pour devenir ce qu'il fut. Après sa mort, on aurait pu fouiller ses entrailles; comme au bon évêque de Genève, on lui aurait trouvé le fiel pétrifié.

On le voit : à l'exemple de saint Paul, notre saint prêtre portait continuellement la mortification

de Jésus-Christ dans son corps; mais discret autant que prudent, il préférait la mortification intérieure. Celle qu'il a exercée extérieurement n'a été connue que de Dieu; seulement on a observé qu'il refusait constamment à son corps le repos qu'il réclamait dans les différentes positions: ainsi, était-il agenouillé, il ne s'accoudait jamais; debout il se tenait bien droit; assis il évitait de s'adosser à la chaise. C'était, paraît-il, dès son séjour en Allemagne qu'il avait pris cette généreuse résolution. Assujéti à une règle de conduite qui déterminait le temps de chaque action principale et de toutes les fonctions du saint ministère, il savait, selon l'exigence des circonstances, abandonner une occupation pour s'appliquer à une autre; passionné pour l'étude, il quittait volontiers les livres pour aller administrer les sacrements à un malade; trouvant ses délices dans l'oraison, il quittait sans peine ses entretiens intimes avec Dieu pour se rendre au confessionnal; évitant ainsi l'illusion dangereuse qui porte à désirer des œuvres de choix par préférence à celles qui sont dans l'ordre de l'état que l'on a embrassé.

Nous n'énumérerons pas et son humilité, et sa prudence, et sa modestie, et sa pureté, et son détachement; nous l'avons déjà dit: tout en lui paraissait ordinaire. Que l'on se figure un saint prêtre qui s'attache sans cesse à se rendre semblable au Dieu dont il tient la place et qui veut en toutes choses être le modèle du troupeau qu'il dirige: ce prêtre, c'est M. Jonghes. Nous ne voulons plus

revenir sur son zèle et sa sollicitude pastorale ; mais qu'il nous soit permis de citer quelques traits qui ont échappé au secret dont il couvrait toutes ses actions ; ils nous ont été racontés par un de ses intimes amis , et seuls ils suffiraient pour le caractériser. Il savait qu'un père de famille devait le consulter sur le choix à faire d'une maison d'éducation où il aurait envoyé ses enfants. Il y avait dans la contrée une pension nouvellement établie dont on parlait beaucoup et qui paraissait devoir donner de sûres garanties aux parents. Tout autre que M. Jonghes aurait jugé d'après le bruit public , ou se serait contenté de demander des renseignements par écrit : mais le bon pasteur aurait pu être induit en erreur et par conséquent exposé à donner un conseil peu sûr ; dans cette perplexité , il se mit en route , et alla trouver une famille dont les enfants fréquentaient la pension nouvelle ; sa démarche , cachée sous l'apparence d'une visite d'amitié , ne pouvait laisser deviner son but ; on causa de choses indifférentes , et pendant la conversation il se mit à interroger les enfants , et comprenant d'après leurs réponses que leur éducation était solide , il forma sa conviction et s'en retourna heureux de pouvoir désormais donner , en connaissance de cause , un conseil à ceux qui le lui auraient demandé. Qui n'admirerait cette sollicitude paternelle qui ne recule pas devant des démarches , pour s'assurer que des enfants seront élevés dans les principes qui forment à la science et à la vertu , en conservant la foi ?

Voici un autre trait : Chaque dimanche, M. Jonghes passait toute la journée à l'église ; il confessait beaucoup, prêchait plusieurs fois et catéchisait les enfants ; il rentrait chez lui très tard. Un soir, un de ses amis était venu lui rendre visite ; M. le doyen rentre, il paraissait abattu. « — Vous êtes souffrant, lui dit son ami ; qu'avez-vous ? — Rien. — Mais vous avez quelque chose, vous souffrez ? — Oui, j'ai la fièvre. — Mais, M. le doyen, il faut envoyer chercher un médecin ; votre indisposition pourrait avoir des suites fâcheuses. — Oh ! ce n'est rien, répondit-il en souriant ; j'y suis habitué, c'est ma maladie de tous les dimanches..... »

Citons encore un mot qui peint sa charité. On lui raconte qu'un individu que l'on regardait comme foncièrement vertueux était tombé dans une faute grave. Pendant le récit qu'on lui fait, il reste calme ; mais son air a quelque chose d'inquiet. Devinez quelle est cette personne, lui dit le narrateur médisant. M. Jonghes, comme débarrassé d'une grande gêne : « Je me garderai bien de deviner, répond-il, et je ne veux pas le savoir. »

Tel était M. le doyen de Bailleul dans ses rapports avec ses paroissiens ; il n'avait qu'une pensée, c'était celle de leur bonheur. L'administration civile, qui comprenait la justesse de ses vues et la droiture de ses intentions, ne dédaignait pas de demander et de suivre ses conseils. Toute la Flandre avait une si haute idée de sa science et de ses vertus, que dans des affaires contentieuses elle ne voulut d'autre

règle que la conduite du saint prêtre; l'avis qu'il donna mit fin à toute discussion. L'évêque du diocèse accorda plusieurs fois à sa demande ce qu'il avait refusé à des instances réitérées. En 1830, le prélat, voulant le récompenser et en même temps profiter de ses lumières, lui offrit un canonicat en titre. M. Jonghes, toujours également humble, déclina cet honneur, et cherchant à persuader Monseigneur de son indignité, il le conjura de le laisser à Bailleul; mais pour ne pas s'exposer à contrarier les desseins de Dieu, à sa lettre toute de supplication il joignit l'acte de la démission de sa cure. L'évêque admira cette belle vertu et n'insista pas davantage. M. Jonghes resta à Bailleul.

Chéri de tous, il faisait le bien lorsqu'à la fin d'octobre il fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Toujours calme et résigné, il bénissait le Seigneur de ce qu'il lui envoyait une maladie pendant laquelle il pouvait réfléchir aux années antérieures, prévoir celles de l'éternité et se préparer à paraître devant son tribunal. Pendant le cours de ses souffrances, comme il nourrissait son âme de la pensée des douleurs de l'Homme-Dieu, et que ses yeux ne cessaient d'être fixés sur la croix, il conçut le projet d'ériger le Chemin de la Croix dans le cimetière de la paroisse, afin que cette dévotion, pratiquée au milieu des tombeaux, en ranimant la foi dans l'âme des vivants, apportât quelque soulagement aux âmes des morts. Cependant sa maladie faisait de rapides progrès, et ses paroiss-

siens rivalisaient de bonnes œuvres et de prières pour obtenir de Dieu sa guérison. Un d'eux lui parlant de l'espérance à laquelle se livrait la ville entière : « Dieu, dit-il, exaucera notre prière; il vous laissera encore avec nous..... » — « Ne priez pas, reprit M. le doyen, c'est inutile; j'ai fait au Seigneur le sacrifice de ma vie, et s'il me rend la santé, je suis déterminé à quitter Bailleul pour me retirer dans un petit hameau de deux à trois cents âmes, dont j'espère que Monseigneur ne me refusera pas la cure. »

Lorsque sa fin fut proche, il reçut les sacrements les yeux mouillés de douces larmes à la consolante pensée qu'il allait se réunir au Dieu qu'il avait toujours aimé; et, au milieu du calme et de la paix la plus profonde, il rendit sa belle âme à son Créateur le 12 janvier 1841.

Nous ne dirons pas le deuil des Bailleulois; c'était le deuil des enfants qui ont perdu le meilleur des pères; on se distribuait les objets qui lui avaient appartenu; et ses cheveux, qu'une personne eut la pensée de couper, furent distribués et sont encore gardés comme de précieuses reliques. De pauvres gens de la Motte-au-Bois conservent avec la même vénération les habits qu'ils avaient reçus de lui à leur première communion. Son corps fut inhumé dans la chapelle qui devait servir de première station au Chemin de la Croix; et un monument érigé dans l'église porte cette inscription, destinée à transmettre à la postérité le souvenir de ses

vertus; elle fut rédigée par son ancien professeur de théologie en Allemagne :



B. J.

IN PERPETUAM GRATI ANIMI ET AMORIS
MEMORIAM.



HOC MONUMENTUM

PASTORI SUO DILECTISSIMO, VIGILANTISSIMO
BENEDICTO FRANCISCO JONGHES,
AMICUS, BELLIOLI CIVITATIS INCOLÆ CLERUSQUE
MOESTI AC ILLACRYMANTES EREXERE.
EXEMPLO PRÆFUIT, PRUDENTIÆ REXIT;
MIRA PIETATE, MODESTIA, CARITATE EMICUIT;
OMNIUM CORDA MORUM SIMPLICITATE ET SUAVITATE
SIBI DEVINXIT.
VIR OPTIMUS, SCIENTIÆ CLARUS,
VERÈ PASTORUM DECUS, VERÈ PAUPERUM PATER;
DE SALUTE GREGIS CONSTANTER AC IMPENSÈ SOLLICITUS.
È MEDIO SUBLATUS XII JANUARI MDCCCXLI,
ÆTATIS SUE LXIX.



LAUDENT EUM IN PORTIS OPERA EJUS. (Prov. 31.)



CAPELLE,

Missionnaire Diocésain.

GANIL

(PIERRE-JOSEPH),

AUMONIER A DOUAI.

In multitudine videbor bonus, et in bello fortis.

Sap. VIII. 15.



Dieu, qui veille au salut de ses enfants, se suscite partout des prêtres selon son cœur. S'il permet à un persécuteur d'exercer l'iniquité dans un lieu, dans ce même lieu, il donne à une âme d'élite la force et le courage pour affermir ceux qui chancellent, consoler ceux qui souffrent, rendre l'espérance aux cœurs des désespérés; comme dans la nature il a placé le remède à côté du mal, comme il a fait croître la plante salutaire qui guérit la blessure, sur les bords du cloaque où se cache le venimeux reptile. Ainsi, pendant notre époque de sanglante mémoire, chacune de nos contrées eut son apôtre : le Hainaut eut les Delcroix et les Lescut; le Cambresis, les Delannoy et les Rousseau; la Flandre, l'abbé Détrez; Douai eut M. Ganil.

C'est à ce digne prêtre que nous consacrons cette courte notice; heureux de donner dans cet ouvrage une place à un de nos concitoyens, dont nous regrettons de ne pas voir figurer le nom dans la *Galerie Douaisienne*.

Pierre-Joseph Ganil naquit à Douai, le 10 octobre 1751, de parents honnêtes, qui habitaient la rue des Fripiers et faisaient le commerce que cette rue désigne; ils étaient ce que l'on appelle à Douai *neutiers*, c'est-à-dire qu'ils vendaient des habits confectionnés et entièrement neufs.

Les renseignements nous manquent pour parler de ses premières années; tout ce que nous en savons, c'est qu'il fit ses humanités au collège d'Anchin, et qu'il fut ordonné prêtre à Arras, où il avait achevé ses études théologiques. Nommé d'abord vicaire de la paroisse Notre-Dame, dans sa ville natale, il avait résigné ses fonctions, et trouvant une existence honnête chez ses parents dont il était l'unique fils, il partageait son temps entre la prière et l'étude; la musique était sa récréation. Exempt, à raison de son état de prêtre sans fonctions, de prêter le serment décrété en 1790, il resta paisible spectateur de la lutte qui s'engageait, lorsque parurent les nouveaux décrets du 29 novembre 1791 et du 26 mai 1792, qui l'obligèrent de faire un choix entre le schisme et la déportation. L'abbé Ganil, qui avait vu s'éloigner de Douai tous les prêtres fidèles, s'émut à la pensée d'abandonner sa ville natale et ses parents qu'il aimait profondément

à la merci du schisme, et il résolut de ne pas partir. Sans vouloir rien enlever à cette résolution de ce qu'elle a de noble et de sublime, nous émettrons ici une supposition qui nous paraît toute vraisemblable. Chaque corps de métier formait à Douai une classe à part; habitant en général la même rue, les artisans avaient les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, la même foi, et se prêtaient, au besoin, un secours mutuel devenu proverbial. Parmi ces corporations, celle des fripiers se distinguait à Douai par le plus grand attachement à la foi catholique. Notre jeune abbé, qui lui appartenait par ses parents, n'aura pas manqué d'être sollicité de demeurer dans sa patrie; de plus, il était gai, d'un accès facile, avait une belle voix, prêchait bien, en un mot, possédait toutes les qualités que le peuple aime à voir dans ses prêtres. Restez avec nous, lui auront dit les fripiers; nous vous défendrons si l'on vous persécute, et personne ne pourra vous nuire.

L'abbé Ganil ne quitta donc pas Douai; son zèle qui depuis plusieurs années n'avait point eu d'action, n'en devint que plus ardent et grandit au milieu des périls.

Une cachette pratiquée dans les combles du grenier de la maison paternelle, et où il pénétrait par une échelle que l'on enlevait quand il avait refermé la trappe, fut d'abord son lieu de refuge. De là, déguisé en ouvrier maçon, couvreur, brasseur, jardinier, et portant sur lui les instruments propres

au métier de celui dont il avait revêtu la défroque, il se rendait, et le jour et la nuit, dans les maisons où son ministère était réclamé. On peut dire, sans crainte d'exagérer, qu'il n'est à Douai aucune famille chrétienne au sein de laquelle il n'ait pénétré, pour baptiser les enfants ou consacrer les mariages, entendre les confessions, administrer les mourants. Aidé de pieuses personnes qui enseignaient le catéchisme aux adolescents, il admettait à la première communion quelquefois vingt, quelquefois trente de ces jeunes chrétiens, et recevait en échange de ses peines et de son courage les bénédictions des familles, bénédictions qui l'ont accompagné pendant toute sa longue carrière et qui le suivent encore au de-là du tombeau.

Cependant sa retraite ne fut pas toujours sûre; car quoiqu'à Douai les méchants fussent en petit nombre, souvent pour le soustraire aux investigations de quelques membres du club ou du tribunal révolutionnaire, il était obligé de fuir et de se cacher, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, échappant toujours, soit par sa présence d'esprit, soit par le choix qu'il faisait de ses lieux de refuge, ou plutôt par une protection particulière de la Providence.

Il était à Douai un homme au nom de la profession duquel on éprouve un frisson involontaire, profession, du reste, que la plume de M. de Maistre a en quelque sorte réhabilité; un homme que toujours on se figure essentiellement dur, cruel, inhumain: le bourreau, puisqu'il faut l'appeler par son nom;

c'était lui qui mettait le plus d'empressement à soustraire l'abbé Ganil aux recherches de ses persécuteurs : il le recérait dans sa maison, l'avertissait au moment du danger, et trouvait moyen de le mettre en sûreté. Un jour, il apprend que le lieu de retraite où était caché l'apôtre est découvert, et que celui-ci va infailliblement être pris; il court le trouver, et le cachant dans sa charrette au fond d'un tas de paille, il le conduit à la caserne de cavalerie et le dépose chez le cantinier. C'est quelque chose de touchant de voir la religion, dans ces temps malheureux, représentée par un pauvre prêtre, accueillie et conservée par des hommes que l'on croirait devoir être le moins disposés en sa faveur.

Cependant les ruses, les déguisements de toute espèce, l'affection du peuple, la sollicitude et la vigilance d'amis dévoués, ne purent épargner à l'abbé Ganil de vives alertes. Un jour qu'il exerçait son ministère dans une maison de la rue des Procureurs, il fut obligé, pour échapper aux mains de ses ennemis, de se sauver par le toit, se servant des gouttières comme d'un passage pour arriver en un lieu sûr. Une autre fois, dans une course apostolique, il fut poursuivi jusqu'à Vitry, par des gendarmes qui, pendant trois jours, gardèrent la maison où ils étaient persuadés qu'il s'était réfugié; l'heureux prêtre avait pu gagner un monceau de tourbes dans lequel il se tenait caché et d'où, n'eut été la faim qui le dévorait, il eut pu facilement se rire de la patience de ses persécuteurs.

On cite de son audace un trait qui mérite d'être mentionné : Il eut le courage de pénétrer dans la prison, à l'ancien couvent des Ecosais, et d'y rester enfermé pendant un jour pour y administrer les secours de la religion aux infortunés détenus. Il attribuait aux transes qu'il éprouva au milieu des précautions dont il fut forcé de s'environner dans cette circonstance, une grave maladie qu'il contracta quelques jours après.

Pendant les dernières années de la révolution, l'abbé Ganil habitait une petite maison près du rempart ; il disait la messe chez lui et recevait même les personnes qui venaient y réclamer les sacrements, toujours néanmoins en observant les règles d'une grande prudence. N'oublions pas de dire qu'il avait pour compagnon de ses travaux apostoliques, M. l'abbé Duriez, ancien curé du fort de la Scarpe.

Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, des raisons dont nous ne voulons pas rendre compte, quoiqu'elles soient pour lui fort honorables, déterminèrent l'abbé Ganil à ne pas accepter de poste ; il continua de demeurer à Douai, attaché à la paroisse Notre-Dame, en qualité de prêtre habitué, comme il était avant la révolution. Chaque jour il se rendait à l'église, de grand matin, en compagnie de l'homme qui l'avait si généreusement protégé pendant la persécution, et avec une piété admirable, il disait la première messe, à laquelle son ami ne manquait jamais d'assister. A la prière de celui-ci, le jour

où le glaive de la justice humaine devait frapper un criminel, il offrait le Saint Sacrifice pour l'infortuné patient. Qu'on nous passe ces derniers détails, ils nous paraissent très honorables pour le confesseur de la foi et pour la religion qui avait formé son cœur : le prêtre donne son amitié à celui qui l'a protégé dans ses revers; d'autre part, la religion s'allie à toutes les professions et les sanctifie.

Les jours de grande fête, MM. les doyens de Douai invitaient M. Ganil à venir officier et prêcher dans leur église; l'annonce d'un sermon du confesseur de la foi, ou d'un office qu'il devait présider, était un motif de plus qui attirait les fidèles dans le lieu saint. On critiquait un peu son débit et son geste qui n'était peut-être pas toujours selon les règles de l'art oratoire; mais on aimait sa parole, quelquefois originale, toujours substantielle, simple, grave et surtout riche de détails.

La confiance que l'on avait en lui était générale; son confessionnal était très fréquenté, et l'on y remarqua très long-temps les personnes qui se distinguaient le plus, à Douai, par leur piété vive et leurs œuvres de charité.

Mais rien n'égalait la vénération dont on l'entourait : grands et petits, riches et pauvres, chrétiens fidèles et indifférents, personne ne le rencontrait sans le saluer respectueusement. Cette profusion de saluts qu'on lui adressait, lui avait fait contracter l'habitude d'aller par les rues de

la ville presque toujours le chapeau sous le bras.

En 1825, à la demande de l'administration des hospices et à la prière de M. Saint-Léger, vicaire-général, il accepta la place d'aumônier de l'Hôpital-Général, où il est décédé presque subitement, le 26 septembre 1842, âgé de quatre-vingt-onze ans moins quatorze jours. Admis à la retraite, il devait le jour de sa mort prendre possession des nouveaux appartements que l'administration lui avait préparés.

L'abbé Ganil joignait à une foi ardente, une grande humilité : rarement on l'entendait parler de ses travaux apostoliques, et quoique d'une humeur gaie, il avait la plus grande répugnance à raconter les saintes ruses par lesquelles il avait si souvent mis la vigilance de ses persécuteurs en défaut. Jusqu'aux dernières années de sa vie, il observa avec sévérité la loi du carême, ajoutant encore aux prescriptions ordinaires, l'abstinence entière d'aliments gras. Malgré son extrême faiblesse, il ne cessa de célébrer le Saint Sacrifice que la veille de sa mort. Quelques mois auparavant, il allait encore confesser les malades qui l'appelaient près d'eux.

Dur envers lui-même, il était d'une extrême bonté envers tous; son caractère de fer n'était rien à la rare simplicité que l'on admirait dans ses manières et dans toute sa personne; ami du peuple, dont il était l'enfant et dont il devint comme l'idôle, il parlait aux gens du peuple avec bonté et simplicité, et toujours sans bassesse. L'abbé

Ganil est une des gloires de Douai, comme il est une des gloires de la religion.

CAPELLE,

Missionnaire Diocésain.



M. Michel... ses hommes à l'esprit vif et pénétrant... de son intelligence d'élite que la Providence a mise dans toutes les classes de la société... elle fait briller à son gré, dans les plus hautes emplois comme dans les plus hautes dignités de ce monde.

La première époque de sa vie est remarquable et naïve comme une légende de moyen-âge. Nous aurions hésité à redire plus d'un épisode de cette biographie, si tous les faits que nous y racontons ne nous avaient été attestés par des vieillards respectables, contemporains de M. Dhaussy, ou par ce vénérable pasteur lui-même dans ses confessions intimes que nous avons eu le bonheur d'avoir avec lui.

Le 20 septembre 1838, l'abbé GASTI fut nommé évêque de Cagliari, comme il est dit dans le rapport que nous avons vu. Cette nomination fut une des gloires de la religion.

Le 20 septembre 1838, l'abbé GASTI fut nommé évêque de Cagliari, comme il est dit dans le rapport que nous avons vu. Cette nomination fut une des gloires de la religion.

L'abbé GASTI joignait à une foi ardente, une grande humilité : rarement on l'entendait parler de ses travaux apostoliques, et quoique l'ère humeur qu'il avait la plus grande répugnance à raconter les saintes Russes par lesquelles il avait si souvent mis la vigilance de ses persécuteurs en défaut. Jusqu'aux dernières années de sa vie, il observa avec sévérité la règle de saint Benoît, et fut encore aux prescriptions de l'abstinence entière d'aliments gras. Malgré son extrême faiblesse, il ne cessa de célébrer le sacrifice que la veille de sa mort. Quelques mois auparavant, il allait encore confesser les malades qui l'appelaient près d'eux.

Dur envers lui-même, il était d'une extrême bonté envers tous; son caractère se fit valoir rien à la rare simplicité que l'on admirait dans ses manières et dans toute sa personne; ami du peuple, dont il était l'enfant et dont il devint comme le père, il parlait aux gens du peuple avec bonté et simplicité, et toujours sans bassesse. L'abbé

DHAUSSY

(MICHEL),

CURÉ DE CAGNONCLES.

Initio cognovi de testimoniis tuis, Domine.

Ps. CXVIII.



M. Michel Dhaussy était un de ces hommes à l'esprit vif et pénétrant, une de ces intelligences d'élite que la Providence suscite dans toutes les classes de la société, et qu'elle fait briller à son gré dans les plus humbles emplois comme dans les plus hautes dignités de ce monde.

La première époque de sa vie est merveilleuse et naïve comme une légende du moyen-âge. Nous aurions hésité à redire plus d'un épisode de cette biographie, si tous les faits que nous y racontons ne nous avaient été attestés par des vieillards respectables, contemporains de M. Dhaussy, ou par ce vénérable prêtre lui-même dans les entretiens intimes que nous avons eu le bonheur d'avoir avec lui.

M. Michel Dhaussy naquit à Saint-Aubert en Cambresis, le 24 février 1765. Son père était un pauvre ouvrier mulquinier qui fut marié trois fois. Michel était le fruit de la première union. La précocité de l'esprit se révéla chez l'enfant dès les premières lueurs de sa raison naissante. A l'âge de quatre ans, il avait entre les mains un *Ange Conducteur*, livre de prières de sa mère. Ses yeux s'étant fixés sur les pages où se trouvaient l'*Oraison Dominicale*, la *Salutation Angélique* et les autres formules de la prière chrétienne, l'enfant parvint, par le seul examen des lettres et leurs rapports avec les mots qu'il savait par cœur, à lire à livre ouvert.

Emerveillés de ce véritable tour de force intellectuelle, les voisins félicitèrent bruyamment le père de ce petit prodige, lui prédisant une brillante fortune, et l'engageant même à spéculer dès à présent sur l'esprit précoce de son enfant en faisant voir sa merveille pour de l'argent.

Le père Dhaussy eut le bon sens de commencer par conduire son fils à l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai, dont les moines étaient collateurs de l'église du village qui porte ce nom; puis, aux Dames Anglaises de la même ville. Dans cette dernière communauté on le surnomma l'*Enfant-Sage*, sobriquet qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie; et l'abbé de Saint-Aubert promit au père Dhaussy de se charger de l'éducation de son fils, dès qu'il serait en âge de commencer ses études.

Impatient néanmoins de voir commencer l'ère brillante que lui prédisaient ses voisins, cédant aussi à leurs conseils peu éclairés, le père Dhaussey laissa là son métier de tisserand, et, chargeant son précieux enfant dans une hotte sur ses épaules, il se mit à faire son tour de Cambresis, montrant dans chaque bourgade ou village, sa merveille pour un sou. A peine âgé de quatre ans, le jeune Dhaussey, dans ces rustiques représentations, dont il était le seul acteur, répondait avec une étonnante précision à toutes les questions qu'on lui adressait, lisait dans tous les livres mis sous ses yeux et déclamait par cœur les pensées chrétiennes du père Boubours. Pieux comme un ange, et brûlant déjà du zèle d'un apôtre, plus d'une fois il fit, par ses paroles, impression sur des cœurs endurcis. On raconte qu'un jour, passant à Bévillers, durant la ducasse, il entendit blasphémer dans un des plus bruyants cabarets. L'enfant quitte son père, entre dans la chambre des buveurs, monte sur une table, et parle avec un tel accent de conviction contre l'outrage fait à la Divinité, que les coupables interdits, puis bientôt touchés par cette voix si ingénument éloquente, quittent le cabaret, étonnés eux-mêmes de l'ascendant qu'exerçait sur eux, hommes durs et grossiers, un enfant chrétien. Tout extraordinaire qu'il peut paraître, ce fait m'a été attesté par des vieillards, dont l'un est encore vivant à Iwuy, et qui, comme tous les villageois cambresiens de leur temps, ont été voir l'*Enfant-Sage*.

On se tromperait en pensant que le jeune Dhaussy n'était qu'un inintelligent perroquet répétant, sans les comprendre, les belles maximes religieuses qu'il avait lues ou qu'il avait entendues. Cet enfant avait l'instinct du beau inné chez lui. Un jour, il entre avec sa mère dans une église de Cambrai, au moment où montait en chaire un prédicateur; à peine l'a-t-il entendu quelques minutes, qu'il dit à sa mère : Sortons ! ce curé ne sait pas prêcher. En effet, c'était un prédicateur plus que médiocre.

Cependant, l'*Enfant-Sage* avait acquis une telle réputation dans tout le Cambresis, que chacun voulait le voir et l'entendre. Son père fut bientôt en état d'acheter une bourrique, afin de pousser plus loin ses excursions. Il alla jusqu'à Liesse, lieu célèbre par le pèlerinage qui s'y fait, de tous les points de la chrétienté, à une image de la sainte Vierge. Le curé de Liesse vit le jeune Michel; et découvrant dans cet enfant de rares et brillantes facultés qui se développaient avant le temps, il tint à son père ce sage discours : « Votre fils peut » devenir un homme remarquable et surtout utile » au Seigneur; mais en trafiquant de l'esprit précoce » que Dieu lui a donné, vous allez le perdre, sans » pouvoir parvenir jamais à amasser la somme » nécessaire pour le faire étudier. Croyez-moi, » cherchez plutôt à le placer dans une maison où » l'on développerait peu à peu ses talents naissants : » je connais à Reims un magistrat qui n'a pas » d'enfants et qui, j'en suis sûr, adopterait volon-

on âge de commencer ses études.

» tiers votre fils; allez le trouver, avec cette lettre, » et vous aurez assuré l'avenir de votre enfant. »

La petite caravane se mit donc en route pour la ville de saint Rémy; et comme l'avait prédit le bon curé de Liesse, le magistrat rémois n'hésita pas à accepter l'*Enfant-Sage* pour son fils adoptif.

Mais ici s'éleva une difficulté imprévue : malgré toutes les caresses qu'on put lui prodiguer, jamais l'enfant ne voulut se séparer de son véritable père. « L'abbé de Saint-Aubert saura bien me faire étudier, quand il en sera temps, s'écriait-il en » pleurant; non, je ne vous quitterai point! » En vain, pour vaincre cette obstination qu'il ne pouvait s'expliquer, son père alla-t-il jusqu'à maltraiter le pauvre enfant. Il répondit aux coups qu'il recevait par des paroles si touchantes et des regards si suppliants, que la tendresse paternelle reprit enfin le dessus dans cette âme rustique et qu'il emmena son fils avec lui, tout en grommelant de voir échapper cette belle occasion de faire fortune.

Michel Dhaussy revint donc au village de Saint-Aubert, et tout le temps qu'il ne passait point aux excursions dont nous avons déjà parlé, il l'employait à étudier son catéchisme, et même à l'enseigner aux enfants de son âge qu'il réunissait autour de lui. C'est ainsi qu'il préluait aux saintes fonctions qu'il devait remplir plus tard d'une manière si édifiante. En attendant, à l'exemple de son divin Maître, il croissait en grâces et en vertus, en même temps qu'il croissait en âge.

A mesure qu'elle se développait, l'intelligence du jeune Michel devenait plus impatiente d'apprendre. Déjà il en était venu à regretter l'adoption que sa piété filiale lui avait fait repousser. « M. l'abbé de Saint-Aubert ne parle plus de me faire instruire, se disait-il : Oh ! si j'étais resté à Reims !... Mais, pourquoi n'y retournerais-je point ?... » Et avec cette vive imagination qui mettait promptement à exécution tous ses projets, avec la résolution de l'âge mûr, dès le lendemain il se présentait à l'hôtel-de-ville de Cambrai, pour demander les pièces nécessaires à son voyage. L'employé auquel il s'adressa avait entendu parler de l'*Enfant-Sage* par l'abbé de Saint-Aubert. Il interrogea le jeune voyageur, l'engagea à revenir, et courut avertir l'abbé de ce qui se projetait. Celui-ci lui recommanda de lui adresser l'enfant, qui comparut devant l'abbé ; et après quelques doux reproches, échangés de part et d'autre, l'*Enfant-Sage* fut jugé capable d'être admis au collège.

Michel Dhaussy entra donc, comme on disait alors, en grammaire, au collège de Cambrai. Son bienfaiteur payait sa pension, achetait ses livres et pourvoyait à son entretien.

L'*Enfant-Sage* était au comble du bonheur. Hélas ! ce bonheur ne dura que deux ans. L'abbé de Saint-Aubert mourut ; abandonné à lui-même, sans protecteur, sans argent, on vit le jeune Dhaussy réduit à demander un morceau de pain à ses camarades, étudier ses leçons, écrire ses devoirs, assis

sur une borne, au coin des rues, et aller prendre son repos de la nuit sous des arbres récemment abattus sur l'Esplanade, près de la Porte-Robert. Tout jeune qu'il était, le courageux étudiant parvint à surmonter heureusement cette rude épreuve. Dieu la fit bientôt cesser : les parents de ses camarades, touchés de ses privations, l'attirèrent chez eux comme répétiteur de ceux de leurs enfants qui suivaient un cours moins avancé; et il se vit ainsi au-dessus des atteintes de la misère.

Jamais Michel Dhaussy n'oublia les personnes bienfaisantes qui lui vinrent en aide durant ses mauvaises années. Quand, plus tard, il se vit entouré de l'estime générale et recherché par tout le monde pour son mérite, Michel Dhaussy accueillit toujours avec une sorte de vénération les descendants de ses bienfaiteurs.

A quatorze ans, l'*Enfant-Sage* était en seconde. Jusque-là son nom avait été proclamé le premier dans toutes les distributions de prix. Mais, au sortir de cette classe, une circonstance toute particulière vint faire ressortir ses talents précoces devant la haute société de la ville métropolitaine, qui possédait alors dans ses murs un clergé rempli d'érudition.

Dans la distribution des prix qui se fit à la fin de cette année, les élèves du collège de Cambrai jouèrent la tragédie de Voltaire, intitulée : *Rome sauvée*. Michel remplissait le rôle de Cicéron. Arrivé à la scène où le grand orateur apostrophe Catilina

en lui faisant connaître que sa conjuration est découverte, le jeune collégien transformé en consul s'était tellement identifié à son personnage, qu'il semblait avoir oublié le public auquel il tournait irrévérencieusement le dos. En vain le régent des études l'avait déjà averti à plusieurs reprises. Impatienté, le maître va prendre l'élève par le bras en lui disant de se tourner vers l'assemblée. Mais *Cicéron*, sans se déconcerter, improvise une seconde et foudroyante apostrophe au régent, en s'écriant qu'il importe peu que l'assemblée voie ses gestes et son visage, quand il s'agit de confondre l'infâme Catilina qui est là devant lui. L'année suivante, dans une autre pièce, il plaidait, comme avocat, la cause d'un jeune soldat. L'infortuné, victime de l'amitié, allait périr parce qu'il s'était fait la caution d'un ami, ingrat ou malheureux, qui avait demandé à aller embrasser sa mère avant de passer par les armes et qui n'était pas de retour à l'heure du supplice. Michel Dhaussy parla avec tant de feu, tant d'éloquence, qu'il fit verser des larmes à tous ceux qui l'écoutaient; et lui-même, la voix entrecoupée de sanglots, fut bientôt réduit au plus éloquent silence. L'année précédente, le jeune collégien avait fait deviner toutes les ressources de son esprit; cette année il révélait les précieuses qualités de son cœur : c'est de cette époque que datent l'estime et l'amitié que tout Cambrai vouait à l'*Enfant-Sage*.

Après avoir fait son cours d'humanités à Cambrai, le jeune Dhaussy partit pour Douai, où il alla étudier la philosophie et la théologie.

Au séminaire du Roi, il eût les mêmes succès qu'à Cambrai, et revint dans cette dernière ville, muni de son diplôme de bachelier en théologie.

Bizarres incertitudes de l'esprit humain ! il hésita alors quelque temps pour embrasser la carrière des armes ; et il entra, pour y réfléchir avec plus de maturité, au collège de Cambrai, en qualité de maître d'études.

Néanmoins sa véritable vocation ne tarda pas à se décider ; et le 23 décembre 1786, il reçut la tonsure cléricale, les ordres moindres et le sous-diaconat. L'année suivante, il fut ordonné diacre, le 24 mars, et prêtre le 2 juin, par M. de Millancourt, évêque d'Amiens (*in partibus*), et vicaire-général de Mgr Ferdinand-Maximilien de Rohan, archevêque de Cambrai. La même année, il fut nommé professeur de sixième au collège de Cambrai, place qu'il occupa durant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au moment de la révolution. Les vieillards de Cambrai qui ont étudié à ce collège, se souviennent encore de la manière ingénieuse et originale dont il enseignait, ainsi que de sa foi profonde et de sa vive piété. Tous ses élèves avaient pour lui autant de respect que d'attachement.

A cette époque, cédant aux sollicitations qui lui étaient faites et aux suggestions de son propre zèle, il fut sur le point d'entrer dans la mission diocésaine. Mais la révolution vint mettre son impitoyable *veto* aux généreuses résolutions du jeune lévite. La constitution civile du clergé avait été

décrotée; entre le schisme et l'exil il fallait choisir. Michel Dhaussy ne balançait pas un instant : « Qu'allez-vous faire? lui demandait-on. — Moi! répondait-il avec cette vivacité originale qui le distinguait; j'achète une canne et je pars! »

Cependant ses nombreux amis devaient mettre sa foi à l'épreuve et lui donner l'occasion de remporter sur lui-même une victoire d'autant plus glorieuse. Ils vinrent le trouver, consternés, et l'engagèrent à réfléchir encore sur la fatale résolution qu'il allait prendre : « Qu'allez-vous faire? lui dirent-ils; vous allez partir pour un pays que vous ne connaissez pas, pays inhospitalier peut-être, et vous quittez votre patrie dont vous êtes l'orgueil, des amis qui vous chérissent, des parents dont vous êtes le seul soutien. Vous renoncez à votre avenir, et quel avenir! Aujourd'hui que les évêques sont élus par le peuple, entouré comme vous l'êtes de l'estime de tous vos concitoyens, que ne pouvez-vous pas espérer dans quelques années? la mitre d'évêque de Cambrai, peut-être. »

M. Dhaussy demeura inaccessible à toutes ces décevantes considérations. Ses amis ne se tinrent point pour battus, et voulurent recourir à un autre moyen. Son père fut mandé de son village de Saint-Aubert, et le bon paysan, qui ne savait pas ce que c'était qu'un serment à la constitution civile du clergé, se chargea volontiers de la mission de faire changer la volonté de son fils. Il vint donc le trouver, les larmes aux yeux, et lui fit un

la philosophie et la théologie.

tableau déchirant de la misère où son départ allait replonger sa famille et surtout son vieux père délaissé. Il lui cita l'exemple de plusieurs ecclésiastiques qu'il connaissait, et qui se montraient disposés à prêter ce serment que le gouvernement exigeait des prêtres. A toutes ces prières, à toutes ces exhortations, Michel Dhaussy opposa cette réponse touchante et sublime même dans sa simplicité : « Mon père, lui dit-il, vous souvenez-vous que lorsque j'étais enfant, vous me placiez sur votre métier de tisserand pour me faire répéter mon catéchisme? Un jour, à cette question : Quels sont les chefs de l'Eglise? je me contentai de vous répondre : Ce sont les évêques. Vous me reprîtes avec indignation, en vous écriant : Dis donc *les évêques obéissant au Pape.* Puis vous me donnâtes un soufflet, en ajoutant : Tu t'en souviendras ! Eh bien ! je m'en souviens, mon père, et voilà pourquoi j'aime mieux m'exiler que de désobéir au chef suprême de l'Eglise. » Emu jusqu'au fond du cœur par cette réponse, le père fondit en larmes, et saisissant avec une sorte d'exaltation la main du jeune prêtre : « T'as raison, main fieu, » lui dit-il dans son patois cambresien, « putôt mourir, si faut ! »

L'abbé Dhaussy partit donc avec les autres professeurs du collège de Cambrai, pour se rendre à Mons. Cette capitale du Hainaut faisait alors partie du diocèse de Cambrai. L'archevêque y envoyait donc ces professeurs pour fonder un collège; lui-

même vint bientôt résider près d'eux. M. Dhaussy y demeura en qualité de préfet d'études.

Cependant les armées françaises qui commençaient à envelopper les plaies de leur patrie dans les plis de leurs drapeaux victorieux, s'avançaient en Belgique et forcèrent les émigrés à se retirer en Allemagne.

En 1794, M. Dhaussy quitta Mons avec quelques-uns de ses confrères, et sans autres ressources que le secours de la Providence, ils s'avancèrent dans le Pays-Bas. L'hiver de 94 à 95 fut passé à Osterwick, grand village à deux lieues de Caesfeld. Mais bientôt il fallut fuir devant les armées républicaines à Munster, puis à Paderborn. Au mois de mars, les fugitifs arrivèrent à Heligenstadt en Eichsfeld, pays d'Allemagne entre la Hesse, la Thuringe et le duché de Brunswick. C'est à un bon mot de M. Dhaussy que les malheureux émigrés durent l'hospitalité qu'il reçurent dans cette ville. Le prince-électeur avait exclu tous les émigrés français de ses états. Lorsque M. Dhaussy et ses compagnons d'infortune se présentèrent chez le bourgmestre, il leur signifia l'ordonnance du prince, en les invitant à sortir de la ville. — « Oui, certes, nous sortirons, dit l'abbé Dhaussy, avec assurance, car nous pensions être venus à *Heligenstad*, mais je vois bien que notre mauvais sort nous a fait tomber à *Gulistadt*. » Or, pour bien comprendre le sel de cette répartie, il faut savoir qu'*Heligenstadt* signifie en allemand *ville des Saints*, au lieu que *Gulistadt*

veut dire *ville de Gueux*. Le prince, à qui ce bon mot fut rapporté, suspendit, en faveur de son auteur, l'effet de son ordonnance; et les malheureux proscrits purent se reposer des fatigues d'une marche de quinze jours faite par des chemins affreux et n'ayant, pour toutes ressources, que douze francs, don du prince-évêque de Paderborn.

Après un assez court séjour à Heligenstadt, M. Dhaussy fut appelé à Duderstadt, en qualité de précepteur des enfants d'un ami du bourgmestre, M. Breindenbach. Il resta sept ans chez cet homme bienfaisant, qui voulait même le conserver toute sa vie. Aussi, après son retour en France, l'exilé ne tarissait-il jamais sur l'éloge de M. Breindenbach; dans son presbytère de Cagnoncles, il y avait, à côté de pieuses images, deux miniatures pour lesquelles il professait aussi une espèce de culte : c'étaient les portraits de son bienfaiteur allemand et de sa femme.

De cet asile que la Providence lui avait ménagé, l'abbé Dhaussy entretenait une vaste correspondance avec ses confrères exilés comme lui. Rien n'est édifiant comme cette correspondance dont nous avons eu plus d'une lettre sous les yeux. L'abbé Dhaussy donnait les conseils, les consolations et souvent les secours qui lui étaient demandés; et ses paroles pleines de foi faisaient renaître dans tous les cœurs la résignation la plus complète à la volonté de Dieu. Enfin, l'heure de la délivrance a sonné : la religion renaît avec l'ordre; les prêtres

sont rappelés, le concordat est signé; et M. Dhaussy, rentré dans le diocèse de Cambrai, reçoit, le 17 pluviôse de l'an II (6 février 1805), son institution de curé desservant de la paroisse de Cagnoncles, des mains de Mgr Belmas.

Immédiatement après le concordat, Mgr Belmas, évêque de Cambrai, convoqua tous ses prêtres à une assemblée générale qui se tint dans l'Eglise de Saint-Géry. Dans cette assemblée, le prélat distingua l'abbé Dhaussy entre tous les autres ecclésiastiques; l'œil observateur du prélat avait remarqué les prévenances et la considération dont l'entouraient tous ses confrères, et il chercha à se l'attacher en qualité de secrétaire de l'évêché. M. l'abbé Servois, vicaire-général, fut chargé de lui offrir cette place; mais, après quelqu'hésitation, M. Dhaussy, par des raisons qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, opta pour la modeste cure de Cagnoncles. Quelques personnes éprouvèrent alors le regret de le voir ainsi renoncer à atteindre les postes éminents dont il était si digne et où il aurait pu rendre de grands services à la religion; au lieu qu'il se condamna à végéter, durant quarante ans, dans un village de mille âmes. Mais qui peut sonder les secrets desseins de la Providence? Qui ne sait, d'un autre côté, les soins ingénieux que cette tendre mère prend d'une âme qu'elle affectionne pour l'élever à la perfection chrétienne? Pour expliquer la vie d'un homme aussi remarquable que l'abbé Dhaussy, passée toute entière dans une bourgade obscure, ne suffit-

il pas de penser que Dieu a voulu sanctifier le pasteur par l'humilité, tandis qu'il sauvait par ses enseignements, objets peut-être d'une stérile admiration dans le grand monde, les humbles et dociles brebis d'un hameau.

Le premier soin de l'abbé Dhaussy en arrivant dans sa cure, fut la restauration de son église que la révolution avait dépouillée de tous ses ornements. Quatre murailles entièrement nues, voilà tout ce qu'il restait de la Maison du Seigneur. Le nouveau curé alla quêter chez toutes les personnes aisées qu'il connaissait, en même temps stimulait le zèle de ses pauvres paroissiens; et bientôt la petite église de Cagnoncles, non-seulement fut la mieux ornée de toutes celles des paroisses environnantes, mais encore elle put rivaliser, pour la richesse des ornements, avec les églises de ville. Rien n'était trop beau quand il s'agissait d'un meuble à acquérir pour l'église de Cagnoncles; et, par un touchant contraste, rien n'était plus pauvre que son presbytère. Si l'on met à part une bibliothèque assez bien fournie, tout le mobilier de l'abbé Dhaussy ne valait pas cent écus. De pieuses images, semées avec profusion sur les murailles nues de son habitation, étaient la seule décoration qu'il se crût permise. Si vous lui demandiez la raison de cette contradiction apparente entre le luxe de son église et la pauvreté de sa demeure, il vous répondait, étonné d'une semblable question : « Mais réfléchissez donc ! à l'église, c'est Dieu ! ici, c'est moi ! »

Quand son église fut convenablement pourvue de tous les objets nécessaires au culte, sans laisser ralentir le zèle de ses bons paroissiens, l'abbé Dhaussy leur fit goûter le projet d'établir à leurs frais un calvaire qui surpasserait en majesté tous ceux du diocèse. Avec six cents francs, don secret d'une main généreuse, le curé de Cagnoncles entreprit ce calvaire qui a coûté huit mille francs. Il était beau vraiment de voir, en 1823, toute la paroisse mise en mouvement et rappelant ces pieuses corporations qui bâtissaient nos cathédrales au moyen-âge, travailler avec ardeur à la construction de son calvaire. Pour élever un monticule haut d'environ huit mètres sur vingt de long, on allait chercher au loin des terres de rapport, les fermiers dans leurs charriots, les femmes dans des hottes, et les enfants dans des paniers. Le Christ fut l'ouvrage de Dégand, sculpteur de Douai en réputation. Sur les murailles de la chapelle ouverte qui l'environne, il fit représenter toutes les scènes du drame divin de Golgotha. Le goût pourrait peut-être trouver à redire à l'exécution de quelques-unes de ces peintures. Quand on lui en faisait l'observation, le curé de Cagnoncles répondait : « Je n'ai point érigé ce calvaire pour le faire admirer des artistes, mais seulement pour instruire et édifier mes paroissiens. » Non content de cette démonstration muette des souffrances de la Passion, on le voyait souvent, le dimanche, expliquer aux enfants les tableaux du calvaire, et leur inculquer ainsi d'une manière

ingénieuse l'horreur du mal et l'amour de Dieu.

On le voit, M. Dhaussy pouvait dire avec son divin Maître : *Le zèle de votre Maison me dévore.* Voici comment il remplissait l'obligation d'annoncer, le dimanche, la parole de Dieu à ses paroissiens : A la messe il commençait par raconter la vie du saint dont, ce jour-là, on célébrait la fête; il expliquait ensuite l'épître ou l'évangile du jour et finissait par une instruction sur quelque point de dogme ou de morale. Le soir, après les vêpres, il faisait le catéchisme non-seulement aux petits enfants, mais encore aux grandes personnes qui y assistaient en grand nombre. Il avait su faire si bien comprendre à ses paroissiens la nécessité d'assister à ces sortes d'instructions, que les pères et mères ne se contentant pas d'y venir, se laissaient interroger et répondaient à ses questions avec la simplicité des enfants, allant même recevoir des mains de leur curé les petites récompenses qu'il distribuait dans ces exercices. Ne nous étonnons pas que M. Dhaussy fût parvenu à faire de Cagnoncles la paroisse-modèle du Cambresis, pour la pureté des mœurs et pour la piété. En 1853, nous avons assisté à la fête du Sacré-Cœur de Jésus, que le curé de Cagnoncles célébrait, chaque année, avec une grande pompe; ce jour-là, nous avons vu environ cinq cents personnes de la commune s'approcher de la table sainte.

La haute réputation de science et de piété du digne prêtre, n'avait pas seulement donné de l'as-

pendant à sa parole sur l'esprit et le cœur de ses paroissiens, mais elle était encore et surtout parmi ses confrères regardée comme celle d'un oracle. Dans les questions les plus épineuses qui furent agitées dans le diocèse de Cambrai, le curé de Cagnoncles ne manquait jamais d'être consulté, et les vieux confesseurs de la foi, et les jeunes ecclésiastiques réglèrent leur conduite sur la sienne. Ce mot : c'est l'avis du curé de Cagnoncles ! était une autorité. Nous avons entre les mains une lettre qu'il écrivit à des élèves du séminaire, en réponse aux questions que ceux-ci lui avaient adressées, lors du retour de Napoléon, à l'effet de savoir s'ils pouvaient en conscience chanter le *Domine salvum* pour l'empereur. Cette lettre est un chef-d'œuvre. Au risque de laisser une lacune dans la vie de M. Dhaussy et de ne rien dire d'un de ses principaux actes, nous nous abstenons de parler de la fameuse pétition adressée, en 1818, au Pape, au Roi, au cardinal Consalvi; disons seulement que ce fut lui qui la rédigea....

M. Dhaussy avait parfois certaines façons brusques et originales de s'exprimer, qui pouvaient froisser les personnes habituées aux façons plus délicates de la ville. Mais, vivant au milieu des habitudes rustiques de la campagne, il suivait en cela le conseil de saint Paul à Timothée, lequel voulait que son disciple prêchât à temps et à contre-temps, pourvu que la parole de Dieu fit impression dans sa bouche. Cette brusquerie appa-

rente dans les manières n'ôtait rien à la douceur évangélique du bon curé.

Les brebis les plus indociles de son troupeau étaient celles pour lesquelles il montrait les sentiments les plus affectueux. Sa patience et sa sérénité étaient inaltérables. Un jour, forcé d'éloigner du lutrin un jeune homme qui y chantait le dimanche, il eut le chagrin de voir, dans la soirée, quelques mauvais sujets venir casser les carreaux de vitre du presbytère. Ce fut un grand scandale dans la paroisse qui vénérât son curé comme un patriarche. Lui, le sourire sur les lèvres, comme à l'ordinaire, ne parla pas même aux confrères qui vinrent le visiter, de l'insulte qu'il venait de recevoir.

Aussi, la douceur était-elle la vertu qu'il recommandait le plus aux ecclésiastiques qui venaient lui demander ses conseils spirituels, et ils étaient en grand nombre. Sans cesse il leur répétait sa devise : *Fortiter in actu, suaviter in modo*. Un ecclésiastique vint un jour lui raconter avec de grands gémissements les tribulations qu'il endurait dans sa paroisse. « Quoi ! frère, lui dit M. Dhaussy, avec la vivacité qui lui était habituelle, vous ne voulez donc pas aller au ciel, puisque vous vous plaignez de la voie qui y conduit ; est-ce que vous n'avez pas de crucifix chez vous, frère ? est-ce que vous ne savez pas le regarder, ni parler à Dieu au pied de l'autel ? Il ne faut pas, frère, vouloir être au-dessus de notre Maître ; rappelez-vous ce qu'il a dit à ses disciples : *s'ils m'ont persécuté, ils vous per-*

sécusteront. Frère, frère, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

C'est ainsi qu'il reprenait ses frères dans le sacerdoce avec l'autorité d'une longue carrière remplie de vertus; c'est ainsi qu'il n'en laissait sortir aucun de chez lui sans l'avoir édifié et raffermi par ses paroles et par son exemple.

Citons encore un trait dont nous avons été témoin et qui ne s'effacera jamais de notre mémoire; en apprenant à admirer la foi vive et la tendre charité de M. Dhaussy, il fera connaître un de ses dignes amis. C'était en 1834, M. Lesne, curé de Naves, vieillard plus qu'octogénaire, qui avait aussi senti les rigueurs de l'exil pendant la persécution, était arrivé à son dernier jour; il venait de recevoir les derniers sacrements des mains du curé de Cagnoncles. La résignation à la volonté de Dieu, et le désir de voir arriver le moment où l'âme est débarrassée de ses entraves, n'étaient point assez pour le saint vieillard; il voulait mourir pauvre, plus pauvre encore qu'il n'avait vécu, mourir comme son divin Maître, qui expira nu sur une croix nue. Possesseur d'une somme de trois cents francs, fruit de longues épargnes, il avait exposé à son confrère la peine qu'il ressentait de quitter la vie en laissant après lui quelque chose. « Laissez, frère, » dit M. Dhaussy, « nous trouverons le moyen de faire le bien jusqu'à la fin. » Et aussitôt M. le maire est prié de communiquer la liste des indigents et d'appeler ceux-ci immédiatement au presbytère. Le

partage est réglé, les pauvres arrivent, ils se rangent le long des murs de l'humble maison ; M. Dhaussy leur annonce les intentions de leur pasteur, il distribue l'argent, et lorsque chacun d'eux possède la part qui lui a été destinée, il leur parle des avantages de la pauvreté. « Voyez, leur dit-il, comme vous oubliez les enseignements de la religion, quand vous vous plaignez de l'état dans lequel vous a placé la Providence. Votre curé, pour avoir le bonheur de vivre pauvre, vous a donné avec la plus grande libéralité tout ce qu'il avait pendant sa vie, et il veut mourir comme le plus pauvre d'entre vous, il veut être pauvre pour paraître devant Dieu. Tout-à-l'heure quand nous irons lui annoncer qu'il n'a plus rien, il va être content, il va dire qu'il est plus heureux que jamais ! Ah ! en priant pour lui après sa mort, en reconnaissance des bienfaits qu'il vous a accordés depuis tant d'années, n'oubliez pas les instructions qu'il vous a adressées, et cette dernière surtout qui parle plus haut que toutes ses paroles. » Mais bientôt il fut forcé de se taire, sa voix était couverte par les sanglots des pauvres. « Venez, ajouta-t-il, venez lui demander sa dernière bénédiction ! » Je vois encore ce digne prêtre avec sa belle tête blanche, ses yeux pétillants, sa démarche solennelle, s'avancer, suivi de cette foule, vers la chambre du moribond : « Frère, dit-il à celui-ci en entrant, vos désirs sont remplis, nous venons de distribuer vos trois cents francs, voici vos pauvres, vos bons

amis, les amis du bon Dieu qui viennent vous remercier et vous prier de les bénir une dernière fois..... Et les pauvres entrèrent, et ils se mirent à genoux en versant d'abondantes larmes, et M. Dhaussy souleva M. Lesne qui fit un effort pour étendre le bras et former sur ses enfants le signe de la céleste bénédiction, et les sanglots redoublèrent, et chacun criait : Pardon M. le curé, de toutes les peines que nous avons pu vous faire. Et le moribond disait les paroles du vieillard Siméon, que lui suggérait son digne confrère : *Nunc dimittis servum tuum, Domine* : Maintenant, Seigneur, je puis mourir en paix.

Disons quelques mots des exercices touchants de piété auxquels M. Dhaussy se livrait en silence. Toujours il récitait son bréviaire à genoux ; chaque matin il faisait une méditation, et jeûnait tous les vendredis. Jamais il ne s'est exempté de cette règle qu'il s'était imposée étant bien jeune encore. Chaque jour, avant et après la célébration du Saint Sacrifice de la messe, on le voyait rester un temps considérable devant le Saint-Sacrement.

En 1841, un jeune prêtre passant par Cagnoncles, entre dans l'église, silencieuse et vide à cette heure. Quels ne furent pas son étonnement et son admiration, d'y voir le curé octogénaire, à genoux sur le marbre frais, et sans aucun appui pour soutenir son corps, priant avec la ferveur des anges. Quand sa prière fut finie, le jeune prêtre lui représenta doucement qu'à son âge, il pourrait bien se donner

un appui pour prier, ne fut-ce qu'une chaise :
« Bah ! répondit le pieux vieillard : c'est une vieille
habitude qui ne me coûte rien à conserver. »

La conversation de M. Dhaussy, simple et gaie,
était toujours assaisonnée de quelque pensée grave
et spirituelle. Sa foi vive lui tenait toujours présente
à l'esprit la grande affaire du salut. Personne de
ceux qui furent quelquefois admis à sa table n'a
oublié le mot qu'il ne manquait jamais d'ajouter aux
paroles du *Benedicite* : « Que le Roi de Gloire nous
fasse arriver au festin de la vie éternelle ! » O mon
Dieu, disait-il avec effusion, quel bonheur il y
aura là!!..... — Souffrait-il, c'était par ce refrain
d'un cantique qu'il révélait sa douleur : *Ah ! quand
viendra la dernière victoire !* — Réjouis-toi, mon
enfant, disait-il aux mourants qu'il venait assister :
réjouis-toi ; c'est aujourd'hui le beau jour ; un peu
de patience encore et puis Dieu pour l'éternité. —
Que ton sort est heureux, disait-il, il y a quelques
années, à une de ces âmes innocentes et pures,
comme il avait la consolation d'en compter tant
dans sa paroisse et qui mourait le jour de l'Assomp-
tion : tu vas voir au ciel la belle fête du triomphe
de Marie !

Ce serviteur fidèle de la Mère de Dieu n'eut pas
à envier le sort de cette âme qu'il consolait à
l'heure de la mort. Nouveau Stanislas Kostka, il
eut aussi la faveur de mourir le jour de l'Assomption.
Depuis quelque temps ses forces s'affaiblissaient, et
pourtant le zélé pasteur n'avait point voulu renoncer

aux fonctions de son saint ministère. Il tomba en allant porter le viatique à un malade. Obligé de se mettre au lit, il demanda son confesseur, reçut les derniers sacrements avec les sentiments de la plus affectueuse piété, s'égayant à son tour à la pensée de la mort, comme au moment où devait commencer sa véritable vie.

Il entra en agonie le 14 au soir; et le 15 août 1845, vers six heures et demie du matin, un léger sourire annonça à ceux qui l'entouraient qu'il avait remis son âme à son Créateur. Son corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut exposé dans une chambre du presbytère où ses paroissiens vinrent pleurer et prier durant la journée.

Ainsi vécut, ainsi est mort cet homme vraiment extraordinaire; enfant qui faisait présager les plus hautes destinées et que la Providence fait mourir dans l'obscur mais saint office de curé de village; vieux débris du sacerdoce fidèle, échappé à la hache révolutionnaire; glorieux confesseur de la foi, éprouvé par l'exil, et conservé peut-être par l'humilité. Son tombeau, placé derrière le chœur de l'église où sa parole et son exemple sanctifiaient ses ouailles, sera entouré d'hommages ignorés mais sincères, comme les regrets et les larmes qui les exprimeront.

Pour nous, honoré de l'affection du saint vieillard, nous avons essayé, par cette notice, de continuer encore après sa mort, le bien qu'il a fait durant sa vie, en retraçant ces touchantes

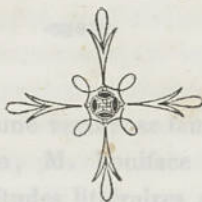
vertus qui faisaient aimer le prêtre et bénir la religion dont il était le digne ministre.

PORREYE
 CAPELLE,

MISSIONNAIRE DIOCÉSAIN.

(BOUQUIN),

CURÉ DE STENNEBOUCK.



Ce fut au sein d'une famille que desoit,
 le 21 février 1766, M. Louis Porreye. Après
 avoir terminé ses études littéraires au collège d'Il-
 zebrouck, sa ville natale, il alla suivre les cours
 de philosophie à Douai, depuis 1768 le siège de
 cette célèbre université, que l'on devoit regarder à
 bon droit comme l'Athènes de notre Flandre fran-
 çaise; et d'où l'on vit sortir tant d'hommes éminents
 dans toutes les parties de la science. Notre jeune
 étudiant s'y distingua parmi ses condisciples; il
 marcha de progrès en progrès, de vertus en vertus,
 et s'élança ensuite avec une nouvelle ardeur, en
 se signalant par de nouveaux succès, dans la carrière

Y avait-il laissé avec le poète et l'écrivain la religion dont il était le dignitaire, et se mettait-il à la recherche de nos érudits, et de nos savants avec les sentiments de la plus haute estime, s'engageant à son tour à la pensée de la mort, comme au moment où devait commencer sa véritable vie.

Il entra en agonie le 14 au soir et le 15 août 1843, vers six heures et demi du matin, un léger sourire annonça à ceux qui l'entouraient qu'il avait remis son âme à son Créateur. Son corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut exposé dans une chambre du presbytère où ses paroissiens vinrent pleurer et prier durant la journée.

Ainsi vécut, ainsi est mort cet homme vraiment extraordinaire; enfant qui faisait présager les plus hautes destinées et que la Providence fit mourir dans l'obscurité d'un petit curé de village; vieux débris du sacerdoce fidèle, échappé à la hache révolutionnaire; glorieux confesseur de la foi, éprouvé par l'exil, et conservé peut-être par l'humilité. Son tombeau, placé derrière le chœur de Pégliès où sa parole et son exemple se perpétuaient, sera entouré d'hommages ignorés mais sincères, comme les regrets et les larmes qui les expriment.

Pour nous, honoré de l'affection du saint vieillard, nous avons essayé, par cette notice, de continuer encore après sa mort, le bien qu'il a fait durant sa vie, en retraçant ces touchantes

PORREYE

(BONIFACE),

CURÉ DE STEENBECQUE.

Domine, perfectio tua et doctrina tua viro
sancto tuo quem probasti in tentatione et judi-
casti ad aquas contradictionis.

Deut. XXXIII. 8.



Ce fut au sein d'une vertueuse famille que naquit, le 21 février 1760, M. Boniface Porreye. Après avoir terminé ses études littéraires au collège d'Hazebrouck, sa ville natale, il alla suivre les cours de philosophie à Douai, depuis 1562 le siège de cette célèbre université, que l'on devait regarder à bon droit comme l'Athènes de notre Flandre française, et d'où l'on vit sortir tant d'hommes éminents dans toutes les parties de la science. Notre jeune étudiant s'y distingua parmi ses condisciples; il marcha de progrès en progrès, de vertus en vertus, et s'élança ensuite avec une nouvelle ardeur, en se signalant par de nouveaux succès, dans la carrière

lévitique, qu'il alla suivre au séminaire du diocèse d'Ypres, auquel il appartenait alors.

Ordonné prêtre le 21 septembre 1783, il est nommé vicaire de Bailleul. Sa modestie prévient en sa faveur; son zèle touche et attire à lui les âmes les plus indifférentes, et ses heureuses qualités de l'esprit et du cœur lui ont bientôt conquis l'estime et la confiance générales.

Cependant le venin de l'impiété commençait à infecter toutes les veines du corps social, et nos contrées les plus paisibles n'étaient point à l'abri de la contagion. Quelques esprits, imbus des principes alors à la mode, manifestaient leurs sentiments de haine contre le vicaire, qui, du reste, s'attendait à tout et ne pouvait être surpris à l'improviste; car, doué, malgré sa jeunesse, d'un coup-d'œil sûr et exercé, déjà depuis long-temps il avait sondé la profondeur de l'abîme qui allait s'entr'ouvrir.

La persécution éclate. Le prêtre fidèle essaie de lutter contre le torrent; il reste pour ainsi dire seul au poste; il ne le quittera qu'au dernier moment, encore ne voudra-t-il point le perdre de vue. Il se retire sur la frontière de la Belgique, et s'arrête au village de Dranoutre, situé à peu de distance de Bailleul, où il revient fréquemment, à la faveur des ténèbres, pour y remplir les devoirs de son ministère, à travers mille dangers qui le menacent.

Cependant ces consolations doivent bientôt manquer à son zèle. Surpris par des troupes révolu-

tionnaires dans son confessionnal, pendant qu'il administre aux fidèles le sacrement de la réconciliation, il est assez heureux pour trouver un refuge au milieu d'un champ de blé. Mais il se voit contraint de rendre moins fréquentes ses courses apostoliques, auxquelles vient bientôt mettre fin le décret d'exportation.

Il s'en alla donc, en compagnie de ses trois sœurs, qui ne voulurent point l'abandonner, continuer en Allemagne, pendant neuf ans, son œuvre de charité et de zèle. Sur la terre étrangère comme dans sa patrie, M. Porreye fut partout le protecteur des uns, le guide des autres, un sujet continuel d'édification pour tous. Les étrangers eux-mêmes ne se lassaient point de l'admirer, de faire son éloge, de rechercher son amitié, de lui prodiguer les marques de leur estime et de leur vénération.

La Providence, d'ailleurs, qui incline à son gré les cœurs de tous les peuples pour l'accomplissement de ses desseins, aime à leur inspirer partout des sentiments de compassion et de sympathie pour l'exilé : on rencontre des âmes qui savent s'attendrir, verser des larmes au récit de ses malheurs et compatir à son sort, quelles que soient les plages de notre globe où il porte ses pas errants. Le divin Voyageur, qui s'est condamné lui-même à l'exil en quittant la céleste patrie pour venir nous la faire connaître et désirer, se plaît à imprimer sur le front du proscrit je ne sais quel sceau de majesté et de noblesse qui nous commande le res-

pect, je ne sais quel air de bonté et de douce mélancolie qui nous attire à lui et nous intéresse en sa faveur. Mais quand on voit celui qui souffre ainsi persécution pour la justice se montrer encore plus grand que ses revers par l'élévation de son caractère et l'éminence de ses vertus, ce n'est plus seulement un homme digne d'hommage et de compassion, c'est la grande image et la sublime copie du Crucifié que l'on croit avoir devant les yeux; et alors les ennemis mêmes du vénérable banni sentent la haine expirer involontairement dans leur âme et la rougeur leur monter au visage.

Ces vérités trouveront plus d'une fois leur application dans la vie de notre savant et pieux pasteur. L'exemple de son inaltérable résignation, joint aux charmes de ses entretiens, avait tellement captivé l'esprit et le cœur de ses hôtes que, tout en applaudissant aux circonstances heureuses qui lui rouvraient le chemin de sa patrie, ils ne purent s'empêcher de mêler leurs sanglots aux bénédictions dont ils accompagnèrent son départ.

Rentré en France en 1802, il se mit aussitôt à l'œuvre pour travailler sans relâche à réparer les maux que la religion avait eu à souffrir et à arracher l'ivraie que l'homme ennemi avait semé dans le champ du père de famille sous l'empire prolongé du prince des ténèbres.

A cette époque, les restes du clergé échappés à la tourmente ressemblaient aux débris d'une armée qui, malgré sa déroute et la perte de ses généraux,

ne laisse pas cependant de guerroyer toujours, en attendant que ses cadres soient formés de nouveau. Nos prêtres se portaient alors partout où leur zèle les appelait. M. Porreye s'arrêta en Belgique, et y remplit les fonctions de son ministère dans plusieurs villes, particulièrement à Furnes, à Messine et à Dixemude. Mais la discipline de l'Eglise, une fois libre de toute entrave, eut bientôt rendu à l'exercice du culte ses formes antiques et régulières; les phalanges dispersées du sacerdoce se réunirent sous la houlette des pontifes; et M. Porreye, dont la renommée s'était établie dans le pays, fut accueilli avec honneur par l'administration du diocèse de Gand, auquel celui d'Ypres venait d'être réuni.

Chargé depuis 1803 de gouverner la paroisse de Saint-Martin à Renaix, il est nommé, le 19 juin 1814, doyen du district et curé de Saint-Hermès dans la même ville. Nous passons sous silence les travaux évangéliques qu'il soutint avec une ardeur toujours nouvelle dans cette cité belge, qui fut pendant dix-huit ans le théâtre de son zèle et de ses conquêtes; qu'il suffise de savoir que tous les cœurs étaient à lui. Mais cet ascendant, dû à ses mérites et à la puissance de sa parole, qu'une logique pleine de lucidité et d'entraînement rend formidable à l'erreur et au schisme, lui suscite une nouvelle persécution. Un tel talent devait naturellement porter ombrage au gouvernement hérétique des Pays-Bas, qui voulait imposer à la catholique Belgique une nouvelle loi fondamentale contenant,

d'après les décisions de Rome, des erreurs contraires à la foi orthodoxe. On connaît les discussions qui se succédèrent alors entre le gouvernement et les évêques, à propos du serment de fidélité à cette nouvelle Constitution et de l'érection de nouvelles universités dans ce royaume. Mgr de Broglie, évêque de Gand, qui, sous le gouvernement impérial, avait déjà eu les honneurs de la captivité et de l'exil, fut, par un décret du 17 novembre 1807, chassé de son siège et condamné à la déportation. Les prêtres du diocèse dévoués à leur évêque furent en butte à des tracasseries de tous genres; les curés et les confesseurs furent espionnés jusque dans le tribunal de la pénitence; on vit un gouvernement protestant décider gravement les cas dans lesquels l'absolution devait être accordée, et priver un évêque de sa juridiction pour l'offrir à un chapitre qui le repoussait de toutes ses forces; les vicaires-généraux, les chanoines et une foule d'ecclésiastiques de tous grades virent supprimer leur traitement garanti par la Constitution. Après avoir multiplié les entraves contre l'exercice du culte, on s'étudia à avilir le saint ministère en dirigeant des poursuites contre les prêtres les plus recommandables. Ainsi, M. Cousin, curé d'Hoogstraedt, près Furnes, et M. Moënens, curé de Saint-Denis, près Courtrai, furent enlevés à leurs paroisses et livrés aux tribunaux de Bruxelles. On traîna devant la cour d'assises de la même ville, avec M. Boussens, secrétaire de l'évêché, MM. Goethals et Martens, vicaires-géné-

raux, l'un et l'autre septuagénaires et infirmes, déjà persécutés sous le Directoire et sous l'Empire.

M. Porreye avait plus d'un titre à l'admiradversion d'un tel gouvernement pour échapper à ses avanies. Il était connu pour son savoir, pour son attachement inviolable au Saint-Siège et à son évêque. De plus, un spécieux prétexte se présentait pour l'évincer d'une ville et de toute une contrée où il avait tant contribué à l'affermissement du catholicisme, que l'on voulut proscrire dans la personne de ses ministres qui avaient les sympathies d'un peuple entier : il est originaire d'une ville autrefois du diocèse d'Ypres, mais qui appartient aujourd'hui au diocèse de Cambrai; le doyen de Saint-Hermès est donc étranger, et quoiqu'inamovible dans sa cure, il faut l'obliger à rentrer en France. Son crime, du reste, est plus que prouvé, et il doit partager le sort de ses confrères. Sa déportation est donc arrêtée. Mais on veut auparavant le rassasier d'opprobres, afin de lasser sa patience et de le forcer à prendre de lui-même une seconde fois le chemin de l'exil, ce qui aurait jeté moins d'odieux sur la conduite de ses persécuteurs. Il est gardé à vue comme un suspect, il est sous la surveillance de la haute police comme un échappé du bagne; l'entrée de son église lui est interdite pendant deux ans. Mais son courage, loin de s'abattre, ne fait que grandir avec les obstacles qu'il rencontre. Enfin il faut en venir aux voies de fait, et l'ordre de l'expulser par la force est arrivé.

Nous essaierions inutilement de peindre le deuil et la consternation des habitants de Renaix, qui, déjà depuis long-temps, avaient tenté l'impossible auprès du gouvernement, pour détourner ce coup fatal qu'ils redoutaient comme une calamité publique.

On vit alors se passer une scène des plus attendrissantes qui mérite d'être consignée dans les annales de cette époque. C'est un fait qui seul suffirait pour nous donner une idée des tortures morales qu'avaient à endurer les moins fervents eux-mêmes, parmi cette population catholique, lorsqu'elle voyait insulter ainsi la religion à laquelle elle est attachée du fond de ses entrailles.

Le 15 janvier 1821, les gendarmes, obligés de mettre à exécution leur déplorable mandat, se présentent pour arracher le bon pasteur à son troupeau. M. Porreye les a compris; il ne les mettra point dans la dure nécessité de recourir à la violence pour le garroter. Il s'avance avec résignation et marche tranquille au milieu de cette formidable escorte. Chose étrange! cette fois ce n'est point le captif qui pâlit et défaille au moment de son arrestation; c'est la force armée elle-même qui chancelle étonnée de sa faiblesse. Cependant le lugubre cortège continue sa route dans le plus morne silence. Les larmes des passants, les gémissements des vieillards mêlés aux sanglots des jeunes gens, les cris des petits enfants étouffant les lamentations des mères; ce spectacle de désolation et d'horreur universelle enlève à cette troupe le reste d'impassibilité qu'elle

croyait avoir encore. Les cœurs de ces hommes (des cœurs de gendarmes pourtant ne sont pas tendres), leurs cœurs se brisent, et ils rougissent de se voir condamnés à jouer un rôle plus ignoble que celui du bourreau, qui, du moins, n'est employé ordinairement qu'à l'exécution des scélérats.

Arrivés à la frontière française, ils veulent effacer, autant qu'il est en eux, la tâche du crime dont la tyrannie les a faits les instruments : ils jettent bas les armes et tombent aux genoux du vénérable exporté, moins pour lui demander un pardon qu'ils savent leur être acquis depuis long-temps, que pour conjurer leur sainte victime de prendre un détour et de chercher à rentrer dans sa paroisse par un autre chemin.

Les vœux de la pieuse maréchassée ne purent avoir leur accomplissement. M. Porreye, condamné à ne plus revoir sa paroisse, sollicitait avec instance sa démission d'une cure qu'il lui était impossible de desservir; mais cette démission lui était constamment refusée par son évêque, Mgr de Gand, que nous avons vu proscrit et qui devait, hélas! emprunter son tombeau à l'exil. Le vertueux prélat avait toujours conservé l'espoir de rentrer dans son diocèse; c'est pourquoi il tenait à conserver ses prêtres, malgré leur déportation, et à laisser les choses dans le même état. Juste appréciateur du mérite, et craignant de perdre un sujet distingué, il s'était empressé d'appeler auprès de lui le vénérable curé de Renaix, qui sut trouver le moyen de décliner, dans sa modestie, un tel honneur. 27

Le siège de Gand étant devenu vacant par la mort du prince de Broglie, les vicaires capitulaires accordèrent enfin l'*exeat* désiré, et après quarante-et-un ans de fatigues et d'épreuves, de tribulations et de lutttes incessantes, le confesseur de la foi fut définitivement incorporé au clergé du diocèse de Cambrai.

Le 19 février 1824, Mgr Belmas le nomme curé de Steenbecque, arrondissement d'Hazebrouck; il l'appelle, un peu plus tard, au décanat de Merville. Mais l'humble pasteur qui, loin de chercher les titres, les a toujours redoutés, demande et obtient, comme une faveur, de pouvoir finir ses jours au milieu d'un troupeau qui possède désormais toutes ses affections et qui, du reste, sait si bien le payer de retour en le chérissant comme un père.

Disons en deux mots que M. Porreye se montra, ici comme partout, rigide observateur de ses devoirs, qu'il remplissait avec un ordre et une exactitude remarquables. Il nous est impossible d'entrer dans les détails et de raconter les prodiges de son zèle, que rien n'arrêtait, et les œuvres de sa charité, que rien ne savait altérer. Tout ce que la vie sacerdotale a de sublime se reflétait dans ce prêtre par excellence, que l'on pourrait appeler un pasteur modèle. C'est le témoignage qu'aiment à lui rendre les ecclésiastiques qui eurent le bonheur de le connaître.

Citons le fragment d'une lettre que voulut bien nous écrire le grand-doyen de Bergues, le vénérable

M. Delautre; il trace en quelques lignes le portrait de notre digne pasteur :

« Je regrette beaucoup de ne pouvoir vous fournir
» sur le respectable M. Porreye aucune particularité
» qui mérite d'être mentionnée dans une biographie.
» J'ai eu, il est vrai, avec ce brave ecclésiastique
» des rapports fréquents; j'avais même l'honneur
» d'être un de ses amis; mais j'ai toujours remarqué
» chez lui une grande sobriété à parler de ce qui
» pouvait tourner à son avantage. Ce que j'ai
» admiré en lui, c'est sa grande foi, son grand
» attachement au Saint-Siège, ses connaissances
» variées en théologie et en histoire, son désinté-
» ressement, son zèle pour le salut des âmes et
» pour la décoration de la Maison de Dieu. Il était
» profond praticien, excellent conseiller, ferme dans
» ses principes, ami de la prière et de l'oraison,
» connaissant bien les pères de l'Eglise, dont il
» avait fait une étude approfondie. »

« Tous les prêtres ses voisins (nous dit un autre ecclésiastique) le regardaient comme un oracle. Doué d'une intelligence peu commune et d'une mémoire prodigieuse, il n'avait rien oublié des vastes connaissances acquises par de profondes études et que son esprit avait su lui rendre familières. Près de lui, nous apprenions à nous tenir en garde contre les doctrines étranges que cherche à faire prévaloir de nos jours je ne sais quel esprit de vertige, dans le but de relâcher les liens de cette unité, la gloire et la force de l'Eglise. Il nous développait ses

motifs puissants pour rester attaché du fond de ses entrailles au siège de Rome et pour se montrer l'ennemi déclaré des nouveautés, lui qui avait été témoin oculaire et victime de leurs déplorables conséquences. »

Cependant les années s'avancent avec leur cortège d'infirmités. Mais parvenu à cet âge où les vétérans de nos armées jouissent depuis long-temps d'un repos mérité, l'intrépide soldat de l'Évangile paraît encore les armes à la main et soutient toujours avec courage les combats du Seigneur. S'il ne peut plus visiter ses ouailles, il ne cesse de les recommander au Pasteur suprême, et on le voit, même au cœur de l'hiver, se tenant presque toute la matinée dans le temple, persévérant dans la prière, prolongeant son oraison devant le saint tabernacle, ou catéchisant les petits enfants et consacrant de longues heures à entendre leurs confessions.

Aux pénibles labeurs du ministère le pieux vieillard joignait les rigueurs de la pénitence et une sobriété habituelle qui allait jusqu'à la mortification la plus austère. Depuis sa vocation au sacerdoce, il avait renoncé au vin et à toute liqueur spiritueuse, et, dans les sept dernières années de sa vie, l'eau sucrée avait remplacé pour lui la boisson commune du pays.

Avant de consommer son sacrifice, il avait encore un bien bel exemple à donner et une douce consolation à recevoir. En 1842, le bon prêtre qui, depuis plusieurs années, ne sortait plus des limites

de sa paroisse, entend le premier appel que le nouvel archevêque adresse à son clergé pour l'engager à venir auprès de lui se recueillir dans l'exercice d'une retraite pastorale. Le désir d'y répondre rend à son âme toute l'énergie de la jeunesse, et rien ne peut l'arrêter dans l'entreprise d'un long voyage. Il arrive plein de joie à Cambrai. Les autorités du diocèse, qui ne le connaissent point encore, témoignent leur admiration à la vue de ce beau vieillard, dont la trempe d'esprit, comme celle de sa constitution physique, est loin de laisser deviner les quatre-vingt-deux ans qui pèsent sur sa tête.

On entendit plusieurs fois M. Wicart, alors vicaire-général, aujourd'hui évêque de Fréjus, exprimer le regret et l'espèce de gêne qu'il éprouvait en présence de ce bon curé, dans la pensée qu'il avait connu trop tard l'état de ses facultés pour le proposer à une nouvelle dignité.

Deux ans après et trois mois avant sa mort, le 18 mars 1844 fut pour la vieillesse de M. Porreye un jour de bonheur et d'une bien grande consolation. Mgr Giraud, continuant la visite de son diocèse, arrivait à Steenbecque. Le prélat connaissait les vertus du pasteur; aussi s'empressa-t-il de les faire ressortir, avec son tact ordinaire, dans l'allocution qu'il adressa aux paroissiens du haut de la chaire. Après avoir attiré l'attention de ses auditeurs sur celui qu'il appelle *doublement confesseur de la foi*, il finit son éloge par une apostrophe

d'une simplicité pleine d'éloquence et dont la justesse reçoit un applaudissement général : « M. F., dit » le vénérable orateur, si vous voulez savoir ce » que vous avez à faire, jetez les yeux sur votre » digne curé, et vous le saurez. » Une seule voix, en ce moment, est sur le point de s'élever contre ce légitime hommage : c'est la voix de celui-là même qui l'a mérité à tant de titres. Mais si son respect pour l'autorité lui impose silence, son humilité saura bien trouver un autre moyen de soulager la souffrance qu'elle éprouve. En effet, la cérémonie terminée, l'archevêque, accompagné du conseil de fabrique, se rend au presbytère. La conversation s'engage, se prolonge, et le modeste curé ne paraît pas. Chacun en témoigne son étonnement ; on le cherche partout dans la maison ; on le trouve enfin retiré au fond de son appartement, les yeux baignés de larmes, prosterné au pied de son crucifix, épanchant son cœur devant l'image de son Dieu humilié, protestant qu'à lui seul appartiennent toute louange, toute gloire, tout honneur, et lui renvoyant l'éloge qu'il vient de recevoir.

Enfin l'infatigable apôtre voit approcher le terme de sa longue carrière ; il se prépare à la mort avec le calme et la sérénité du juste. Dans ses dispositions testamentaires, il veut laisser à sa paroisse un dernier gage de son amour : il lui lègue une maison avec un capital de cinq mille francs pour l'érection d'une salle d'asile ou de tout autre établissement de charité. Il donne, en outre, à son

église un grand nombre de précieux souvenirs de son zèle pour la décoration de la Maison du Seigneur : tous les objets du culte qui étaient sa propriété, avec des reliquaires, un emblème en vermeil représentant le Sacré-Cœur de Jésus et plusieurs ornements d'un assez grand prix. Mais son cadeau le plus admiré des amateurs, c'est une croix de procession, véritable objet d'art d'une richesse remarquable, parfaitement ouvragé et orné de pierres.

Ainsi dépouillé de tout, mais riche de vertus et de mérites, il entre plus libre dans le chemin de l'éternité qui s'ouvre devant lui. Il expire à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 18 août 1844.

On lui fit des funérailles pompeuses; une foule immense y accourut; c'était un deuil universel dans toute la contrée. Les prêtres que le saint pasteur avait édifiés et soutenus, les fidèles qu'il avait instruits et sanctifiés, eurent, de part et d'autre, dans cette lugubre solennité, leurs organes pour exprimer publiquement leurs sentiments de reconnaissance : son éloge funèbre fut prononcé, et par M. l'abbé Dehaene, principal du collège d'Hazebrouck, dans cette chaire où semblait retentir encore la voix de l'illustre défunt, et par M. Tibou, trésorier de la fabrique, sur la tombe, et au milieu de ce cimetière où le bon père était venu pendant vingt ans rendre à la terre les restes de ses chers enfants, et *verser* sur leurs cendres *ses larmes avec ses prières*. Mais le témoignage le plus éloquent

et le plus pathétique qu'il reçut alors, ce fut sans contredit l'unanimité des regrets et des sanglots qui retentirent au milieu de cette multitude, absorbée tout entière dans la douleur.

THÉNARD,

Chanoine honoraire, Aumônier.



TILMANT

(BAPTISTE),

DOYEN DU QUESNOY.

Justus ex fide vivit.

Rom. I. 17.

Il est, on le sait, des hommes qu'on ne peut trop louer, parce que leurs vertus sont si touchantes que mieux elles sont connues, plus elles répandent, comme un suave parfum, l'admiration et l'amour du bien.

Telles furent celles du vénérable doyen que le Quesnoy a perdu le 8 juillet 1843. Les ecclésiastiques de son décanat les avaient trop connues et admirées, pour ne point regarder comme un devoir imposé par l'estime et la reconnaissance, celui de leur rendre un hommage solennel et tout particulier. C'est ce qu'a fait très éloquemment le 8 août 1843, M. l'abbé Hallez, ancien curé de Poix, aujourd'hui missionnaire du diocèse, au nom et en

la présence de ses dignes confrères, dans un service du bout du mois, chanté pour le repos de l'âme de celui qu'ils vénéraient tous encore plus comme un père que comme un supérieur. L'auditoire était considérable. Aux larmes qui coulèrent, on put voir encore une fois combien était aimé de son troupeau le pasteur qui le conduisit avec tant de douceur le long espace de trente-sept ans.

Ce fut au Câteau, le 22 octobre 1754, que M. Baptiste Tilmant vit le jour. Son enfance, miroir d'innocence et de candeur, fut pour ainsi dire toute angélique. Il dut beaucoup, il est vrai, aux leçons d'une vertueuse mère, devenue veuve de bonne heure, et à celle des pieux frères des Ecoles Chrétiennes, ses premiers maîtres; mais il eut aussi le mérite peu commun de mettre soigneusement à profit ces utiles enseignements. Ce furent là les précieux germes de ces éminentes vertus sacerdotales qui ont brillé depuis en lui avec tant d'éclat et qu'on n'a pas moins admirées dans un vénérable frère, décédé en 1859, doyen-curé de Bavai. Emules en sagesse dès l'âge le plus tendre, ils le furent encore dans la célèbre université de Douai, où ils étudièrent les sciences sacrées. Leur amitié, leur modestie, leur application, étaient telles que, par une respectueuse admiration, leurs condisciples ne leur donnaient point d'autres noms que ceux des deux savants et vertueux écoliers d'Athènes, Grégoire et Basile. Leurs études furent loin d'être sans succès : des palmes en philosophie et les honneurs

de la licence en théologie en furent la récompense méritée.

Un moment séparés l'un de l'autre, après leur ordination, par les postes où ils furent placés, ils se réunirent pour travailler ensemble au salut des âmes, en qualité de vicaires, dans la paroisse de Saint-Georges à Cambrai. C'est de là qu'ils partirent pour l'exil, après avoir fait solennellement, du haut de la chaire, profession de cette foi catholique à la conservation de laquelle ils sacrifièrent généreusement existence, famille et patrie. Ce sacrifice ne fut point sans dédommagements : Dieu, qui le leur avait inspiré, répondit à leur confiance et guida constamment leur pas. Aussi aimaient-ils à l'en remercier avec l'accent de la plus vive reconnaissance, et à combler de louanges la terre hospitalière qui les avait si noblement reçus.

Ils en revinrent après douze ans, et la première grace qu'ils sollicitèrent dès leur retour fut de travailler à réparer les ruines de la religion. M. Baptiste Tilmant fut nommé, en 1803, desservant de la paroisse de Saint-Rémy, aux portes de Cambrai. Mgr Belmas, qui connut bientôt le mérite du nouveau pasteur, le transféra, par une honorable promotion, à la cure du Quesnoy, le 6 mai 1806. Les circonstances où se trouvaient cette paroisse n'étaient pas favorables : plus d'une difficulté s'opposait aux saints désirs du ministre de Jésus-Christ; mais, grâces à sa douceur et à son invincible patience, il surmonta tous les obstacles. Depuis

cette époque, que de difficultés non moins épineuses prévenues ou aplanies! que d'heureux résultats obtenus par ce même esprit de douceur, de longanimité et de conciliation! « Ne sommes-nous pas » des ministres de paix et de miséricorde? » répétait-il souvent devant ses confrères et ses collaborateurs: « aimons donc, cherchons la paix, la » paix avec tous, autant que possible, selon le » désir de l'apôtre; gardons-nous bien de mettre » imprudemment le pied sur la mèche qui fume » encore. » C'était-là la maxime qui lui inspirait tant de compassion et de bonté envers les pécheurs. S'il n'a point eu le bonheur de ramener à Dieu toutes les âmes qui lui étaient confiées, il avait du moins, ce qui n'est pas peu consolant, sujet de les croire plus disposées à ce retour par l'estime, l'amitié et la vénération qu'il leur avait inspirées. Et quel moyen de les refuser à ce pasteur si bon, si simple, si pieux, si zélé, d'une charité si modeste qu'il voulait laisser ignorer à sa main gauche ce que donnait la droite, et dans son intérieur d'une régularité de vie si édifiante?

Aux mérites de tant de vertus, Dieu voulut lui offrir l'occasion d'ajouter ceux non moins grands de la résignation dans ses infirmités. Sa vue, affaiblie depuis quelques années, finit par s'éteindre entièrement. Cette perte dut être bien sensible à un homme si studieux, si ami des fonctions d'un ministère qu'il ne pouvait plus dès lors remplir qu'en partie; mais sa soumission était celle de Tobie,

et pas un murmure ne s'échappa de sa bouche. Que dis-je? A ceux qui le plaignaient de cette affliction, ne l'avons-nous pas entendu répondre plus d'une fois, avec une simplicité charmante : « Me plaindre, moi, et pourquoi? N'ai-je pas assez » vu pendant soixante-quinze ans? Que pourrais-je » voir encore? Beaucoup de choses qui me cause- » raient de la peine. Le Seigneur me l'a épargné, » qu'il soit béni! » Le seul regret peut-être qu'il éprouva, et celui-là était bien légitime, fut de ne point voir la belle et vaste église que l'admirable générosité de ses paroissiens, encouragés par ses discours, venait d'élever et de substituer à la petite et chétive chapelle qui, depuis vingt-six ans, offrait tant d'inconvénients à l'exercice du culte divin. La construction de celle-ci fut donc un bonheur pour la religion dans cette paroisse. Qu'il était beau d'y contempler la ferveur du saint vieillard à l'autel et surtout, ce qui arrivait souvent, de le voir avec son zèle ordinaire dans la chaire de vérité, où il se faisait conduire! de compter les longues heures que, malgré son grand âge, il passait encore au tribunal de la pénitence, et d'entendre les pathétiques exhortations que sa tendresse pastorale adressait à son peuple! Deux ans avant sa mort, de nouvelles infirmités l'obligèrent de cesser des fonctions qui lui étaient si chères. Depuis cette époque il ne quitta plus sa demeure; son temps était partagé entre la prière et la méditation, qu'il n'interrompait guère que pour donner aux ecclé-

siastiques du voisinage, qui avaient tant de confiance dans la droiture de son jugement, demeuré intact jusqu'à sa mort, les sages conseils de sa longue expérience.

Un de ses plus ardents désirs était d'entendre et d'embrasser avant de fermer les yeux, le nouvel archevêque que la Providence accordait au diocèse. Ses vœux furent exaucés. A la fin d'avril 1842, le prélat visita l'église du Quesnoy; arrivé au presbytère, il monta aussitôt à la chambre du vieillard, qui, se sentant pressé dans une paternelle étreinte, joignit les mains et récita à haute voix le cantique du vieillard Siméon : *Nunc dimittis, etc...* Maintenant, Seigneur, je puis mourir en paix. Quatorze mois après, le digne pasteur allait recevoir sa récompense dans le ciel, récompense embellie encore sans nul doute, et par l'augmentation de l'amour de Dieu qu'il puisait fréquemment dans la sainte communion, et par l'admirable patience avec laquelle il supporta les nouvelles douleurs qui précédèrent sa fin.

Pendant les trois jours que son corps, revêtu des habits sacerdotaux, resta exposé, l'affluence des paroissiens et des étrangers ne laissa presque point de vide dans la chambre funèbre. On eut dit le concours d'un peuple invoquant, avec recueillement, respect et confiance, un nouvel intercesseur auprès de Dieu, et le jour des obsèques, autant d'enfants éplorés, suivant le plus aimé des pères à sa dernière demeure. Bel hommage, qui n'honore pas

moins celui qui en fut l'objet que ceux qui le lui ont rendu !

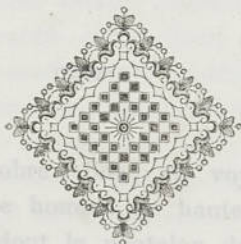
BAUDUI

BABEUR,

Doyen-Curé du Quesnoy.

(MARC-ANTOINE).

VICAIRES DE SAINT-GÉRY & CAMBRAI.



Un mois d'octobre voyait entrer à Cambrai un jeune homme de haute taille, d'une figure douce, et dont le costume de telle nature, le reste gris annonçait un habitant de la campagne. Il pénétra dans une église, s'agenouilla sur le pavé, fit sa prière avec beaucoup de recueillement et sortit. Dans la rue, il demanda à un passant où demeurait le chef du collège, et sur l'indication qui lui fut donnée, il se dirigea vers la maison de M. l'abbé Desseigne qui convenait de diriger cet établissement. L'abbé Desseigne était un homme à grandes et nobles manières, d'un extérieur plein de dignité qui l'eût fait prendre pour un personnage éminent. Le jeune homme entra : le

moins eût-il pu en faire l'objet de son jugement, tant qu'il n'eût été que malade, et non mort; les sages conseils de sa longue expérience.

Un de ses vœux était d'entendre et d'embrasser avant de fermer les yeux, le nouvel archevêque que la Providence accordait au diocèse. Ses vœux furent exaucés. A la fin d'avril 1842, le prélat visita l'église du Quessoy; arrivé au presbytère, il monta aussitôt à la chambre du vieillard, qui se tenait prostré dans une paisible étendue, joignant les mains et chanta à haute voix le cantique du vieillard Simon: *Veni Domine, etc.* Maintenant, Seigneur, je puis mourir en paix. Quatorze mois après, le dignitaire se recoucha sans récompense dans le cercueil qui l'emballa encore sans nul honneur, et sans l'expression de l'amour de Dieu qu'il portait dans le saint sacrement de l'eucharistie, et par l'usage de la patience avec laquelle il supporta les nouvelles douleurs qui précédèrent sa fin.

Pendant les trois jours que son corps, revêtu des habits sacerdotaux, resta exposé, l'affluence des paroissiens et des étrangers ne laissa presque point de vide dans la chambre funèbre. On eût dit le concours d'un peuple larmoyant, avec recueillement, respect et confiance, un nouvel intéressant auprès de Dieu, et le jour des obsèques, autant d'enfants éplorés, suivant le plus aimé des pères à sa dernière demeure. Quel hommage, qui n'honore pas

BAUDUIN

(MARC-ANTOINE),

VICAIRE DE SAINT-GÉRY A CAMBRAI.

*Evangelizare pauperibus misit me sanare
contritos corde.*

Luc. IV, 18.

Au mois d'octobre 1802, on voyait entrer à Cambrai un jeune homme de haute taille, d'une figure douce, et dont le pantalon de toile rayée, la veste grise annonçaient un habitant de la campagne. Il pénétra dans une église, s'agenouilla sur le pavé, fit sa prière avec beaucoup de recueillement et sortit. Dans la rue, il demanda à un passant où demeurait le chef du collège, et sur l'indication qui lui fut donnée, il se dirigea vers la maison de M. l'abbé Desenne qui commençait à diriger cet établissement. L'abbé Desenne était un homme à grandes et nobles manières, d'un extérieur plein de dignité qui l'aurait fait prendre pour un personnage éminent. Le jeune homme entra : Je

vous souhaite bien le bonjour, M. l'abbé, dit-il. — Bonjour, mon ami, répondit le principal en le regardant : que me voulez-vous? — M. l'abbé, je viens vous trouver, parce que je voudrais étudier; on m'a dit que je devais m'adresser à vous. — Vous voulez étudier, mon ami, et pourquoi faire? pour être avocat peut-être? — Non, Monsieur, je voudrais être prêtre. — Prêtre! ah! le moment est bien choisi! voilà que l'on vient de les persécuter; à peine s'ils sont libres..... D'où êtes-vous, mon ami? — Je suis de Lagnicourt, Monsieur. — Quel âge avez-vous? — Près de vingt-trois ans. — Avez-vous un état? — Oui, Monsieur, je fais de la batiste. — L'abbé Desenne haussa les épaules, et d'un ton de pitié : Tenez, mon ami, reprit-il, vous êtes grand et fort, retournez à votre village continuer votre métier, et si vous êtes brave garçon, si vous avez du courage, vous trouverez une brave fille et vous vous marierez. — Ah! Monsieur, je ne pense pas à tout cela; j'ai été élevé dans la crainte de Dieu, et je voudrais être prêtre. — Mais, mon ami, le conseil que je vous donne n'est pas propre à vous faire perdre la crainte de Dieu; vous voulez être prêtre, mais comment avez-vous eu cette idée là? — J'ai toujours été avec des prêtres, voyez-vous Monsieur; j'allais avec M. Coquelet, (1) M. Sellier

(1) M. Coquelet né à Vicq, près de Condé était recteur de la mission de Beaumetz, il était avant la révolution un des secrétaires du vicariat, et mourut doyen à Béthune, diocèse d'Arras.

et M. Loiseau, qui faisaient la mission quand les églises étaient fermées; je les accompagnais dans le bois d'Havrincourt, pendant la nuit; je les conduisais de village en village, et je portais ce qui était nécessaire pour dire la messe; depuis ce temps-là, j'ai toujours eu l'idée d'être prêtre. A cette parole, l'abbé Desenne réfléchit un moment, fixa ses yeux sur le jeune homme; puis il reprit : Mais mon ami, pour étudier, il faudrait vous résigner à aller en classe avec des jeunes gens bien moins âgés que vous; ces enfants se moqueront de vous.... Savez-vous déjà quelque chose? — J'ai pris quelques leçons chez un prêtre qui demeure à Hendecourt; au reste, je ferai tout ce que vous voudrez. — Mais il vous faudra demeurer à Cambrai. — Oui, Monsieur, je connais de braves gens dans la rue des Juifs, je demeurerai chez eux. — Allons, mon ami, puisque vous êtes si bien décidé, vous pouvez venir au collège, je ferai prendre de vous un soin particulier et je recommanderai que l'on vous respecte. Le jeune homme sortit, et l'abbé Desenne venait, sans s'en douter, de fixer la destinée de celui qui devait être, à Cambrai, l'ange de consolation, le père des malheureux, la providence des pauvres, l'idole du peuple, la gloire de la religion.

Quatre ans après cet entretien, dont nous tenons les détails d'une personne bien informée, le jeune villageois s'appelait l'abbé Bauduin.

On le voit déjà, il y avait quelque chose d'extraordinaire dans cette vocation. Dieu, comme au

temps des apôtres, choisissait pour former les prémices du nouveau clergé de France, ce qui était vil et bas aux yeux du monde; il voulait encore, comme aux anciens jours, confondre la sagesse des sages et la prudence des prudents.

Cet homme, que l'on peut mettre sur une ligne à part, naquit le 15 mars 1779, et reçut, au baptême, les noms de Marc-Antoine. Sa paroisse, autrefois du diocèse de Cambrai, fait maintenant partie de celui d'Arras. Son enfance fut marquée par des traits qui rappellent l'illustre patronne de Paris. Ainsi que saint Germain d'Auxerre qui, dans ses courses apostoliques sur les rives de la Seine, distingua sainte Geneviève au milieu de ses compagnes et lui donna comme un gage de sa sainteté future, le père Bervot, lazariste, et un ancien jésuite, qui prêchèrent une mission à Lagnicourt, en 1786, remarquèrent le jeune enfant et, aux applaudissements de la paroisse, donnèrent une récompense à sa science religieuse toute précoce.

A peine était-il adolescent, que la révolution éclata. Son père, dans ces temps malheureux, recevait chez lui les missionnaires qui parcouraient la contrée; Marc-Antoine était leur guide; ceux-ci le nommaient leur bon ami, et sur sa tête, quand il se prosternait pour demander leur bénédiction, ils appelaient toutes les faveurs du Ciel, lui conférant le baptême du zèle, de la charité et de la plus vive ardeur pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Le pieux jeune homme exerce lui-même l'apostolat.

Il a appris par cœur un volume de sermons précieux, débris de la bibliothèque du pasteur exilé, et sa voix, qui répète la parole sainte comme un fidèle écho, console ses concitoyens privés du bonheur d'entendre chaque dimanche la bonne nouvelle de l'Évangile. Le calvaire du village a été détruit, il va trouver les jeunes gens de son âge, les engage à réédifier le signe du salut, fait une collecte, achète une image du Christ, et avec ces jeunes chrétiens que sa voix a électrisés, il relève solennellement la croix à Lagnicourt, au chant des hymnes sacrées que l'impiété a proscrites.

Bientôt la religion renaît de ses cendres, et comme s'il avait entendu la voix de Dieu déplorant les brèches faites au Sanctuaire par la persécution dans sa voix naïve, il a dit comme le prophète : *Seigneur, me voici!*

Marc-Antoine entra donc au collège de Cambrai; mais, malgré les soins de l'abbé Desenne, il ne put éviter d'être le point de mire des malins quolibets de ses trop jeunes condisciples. L'hiver arriva, et la boule de neige vint souvent blanchir la veste brune du bon étudiant, qui n'osait se défendre que par un léger sourire et une marque de plus tendre affection envers ses agresseurs. Les espiégleries redoublèrent, et comme il est toujours un point où la patience la mieux exercée finit par se perdre, Bauduin sentit son courage défaillir : Je vais m'en retourner à Lagnicourt, alla-t-il dire à une personne près de laquelle il trouvait des conseils charitables;

je ne puis plus demeurer au collège. — Ne prenez pas une semblable détermination sans avoir parlé à un homme sage, lui dit celle-ci; et elle l'envoya trouver M. Rousseau, le missionnaire de Cambrai, qui attendait encore une cure. M. Rousseau consola l'étudiant, lui promit de s'occuper de son affaire, et quelques jours après, il lui apprit qu'un prêtre, sans fonctions, voulait bien se charger de son instruction. Cet ecclésiastique était un ancien religieux de Vaucelles, appelé M. Janmart. Marc-Antoine quitta sans regrets les bancs du collège; livré tout entier à ses études, il faisait de rapides progrès sous la direction de son nouveau maître, lorsque celui-ci fut nommé vicaire au Câteau. Alors il passa entre les mains de M. le vicaire-général Chevalier, et l'ancien docteur qui avait enseigné la théologie à la célèbre université de Douai, l'ancien *recteur magnifique*, ne dédaigna pas de s'abaisser jusqu'à dicter et corriger le thème et la version de son élève; il le nomma chantre à Saint-Géry appelé alors Notre-Dame, et une personne charitable, dont les pauvres déplorent la perte récente, enchérissant sur les bontés de M. Chevalier, le prit chez elle.

A peine à l'abri du besoin, le vertueux jeune homme ne se crut pas libre de toute dette; il voulut rendre à la charité ce qu'il avait reçu de la charité, et par ses soins, des jeunes gens pauvres mais dévoués comme il fallait l'être surtout alors, et qui, comme lui, étaient venus à Cambrai dans l'intention de travailler pour entrer dans l'état

tant le baptême de Jésus-Christ, la charité, le bon
vivre ardeur pour gagner des âmes à Jésus-Christ.
Le pieux jeune homme exerce lui-même l'apostolat.

ecclésiastique, trouvèrent chez des âmes généreuses le moyen de vivre pour étudier; en outre, il partageait avec eux ses faibles ressources, et tout ce qu'il possédait leur appartenait comme à lui-même.

Cependant, un travail opiniâtre joint aux leçons multipliées du vicaire-général, rendit notre étudiant capable de soutenir un examen devant l'évêque du diocèse : en quatre ans il avait appris, non-seulement assez de latin pour comprendre et parler cette langue, mais encore assez de philosophie et de théologie pour répondre d'une manière satisfaisante aux questions du prélat. Mgr Belmas fut étonné de ses progrès, et comme il avait déjà pu apprécier les excellentes qualités de son cœur, il résolut de lui conférer les saints ordres : « Nous n'avons pas dessein d'en faire un docteur, dit-il; mais il aura du zèle, il prêchera bien, et après avoir encore étudié quelque temps, il pourra confesser; ce sera un fort bon prêtre. »

L'abbé Bauduin reçut le sous-diaconat à l'ordination que Mgr Belmas alla faire à Caëstre, village situé entre Bailleul et Cassel, le 20 septembre 1806; le diaconat à Cambrai, le 20 décembre de la même année, et la prêtrise dans la même ville, le 25 mai 1807, quelques mois avant l'ouverture du séminaire. Immédiatement après son initiation au sacerdoce, il avait été nommé vicaire à Berlaimont; mais, soit que le prélat se fût ravisé, soit que M. Chevalier eût demandé à le conserver près de lui pour achever son éducation, soit plutôt que le

vénéralde M. Dupont, à l'église duquel il était chantre, l'eut réclamé, il resta dans la ville épiscopale en qualité de vicaire de Saint-Géry.

Prêtre, le villageois de Lagnicourt devient une preuve vivante de l'efficacité de la grâce d'un sacrement dans une âme bien préparée : son intelligence se développe, sa piété s'éclaire, son cœur semble s'agrandir, et quand, un an après l'avoir ordonné, l'évêque lui confèrera les pouvoirs de confesser, il sera le directeur de toutes les âmes pieuses de la ville; les grands pécheurs, arrivés à l'heure suprême, n'auront de confiance qu'en lui et voudront mourir entre ses bras.

L'abbé Bauduin continua d'étudier pendant un an sous la direction de M. Chevalier; ce digne vicaire-général lui composait lui-même des sermons et l'exerçait à les débiter. Le vénérable curé de Cagnoncles qu'il visitait souvent et dont il prenait les conseils, admirant la vivacité de sa foi et l'ardeur de son zèle, voulut bien aussi lui composer quelques discours; et les paroles de l'*Enfant-Sage*, dans la bouche du vicaire, arrachaient des larmes à l'auditoire étonné de l'effet merveilleux produit par celui que naguères on voyait encore simple chantre à la paroisse. « Notre vicaire va bien, disait M. Chevalier à l'évêque; et vous verrez, Monseigneur, qu'il ira loin!!! » Le grand vicaire devinait juste. Bientôt l'abbé Bauduin se débarrasse des langes dans lesquelles il est retenu, il abandonne les formes auxquelles on prétend le façonner; peu

soucieux des règles de l'art de bien dire, il n'écoute que son cœur, se laisse emporter par l'élan de son zèle, monte en chaire, parle, crie, tonne, pleure, conjure, menace, et tout en blessant l'oreille par les défauts de sa diction, s'élève à des mouvements oratoires qui vont jusqu'au sublime; il ne plaît pas à l'esprit, mais il prend, pour ainsi dire, les cœurs dans ses mains, il les presse, les brise, et leur inspirant le souffle de sa charité, il les rend dignes du Dieu dont ils deviennent la conquête. Il a réalisé cet adage du maître de l'éloquence, *vir bonus dicendi peritus*; c'était le paysan du Danube, mais le paysan rempli de la foi du chrétien et de la charité du prêtre catholique; il fut proposé comme modèle par plus d'un professeur de rhétorique, et Mgr Belmas lui fit plus d'une fois l'honneur de l'inviter à prêcher, à sa place, dans l'église cathédrale aux jours de grande fête.

On ne pourrait dire de quel zèle était rempli M. Bauduin : il parcourt la paroisse dans tous ses quartiers, visite les caves, les greniers, patauge dans les faubourgs, et prêche les pécheurs à temps et à contre-temps, dans les maisons où son ministère l'appelle, dans les rues où il les rencontre, dans les champs où il va les trouver au travail; un grand nombre de ménages qui n'ont point été sanctifiés par le sacrement, viennent à sa parole consacrer leur union à la face des autels; les pécheurs égarés par la révolution s'étonnent de se rencontrer à son confessionnal; de malheureuses

victimes du libertinage abandonnent les maisons de débauche, et des âmes chrétiennes consentent à leur donner un abri; les curés du Cambresis se disputent le bonheur de le posséder un moment dans leur église pour rompre à leurs ouailles le pain de la parole de vie; son passage est signalé par de nombreuses conversions; son nom même, comme l'ombre de saint Pierre qui opérait des prodiges, suffit pour amollir des cœurs endurcis : « Non, je ne veux pas de prêtre, disait un vieil usurier des environs du Câteau, au lit de la mort; je ne veux pas de prêtre, j'en ai connu à la révolution, je sais de quoi ils sont capables..... Je t'enverrai M. Bauduin, reprit un de ses amis de Cambrai qui l'exhortait..... Ah! s'écrie le moribond comme terrassé à ce nom prestigieux, ah! M. Bauduin! oui, si j'avais M. Bauduin...!!! » Ce nom fut un éclair qui dessilla ses yeux; il consentit à appeler un ministre de la religion, et mourut en paix après avoir restitué ce que la justice exigeait de lui. Une chose que personne ne nie à Cambrai, c'est que, si la paroisse de Saint-Géry, après trente années, se distingue encore par sa foi et sa piété, c'est en grande partie à M. Bauduin qu'elle doit cette honorable et heureuse distinction.

Cependant les succès obtenus par le vicaire n'ont rien qui puisse étonner : non-seulement ses travaux étaient sanctifiés par la prière, animés par la considération de l'amour de Dieu pour les hommes,

mais ils étaient surtout secondés par la charité : montrant le ciel d'une main et répandant de l'autre toutes sortes de bienfaits, il forçait l'indifférent à aimer une religion qui inspire tant de dévouement, il amenait le pauvre à suivre la voie indiquée par son bienfaiteur, et il rendait le riche plus digne des célestes bénédictions. Son zèle a été grand, sa charité a été prodigieuse. L'appeler le protecteur et l'ami des malheureux, ce n'est pas assez dire, il était leur serviteur et même leur esclave. Aucun pauvre qu'il ne connût, aucune douleur qu'il ne cherchât, et chez lui, chercher, c'était trouver ; connaître, c'était soulager. Un pauvre, un malheureux lui était-il désigné par quelque une des âmes dévouées qui s'étaient formées à son école, il descendait dans l'humide réduit, gravissait l'échelle de sa mansarde infecte, affrontait le contact impur de la plus hideuse misère, pansait les plaies, remuait la couche livide, était tout à la fois prêtre, garde malade et sœur de charité. Plus d'une fois il alla jusqu'à laver la pauvre vaisselle du malade et chercher pour lui de l'eau au puits de la rue. On le voyait souvent, avec cette simplicité qui ne l'abandonna jamais, porter lui-même chez les pauvres le rouet à filer le lin pour les occuper, des vêtements pour les couvrir, des sabots pour les chausser, voire même de la paille pour leur faire un lit.

Il fallait l'entendre quand ses ressources étaient épuisées, ou qu'il avait découvert une misère encore

inconnue. Un jour, dans un hiver rigoureux, il avait vu dans une cave toute une pauvre famille sans pain, sans feu, sans lit; trois petits enfants entièrement nus, étaient comme enfouis dans un tas de cendres qui leur servait de lit et de foyer; le dimanche suivant il monte en chaire, et comparant les superfluités dont le monde abonde avec le dénuement dont il est si souvent témoin, il demande si telle est la religion des chrétiens; sa charité lui fournit une pensée échappée déjà au génie de saint Jean Chrysostôme; il appelle les amateurs de théâtre, et les invite à un spectacle inconnu pour eux: c'est d'aller telle rue, telle numéro, visiter cette famille qu'il dépeint et entendre les cris de la faim qu'il a soin de faire retentir à toutes les oreilles; le mot: *il faut de l'argent, il faut des secours!* c'est son exorde, l'exposition de son sujet, sa péroraison, tout son discours. Le soir de cette journée, la maison de la dame Leroy, qui autrefois l'avait recueilli et chez laquelle il ne cessa de demeurer, était transformée en un bureau de banque, où, entre les mains de l'abbé Bauduin, les chrétiens venaient échanger l'or et l'argent contre les bénédictions célestes.

Cependant le zélé et charitable vicaire n'attendait pas qu'on vint le faire dépositaire des aumônes; les heures que lui laissaient les travaux du ministère et la visite des pauvres étaient employées en visites chez les riches. Il abordait indistinctement le chrétien fidèle, l'indifférent, l'impie, et à tous il

présentait la même requête : il demandait pour ses pauvres. Quelquefois, au lieu d'argent, il recevait des injures ; mais ces injures ne l'empêchaient pas de se représenter encore ; il exposait sa demande avec tant de bonté que l'on finissait par l'accueillir favorablement. Les pauvres honteux étaient ceux qu'il recherchait avec une activité plus grande ; car, si les larmes du mendiant qui n'a pas de pain sont amers, celles d'une âme honnête qui a éprouvé des revers de fortune le sont bien davantage. Il semblait, nous dit une vénérable personne que nous entretenions du digne vicaire, il semblait qu'il avait un instinct tout particulier pour découvrir cette espèce d'infortunés, et plus d'une famille dont la mise annonçait l'aisance, a reçu d'une main inconnue des secours en argent et en nature que M. Bauduin lui envoyait.

Mais hâtons-nous de parler de ses pauvres de prédilection, les prisonniers. Au commencement de ce siècle, alors que la France sortait à peine des jours de la révolution et que tout ce qu'il y avait de noble et de généreux dans les cœurs se tournait vers la gloire militaire, le régime des prisons était loin d'être ce que nous le voyons aujourd'hui : la malpropreté infecte et tout ce qu'elle engendre, l'oisiveté avec tous les vices qui la suivent, une nourriture malsaine et à peine suffisante à la vie, tel était l'intérieur de la prison à Cambrai, quand l'abbé Bauduin en reçut le titre d'aumônier, titre qu'il joignit à celui de vicaire. Célébrer la messe

dans la chapelle le dimanche, adresser une instruction aux détenus, son ministère ne devait point se borner-là. Il comprit qu'il fallait retirer ces malheureux de la dégradation à laquelle ils étaient comme voués, leur donner une nourriture saine et abondante, améliorer leur sort, les éloigner du vice en les occupant. Mais, comment s'y prendre? Parler au procureur impérial, aux juges, demander des améliorations, solliciter des secours, de l'argent, on lui aurait répondu : Ce n'est pas notre affaire. Supplier le geôlier de faire régner la propreté, d'exercer une grande surveillance, il aurait répondu : « Je n'y suis pas obligé. » L'abbé Bauduin ne s'arrêta point à tous ces moyens qui n'eussent produit aucun résultat. « Mes bons amis, dit-il aux prisonniers, vous ne pouvez pas demeurer comme cela enfouis dans l'ordure et dans l'oisiveté; il faut tâcher d'améliorer votre sort; allons, demain je viendrai, j'apporterai tout ce qu'il faut, nous nettoierons la prison, et puis je tâcherai de vous procurer de quoi gagner quelques sols. » Le lendemain, fidèle à sa promesse, après s'être fait précéder des ustensiles nécessaires, l'abbé Bauduin était à la prison : la soutane retroussée, le balai à la main, au milieu des prisonniers, il lavait le pavé des cachots. La propreté règne à la prison, voilà maintenant de la paille fraîche, voilà des couvertures, voilà du linge de corps; l'aumônier n'a rien oublié; et puis il va par la ville, il cherche du travail qui puisse occuper ces malheureux et appor-

ter quelque allègement à leur infortune. Tout cela cependant était encore bien précaire; l'ouvrage manquait quelquefois, la source des secours tarissait, le nombre des prisonniers civils était augmenté par une multitude de prisonniers de guerre que l'on entassait à la Citadelle et au Carré-de-Paille. L'abbé Bauduin a imaginé un moyen d'avoir de l'argent : il écrit au préfet, il trace à ce magistrat le tableau de la misère qui règne dans la prison et lui demande l'autorisation de faire une quête, chaque semaine, dans la ville, pour les prisonniers. Le préfet accorde la demande et le ministre de la charité, assisté de quelques personnes, parcourt les rues, s'arrêtant à toutes les portes et intéressant tous les cœurs à son œuvre des prisonniers qu'il cherche bientôt à asseoir sur des bases solides, en entreprenant de rétablir l'ancienne confrérie de la Miséricorde prosaite lors de la Révolution.

Maître de presque toutes les volontés, il enrôle sous sa bannière tous les hommes qui se distinguent par une piété active, et l'association de l'ancienne paroisse de Saint-Vaast est reconstituée. Les confrères reprennent le costume de leurs devanciers; ils revêtent sa longue robe blanche, le capuchon couvre leur tête et voile entièrement leur visage, une tête de mort peinte est attachée à leur bras, un tronc est dans leurs mains; et ainsi affublés, ils se placent à l'heure des offices au portail des deux églises, disant aux fidèles qui entrent et qui sortent : *Faites l'aumône pour les pauvres prison-*

niers. Cette association, après quelques années d'existence, mourut avec son fondateur; quel qu'excès de zèle de la part de certains membres, avait peut-être aussi hâté sa ruine. Toutefois, la bonne œuvre que le charitable aumônier avait eue en vue ne mourut point. La quête à domicile, qu'il institua, fut continuée chaque semaine jusqu'à l'amélioration du régime des prisons. Aujourd'hui elle n'a plus lieu que tous les mois.

Quand, dans les rues de Cambrai, vous rencontrerez un homme portant à la main un tronc sur lequel est écrit: POUR LES PRISONNIERS, pour l'amour du Dieu qui a inspiré cette démarche, faites votre aumône et bénissez le nom de M. Bauduin. Parfait serviteur de Jésus-Christ, il donnait, lui, tout ce qu'il avait; dans un jour de dénuement, il emprunta même trois cents francs pour obtenir l'élargissement d'un contrebandier.

Il serait superflu de dire tout l'amour dont les malheureux entouraient cette terrestre providence. L'homme ne se dégrade jamais, au moins ordinairement, jusqu'à perdre la mémoire du cœur presque aussitôt qu'il reçoit des bienfaits, et lorsque ces bienfaits se renouvellent tous les jours.

Les prisonniers aimaient M. Bauduin comme des enfants bien nés aiment un père; les prisonniers de guerre couraient après lui dans la rue, se prosternaient à ses pieds, baisaient respectueusement le pan de sa soutane, sa main; et quelquefois se jetaient à son cou pour l'embrasser.

Cependant ces témoignages d'amour n'étaient point ce que recherchait l'homme de Dieu ; la vertu, le règne du Seigneur dans les cœurs, en un mot, la sanctification des âmes, voilà ses seuls désirs, les désirs qui rendaient sa charité si brûlante, désirs que bien souvent il eut la consolation de voir remplis. Si ses bienfaits, sa parole entraînant, ses manières affectueuses ne pouvaient briser l'endurcissement d'un cœur, sa charité connaissait encore d'autres ressources. On l'a vu un jour, se jeter aux genoux d'un chauffeur de pieds qui devait mourir le lendemain sur l'échafaud, et qui, dans son désespoir, refusait de prêter l'oreille aux consolantes paroles de la religion, on l'a vu se jeter à ses genoux, le tenir embrassé, pleurer comme un enfant, en proclamant la miséricorde infinie de Dieu.

Voici un trait qui a eu tout le Cambresis pour témoin et qui montre jusqu'à quel point les malheureux avaient confiance en lui : En 1811, le garde-champêtre de la commune de Noyelles-sur-l'Escaut, Maximilien-Joseph Flament, fut décapité à Cambrai comme coupable d'avoir incendié la grange d'un de ses voisins. Cet infortuné, ainsi qu'il l'avait fait pendant le cours de son procès, reçut le coup de la mort en protestant de son innocence. Huit ans après, un assassinat était commis dans le cimetière de Saint-Sépulcre, aux portes de la même ville. Le meurtrier, arrêté presque sur le champ, avoua son crime, et la Cour d'Assises le

condamna à la peine capitale. L'exécution de cet homme, connu de toute la contrée où il mendiait habituellement, avait attiré à Cambrai une foule immense; la Grand'Place était couverte de monde. Le funèbre cortège, auquel les confrères de la miséricorde assistent avec leur bannière selon l'ancien usage, arrive; l'abbé Bauduin, revêtu du surplis et de l'étole, portant en sa main un crucifix, monte les degrés de la guillotine, à côté du patient, en disant tout haut : « Mon Dieu, je me jette dans les bras de votre miséricorde. » Parvenu sur la plate-forme, il prie le bourreau, qui se dispose à attacher la victime sur la fatale bascule, de lui accorder quelques instants, et il s'avance sur le bord de l'échafaud. Là, au milieu du silence le plus solennel : « Mes frères, dit-il d'une voix que son émotion rend plus forte, vous vous rappelez que l'on a guillotiné ici le garde-champêtre de Noyelles, vous vous rappelez que cet homme a toujours dit qu'il était innocent; eh bien! je suis autorisé à vous déclarer qu'il était véritablement innocent, et que l'incendiaire est celui qui va mourir maintenant; il demande pardon à Dieu du double crime qu'il a commis et lui-même va vous déclarer que ce que je dis est la vérité. » Le patient agita sa tête en signe d'affirmation et dit : « Oui, c'est vrai....., j'en demande pardon à Dieu..... » Un terrible et unanime frémissement agite toute la foule, le fatal couperet tombe... alors les sanglots, les cris éclatent, l'abbé Bauduin qui s'est retourné

vers le supplicé pour lui adresser une dernière parole reparaît le surplis couvert de sang : « A genoux ! » s'écrie-t-il ; et cette masse compacte, comme si la foudre l'avait atteinte, se prosterne, et tous, en pleurant, répondent aux paroles du prêtre, qui, à genoux lui-même sur la guillotine, récite tout haut le *De Profundis*.

Tant de vertus semblaient avoir assuré au vénérable prêtre un respect et un amour général ; il n'en fut pourtant pas ainsi. Il éprouva la vérité de cette parole du divin Maître : *Ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi*. Mais ces persécutions ne serviront qu'à faire briller sa charité d'un nouvel éclat : car il y répondra par le silence, il paiera les injures par des bienfaits, et à toutes ses gloires les outrages en ajouteront une dernière que peut-être il avait demandée souvent à Dieu comme un insigne bonheur : la gloire du martyr. En 1815, lors de l'entrée des Anglais à Cambrai, des militaires conduits par quelques misérables, furent, pendant la nuit, entraînés au pillage chez lui ; désigné comme un ennemi, il fut accablé de mauvais traitements, la maison fut ravagée de fond en comble, et le digne prêtre qui avait pu se soustraire à la mort, grâce à l'énergie d'une domestique, alla le lendemain implorer le pardon de ses aveugles persécuteurs.

Une nuit, il est appelé pour administrer les sacrements à une malheureuse victime du libertinage qui, disait-on, se mourait : il court, arrive

à la maison, monte à la chambre indiquée; mais la personne qui l'a introduit l'enferme; des bras vigoureux l'étreignent et semblent le préparer à une de ces scènes inventées par les crapuleux Dioclétien et Caligula contre les vierges chrétiennes que l'on entraînait aux lupanars; le prêtre renverse ses infâmes agresseurs qui font pleuvoir sur lui une grêle de coups, il arrache la porte de ses gonds et se sauve. Il ne voulut point donner à la police connaissance de cette affaire, et s'il lui échappa de la raconter à ses intimes amis, il persista toujours à taire le lieu où elle s'était passée.

Plusieurs fois il tomba sous les coups de méchants libertins qui lui tendaient des guet-à-pens dans des rues détournées où l'appelait son ministère. Un soir, il sortait de l'église de Saint-Géry (c'était pendant les Cent-Jours), trois hommes que, pour l'honneur de notre cité, on croit être des militaires, l'attendaient près du grand portail, derrière des monceaux de décombres de l'ancienne métropole qui couvraient alors la place Fénelon; armés de pierres, ils se précipitent sur lui, le frappent de tous côtés et le réduisent à un état si déplorable qu'il peut à peine regagner son domicile; il veut encore cacher le forfait dont il a été la victime; en voyant la paleur de son visage et l'émotion à laquelle il est en proie, on l'interroge, il répond : « ce n'est rien; » mais son chapeau brisé le force d'avouer qu'il a reçu des coups sur la tête, et s'il

consent à tout raconter aux médecins, à découvrir ses blessures, il ne veut pas consentir à en dénoncer les auteurs.

Cependant ces blessures dont il parut guéri, avaient jeté dans sa constitution un germe fatal qui, lent à se développer; produisit enfin, après cinq années, des fruits de mort. Dès cette époque la santé de l'abbé Bauduin commença à s'affaiblir, et des manières quelque peu excentriques décélérent en lui une organisation qui s'éteignait. Mais cette défaillance n'ôta rien à l'activité de son zèle, et ses originalités rendaient sa charité plus pressante.

Au temps de Pâques 1820, il s'évanouit dans son confessionnal; on le transporta chez lui; hélas! il ne devait plus sortir qu'à l'état de cadavre. Nous ne décrivons pas sa mort qui arriva le 11 juillet: elle fut celle d'un saint prêtre catholique.

Le curé de Cagnoncles dont l'Eglise avait éprouvé les effets de sa libéralité, célébra pour lui, dans sa paroisse, un service solennel, et composa, en son honneur, une oraison funèbre. Nous regrettons que cette pièce, restée manuscrite, ait été égarée; mais, nous doutons si *l'Enfant-Sage*, avec sa profonde piété et ses beaux talents, fût dans cette circonstance aussi éloquent que les pauvres de Cambrai le furent dans leur deuil. A l'église, au moment où l'on enleva le corps pour le transporter au cimetière, un cri spontané poussé par tous les cœurs, s'éleva jusqu'à la voute: « Adieu, répétèrent mille voix entrecoupées de pleurs et de sanglots,

adieu, Monsieur Bauduin, adieu, notre Père, adieu!... » c'était, selon l'expression énergique d'un homme du peuple qui nous parlait de ces funérailles, « c'était comme lorsque les orgues vont. »

Les restes du digne prêtre reposent dans le cimetière de la paroisse de Saint-Géry à l'ombre d'une croix sous laquelle se lit une inscription qui résume en quelques lignes toutes ses vertus. Cette épitaphe a été placée et entretenue sur la tombe de l'abbé Bauduin, par les soins de la pieuse dame qui fut sa protectrice. M^{me} Leroy est morte au mois de septembre 1846, et dans quelques années on ne saura peut-être plus l'endroit où repose celui qui arriva pauvre ouvrier à Cambrai, et qui fut, en quelque sorte, le Vincent-de-Paul du Cambresis.

CAPELLE ;

Missionnaire Diocésain.



APPENDICE.

Comme nous l'avons dit dans l'Introduction, de tous les hommes distingués qui ont honoré le diocèse de Cambrai, nous n'avons écrit la biographie que de ceux qui pouvaient être présentés comme des types, ou à la vie desquels se rattachaient des circonstances particulières relatives à l'histoire; car, sans compter tant de dignes prêtres dont l'existence a été une chaîne de vertus connues de Dieu seul, et de bienfaits que, dociles aux recommandations de l'humilité, n'ont jamais révélés ceux qui en ont été l'objet, combien d'hommes n'ont-ils pas existé dont les noms et les actes méritent d'être transmis aux siècles à venir? Nous allons indiquer, en passant, quelques-uns de ces prêtres modèles dont la vie aurait pu être écrite et dont la mémoire ne cessera d'être en bénédiction dans les paroisses qu'ils ont dirigées.

Parmi les prêtres missionnaires qui, à l'exemple des Delcroix et des Destrez, ont, au péril de leur vie, travaillé à la sanctification des âmes pendant l'orage de la Révolution, nous devons citer M. Donse, mort curé de Cysoing, qui n'a émigré que peu de temps et qui évangélisa toute la contrée que baigne la Lys; M. Choisi, curé de Comines, apôtre des environs de Lille; à Tourcoing, avec M. Lecœuvre, mort doyen de Saint-Sauveur à Lille, nous trouvons deux hommes bien vénérables, MM. Waroquier et Délepoule, anciens religieux, plus connus dans cette ville sous le nom, le premier de père Procope, le second de père Fidèle; la contrée entière les révère comme des saints. Aux noms des missionnaires du Hainaut il faut ajouter ceux de MM. Lefranc, curé de

Rombies ; Primaud, curé d'Englefontaine ; Taquet, curé d'Haussy, et Michel, chanoine titulaire de la Métropole qui, pour s'associer à leurs travaux, alla, à la prière de M. Delcroix, recevoir les ordres en Allemagne ; M. Debeyer, curé de Warhem, évangélisa les environs de Cassel, M. Lachapelle, curé de Bruille, les environs de Saint-Amand ; et M. Rousseau, ceux de Condé. Ce digne prêtre, curé de Vieux-Condé, ne voulut jamais abandonner ses pauvres paroissiens ; il se tint toujours caché près de sa paroisse dont il demanda à rester le pasteur quand la paix fut rendue à l'Eglise. N'oublions pas de citer encore M. Bassecour, curé de Féchain, dont on raconte que, surpris par les gendarmes au moment où il allait administrer les sacrements à un malade, il leur dit : « Laissez-moi, je vous prie, administrer le malade, et après vous ferez de moi ce que vous voudrez. »

Nous voudrions maintenant parler de ceux qui se sont distingués par leur zèle, leur piété et toutes les autres vertus du prêtre dans l'administration des paroisses ; mais le nombre est si grand, que pour choisir nous éprouvons un grand embarras. Mentionnons seulement ceux que les prêtres les plus vénérables nous ont désignés comme les plus dignes. Nommons avant tout M. Chevalier, vicaire-général dont nous avons déjà parlé dans la biographie de M. Bauduin. M. Breuwart, ancien curé de Saint-Pierre à Douai, député aux états-généraux, mort doyen de Saint-Sauveur à Lille, est une célébrité du diocèse ; on rappelle encore à Cambrai M. Dupont, ancien curé de Tourcoing, investi du même honneur que M. Breuwart, et qui mourut doyen de Saint-Géry. Son successeur, M. Langlet, n'a pas moins mérité de la religion ; ses instructions d'une simplicité qui devenait quelquefois triviale, indiquaient un homme plein de science, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu, et aimant tous ses paroissiens comme une mère aime sa famille. M. Lewille, archiprêtre de la cathédrale, se distingue comme prédicateur ; M. Druetz, curé de Maresches, comme théologien profond ; M. Marc, aumônier du Sacré-Cœur à Lille, comme un directeur qui joignait la piété la plus haute au tact le plus juste ; M. Bévenot, doyen de Maubeuge,

ancien bibliothécaire de l'abbaye de Saint-André au Câteau, est le prêtre érudit, le conseiller sage, le curé qui dans sa paroisse conserve la régularité du monastère; M. Hurtez, doyen de Quesnoy-sur-Deûle, joint la plus grande simplicité à un profond savoir : et son frère, doyen de Saint-Maurice, fait aimer la religion par les manières les plus nobles unies au zèle le plus affectueux. Comme modèle de zèle, nommons MM. Revel, doyen de Bailleul; Delcroix, doyen de Solèsmes; Kaeyser, doyen de Cassel; Serleys, curé de Quaetipe; Braconnier, curé de Bachy; Breckevelle, curé de Looz; Chastanez, curé de Comines; Devrière, curé d'Halluin; Pouvillon, curé d'Esquelbecq; Gadenne, curé de Capelle et son homonyme, vicaire de Sainte-Catherine à Lille; M. Vanheems, curé de Zuytpeene, ne vécut que pour les pauvres et mourut aussi pauvre que le dernier de ses paroissiens; MM. Masselis, doyen de Saint-Amand à Bailleul; Rousseau, doyen de Saint-Pierre, à Douai; Delabre, doyen du Câteau, méritent aussi d'être rappelés pour leur piété douce et l'aménité de leur caractère. Citons du dernier de ceux-ci une parole digne d'un grand saint. Attaqué de la maladie dont il mourut pendant la première retraite pastorale qui fut donnée au clergé du diocèse, il répondit à un de ses amis qui lui témoignait du regret de l'avoir vu venir à la retraite où il avait contracté une fatale indisposition : « Je ne regrette point ma démarche, et si j'avais à recommencer, j'y viendrais encore. »

Quelques-uns ont exercé leur zèle dans les maisons d'éducation auprès des jeunes gens confiés à leurs soins; parmi ceux-ci, nous mentionnerons M. Vallez, qui remplaça M. Goguillon en qualité de supérieur du séminaire; M. Rohart, principal du collège de Lille, qui forma à la science, à la foi et à la vertu un très grand nombre de jeunes gens de cette capitale de la Flandre; M. Poiret, son successeur; M. Capelle, professeur dans divers collèges et dont les élèves parlent encore avec vénération; enfin M. Hanotte, doyen de Merville qui, étant curé de Vieux-Berquin, forma des élèves à l'état ecclésiastique avant l'ouverture du séminaire diocésain.

Dans les rangs du nouveau clergé, nous voyons moissonnés

avant le temps, des prêtres dont le diocèse déplore encore la perte; ce sont M. Saint-Léger, vicaire-général; M. Libert, ancien vicaire-général de Rouen, mort en chaire, à Roubaix, en prêchant à une première communion; M. Desurmont, prêtre de la première ordination, curé de Neuville-en-Férain; MM. Drubaix et Degrelle, vicaires d'Avesnes, M. Debrun, vicaire de Maubeuge, morts victimes de leur zèle en donnant des soins aux militaires atteints du typhus; M. Clarisse, curé d'Hergnies, d'un zèle brûlant et d'une charité sans bornes; M. Pol, curé de Bellaing, regretté tant pour ses beaux talents que pour sa sainteté; MM. Rouzé, curé de Frélinghien; Vaast, doyen de la Bassée; Foutry, vicaire de Saint-André à Lille, Coulon, aumônier de l'hospice comtesse; Vermesch, curé d'Auberchicourt; Desmons, doyen de Rieux; Ghisling, curé de Fontaine-Notre-Dame; Lecomte, curé de Feignies; Modart, vicaire de la cathédrale; Valencourt, vicaire de Saint-Géry. Devloo, vicaire de Cassel.

Combien d'autres noms dignes d'éloges pourraient encore figurer dans cette nomenclature? mais il faut nous arrêter.....

PRÊTRES DISTINGUÉS

DU DIOCÈSE DE CAMBRAI,

MORTS DANS DES DIOCÈSES ÉTRANGERS.

- Monsignor Godefroy, vicaire-général du diocèse de Tournai ;
MM. Maton et Mocq, vicaires-généraux, du même diocèse ;
M. de Calonne, ancien chanoine de la métropole, missionnaire
au Canada ;
M. Grimbel, président du séminaire de Tournai ;
M. Deruesne, curé de Sainte-Waudru, à Mons ;
M. Fourmentel, doyen de Saint-Nicolas à Tournai ;
M. Mulle, doyen de Saint-Léger, même diocèse ;
M. Démory, curé de Hacquegnies, doyen de Frasnès, même
diocèse ;
M. Druetz, doyen du Paturage, même diocèse ;
M. Dhaussy, doyen de Peruwelz, même diocèse ;
M. Delvigne, dernier abbé de Château-l'Abbaye, chanoine
titulaire de Tournai ;
M. Oblin, vicaire-général d'Arras ;
M. Coquelet, doyen de Béthune ;
M. Brédart, directeur des missions d'Amiens, mort en chaire
à Saint-Omer ;
M. Coulon, recteur des Jésuites à Forcalquier ;
M. Delebègue, doyen de la Ventie ;
M. Ovine, curé dans le diocèse d'Amiens ;
M. Bailleul, religieux trappiste.
-

NOTES.

Pour éviter de trop fréquentes répétitions dans le récit de nos biographies, nous avons ici résumé les notes concernant les écoles ecclésiastiques fréquentées par les prêtres dont nous avons parlé.

La ville de Douai, ville de hautes études avant la Révolution, possédait dans son sein : l'Université, dix-neuf séminaires et trois collèges, sans compter les maisons religieuses affectées aux étudiants des nations étrangères.

L'Université avait été érigée par une bulle du pape Pie IV, donnée le 6 janvier 1560 à la réquisition de Philippe II, roi d'Espagne, qui confirma cet établissement le 19 janvier 1561, en détermina la composition, lui assigna une dotation et lui accorda des privilèges. Elle était composée des facultés de théologie, du droit canonique, du droit civil, de la médecine et des arts; elle était présidée par un recteur pris dans son sein, et avait pour chancelier le prévôt de la collégiale de Saint-Amé, et pour vice-chancelier le prévôt de celle de Saint-Pierre.

Les étudiants allaient écrire les leçons de théologie sous la dictée des docteurs. Au sortir des classes, ils retournaient chacun à leur séminaire respectif où le président et le préfet d'études expliquaient les cahiers et donnaient la leçon d'Écriture Sainte. Le cours de théologie était de quatre ans; la plupart des élèves quittaient après les trois premières années pour entrer au séminaire diocésain et recevoir les ordres; ceux qui restaient la quatrième année étaient ordinairement ceux qui aspiraient à la licence.

Les leçons de philosophie étaient données dans les collèges. Ces collèges étaient : 1° celui du Roi dont les bâtiments ont été annexés à la fonderie de canons; 2° celui d'Anchin attenant à l'Université; 3° celui de Saint-Vaast, situé sur la place de ce nom. Il y avait en outre le collège des Anglais et des Ecossais.

On appelait *publica* l'élève qui avait la première nomination au concours de la fin de l'année. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui le prix d'honneur.

Les principaux séminaires étaient :

- 1° Séminaire du Roi, rue des Blancs-Mouchons;
- 2° Id. des Evêques ou Brûlé, rue d'Esquerchin;
- 3° Id. Moulart, rue du pont des Pierres;
- 4° Id. de Saint-Sauveur ou de Hénin, rue Morel;
- 5° Id. de la Motte, près du pont Saint-Jacques;
- 6° Id. de la Torre, rue des Jésuites;
- 7° Id. de Tournai, angle des rues Gamez et des Wetz;
- 8° Id. de Notre-Dame, rue Morel;
- 9° Id. hôtel des Nobles, place Saint-Jacques;
- 10° Id. du Soleil, rue Saint-Thomas;
- 11° Id. de Saint-Amé, clos de Saint-Amé;
- 12° Id. des Sept Douleurs, rue Saint-Thomas;
- 13° Id. Hattu, rue du Mont-de-Piété;
- 14° Id. de Lannoy, angle nord de la rue du Pont des Pierres.

De plus un séminaire pour les Irlandais, situé rue des Bonnes, en face des Ecossais.

Il y en avait encore quelques autres, mais ils avaient été incorporés à l'Université ou n'étaient que pour quelques étudiants.

Les séminaires les plus fréquentés étaient ceux du Roi, des Evêques, de Hénin, de Notre-Dame et de la Motte. Le plus nombreux et le mieux discipliné était celui de Hénin; il comptait cent dix élèves, parmi lesquels cinquante boursiers; les étudiants y portaient la soutane. L'administration du séminaire Brûlé appartenait à l'archevêque de Cambrai; celle du séminaire

Moulart, à l'évêque d'Arras, et celle du séminaire de Tournai, à l'évêque de Tournai.

ERRATA.

Page 63, ligne 8, au lieu de : à *Notre-Dame*, lisez : à *Saint-Géry*.

Page 169, ligne 22, au lieu de : *Arth*, lisez : *Artres*.

Page 189, ligne 22, au lieu de : *Vieux-Rengt*, lisez : *Grand-Rengt*.

Page 437, ligne 11, au lieu de : *voix naïve*, lisez : *foi naïve*.



TABLE

SERMENTAL

	PAGES.
APPROBATION de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai.	v
INTRODUCTION.	VII
M. FÉREZ, curé de Sainte-Croix.	1
PROFESSION DE FOI des curés de Cambrai au sujet du Serment Civique.	29
M. LALLEMAND, doyen de Notre-Dame à Valenciennes.	41
M. LEMAIRE, doyen de Solesmes.	93
M. DELANCEZ, doyen d'Hazebrouck.	117
M. GOGUILLON, supérieur du Séminaire.	131
M. ROUSSEAU, curé de Gœulzin.	147
M. DELCROIX, curé de Ruesnes.	167
NOTICE sur M. DEFRESNE, doyen d'Ath, administrateur du diocèse pendant la Ré- volution.	176
M. CARION, curé de Bousies.	213
M. LECOMTE, curé d'Hecq.	214
M. GONNELIEU, curé de Gognies-Chaussée.	215
M. LOUBERT, curé de La Longueville.	216
M. PITOU, doyen d'Arleux.	217
M. LESCUT, chanoine de la cathédrale.	218

M. DESTREZ, aumônier à Loos.	251
M. DELANNOY, doyen de Notre-Dame à Valenciennes.	259
M. FLOTTEEU, curé de Borre.	278
M. FLAJOLET, principal du collège de Tourcoing.	327
M. JONGHES, doyen de Bailleul.	353
M. GANIL, aumônier à Douai.	373
M. DHAUSSY, curé de Cagnoncles.	382
M. PORREYE, curé de Steenbecque.	409
M. TILMANT, doyen du Quesnoy.	425
M. BAUDUIN, vicaire de Saint-Géry à Cambrai.	433
APPENDICE.	455
PRÊTRES DISTINGUÉS du diocèse de Cambrai, morts dans des diocèses étrangers.	459
NOTE sur les anciens séminaires de Douai.	460

